هكذا من الاصل

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11324 DERNIÈRE ÉDITION SAMEDI 27 JUIN 1981

Des manœuvres militaires soviéto-polonaises ont commencé en Silésie

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr. ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 800 L. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr. ; Suisse, 1,30 F ; E.-U., 85 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 13

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La répression en Iran

« Une récompense est offerte à toute personne qui signalera aux gardiens de la révolution l'endroit où se trouve cet homme. La récompense : une place au ciel. » Telle est l'inscription qui a été apposée sous une grossière caricature, collée sur un mur du ministère de la justice de Téhéran, de l'homme d'État dont le portrait voisinait respectueusement, naguère, avec celui de l'imam Khomeiny. Le procureur des tribunaux islamiques, M. Hassan Ladjevardi, affirme que M. Bani Sadr se trouve toujours en Iran et enjoint de s'en emparer mort ou vif.

Depuis que l'ancien président a pris la fuite, il y a près de deux semaines, pour échapper à un « coup d'État rampant », la répression s'est considérablement aggravée en Iran. On a le sentiment que la Révolution iranienne est entrée dans la phase de la « terreur », qui ne fut pas l'épisode le plus glorieux de la Révolution française. La chasse à l'homme à laquelle se livrent les autorités islamiques, non seulement contre M. Bani Sadr mais aussi contre de nombreux militants qui ont pourtant activement participé à la chute du régime impérial, mais qui ne partagent pas leurs opinions, rappelle tristement les agissements qu'elles dénonçaient si violemment au temps du chah.

Les exécutions qui se sont multipliées depuis quelques jours viennent s'ajouter à une liste déjà trop longue. Un rapport, publié à Londres par Amnesty International, estime que mille six cents personnes ont été exécutées depuis février 1979, précisant qu'il s'agit là « d'une estimation minimum fondée sur les seules morts qui ont pu être connues avec certitude à l'étranger ». Il faudrait, selon le document, y ajouter aussi « les nombreuses exécutions sommaires » de membres des minorités ethniques, Kurdes notamment, qui réclament une plus grande autonomie, sans oublier les adeptes de la religion Baha'i, poursuivis avec un rare acharnement.

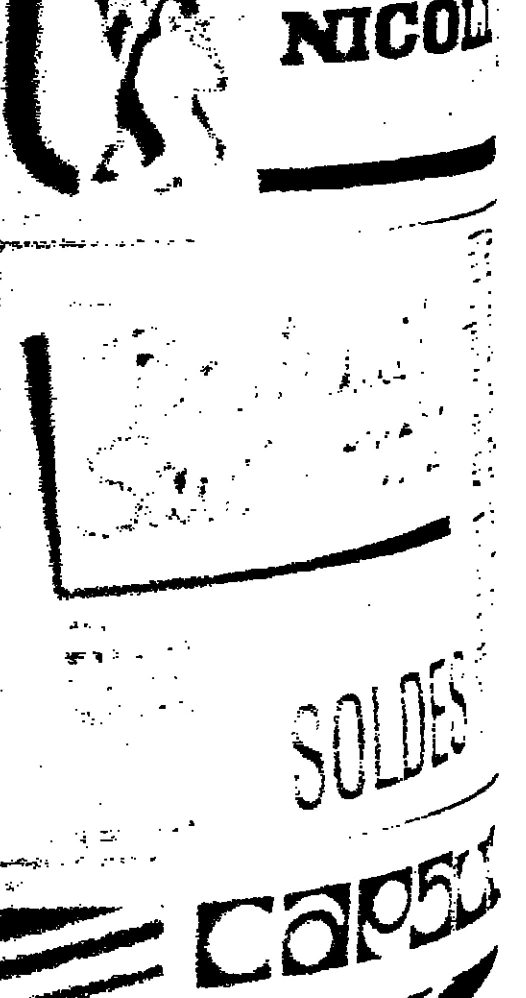
Certes, la plupart des grandes révolutions ont connu des excès, et les victimes de la répression n'étaient pas toutes innocentes. Il n'empêche qu'on est bien loin des proclamations faites par l'imam Khomeiny, alors qu'il était en exil, et par les chefs religieux qui animaient la révolution islamique en Iran même. Se souviennent-ils encore de ce qui était le leitmotiv de leurs conversations ? « Rien ne sera plus comme au temps du chah quand nous serons au pouvoir ».

La réalité ne correspond pas aux promesses. Les espoirs soulevés hier par cette révolution sans précédent sont déçus aujourd'hui dans bien des domaines. L'imam Khomeiny avait dénoncé avec vigueur et constance la répression culturelle, sous une monarchie qualifiée de « mal absolu » : voilà que le poète Saïd Soltanpour, membre des Fedayin marxistes-léninistes, salué en 1978 comme l'« étincelle de la révolution » à sa sortie des geôles de la SAVAK, est assassiné à son tour.

Cette même SAVAK, dont le nom était synonyme de torture et d'assassinat d'opposants, a été remplacée par la SAVAMA, qui a pris, à bien des égards, sa suite. « Je considère le parti de la République islamique comme une autre SAVAK. Les crimes qu'il a commis ont sali le visage de l'Islam », vient de s'écrier cheikh Ali Téhérani, dignitaire religieux défenseur des Moudjahidin (radicaux musulmans), qui fut un proche de l'imam Khomeiny.

Les promesses bafouées sur les droits de l'homme rejoignent ainsi celles qui avaient trait aux droits des minorités ethniques et religieuses.





LES ÉLECTIONS EN ISRAËL

Les travaillistes resserrent les rangs pour tenter de remonter leur handicap

La campagne électorale touche à sa fin en Israël. A quelques jours de la consultation du mardi 30 juin, les travaillistes, en mauvaise posture, ont tenté, jeudi soir, de remonter le handicap en resserrant les rangs et en annonçant avec éclat la réconciliation de leurs deux dirigeants rivaux, MM. Perès et Rabin. Le Likoud, formation du premier ministre, M. Begin, donné perdant il y a six mois, a effectué une spectaculaire remontée. Il bénéficie dans l'opinion d'un regain de prestige après le raid contre la centrale de Tamuz, approuvé, selon un sondage publié ce vendredi, par 82 % des Israéliens.

D'autre part, alors que l'Egypte et Israël sont parvenus, jeudi, à s'entendre sur le financement de la force pour le maintien de la paix au Sinaï, le président Sadate s'est dit convaincu, dans une interview publiée ce vendredi par le quotidien « Al Ahram », que l'accord entre les deux pays sur l'autonomie en Cisjordanie serait conclu avant la fin de l'année.

La « résurrection » de M. Begin

De notre correspondant

Jérusalem. — « *Begin, Begin...* » : tous les soirs, durant sa campagne, le premier ministre a dû s'interrompre à chaque temps fort de ses discours, parce qu'une foule exaltée scandait inlassablement son nom. On sait depuis longtemps en Israël que cet homme aux manières policées, très « vieille Europe », devient en public un véritable tribun, que ses réunions électorales sont un spectacle et une fête, que ses partisans sont exubérants et le qualifient de « héros ». Pourtant cette clameur : « *Begin, roi d'Israël* » en a choqué plus d'un. Un pas de plus a été cette fois franchi, qui n'était pas seulement à mettre au compte de la chaleur communicative des rassemblements de masse sur des rivages méditerranéens.

M. Begin connaît son public et le langage qui lui convient : Israël est seul au monde ? Qu'importe puisque les Israéliens en ont l'habitude et sont « seuls » à savoir quels sont leurs droits et leurs devoirs. M. Begin fait vibrer l'assistance quand il prétend que le pays « *n'a besoin de personne pour se défendre* » alors que le pays n'a jamais été aussi isolé et n'a jamais été aussi dépendant de l'aide politique, économique et militaire des Etats-Unis.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 4.)

DES COMMUNISTES AU GOUVERNEMENT

• M. Cheysson juge la déclaration américaine « surprenante et inacceptable »

M. Claude Cheysson a qualifié ce vendredi 26 juin, au journal de 13 heures de TF 1, la déclaration du département d'Etat sur la présence de communistes dans le gouvernement français de « surprenante et inacceptable ». *Il s'est dit en* « consensus total » *avec M. Messmer, ancien premier ministre R.P.R., qui venait de faire un commentaire semblable à France-Inter.*

Les partenaires et alliés de la France ont, dans l'ensemble, accueilli la participation de quatre communistes au gouvernement avec plus de sang-froid que les Etats-Unis.

Le conseil européen — sommet tri-annuel de l'Europe des Dix — sera, lundi 29 et mardi 30 juin, la première conférence internationale à laquelle participera M. Mitterrand depuis son élection.

M. Claude Cheysson a qualifié, vendredi 26 juin, sur TF 1, au journal de 13 heures, de « *surprenante et inacceptable* » la déclaration du département d'Etat critiquant la présence de communistes dans le gouvernement français. Le ministre des relations extérieures a vu « *une certaine contradiction* » entre cette déclaration et ce qui lui avait été dit lors de son voyage à Washington au mois de mai, au cours duquel il avait exprimé la « *solidarité totale* » de la France avec ses alliés atlantiques.

« *Le comble est que cela permet à nos amis soviétiques de se présenter comme des défenseurs de l'indépendance et de la libération des peuples* », a dit M. Cheysson, ajoutant que les autres gouvernements alliés, notamment le Canada, la République fédérale et la Grande-Bretagne « *ont pris la chose comme il convient* ». « *Ils nous ont dit qu'ils ne voyaient pas pourquoi, puisque les principes de notre politique sont clairement établis, nos relations seraient affectées.* » Selon M. Cheysson pour « *les nouveaux venus parmi les dirigeants américains, ceux qui sont plus proches du Pacifique que de l'Atlantique, les différences fondamentales existant entre les situations en France et en Italie ne sont pas apparues.* » Il s'agit d'une « *bavure* ».

Le ministre des relations extérieures a repris sous une autre forme les déclarations qu'il avait faites la veille à Europe 1 sur le fonctionnement du gouvernement et le rôle du « *garçon de courses* » (lire page 11). Selon lui, « *tout le monde* (au gouvernement) *est engagé par les principes définis par le président de la République. Mais dans la définition des moyens de cette politique, chacun a son secteur* ».

M. Cheysson a encore salué la « *décision très importante* » annoncée à l'O.U.A. par le roi du Maroc sur une consultation populaire dans l'ancien Sahara espagnol : « *Je rends hommage à cette décision qui nous met en accord sur nos principes fondamentaux, sur le droit à l'autodétermination de tous les peuples.* »

En revanche, les déclarations de M. Saddam Hussein et de M. Moshe Dayan sur l'apparition éventuelle d'armes atomiques au Proche-Orient lui « *ont fait froid dans le dos* », comme l'annonce d'une « *menace redoutable* » qui doit être « *rejetée* ». La coopération nucléaire avec l'Irak pourra reprendre si Bagdad en fait la demande et « *si elle se situe dans le cadre très strict tracé par le président de la République* ». « *Nous doublerons triplerons, quadruplerons les contrôles* », a dit le ministre.

(Lire la suite page 11.)

POINT

Harmonie judiciaire

Après beaucoup d'autres, le chef de l'Etat s'est livré, devant le Conseil supérieur de la magistrature, à l'un des exercices les plus difficiles qui soit : définir l'indépendance. Exercice qui relève de l'acrobatie, lorsqu'il s'agit de l'indépendance judiciaire. Le passé, évoqué par lui, en témoigne.

Révérence parler, M. François Mitterrand a fort bien tiré son épingle du jeu. Mais au prix d'une subtilité consistant à contourner la question posée.

Il est banal de dire que l'indépendance ne trouve à se manifester que lorsque surgissent des conflits. Tant que l'accord est parfait le problème n'existe pas.

Quels que soient les régimes, dès lors qu'ils sont démocratiques, les sources de conflit sont au nombre de trois : avec la loi (qui peut devenir inadéquate, comme ce fut le cas autrefois pour l'avortement), avec le peuple (aujourd'hui baptisé « corps social »), avec les autorités judiciaires ou politiques (qui demeurent pour l'instant dans les structures anciennes).

Non sans habileté, le président de la République souhaite tarir ces trois sources de conflit. Ainsi serait assurée l'indépendance par l'établissement d'une harmonie judiciaire entre les juges et le « corps social ».

La recette en vaut une autre et il ne faut pas s'y arrêter plus qu'il n'est nécessaire. Au-delà d'elle, seul compte ce qui a été affirmé : la volonté du politique de n'intervenir que pour garder la justice des interventions de la politique.

(Lire page 14.)

L'ombre des SS 20

par ANDRÉ FONTAINE

Napoléon disait, paraît-il, n'avoir jamais rencontré peuple plus pacifique que l'allemand. On a eu depuis lors quelques raisons de douter de la justesse de cette observation. Mais voici que les Américains, inquiets de l'ampleur de la résistance populaire à l'implantation des euromissiles, se mettent à reprocher à nos voisins d'outre-Rhin leur pacifisme, quitte à s'entendre répliquer par Willy Brandt qu'à tant faire il aime mieux, quant à lui, cette accusation-là que l'inverse. C'est un fait en tout cas que le débat sur les armes dites « de théâtre » domine en ce moment la scène politique fédérale. Il vient encore de susciter des manifestations passionnées lors du Kirchentag, du Congrès de l'église évangélique qui s'est tenu ces jours derniers à Hambourg. 150 000 personnes, pleines de flamme et de foi, y ont pris part. La plupart étaient des jeunes, convaincus que le précepte millénaire selon lequel il faut, pour avoir la paix, préparer la guerre est, comme l'a écrit Proust, « *le plus faux des adages* » et que le meilleur moyen en réalité de protéger la paix est, avec l'aide de Dieu, de la prêcher. C'est un langage auquel les Soviétiques, malgré leur matérialisme historique, ne sont évidemment pas sans trouver quelques avantages.

Résumons les données du problème que *le Monde* a plus d'une fois exposées (1). Depuis 1977, pour remplacer des modèles aux performances très inférieures, les Soviétiques ont mis en place des missiles SS 20 d'une portée de près de 5 000 km. Ils sont équipés chacun de trois ogives nucléaires dont la puissance destructrice équivaut au total à vingt Hiroshima et tirés par des lanceurs « mobiles », donc difficiles à détruire par l'adversaire, et rapidement « rechargeables ». Ni l'un ni l'autre des accords Salt conclus par l'U.R.S.S. et par les Etats-Unis — et dont le second au demeurant n'a pas été ratifié — ne les prend en compte. Seuls en effet sont couverts les systèmes d'armes dits « centraux », c'est-à-dire dirigés par une superpuissance à partir de son territoire, ou de l'espace aérien ou maritime international, contre le territoire de l'autre. Le résultat, c'est qu'alors que le nombre de fusées intercontinentales soviétiques et américaines est rigoureusement limité, les Soviétiques installent au rythme d'un au moins par semaine, et sans violer quelque accord que ce soit, les SS 20 qui peuvent atteindre n'importe quel point d'Europe ou d'Asie.

Cette évidente altération du rapport des forces place l'Europe dans la position peu réjouissante d'otage ; le premier à s'alarmer de la passivité des Américains à ce propos a été Helmut Schmidt parlant en octobre 1977 devant l'Institut d'études stratégique de Londres.

(Lire la suite page 3.)

(1) Voir notamment : A. Fontaine : « La dissuasion en question », *le Monde* du 5 septembre 1979 ; Michel Tatu : « La bataille des euromissiles », *le Monde* des 16 et 17 avril 1981.

« UN SEUL MONDE »

Éducation et développement

Le neuvième numéro du supplément « Un seul monde » qui paraît aujourd'hui dans nos pages 33 à 37 et qui a pour sujet le problème de l'éducation et du développement a été réalisé en commun, comme chaque trimestre, avec quatorze grands journaux du monde entier et en coopération avec plusieurs organisations du système de l'ONU.

AU JOUR LE JOUR

Souvenir

Le trou des Halles ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir transformé en jardin.

Certains se demandent pourquoi on a attendu si longtemps. C'est qu'il a fallu des années pour combler ce trou. Pour y entasser nuitamment le terreau des projets avortés du pouvoir défunt, les remords accumulés, les affaires étouffées, les réformes enterrées, les trains de mesures, les circulaires, formulaires, plans, chimères, promesses et les vastes desseins qui ne pouvaient finir que dans ce vaste caveau.

Et c'est M. Chirac qui a jeté la dernière pelletée de terre.

BRUNO FRAPPAT.

MARGUERITE D'AUTRICHE ET LE MUSÉE DE L'AIN

La princesse aux trois tombeaux

Pour laisser dans l'histoire un nom coloré de légende, il faut de préférence avoir eu de grands malheurs et avoir travaillé à un ouvrage peu commun. C'est ce que fit la veuve inconsolable du roi Mausole, en Carie, longtemps avant notre ère. Et il y eut plus d'une Artémise à la Renaissance. Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie (ce duché comprenait la Bresse) par mariage (1501), régente des Pays-Bas pour Charles Quint (1507), n'eut pas de chance avec ses maris. Elle perdit à vingt-quatre ans le troisième, son beau Philibert et, plutôt que de se remarier avec les rois qui le souhaitaient, elle consacra ses moyens, son temps — en dehors de la grande politique, — à édifier tombeaux où elle se retrouverait à jamais gisante de marbre auprès de son prince. Par bonheur, ces sépulcres existent toujours. Ils attirent la foule à Brou, où Marguerite continue à régner doucement dans un décor mélancolique et somptueux de sculptures et de vitraux.

Le musée de l'Ain vient d'acquérir un portrait, longtemps convoité, de la duchesse par Bernard Van Orley — ou Dorlet comme disent les vieux textes. La conservatrice, qui s'est attachée au culte de Marguerite, a rassemblé autour de cette effigie un petit nombre d'ouvrages, vestiges et documents, qui forment un complément très suggestif à la visite des tombeaux. Rien de plus, mais l'occasion de prendre les dimensions d'un épisode mémorable.

En ce temps-là, la Bresse n'était pas française, mais de culture française. Marguerite, que la politique retorse de Louis XI avait mariée à l'âge de trois ans (nous disons bien : de trois ans) au futur Charles VIII, avait été élevée en France. Renvoyée plus tard chez son père, l'empereur d'Allemagne, elle avait trouvé le bonheur à vingt ans, en 1501, avec son Philibert, compagnon de Louis XII en Italie, et lui aussi tout français. Ces détails anecdotiques sont d'une certaine importance pour comprendre la position incroyable de la princesse qui était par son frère Philippe la tante de Charles Quint et par sa belle-sœur Louise, la tante de François-Ier.

ANDRÉ CHASTEL.

(Lire la suite page 26.)

Demain

LE MONDE DIMANCHE

VILLARS, ÉTAT CIVIL NÉANT

Enquête de Jean-Pierre Farkas

Le Monde

idées

TROIS PHILOSOPHES

Jean Lacroix, qui nous avait promis, en prenant sa retraite, de nous donner de temps à autre une chronique, et son successeur, Christian Delacampagne, ont choisi, l'un et l'autre, de présenter un vrai philosophe. Antonio Rosmini, un personnaliste chrétien qui vécut au dix-neuvième siècle, voit dans l'être de l'homme la fin suprême de la société, hors de laquelle il ne saurait se réaliser. Alexandre Koyré, mort il y a dix-sept ans, a développé une réflexion sur les imbrications de la science de la philosophie et de la religion, introduisant dans l'histoire des idées, la notion fondamentale de « coupure ». Quant à Gabriel Matzneff, les récentes épreuves de philosophie du baccalauréat sont pour lui l'occasion de redire son faible pour Schopenhauer.

Le personnalisme selon Antonio Rosmini

par JEAN LACROIX

ANTONIO ROSMINI, philosophe italien (1797-1855), n'a pas trouvé, surtout en France, la place à laquelle il a droit dans l'histoire de la pensée européenne au dix-neuvième siècle. François Evain a heureusement traduit en français un ouvrage capital, *l'Anthropologie morale*, précédé d'une *Introduction à l'ontologie personnaliste*, dont j'ai rendu compte dans *le Monde* du 22 novembre 1978. Il vient maintenant de publier *Etre et Personne chez Antonio Rosmini* (1), livre aussi important que difficile, qui développe en quatre cents pages l'essentiel de toute la pensée de Rosmini.

L'analyse d'Evain révèle l'homme autant que sa philosophie. Devenu prêtre en 1831, Rosmini s'est donné pour objectif de *« réformer l'étude de la philosophie, dont la déchéance entraîne la décadence de la théologie, non sans grand dommage pour la religion »*. Pendant une trentaine d'années, c'est donc la philosophie essentiellement que l'auteur a voulu présenter et approfondir, tout en pénétrant sans cesse davantage son lien avec les autres formes de connaissance. Le fond de ces idées et leur présentation sont difficilement accessibles parce que Rosmini a beaucoup écrit, employé des termes particuliers et développé des relations diverses entre toutes les connaissances possibles. Il s'agit donc seulement de présenter schématiquement quelques-unes de ses idées fondamentales pour permettre à beaucoup de pouvoir aborder ensuite directement l'ensemble.

Le titre même de l'ouvrage s'adresse à toute l'œuvre. Pour Rosmini, l'idée d'être commande tout. Il l'appelle une *« idée idéelle »*, la forme de toute *connaissance. Elle est l'idée-mère*, qui enferme en elle toutes les autres, et qui constitue le fond commun de toutes les idées. Sa liaison interne et directe avec l'esprit est évidente : elle en est la forme objective. L'être est ainsi dévoilé dans l'intériorité même du sujet. Cette idée d'être est donc à la fois la forme de la vérité et l'objet de l'esprit. *« Il y a quelque chose de créé avec notre esprit et qui rend intelligent, une idée qui constitue la forme unique de l'entendement et de la raison humaine. »*

Cette intuition originaire de l'être implique un « foyer lumineux » qui communique à l'esprit sa clarté. L'idée idéelle est bien cette lumière dans laquelle s'éclaire la structure du réel. Elle est comme ensemencée par le Créateur pour qu'à partir de là se déploie l'arbre immense de la connaissance humaine. Tout l'être, et d'abord l'être en général, ont leur point de départ dans cet « être idéel » que l'auteur montre initial. Ainsi y a-t-il dans l'esprit humain une seule forme première et indépendante : l'idée de l'être en général.

Cette idée étant la forme objective de l'esprit, Rosmini en instaure et en développe l'étude dans ce qu'il appelle une ontologie. L'homme, dès lors, ne saurait être un objet parmi d'autres, mais un sujet qui se développe sans cesse à partir de ce point de départ. *« Tout se noue dans l'homme. »* Tels sont le sens et la modalité du véritable jaillissement de la personne. Son caractère propre est de manifester dans la conscience de soi la signification de l'être comme tel. Etre et Personne sont liés.

L'Être et la Personne

Cette liaison de l'Etre et de la Personne est présentée comme ce qui est capital et originaire. Le fond de la méthode de la connaissance selon Rosmini est ce qu'il appelle la philosophie de l'être, l'ontologie, ou, plus précisément, *l'ontologie personnaliste*. En dévoilant l'être et en s'en inspirant, la personne dévoile son synthétisme. Trois formes de l'être sont distinguées par Rosmini. Comme l'être idéel se révèle dans la lumière constitutive de l'esprit, l'être réel est présent dans le sentiment fondamental d'exister, l'être moral enfin ouvre à la volonté, *principe suprême de la* personnalité, l'horizon de son avenir. L'idée d'être, dès lors, se montre bien comme fondamentale : elle est la source ultime et unique de la vérité du savoir et de la moralité de l'agir.

Il s'ensuit que deux termes caractérisent le principe suprême de la personne : la volonté et la liberté dans leur rapport à l'être comme moral. *La liberté est bien* la cause dernière des actions humaines. Elle synthétise les dimensions de l'universalité et de la spiritualité dans la visée de la moralité. Faire ainsi de la volonté le « principe suprême » de la personnalité présuppose que la forme morale est la forme finale de l'être.

Cette forme est donc bien la personne : l'objectivité du vouloir et la subjectivité de la liberté se concilient dans la finalité de l'univers, c'est-à-dire dans la forme morale de l'être. Ainsi l'univers trouve-t-il dans la personne le *sommet de sa convergence. « Parmi les êtres*, déclare Rosmini, *certains sont des fins, les seconds des choses. »* Tout l'univers est suspendu à la décision de l'homme. Le choix est aussi net que terrible : par sa liberté, l'homme peut intégrer le monde dans l'être ou le désintégrer dans le néant.

Pour arriver à ces positions fondamentales, Rosmini est parti de l'étude des plus grands auteurs. Les critiques ont été essentielles contre l'empirisme de l'école française développée par Condillac et reprise par Victor Cousin, de l'école anglaise fondée par Locke et approfondie par Berkeley et Hume, de l'école italienne qui reprend les thèses de Condillac, de l'école écossaise avec Thomas Reid et Dugald Stewart. Forte critique aussi contre l'idéalisme, notamment contre Kant qui a eu le tort d'absolutiser la morale au détriment de la religion et de rendre subjectifs les objets de la pensée : la philosophie kantienne renvoie le sujet à lui-même et ne réussit pas à déboucher sur une connaissance objective de l'être.

Rosmini, au contraire, est revenu aux sources de la pensée chrétienne traditionnelle, avec Augustin, Bonaventure et Thomas *d'Aquin. De l'Antiquité, il avait* étudié Aristote et surtout Platon, celui-ci se présentant pour lui comme une sorte de source du christianisme. A partir de ces analyses, on comprend mieux que pour lui l'homme intégral est l'homme religieux : la philosophie doit être compatible avec la théologie, manifestation de Dieu à l'homme. Mais elle ne peut être exposée complètement comme un savoir sans présupposer des vérités démontrées par un raisonnement philosophique. Aussi la pensée doit-elle s'efforcer de rétablir un vrai système de philosophie. D'où naît une double anthropologie : morale et surnaturelle. L'anthropologue doit venir en aide au théologien dans sa tâche d'élucidation du donné révélé. *« Une philosophie qui ne rend pas l'homme meilleur est vaine. Nous oserions dire plus : elle est fausse parce que la vérité rend toujours l'homme meilleur. »*

Le personnalisme de Rosmini a eu pour but de rendre toute sa splendeur à ce qui, dans chaque homme, est « invisible et spirituel ». Le propre de l'esprit est d'unir le senti et le compris, la vie intellectuelle qui constitue la « conscience » en se doublant sur elle-même. Le corps enfin est le lieu où s'effectue la médiation entre la matière et la vie et constitue par là même une zone frontière entre l'extériorité de la matière et l'intériorité du sentiment.

Ce qui n'isole pas la politique, *mais l'élève, puisque c'est chercher* et trouver dans l'être de l'homme la fin de la société. La fin, le vrai but, c'est l'être en tant que réel, c'est-à-dire en tant qu'il se réalise dans la société. Une seule phrase de Rosmini résume et révèle ce qui sous-tend toute sa pensée : *« Tout se noue dans l'homme et vise une seule fin. »*

(1) François Evain, *Etre et Personne chez Antonio Rosmini*, avant-propos d'Henri Gouhier, 1 vol. de 426 pages. Ed. Beauchesne. Environ 111 francs.

Science, philosophie, religion selon Alexandre Koyré

par CHRISTIAN DELACAMPAGNE

MORT en 1964, le philosophe Alexandre Koyré n'a pas pour autant disparu de notre horizon. Ses travaux sur la formation de la physique moderne continuent de faire autorité ; sa conception des rapports entre philosophie et science demeure l'une des références majeures de la pensée contemporaine. Il manquait toutefois un ouvrage d'ensemble qui nous fasse percevoir à la fois la genèse du travail de Koyré et les préoccupations d'ordre métaphysique qui le sous-tendaient : le livre que vient d'écrire Gérard Jorland, véritable somme à la fois claire et minutieuse, a désormais comblé cette lacune (1).

Né en Russie en 1892, dans une famille juive de la bourgeoisie de Tiflis, Alexandre Koyré s'est associé très jeune — il était encore au collège — au mouvement révolutionnaire issu des événements de 1905. Il fut même arrêté et dut terminer ses études secondaires en prison : c'est là, dit-on, qu'il lut les *Recherches logiques*, de Husserl. La première guerre mondiale le surprend en Suisse, comme tant d'autres exilés ; il s'engage alors dans l'armée française, puis revient en Russie pour participer à la révolution de février 1917. Celle d'Octobre le pousse dans les rangs des socialistes révolutionnaires opposés à *Lénine*.

En 1919, il fuit définitivement sa terre natale pour s'installer à Paris, où il devient bientôt professeur à l'Ecole pratique des hautes études. C'est là qu'il assurera jusqu'à la fin l'essentiel de *son enseignement, si l'on* excepte quelques séjours à l'étranger, en particulier en Egypte, et la période de la seconde guerre mondiale, qu'il passe aux Etats-Unis, période durant laquelle il contribue au maintien de la présence française à travers l'Ecole libre des hautes études fondée à New-York par divers universitaires en exil.

Alexandre Koyré a donc été un homme intimement lié aux événements de son temps ; toutes les questions sociales le passionnaient. Sa thèse complémentaire, soutenue en 1927, portait d'ailleurs sur *la Philosophie et le problème national en Russie au début du dix-neuvième siècle*. Un peu plus tard, au moment où le nazisme paraît devoir triompher en Europe, il se replonge dans la philosophie politique. Démocrate convaincu, il essaye de comprendre les raisons qui semblent pousser l'Europe à sombrer dans le totalitarisme.

Mais Koyré, toujours attentif aux courants intellectuels qui l'entouraient, a vécu son époque d'une autre manière encore : il a largement contribué à faire circuler les théories et les idées de ses amis et correspondants. Dès 1932, il fonde une revue intitulée *Recherches philosophiques*, où l'on trouve déjà, de Sartre à Klossowski, la plupart des signatures qui compteront après la Libération. C'est aussi lui qui, à New-York, a précipité la rencontre — d'où le structuralisme devait sortir — entre Claude Lévi-Strauss et Roman Jakobson (que Koyré connaissait depuis l'époque du Cercle de Prague, c'est-à-dire depuis les années 20).

Enfin, Koyré a joué un rôle charnière, que Gérard Jorland met bien en valeur, entre trois grandes pensées : celles de Husserl et de Bergson, qu'il a connus personnellement et qui l'ont, l'un et l'autre, influencé, celle de Hegel, d'autre part, qu'il a grandement contribué à faire découvrir à des philosophes plus jeunes, Jean Hyppolite et Alexandre Kojève, lesquels devinrent ses premiers traducteurs et commentateurs en France.

La mystique spéculative

On conçoit assez bien comment Koyré a pu retirer de l'enseignement de Husserl un certain nombre de thèmes qui constituèrent par la suite les traits majeurs de sa propre conception de la science : refus du psychologisme et du relativisme, définition du travail scientifique comme travail conceptuel articulé sur des expérimentations qui doivent elles-mêmes s'inscrire dans un cadre théorique, abandon de l'empirisme, accent mis sur l'histoire comme dimension constitutive de toute pensée en marche vers la vérité. Mais Gérard Jorland a le mérite de rappeler que Koyré s'intéressa également de près, dès les années 20, à la « mystique spéculative » — cette forme de pensée unissant religion et philosophie qui naît chez saint Anselme, puis s'épanouit chez maître Eckart et Jakob Bœhme avant de trouver son prolongement dans le romantisme et dans l'idéalisme *allemands*.

Alexandre Koyré, en effet, a toujours considéré la science, la philosophie et la religion comme des figures de la pensée étroitement imbriquées l'une dans l'autre, s'entrecroisant souvent et quelquefois s'interpénétrant de manière indissoluble à un moment donné ou dans telle ou telle œuvre. C'est ainsi que, pour lui, la mystique de Bœhme est rigoureusement indéchiffrable sans référence à la nouvelle cosmologie créée par Copernic, tandis que les problèmes et les limites de l'astronomie képlérienne ne peuvent pas se comprendre si on ne les replace pas dans le cadre de la vision religieuse du monde, toute imprégnée d'astrologie et de magie, qui était celle de Kepler.

Cette façon d'approcher l'histoire du savoir, même si elle doit beaucoup aux travaux de Duhem, et surtout à ceux de Meyerson, reste relativement novatrice au moment où Koyré la formule. Elle constitue l'aspect le plus original de ses travaux, devenus classiques, sur Galilée et sur Descartes (2). Avec ces deux œuvres, estime Koyré, nous n'assistons pas seulement à un progrès *dans* l'ordre de la connaissance, ni même à la naissance d'une discipline nouvelle, mais bien à un changement radical de perspective sur l'homme et sur le monde. Avec la formulation de la loi de la chute des corps, avec la mise en place d'une physique mathématique fondée sur la géométrie euclidienne, selon laquelle la structure de l'espace est uniformément la même, c'est toute la vision classique d'un cosmos hiérarchisé en régions qualitativement distinctes qui s'effondre, tandis que s'installe une vision neuve, celle d'un univers infini, homogène et rigoureusement mesurable. Dès lors, un certain nom*bre de conséquences scientifiques* et techniques sont possibles qui vont permettre à l'homme de devenir « maître et possesseur de la nature », à la société européenne d'assurer son expansion sur les autres continents, à l'humanité rationaliste et positiviste de déclarer le monde inhabité par Dieu.

Nous connaissons bien, aujourd'hui, la suite de cette aventure intellectuelle grâce à Bachelard, bien sûr, mais aussi aux travaux plus récents de Michel Foucault et Thomas Kuhn sur la notion de « coupure » en histoire des idées. Il n'en reste pas moins que l'œuvre de Koyré a joué, en ce domaine, un rôle pionnier. On ne peut, à suivre Gérard Jorland dans la relecture qu'il en fait, qu'éprouver un regret : celui que Koyré soit mort avant d'avoir développé les travaux qu'il avait entrepris sur la dernière grande « coupure » qui se soit ouverte dans notre univers mental : celle dont témoigne la physique einsteinienne et dont notre siècle n'a pas fini de vivre les conséquences.

(1) *Gérard Jorland, la Science dans la philosophie*, Gallimard, 376 pages.

(2) *Cf.*, entre autres, *Etudes galiléennes* (Hermann, 1966) et *Du monde clos à l'univers infini* (Gallimard, coll. « Idées », n° 301).

Le bachot et l'oncle Arthur

par GABRIEL MATZNEFF

LUNDI, les élèves de terminale A qui venaient de plancher en philosophie sur la pensée solitaire, l'intelligence et le temps, se plaignaient volontiers de la difficulté de ces sujets, qu'au cours de l'année scolaire leurs professeurs n'avaient guère eu l'occasion de traiter.

« Il m'a fallu inventer », m'a dit une amie, avec une moue inquiète, car cette jeune personne sait que dans l'Université française l'originalité est une vertu qui attire plus de foudres que de lauriers.

Ayons en philosophie le triomphe moins modeste que les socialistes en politique. Ces trois sujets du bac 81, c'est le jour de gloire de la page « idées ». Qu'il s'agisse de la pensée, du temps ou de l'intelligence, trois thèmes cardinaux de l'œuvre de Schopenhauer, toutes les chères têtes blondes et brunes qui, suivant le conseil que nous leur donnons ici, inlassablement, depuis de longs mois, se sont mises à l'école de l'oncle Arthur et ont fait du *Monde comme volonté et comme représentation* leur livre de chevet n'ont eu aucun mal à rendre une superbe et profonde copie.

La joie des vrais créateurs

« Pense-t-on jamais seul ? » Curieusement, c'est dans la préface même de son grand ouvrage que Schopenhauer a répondu, avec un siècle et demi d'avance, à cette question posée lundi aux lycéens français. Dès cette préface de 1818, Schopenhauer a publié sa dette envers ses prédécesseurs, allant jusqu'à soutenir qu'il était inutile de le lire si l'on ne s'était pas auparavant imprégné de la pensée de Platon et de celle de Kant, ainsi que des *Oupanischads* (dont il fut, en Europe, un des premiers zélateurs).

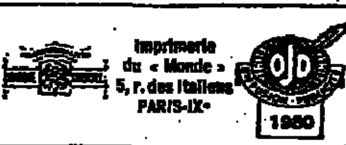
Cette fidélité à ses maîtres n'a nullement empêché l'oncle Arthur de créer une œuvre singulière, et qui rend un son unique. Ce sont les médiocres qui répugnent à confesser ce qu'ils doivent à leurs aînés : les vrais créateurs, eux, ont toujours de la joie à citer leurs prédécesseurs (*« leurs intercesseurs »*, disait Barrès), et à proclamer leurs admirations.

Cette joie est un trait spécifique des âmes généreuses, et l'enthousiasme avec lequel, à quarante ans passés, Nietzsche fait part à ses amis de sa découverte de Dostoïevski, de Stendhal ou de Spinoza, est un exemple que les candidats au bachot auront été, espérons-le, nombreux à évoquer.

Cette présence amicale, complice, de ceux qui, bien qu'ayant vécu à d'autres siècles, appartiennent à la même famille spirituelle que nous resurgissait dans le troisième sujet, touchant *l'influence de l'intelligence sur* la conduite des hommes, et aussi, plus mystérieusement, dans le second : *« Le temps est-il en nous ou hors de nous ? »* Il me semble toutefois excessif de demander à un cœur de dix-sept ans une méditation sur le temps.

A dix-sept ans, on peut avoir connu la passion, la solitude, le désespoir, mais ce n'est que la maturité, c'est-à-dire la présence derrière soi d'un passé déjà étendu, qui peut nous donner la conscience du temps. N'importe, ces copies seront bien intéressantes à corriger. Les examinateurs ont, cette année, beaucoup de chance.

Edité par la S.A.R.L. le Monde,
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.
Claude Julien.



Commission paritaire n° 57 437.

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

EN VISITE A PARIS

M. Trudeau note une « convergence de vues » avec M. Mitterrand pour la préparation du sommet économique d'Ottawa

M. Pierre Elliott Trudeau a été reçu à déjeuner à l'Elysée, jeudi 25 juin, par le président Mitterrand. Le premier ministre canadien, qui effectue une brève tournée en Europe pour préparer le sommet des pays industrialisés à Ottawa en juillet, était arrivé à Paris mercredi soir. M. Trudeau a dîné jeudi soir à Bonn avec le chancelier Schmidt et devait rencontrer, ce vendredi, Mme Thatcher à Londres avant de regagner la capitale canadienne. Il rencontrera M. Reagan le 10 juillet, à Washington, également dans la perspective du sommet d'Ottawa.

M. Pierre Elliott Trudeau a suivi de près à l'Elysée M George Bush, mais, à l'évidence, les préoccupations du premier ministre canadien étaient fort différentes de celles du vice-président américain. C'est M. Mitterrand lui-même qui a abordé la question des ministres communistes alors que son interlocuteur n'en soufflait mot. A sa sortie, M. Trudeau a critiqué implicitement l'attitude des Etats-Unis dans cette affaire en déclarant que, pour sa part, il ne *« voulait pas indiquer à un autre pays comment il devait former son gouvernement »*. La nomination de ministres communistes, selon lui, *« ne gêne pas les relations franco-canadiennes »*, *« ne change rien »*, et n'a *« aucune importance »*...

Le premier ministre canadien est allé jusqu'à esquisser une comparaison avec sa propre initiative de février 1980 : il avait alors invité des membres du parti néo-démocrate à entrer dans son gouvernement. Ce parti, qui est affilié à l'Internationale socialiste, avait refusé. M. Trudeau voulait surtout montrer qu'on peut sans absurdité proposer des portefeuilles ministériels à des membres d'un autre parti dès lors qu'on dispose d'une majorité parlementaire et, en tout cas, que cette démarche n'est pas sans précédent dans un pays occidental.

La plus grande partie des entretiens entre MM. Mitterrand et Trudeau a cependant été consacrée à la préparation du sommet économique qui réunira les 20 et 21 juillet à Ottawa les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France, la R.F.A., l'Italie, le Canada et le Japon. On indique, du côté canadien, que les deux hommes ont trouvé une *« entente presque spontanée »* sur l'ordre du jour de cette réunion. Il est question, en particulier, d'un dîner rassemblant tous les participants à la veille de l'ouverture des discussions et au cours duquel tous les sujets pourraient être abordés librement. Il reste à convaincre les Américains, qui ne souhaitent pas sortir du cadre traditionnel de ces sommets des pays industrialisés, du bien-fondé de cette méthode. L'idée, commune à MM. Mitterrand et Trudeau, de mettre l'accent sur le dialogue Nord-Sud n'enthousiasme ni M. Reagan ni Mme Thatcher.

Le premier ministre canadien a noté *« une convergence de vues sur certains aspects du dialogue Nord-Sud »* entre lui-même et le président français. L'approche philosophique et politique est comparable. Lors de sa dernière visite à Paris, en novembre dernier, M. Trudeau avait indiqué que l'objectif de ce dialogue était un meilleur partage non seulement des richesses mais également des pouvoirs et que *« seule une révolution dans la morale internationale »* permettrait de réduire l'écart entre pays riches et pays pauvres. Alors que Washington met en avant les problèmes plus limités du recyclage des pétro-dollars ou de l'aide au développement, M. Trudeau souhaite l'élaboration d'un *« code de conduite mutuellement acceptable »* pour les pays du Nord et du Sud.

Le premier ministre canadien est également convenu avec M. Mitterrand que les politiques monétaires et fiscales des grands pays occidentaux et du Japon seraient un des sujets majeurs abordés à Ottawa. Les taux d'intérêt très élevés pratiqués aux Etats-Unis préoccupent autant les Canadiens que les Européens.

La question du Québec

La question du Québec a été évoquée rapidement, M Mitterrand assurant son interlocuteur qu'il ne ferait rien pour créer des problèmes à l'intérieur du Canada. On indique, du côté canadien, que la formule *« non-ingérence, non-indifférence »* qui résumait la politique française dans ce domaine du temps de M. Giscard d'Estaing, et qui implique que Paris, sans s'immiscer dans les affaires intérieures canadiennes, ne peut être indifférent au destin du Québec, n'a pas été citée par M. Mitterrand mais que l'esprit de ses propos y était conforme.

M. Mitterrand a été invité à se rendre en visite officielle au Canada. Il n'est pas tout à fait exclu que celle-ci puisse avoir lieu dans la foulée du sommet d'Ottawa, si l'emploi du temps du président français le permet. Dans ce cas, elle comprendrait un déplacement au Québec. M. Claude Morin, ministre des affaires intergouvernementales du Québec, qui se trouve à Paris jusqu'à samedi et qui rencontre M. Mauroy ce vendredi, plaide également pour un voyage de M. Mitterrand au Québec, mais dans un autre contexte.

M. Trudeau a également rencontré jeudi M. Mauroy, qu'il a invité à se rendre au Canada, ce que ce dernier a accepté. Les conversations entre les deux premiers ministres ont surtout porté sur les questions bilatérales. Des négociations, jusqu'ici infructueuses, se poursuivent pour la délimitation des eaux territoriales françaises autour de Saint-Pierre-et-Miquelon. La question des droits de pêche traditionnels dont dispose la France dans le golfe du Saint-Laurent, et qui doivent s'éteindre en 1986, a également été abordée. MM Trudeau et Mauroy ont enfin évoqué les projets dans lesquels des intérêts français sont présents pour le développement des richesses naturelles canadiennes, en particulier dans le domaine du gaz et du charbon.

DOMINIQUE DHOMBRES.

La mission de M. Jeanneney

« On nous appelle les sherpas. » De fait, M. Jean-Marcel Jeanneney, ancien ministre du général de Gaulle, a été nommé, début juin, représentant personnel de M. Mitterrand pour la préparation des conférences au sommet des pays industrialisés. Succédant à M. Barre, qui occupa cette fonction en 1975 (avant de devenir ministre du commerce extérieur), et à M. Clap[illegible]ier (alors gouverneur de la Banque de France), l'ancien adversaire victorieux — en 1968 — de M. Mendès France aura, en liaison avec ses six homologues étrangers (Etats-Unis, Canada, Japon, Allemagne fédérale, Grande-Bretagne, Italie), à baliser la voie menant à la rencontre d'Ottawa, les 20 et 21 juillet.

Cette rencontre — la septième du genre — verra la première apparition sur la scène internationale du nouveau président de la République française. Il s'agira aussi du premier sommet auquel participera M. Reagan, alors que la politique monétaire de Washington fait l'objet de critiques de la part de ses partenaires. Figureront aussi à l'ordre du jour, que M. Jeanneney est chargé de mettre au point, les relations Nord-Sud et, peut-être, Est-Ouest, ainsi que la situation du commerce international.

Le choix de M. Jeanneney est à ce propos intéressant, puisqu'il est l'auteur d'un livre au titre peu conformiste, *Pour un nouveau protectionnisme*. Dans cet ouvrage, l'inspirateur du projet de réforme régionale repoussé au référendum de 1969 se prononce pour un certain degré de protectionnisme sélectif à l'échelle européenne et fondé sur des droits de douane variables. Le propos est de préserver le tissu industriel, d'éviter un équilibre de sous-emploi et de lutter contre un mondialisme dominé par les grandes firmes transnationales.

Ce volontarisme — incompatible avec les règles actuelles du G.A.T.T. (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) — ne devrait pas déplaire à ceux qui, au parti socialiste comme au parti communiste, souhaitent réduire la dépendance extérieure de la France. M. Jeanneney n'écrivait-il pas : *« L'actuelle incapacité des gouvernements nationaux à remédier à leurs difficultés économiques est due, pour une large part, à une excessive ouverture sur l'extérieur qui, en l'absence d'une autorité internationale capable de régir les échanges mondiaux dans un intérêt commun, donne lieu à trop de concurrences ruineuses, destructrices d'emplois. »* (*Le Monde* du 19 octobre 1979.)

Ainsi, M. Jeanneney critique *« un libre-échangisme doctrinal qui masque les actions des multinationales »*, estimant que les Etats ou les communautés d'Etats ne peuvent pas renoncer à une certaine maîtrise du commerce extérieur. Toutefois, l'organisation des échanges se situe, pour celui qui contribua au refus de la dévaluation du franc, en novembre 1968, au niveau d'ensembles régionaux, à moins de retomber dans un protectionnisme national.

Les mêmes préoccupations se retrouvent à l'égard des pays du tiers-monde, qui, selon lui, doivent promouvoir un développement *« auto-centré »*, en évitant notamment l'*« impasse »* des industries de main-d'œuvre, comme le textile, qui tôt ou tard vont s'automatiser. Le commerce international peut donner à ces pays une impulsion, mais son jeu doit être compatible avec un développement fondé sur le marché intérieur.

L'économie de la France est *« ouverte sur l'extérieur »*, comme le constate l'accord conclu entre le P.C. et le P.S. *« Il faut une certaine ouverture »*, reconnaît M. Jeanneney. La question, pour les responsables français, s'ils entendent répondre à leurs engagements, est de définir le degré d'ouverture — ou de fermeture — des échanges extérieurs du pays.

MICHEL BOYER.

● *M. Pierre Maillard* est maintenu comme ambassadeur à Ottawa jusqu'au 1er octobre prochain par décision du conseil des ministres du mercredi 24 juin. M. Maillard, né le 24 juin 1916, devait être admis à la retraite et son successeur, M. Jean Beliard est déjà nommé (*le Monde* du 7 mai). La prolongation de sa mission est destinée à lui permettre de préparer le sommet des grands pays occidentaux industrialisés à Ottawa, les 20 et 21 juillet et d'accueillir le président Mitterrand au Canada.

L'ombre des SS 20

(Suite de la première page.)

Après avoir bien longtemps prêché dans le désert, il a obtenu qu'en décembre 1979 le conseil atlantique s'entende à l'unanimité sur la politique dite à deux voies (*two-tracks*) que François Mitterrand a entérinée, comme on l'a vu, beaucoup plus nettement que Valéry Giscard d'Estaing :

1) Installation en Europe occidentale en 1983 de 572 armes dites « de théâtre », ou encore euromissiles, soit 464 « missiles de croisière », précis mais subsoniques et donc vulnérables, et 108 Pershing II, modèle perfectionné d'une fusée déjà existante ;

2) ouverture de négociations avec l'U.R.S.S. pour la limitation simultanée par l'Est des SS 20 et par l'Ouest des armes « de théâtre ».

L'attitude des superpuissances, face à ce projet, est tout à fait claire : les Etats-Unis insistent surtout pour la mise en place des euromissiles, même si, devant la pression de leurs alliés, et notamment des Allemands, ils jurent maintenant sur leur tête qu'en tout état de cause la négociation sera engagée avant la fin de l'année en cours. L'U.R.S.S. espère bien que le développement du mouvement de contestation en Europe la dispensera d'arrêter en quoi que ce soit le développement de son propre arsenal, en un moment où ses difficultés économiques, la Pologne, et l'annonce de la vente d'armes américaines à la Chine attisent chez elle des obsessions séculaires.

Ses armes nucléaires stratégiques étant, par définition géographique, des euromissiles, la France, qui, de toute façon, ne relève pas du commandement atlantique, n'a jamais prévu d'accueillir des Pershing ou des missiles de croisière. Le Danemark et la Norvège demeurent fidèles à leur doctrine hostile à la présence de bases étrangères sur leur territoire en temps de paix. Restent la Grande-Bretagne, qui doit recevoir 180 missiles de croisière, l'Italie, qui en attend 112, la Belgique et les Pays-Bas 48 (dans chaque cas) et surtout la République fédérale. Non contente d'abriter sur son sol dès à présent la moitié des ogives nucléaires à la disposition de l'OTAN — soit quelque 7 000 — elle a accepté, sous réserve de la ratification du Bundestag, de prendre 96 missiles de croisière et la totalité des 108 Pershing II prévus pour la défense de l'Europe.

Une décision qui n'est pas acquise

Il n'est pas acquis, malgré un vote favorable en première lecture du Parlement de Bonn, que ce déploiement pourra avoir lieu, quand ce ne serait que parce que Helmut Schmidt a dit et redit que son pays n'accepterait en aucun cas d'être le seul à recevoir des euromissiles. Il est vrai que pour le moment l'Italie, malgré l'instabilité politique qui la caractérise en permanence, ne songe pas à remettre en cause ses engagements sur ce point. Mais en Belgique et aux Pays-Bas la ratification parlementaire paraît de plus en plus problématique. La Grande-Bretagne se voit contrainte par sa situation financière à une révision déchirante de ses programmes militaires, et le courant neutraliste domine maintenant la majorité du Labour.

En Allemagne même, *Der Spiegel* ouvre son dernier numéro sur la constatation que le chancelier *« avait cru beaucoup trop tôt que la controverse sur le réarmement atlantique était tranchée »*. Le Kirchentag, dont on a parlé plus haut, n'est pas le seul signe du progrès du pacifisme en ce début d'été. Les « verts », les partisans d'un pouvoir « alternatif » à substituer à un système jugé en faillite, la gauche du S.P.D., et jusqu'à des personnalités ultra-conservatrices, comme l'ancien ministre des affaires étrangères Gerhard Schroeder, font campagne contre les euromissiles. Egon Bahr, l'un des principaux dirigeants sociaux-démocrates, le négociateur des accords avec l'U.R.S.S. et la Pologne de 1970, estime que leur seul intérêt est de forcer Moscou à négocier. Il y a tout lieu de penser que même si l'installation des Pershing et des missiles de croisière était finalement approuvée par le Bundestag des groupes d'activistes s'emploieraient à la rendre matériellement impossible. Après tout, des groupes de même nature ont réussi à imposer pendant des années, au grand désespoir de Helmut Schmidt, un moratoire de fait sur le nucléaire civil, ruineux pour l'économie allemande.

Washington s'alarme. Le secrétaire d'Etat adjoint Lawrence Eagleburger a déclaré l'autre semaine à Londres que si l'Europe remettait en question la décision sur les euromissiles *« un sentiment de trahison se répandrait parmi le peuple américain, qui ne comprendrait pas pourquoi les alliés se préoccupent moins de leur sécurité que les Etats-Unis »*. Helmut Schmidt se bat sur tous les fronts, bien heureux d'avoir obtenu de François Mitterrand le net soutien auquel se refusait Valéry Giscard d'Estaing, soucieux pour diverses raisons de ménager les Russes. Il conjure les Américains de presser le rythme des négociations promises avec Moscou, et leur rappelle que les populations pourtant très clairsemées de l'Utah ou du Montana se mobilisent pour empêcher le déploiement dans leur voisinage des futures fusées intercontinentales MX à lanceur mobile. Ce qui devrait les aider à comprendre l'attitude des habitants d'une des régions d'Europe où la densité démographique est la plus forte. En même temps il affronte en personne les auditoires pacifistes en promettant à ceux qui se refuseraient à l'effort de défense le sort du peuple afghan. Il écarte résolument la solution de rechange que constituerait l'utilisation, suggérée par le célèbre physicien Carl Friedrich von Weizsäcker, pour le lancement des missiles de croisière, de bateaux que les activistes du désarmement ne pourraient endommager.

Nul doute qu'une dure bataille ne se trouve engagée, entre l'Est et l'Ouest, autour des euromissiles et que l'U.R.S.S a quelques chances de la gagner sans coup férir. Et qu'il serait singulièrement dangereux, comme l'ont bien compris le président de la République et son ministre des relations extérieures, de se défausser d'un pareil atout sans obtenir en contrepartie de sérieuses garanties : c'est-à-dire pour commencer non seulement l'arrêt de l'implantation des SS 20, car il consacrerait un avantage stratégique décisif du Kremlin, mais au moins le début de leur démantèlement.

A l'heure où, de la Pologne à l'Indochine, des Caraïbes au Proche-Orient, la détente est mise à si rude épreuve, l'Europe prendrait un gros risque en prenant à la légère la menace des SS 20. A en juger par les termes de l'accord de gouvernement qu'ils viennent de conclure avec le P.S., on pourrait croire que les communistes français l'ont admis. Il ne faut jamais désespérer...

ANDRÉ FONTAINE.

La visite à Moscou du commandant Jalloud illustre le resserrement des liens soviéto-libyens

De notre correspondant

Moscou. — Moins de deux mois après le voyage du colonel Kadhafi, le commandant Jalloud, numéro deux du régime libyen, est arrivé jeudi 25 juin à Moscou pour une « visite de travail » qui n'avait pas été annoncée. Cette fréquence des contacts entre dirigeants soviétiques et libyens illustre le resserrement des liens entre les deux pays.

Sans doute le Kremlin est-il intéressé à renforcer ses contacts avec les pays arabes, en général, et les Etats du Front de la fermeté en particulier. Le moment paraît venu, après le raid israélien sur la centrale irakienne de Tamuz, de relancer l'idée d'une grande conférence internationale sur le Proche-Orient, qui avait été présentée pour la première fois par M. Brejnev au vingt-sixième congrès, mais qui avait reçu un accueil mitigé des gouvernements arabes.

Cependant, le fait que le commandant Jalloud ait été accueilli par MM. Tikhonov, président du conseil, et Arkhipov, premier vice-président, laisse à penser que les rapports bilatéraux sont au centre des entretiens. Lors de la visite du colonel Kadhafi, l'agence Tass avait démenti des informations de source occidentale selon lesquelles la Libye aurait refusé de mettre à la disposition de l'U.R.S.S. des bases militaires. Tass avait affirmé que l'U.R.S.S. n'avait jamais demandé l'octroi de facilités militaires à aucun pays, mais il n'est pas exclu que le sujet revienne à l'ordre du jour.

D'autre part, l'U.R.S.S. et la Libye ont signé à la fin du mois d'avril un protocole de coopération économique et technique qu'il s'agit maintenant de mettre en œuvre. Ce protocole prévoit plusieurs projets communs dans le domaine énergétique, notamment la participation des Soviétiques à l'exploitation d'un centre de recherche atomique et l'aménagement d'une centrale nucléaire d'une capacité de 800 000 kW.

A la veille de l'arrivée du commandant Jalloud, la *Pravda*, dénonçant un *« complot américain contre la Libye »*, a publié un véritable plaidoyer en faveur de la politique étrangère de Tripoli, au crédit de laquelle elle inscrit la liquidation des bases américaines et anglaises, la nationalisation des compagnies pétrolières étrangères, la participation au Front de la fermeté, l'opposition à la « collusion de Camp David » et le soutien apporté à l'O.L.P.

Au cours de la visite du colonel Kadhafi à Moscou, l'U.R.S.S. avait accordé son appui à la politique africaine de la Libye, y compris à l'intervention des troupes libyennes au Tchad. En contrepartie, le dirigeant libyen avait accepté de taire ses réserves à l'égard de l'intervention soviétique en Afghanistan.

DANIEL VERNET.

AFRIQUE

Maroc

LA RÉPRESSION DES ÉMEUTES DE CASABLANCA

La plupart des très nombreuses victimes ont été tuées ou blessées par balles

Le bilan des émeutes du 20 juin à Casablanca continue d'être controversé. Alors que le gouvernement maintient le chiffre de soixante-six tués et cent dix blessés, l'Union socialiste des forces populaires fait état de six cent trente-sept morts.

De notre correspondant

Rabat. — Le ministre de l'intérieur, M. Driss Basri, avait convoqué, mercredi 24 juin, une conférence de presse à son ministère pour faire une déclaration. Mais le ministre, officiellement retenu, s'est fait attendre deux heures, et trois hauts fonctionnaires du ministère répondirent brièvement aux questions des journalistes. Ceux-ci s'efforcèrent surtout de savoir comment les victimes — le communiqué publié mardi dernier dénombre soixante-six morts et cent dix blessés — avaient été tuées.

On demanda aux fonctionnaires si les personnes tuées avaient été vraiment atteintes — comme l'indiquait le communiqué — par des « *armes blanches, des objets contondants ou des jets de pierres* », ou bien si elles ne l'avaient pas été par des balles. Les hauts fonctionnaires répondirent que les policiers et l'armée s'étaient seulement défendus et renvoyèrent les journalistes... au P.C. de la préfecture de police de Casablanca, qui se refusait à donner d'autres renseignements.

Jeudi, l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.) a indiqué que le chiffre des morts s'élevait à six cent trente-sept — et non à deux cents, comme l'avait avancé l'U.S.F.P. en début de semaine, — ce qui voudrait dire que la police et l'armée ont fait usage d'armes à feu.

Des informations recueillies dans les hôpitaux Averroès et Sidi-Soti de Casablanca confirment, d'autre part, que la plupart des blessés soignés ont été atteints par balles. De même source médicale, on indique que beaucoup de ces blessés seraient des enfants ou de très jeunes gens. Il faut souligner que la proportion des moins de vingt ans dans la population est proche de 75 %.

Des informations concordantes font état d'une surveillance policière étroite dans les hôpitaux, et surtout à la morgue de Casablanca, qui serait occupée par l'armée. Les autorités craignent en effet que l'enterrement des victimes des émeutes ne donne lieu à de nouvelles manifestations, ce qui déclencherait un engrenage de violences semblable à celui dont l'Iran a été le théâtre.

En ce qui concerne les arrestations, on signalait jeudi l'interpellation du secrétaire général du syndicat des petits commerçants, ce qui confirme la part éminente pris par les petits commerçants dans la grève du samedi 20 juin, non seulement à Rabat et dans les quartiers populaires de Casablanca, mais dans d'autres villes aussi éloignées que Fez et Marrakech. Dans cette dernière ville, un témoin oculaire citait jeudi le fait que, le samedi 20 juin, presque tous les petits commerçants avaient fermé boutique.

ROLAND DELCOUR.

LE TÉMOIGNAGE D'UN MANIFESTANT

« Une violence incroyable »

Casablanca (de l'envoyé spécial de l'A.F.P., Hervé Martin). — Rencontré dans une rue du quartier populaire d'El-Foukara, où il traîne à longueur de journée, Mahmoud, vingt-deux ans, chômeur, est un de ces milliers de jeunes gens qui constituaient la majorité des manifestants du week-end dernier à Casablanca.

Mahmoud a accueilli avec enthousiasme le mot d'ordre de grève générale contre la hausse des prix lancé pour samedi dernier par la C.D.T. (Confédération démocratique du travail, proche des socialistes).

« *Dans mon quartier,* explique-t-il, *la violence a commencé vers 9 heures du matin, lorsque les gens ont vu que les autobus circulaient. Ils ont alors compris que le gouvernement voulait saboter la grève pour couler la C.D.T., qui est beaucoup plus virulente que l'U.M.T. Ça les a excités, et des enfants, la plupart âgés de moins de quinze ans, ont jeté des pierres sur les autobus, les arrêtant avant d'y mettre le feu.* »

« *Jusque-là,* estime Mahmoud, *c'était normal. La grève était décidée et le gouvernement était dans son tort, puisqu'il obligeait les autobus à rouler. Mais, parmi nous, il y avait beaucoup de gens miséreux, venus des bidonvilles. Ils n'avaient jamais entendu parler des syndicats, mais ils ont voulu profiter de l'occasion. Ils se sont alors mis à racketter les automobilistes, à incendier leurs voitures et à piller les magasins. En même temps, ils jetaient des pierres aux policiers des forces auxiliaires, qui sont restés un certain temps sans réagir.* »

« *Vers midi,* ajoute-t-il, *l'armée a relevé la police et a immédiatement commencé à tirer à blanc sur nous. Certains manifestants étaient complètement surexcités. Ils avançaient vers les soldats, des pierres à la main, en criant « Tuez-nous, tuez-nous ! » On aurait cru qu'ils voulaient se suicider. L'armée a alors ouvert le feu, au fusil et à la mitraillette.* »

« *Ça a été d'une violence incroyable,* indique-t-il, *un de mes copains, âgé de quatorze ans, a reçu une balle en pleine tête et sa cervelle a littéralement explosé sous mes yeux. Les affrontements ont duré jusqu'à 21 heures. Toute la nuit, des tanks ont patrouillé dans le quartier et des voitures de police munies de haut-parleurs passaient et repassaient dans les rues en ordonnant aux gens de remettre aux autorités leurs parents ou amis blessés ainsi que les cadavres de ceux qui avaient été tués pendant la manifestation.* »

AU SOMMET PANAFRICAIN DE NAIROBI

Le roi Hassan II se déclare favorable à un référendum au Sahara occidental

Le roi Hassan II a annoncé, vendredi 26 juin, à Nairobi, au sommet de l'O.U.A. que le Maroc acceptait le principe d'un référendum au Sahara occidental. Le souverain chérifien a cependant indiqué qu'il s'agissait, dans son esprit, d'un référendum « contrôlé ». Le roi Hassan II n'a pas précisé qui exercerait ce contrôle et n'a pas mentionné la possibilité d'un cessez-le-feu.

De notre envoyé spécial

Nairobi. — « *L'O.U.A. n'est pas un tribunal* », répétait volontiers depuis quelque temps M. Edem Kodjo, secrétaire général de l'organisation africaine. Il a pris les devants, jeudi 25 juin à Nairobi, en assurant son autodéfense et sans attendre que son procès soit ouvertement instruit. Présentant son rapport à la dix-huitième Conférence des chefs d'Etat, il a justifié son attitude dans la crise du Sahara occidental.

Depuis des mois, le groupe des vingt-six pays ayant reconnu la République arabe sahraouie démocratique suspectait M. Kodjo de bloquer sa procédure d'admission au sein de l'O.U.A. Selon l'article 28 de la Charte, « *tout Etat africain indépendant et souverain peut notifier au secrétaire général son intention d'adhérer à l'O.U.A. L'admission est décidée à la majorité simple des Etats membres* ». La R.A.S.D. ayant souscrit à cette condition, elle devrait, aux termes de cet article, être admise à l'O.U.A. Mais le Maroc, qui lui conteste la qualité « *d'Etat indépendant et souverain* », exige au préalable qu'on interprète la Charte sur ce point.

En fait, le secrétaire général était soumis à des pressions de plus en plus vives. Il a donc fallu mettre les choses au clair en rappelant les chefs d'Etat à leurs responsabilités. Tout en convenant, plus nettement que par le passé, du caractère purement « administratif » de cette question qui relève de la compétence du seul secrétaire général, il a souligné combien les présidents africains avaient singulièrement compliqué l'affaire en en débattant à Freetown lors du sommet de juillet 1980 pendant plus de vingt-six heures.

En recherchant « *les voies et moyens d'une solution politique globale*, a rappelé M. Kodjo, *le sommet de Freetown a gelé cette question administrative mais ne l'a pas enterrée* ». « *J'entends dire,* a-t-il ajouté, *que le secrétaire général a violé la Charte de l'O.U.A. Ce n'est pas de mon fait. Le sommet de Freetown m'a placé dans une situation difficile. Je ne peux pas continuer à faire les frais d'une situation contradictoire. Je ne veux plus être encensé par les uns et outragé par les autres. Je ne veux pas être une sorte de bouc émissaire, pris entre le marteau et l'enclume. Je ne souhaite pas continuer à passer pour celui qui fait obstacle à l'application de la Charte.* »

Parmi une série de discours, souvent trop rhétoriques et verbeux, on a relevé deux remarques plus mordantes. Le président du Ghana, M. Hilla Limann, mettant en cause la Libye, a demandé que « *celui qui cherche à organiser un sommet chez lui cesse d'abord de semer la subversion chez les autres* ». Tripoli doit, en principe, accueillir la prochaine conférence de l'O.U.A. Pour sa part, M. Bongo, président du Gabon, a marqué son irritation au terme d'une longue intervention du vice-président égyptien, M. Moubarak, consacrée au Proche-Orient : « *L'O.U.A. n'est pas une enceinte arabe,* a déclaré M. Bongo. *C'est une enceinte africaine.* »

Le roi Hassan II est accompagné, à Nairobi, d'une nombreuse délégation comprenant plusieurs membres de la famille royale — notamment le prince héritier, et le frère du roi, — le colonel Dlimi et surtout des dirigeants politiques marocains de tous horizons, dont MM. Ali Yata, chef du Parti du progrès et du socialisme (P.P.S.) et Abdelwhad Radi, président du groupe parlementaire de l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.).

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

TRENTE-TROIS CHEFS D'ÉTAT PRÉSENTS

Record d'affluence au sommet de l'O.U.A. : trente-trois pays sont finalement représentés à Nairobi par leur chef d'Etat : Algérie, Bénin, Burundi, Botswana, Cameroun, Cap-Vert, Comores, Congo, Djibouti, Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée-Equatoriale, Haute-Volta, Kenya, Libéria, Madagascar, Maroc, Mauritanie, Mozambique, Ouganda, Centrafrique, Rwanda, Sénégal, Sierra-Leone, Somalie, Soudan, Tchad, Tanzanie, Zaïre. Les dix-sept autres Etats membres de l'O.U.A. sont représentés soit par un vice-président (Egypte), soit par un ministre.

Ouganda

● M. WALDHEIM ET LES TUERIES. — Le secrétaire général des Nations unies, M. Waldheim, de passage à Nairobi à l'occasion du sommet de l'Organisation de l'unité africaine, s'est déclaré « *choqué* », jeudi 25 juin, par les incidents meurtriers qui ont fait cinquante-cinq morts dans le nord-ouest de l'Ouganda (*le Monde* du 26 juin). Selon le Comité international de la Croix-Rouge, un convoi a permis d'évacuer, jeudi en fin d'après-midi, des blessés de la mission des pères de Verone vers l'hôpital d'Angal, distant de 60 kilomètres.



PROCHE-ORIENT

Israël

La « résurrection » de M. Begin

(Suite de la première page.)

M. Begin n'hésite pas à aller jusqu'aux rodomontades. Au fil des jours il s'en est pris vertement aux dirigeants du monde entier, à M. Giscard d'Estaing, un « *homme sans aucun principe* », au chancelier Schmidt, « *un nazi* », au président irakien, M. Saddam Hussein, « *un fou* » ; personne n'est à l'abri de sa vindicte, pas même chez les alliés américains où le secrétaire à la défense, M. Weinberger, est « *coupable* » d'avoir suggéré des sanctions contre Israël après le raid sur Tamuz. Quant au chef de l'opposition travailliste, M. Shimon Pérès, il s'est entendu qualifier de « *saboteur* », ce qui en hébreu peut aussi bien dire « *terroriste* », injure suprême qui s'accompagne du soupçon de trahison puisque il n'est guère admis de critiquer — même modérément — le gouvernement en place pendant les périodes de tension aux frontières.

La foule applaudit à tout rompre. Justement, M. Bégin est à l'aise dans ces moments de tension. D'où, de la part de ses adversaires, l'accusation de savoir exploiter les situations. S'agit-il de l'affaire des missiles syriens au Liban ? « *J'ai dit à M. Habib* (le médiateur américain) *que s'il ne parvient pas à obtenir le retrait de ces engins, Tsahal* (l'armée d'Israël) *s'en chargera...* », et le premier ministre de préciser : « *... En moins de deux heures.* » Nouveaux applaudissements.

M. Bégin a toujours considéré que son pays était un bastion avancé du « monde libre », et que, de ce fait, les Israéliens avaient une mission à remplir. Pour eux-mêmes et pour « *les autres* ». Ce thème a été de plus en plus souvent développé pendant quatre ans pour justifier, par exemple, l'aide aux chrétiens du Liban, « abandonnés » par les grandes nations chrétiennes. Après l'opération contre la centrale nucléaire irakienne, comment s'étonner de cette réaction de l'homme de la rue qui n'est pas nécessairement un futur électeur du Likoud : « *Nous avons fait le sale boulot pour tout le monde* » ? Et la remarque s'accompagne d'un soupir sur l'ingratitude et l'hypocrisie de la plupart des pays étrangers.

Dans un style certes différent, la presse reprend les mêmes arguments, quelles que soient les critiques souvent sévères qu'elle émet à l'encontre du premier ministre : « *Cela valait bien la peine d'être puni par le Conseil de sécurité...* », a affirmé l'éditorialiste du *Yediot Aharonot*. Un chroniqueur du *Jerusalem Post*, journal qui d'ordinaire ne plaide pas pour la réélection de M. Begin, écrit : « *La destruction des installations atomiques irakiennes n'était pas seulement un acte de légitime défense pour Israël. Le coup a été porté au nom de tous les pays contre une prolifération démente des armes nucléaires.* » Dans le même article, on trouvait cette conclusion symptomatique des réactions d'une grande partie de l'opinion israélienne : « *Quand Israël se plaint de l'hostilité arabe à son égard, les pays occidentaux répondent que si Jérusalem reconnaissait aux Palestiniens le droit à l'autodétermination il n'y aurait plus de problème. Mais quand les pays occidentaux se plaignent qu'Israël ait frappé le premier pour prévenir les agressions arabes, nous devrions répondre que si — avec le bloc communiste — ils cessaient de déverser des armes dans les pays arabes il n'y aurait plus de problème, pas même celui de l'autodétermination des Palestiniens.* »

Si M. Begin vient de connaître, selon son propre mot, une résurrection, c'est que les conditions mais aussi l'opinion publique s'y prêtaient. Sur bien des points, ses propos, quelles que soient les réserves, les objections voire les accusations les plus sévères, ont un écho bien au-delà du cercle de ses admirateurs inconditionnels.

Le rétablissement du Likoud en moins de six mois au rang de favori est à plus d'un titre révélateur de la faiblesse de l'opposition travailliste, tout d'abord, mais aussi d'un état d'esprit général et d'une attirance pour ce qu'il est convenu d'appeler le « *consensus national* ».

A la fin de 1980, la situation de la coalition gouvernementale paraissait catastrophique et le retour des travaillistes à la tête de l'Etat semblait assuré. Le cabinet était paralysé, voire ridiculisé par des querelles intestines.

L'échec du Likoud dans le domaine économique était encore plus flagrant — Israël venait de battre le record mondial de l'inflation, dont le taux atteignait 133 % pour la seule année 1980. C'était d'autant plus grave que c'est précisément sur l'économie que le Likoud avait voulu faire porter l'essentiel de ses efforts en introduisant soudain le libéralisme dans un pays qui avait toujours connu le dirigisme sous les administrations travaillistes. La « révolution » annoncée en 1977 n'était pas du tout celle qui avait été souhaitée. Le gouvernement avait perdu le contrôle de la machine économique. Triste bilan : le déficit de la balance des paiements et plus encore la dette extérieure ont augmenté considérablement en quatre ans. Durant cette période, l'inflation cumulée a presque dépassé le seuil des 1 000 %. Pour la première fois en 1980, les salariés israéliens ont commencé à ressentir durement les effets de la hausse vertigineuse des prix, contre laquelle ils étaient jusqu'alors relativement bien prémunis grâce à un extraordinaire système d'indexation des revenus, et le salaire réel moyen a baissé de 9 % en un an. M. Begin n'ignorait pas que les principales victimes de la crise se trouvaient dans les couches les plus défavorisées de la population, où il recrute la majeure partie de son électorat.

Un coup de poker

Or, c'est paradoxalement sur le terrain économique où semblait se déterminer sa défaite aux élections qui vont avoir lieu que M. Begin a fondé son incroyable redressement et celui de son parti. Le troisième ministre des finances de son cabinet, M. Yoram Aridor, nommé en janvier, a pris une série de mesures inattendues pour faire baisser certains prix, ceux des automobiles, des téléviseurs et des appareils électroménagers. C'est un reniement manifeste des principes appliqués auparavant par le gouvernement et un retour partiel à la politique des travaillistes. Peu importe, puisque les sondages ont montré aussitôt le bénéfice inespéré que le Likoud pouvait tirer de cette volte-face : ce parti a rattrapé puis dépassé le parti travailliste.

M. Aridor a, d'autre part, décidé une baisse des impôts directs, surtout sensible pour les petits contribuables. Il s'est enfin arrangé pour que le dernier indice des prix publié quinze jours avant le scrutin fasse état de la hausse la plus basse depuis deux ans (3,3 %) alors qu'un mois plus tôt elle dépassait encore 10 %. Le directeur de la Banque d'Israël a beau affirmer que le pays paiera très cher les conséquences de ces « *artifices* » qui impliquent déjà un emballement de la planche à billets et laissent présager une nouvelle accélération de l'inflation et l'opposition travailliste a beau crier à la « *démagogie* », M. Begin fait fi de toutes ces protestations. Conspué quelques mois plus tôt, son nom est de nouveau acclamé dans les quartiers pauvres des grandes villes.

Le coup de poker du Likoud a pris de court le parti travailliste, qui comptait axer sa campagne sur l'échec retentissant de la politique économique gouvernementale.

Depuis le début de l'année, le gouvernement a multiplié les chantiers en Cisjordanie pour fonder rapidement de nouvelles implantations ou agrandir celles qu'il avait déjà créées précédemment. C'est l'un des rares sujets pour lesquels il pourra se vanter d'avoir tenu ses promesses. L'installation des quatre-vingt-cinq points de peuplement prévus dans le plan présenté en 1977 par le Likoud est achevée ou en voie de l'être.

Or, selon deux sondages publiés le mois dernier, près des trois quarts (74 %) des Israéliens se prononcent pour la continuation de la politique de colonisation et, d'autre part, approuvent le renforcement de la répression dans les territoires occupés — politique en vigueur depuis un an et qui porte communément en Israël le nom évocateur de « *poigne de fer* ». Depuis le mois de janvier et jusqu'à l'éclatement de la crise des missiles syriens, en effet, les raids contre les positions palestiniennes au Liban n'ont jamais été aussi nombreux. Le gouvernement savait qu'à ce propos non plus on ne lui ferait guère de reproches.

La tension avec la Syrie puis le raid contre le centre nucléaire irakien ont été des événements déterminants qui ont confirmé le spectaculaire regain de popularité de M. Begin. Les tout derniers sondages en fournissent l'indication. L'embarras de l'opposition pour dénoncer l'attitude « excessive » du premier ministre à ces différentes occasions prouve, s'il en était besoin, que le traditionnel « consensus national » — auquel tous les gouvernements israéliens ont fait appel dès lors que la sécurité du pays était en jeu selon eux — est de plus en plus fort et orienté. Il tend à encourager l'intransigeance de M. Begin.

En quatre ans de pouvoir du Likoud, Israël a changé, ou, plus exactement, son évolution s'est accélérée. Tout ce qui se rapporte, de près ou de loin, à la défense du pays, c'est-à-dire à sa puissance militaire, l'emporte davantage qu'auparavant sur toute autre considération. Il n'est pas surprenant que dans ces conditions le parti travailliste ait cru bon de choisir pour slogan : « *Pour un Israël fort* », de préférence à : « *Pour un Israël juste* ».

FRANCIS CORNU.

Le replâtrage in extremis des travaillistes

De notre correspondant

Jérusalem. — Se lançant dans l'exercice casse-cou qui consiste à transformer un handicap en atout, les travaillistes ont voulu, jeudi soir 25 juin, faire oublier les néfastes dissensions internes qui ont discrédité leur mouvement par une spectaculaire démonstration d'unité *in extremis*. Après de longs mois d'affrontements et de violentes attaques personnelles, M. Shimon Pérès, président du parti, et son rival qu'il avait écarté de la direction lors du congrès travailliste, en décembre dernier, M. Itzhak Rabin, ont tous deux annoncé, sous forme de coup de théâtre, en plein milieu de la nuit du 25 au 26 juin, qu'ils feraient désormais équipe, ce qui semblait presque impossible quelques jours plus tôt (*le Monde* du 26 juin).

Dans le cabinet fantôme constitué au début de l'année, M. Rabin, qui n'y figurait pas, prend maintenant la deuxième place en devenant candidat pour le portefeuille de ministre de la défense en remplacement de M. Haïm Sarlev, secrétaire général du parti qui, « *pour assurer la victoire* », a accepté de ne plus briguer qu'un poste moins important, celui de vice-premier ministre. Cette formule avait été longtemps envisagée, mais la tension était telle entre MM. Pérès et Rabin qu'eux-mêmes et leurs partisans n'avaient pu se mettre d'accord.

Cette décision, selon les milieux politiques de l'opposition comme de la majorité, ressemble fort à une opération de la dernière chance pour le parti travailliste qui reconnaît l'avantage pris par le Likoud.

Elle n'a, au demeurant, pas fait *l'unanimité au sein même du* parti, où certains, dans le « camp » de M. Pérès comme dans celui de M. Rabin, estiment qu'elle intervient trop tard et fournira l'occasion au Likoud, juste avant l'élection, de déclarer que les travaillistes avouent être en position de faiblesse. Dans les autres partis de l'opposition, des critiques sévères ont été émises contre ce « replâtrage » de dernière heure. Un dirigeant du parti pour le changement (centre-gauche) a fait remarquer que les travaillistes venaient de reconstituer l'« *équipe battue aux élections de 1977* ».

Les retrouvailles travaillistes ont, du moins, éclipsé le faux face-à-face télévisé entre MM. Begin et Pérès, qui n'a pas donné lieu à un vrai débat, chacun apparaissant séparément sur l'écran et ayant un temps de parole limité. Les deux adversaires n'ont rien révélé de nouveau sur leur programme.

F. C.

UNE CHINE SANS ILLUSIONS

IV. — Les infléchissements de la diplomatie

par ALAIN JACOB

Après avoir évoqué les changements politiques intervenus en Chine depuis 1976 ainsi que les récents « réajustements » en matière d'économie (« le Monde » des 24, 25 et 26 juin), Alain Jacob analyse la diplomatie des dirigeants de Pékin.

De Tokyo à Washington, en passant par les capitales de la Communauté européenne, les diplomates chinois emploient tous le même langage : il n'est pas question pour la Chine, quelles que soient les rigueurs du « *réajustement* » de son économie, de revenir sur la décision qu'elle a prise après la chute de la « bande des quatre » de s'ouvrir au monde extérieur. Il y a dans cette affirmation, destinée à rassurer des partenaires un peu déroutés par les va-et-vient de la politique chinoise, du vrai... ou du moins vrai.

L'ouverture au monde extérieur, d'abord, ne date pas de l'automne 1976 et de la chute de la « bande des quatre ». La France, entre autres pays, devrait en savoir quelque chose puisqu'elle bénéficiait de très importants contrats avec la République populaire aussitôt après la visite de Georges Pompidou en Chine en 1973. De même, sur le plan strictement diplomatique, c'est au début des années 70 que furent accomplis les gestes les plus novateurs qui, à terme, devaient permettre, par exemple en 1978, de signer le traité de paix et d'amitié avec le Japon et d'annoncer la normalisation des relations avec les Etats-Unis (1).

Il n'est pas tout à fait exact non plus de prétendre que les options économiques extérieures de la Chine ne se sont pas modifiées au cours des dernières années. La politique de « *réajustement* » et la volonté d'éliminer de graves déficits financiers se sont traduites par la fermeture dans de larges proportions d'un marché chinois qui avait paru, en 1978 et en 1979, s'ouvrir pratiquement sans réserve et offrir les plus fantastiques perspectives non seulement aux entreprises des pays capitalistes mais également aux industries de quelques pays socialistes. Ce qui reste aujourd'hui de cette « ouverture », c'est principalement à l'heure actuelle une politique systématique d'appel aux capitaux étrangers, en particulier aux fonds des diverses organisations d'aide financière internationale (et là, il y a bien rupture avec le passé). A terme, c'est aussi la promesse de s'adresser aux vieux amis comme aux plus récents le jour où des équipements seront nécessaires à son entreprise de modernisation. Encore, cela ne se fera-t-il qu'à une échelle mesurée, le mot d'ordre un peu oublié de « *compter sur ses propres forces* » étant à noueveau en vigueur et vraisemblablement pour longtemps.

Tout cela peut toutefois résulter de fluctuations autour d'une orientation fondamentale qui, si elle est moins récente qu'on ne veut le dire aujourd'hui, caractériserait en fin de compte la constance de la diplomatie chinoise ou, plus exactement, la fidélité de la Chine populaire à ses attitudes vis-à-vis du monde extérieur. En est-il réellement ainsi et ces attitudes, au-delà des discours officiels, ne se sont-elles pas assez sensiblement infléchies pour qu'on puisse parler de changement ?

De la théorie des trois mondes...

Quelle réalité a encore, par exemple, la théorie des trois mondes, pièce éminente de l'héritage maoïste (même si l'on sait maintenant qu'elle fut toujours jugée suspecte par les Albanais) et qu'il revint à M. Deng Xiaoping lui-même d'énoncer solennellement en 1974 à la tribune des Nations unies? Les chiffres dignes de foi manquent sur le volume de l'aide que la Chine accorde encore à des pays déshérités du tiers-monde, mais on ne fait pas mystère, au sein du gouvernement, des réductions drastiques qui ont été décidées au nom de la priorité dont doit désormais bénéficier l'économie chinoise. La même main-d'œuvre, employée autrefois à des projets d'aide dite désintéressée se loue désormais au prix fort à des pays qui ont les moyens de se l'offrir. Quatre-vingt-huit contrats de ce genre ont ainsi été conclus de 1979 à début 1981, notamment avec de riches pays arabes, mais également avec des firmes américaines, européennes et japonaises.

Si la rhétorique suivant laquelle la Chine n'est qu'un pays du tiers-monde parmi d'autres est toujours de mise à Pékin, les solidarités qu'elle supposerait ne sont plus tout à fait les mêmes que par le passé. Non seulement l'Afrique s'est éloignée du cercle d'intérêt de la diplomatie chinoise mais celle-ci prend à l'occasion des attitudes pour le moins ambiguës, par exemple quand elle approuve les interventions militaires françaises au Zaïre et au Tchad. Il est vrai que d'assez longue date les mêmes ambiguïtés apparaissent dans le comportement de Pékin vis-à-vis des régimes les plus réactionnaires d'Amérique latine.

Plus près d'elle, la République populaire a fortement relâché ses liens avec les mouvements révolutionnaires d'Asie du Sud-Est et le temps n'est plus où elle prétendait maintenir des relations parallèles avec les chefs de ces mouvements et avec les gouvernements en place dans leurs pays respectifs. Il est même arrivé que des dirigeants chinois parlent ouvertement, devant des visiteurs étrangers, de l'« *embarras* » que leur causait ce qui pouvait encore subsister de leurs liens avec diverses organisations insurrectionnelles hostiles à des régimes « amis ».

... au « front uni antihégémonique »

L'affaire cambodgienne et l'affrontement avec le Vietnam ont en revanche conduit la Chine à prendre place dans des alignements régionaux qui peuvent avoir, le cas échéant, des implications militaires. N'a-t-elle pas fait savoir, par exemple, qu'elle soutiendrait la Thaïlande si celle-ci était attaquée par le Vietnam ?

Là encore, tout n'est pas nouveau et la détérioration des relations entre Pékin et Hanoï ne date pas de la mort de Mao Zedong. Mais on peut se demander si le très diplomate Zhou Enlai — à qui il revint d'informer les dirigeants vietnamiens de la réduction de l'aide que la Chine leur accordait — aurait laissé les choses aller aussi loin.

Aussi bien, si l'on observe l'évolution de la diplomatie chinoise depuis cinq ans, doit-on constater un durcissement de ses comportements à partir de de cet objectif de base que demeure ce qu'on appelle, à Pékin, la « *lutte contre l'hégémonie soviétique* ». C'est en fonction de cette lutte que les dirigeants chinois souhaitent la formation d'un « *front uni antihégémonique* » où il ne serait plus guère question de « trois mondes » puisque des pays aussi divers que les Etats-Unis, le Japon, la Communauté européenne, des pays du monde arabe, d'Afrique, du Sud-Est asiatique et bien d'antres, devraient s'y regrouper. C'est au nom de l'antihégémonisme également que Pékin refusait, au mois d'octobre 1980, d'approuver le souci de M. Giscard d'Estaing, de maintenir un dialogue avec Moscou. C'est encore pour les mêmes raisons que les critiques dirigées aux Etats-Unis mêmes contre M. Haig — en qui on voudrait peut-être hâtivement voir un nouveau Dulles — font naître d'évidentes inquiétudes à Pékin. Etc., etc...

Cette politique peut, à l'occasion, coûter cher. Les opérations militaires lancées contre le Vietnam — en riposte non seulement à l'invasion du Cambodge par les forces vietnamiennes mais aussi à la signature, trois mois plus tôt, du traité entre Hanoï et Moscou — ont valu à Pékin la désapprobation de l'opinion mondiale quasi unanime, et, à Bangkok même, l'un des principaux quotidiens thaïlandais publia un éditorial sous le titre : « Une manière rapide de perdre des amis. » Quant au ministre indien des affaires étrangères, qui se trouvait précisément à cette époque, en Chine, il regagna précipitamment son pays.

Jusqu'où peut aller l'antisoviétisme de Pékin et jusqu'à quel point la diplomatie chinoise est-elle crispée dans cette position d'affrontement ?

L'échec de la négociation avec Moscou

Rappelons d'abord que la querelle n'a plus rien d'idéologique, en tout cas depuis que *le Quotidien du peuple* a lui-même renié, à moins pour une part, les thèses qui avaient été à l'origine, en 1963 et en 1964, de la rupture entre les P.C. chinois et soviétique (*le Monde* du 5 avril 1980). Ce qui a d'ailleurs permis aux communistes chinois, non seulement de renouer des relations de parti à parti avec leurs camarades roumains, yougoslaves, italiens, espagnols, grecs sinon français, mais, également de reconnaître l'existence de divers P.C. d'Europe orientale — à commencer par le P.C. polonais, mais avec quelques gestes aussi envers la Hongrie, par exemple — qu'ils affectaient encore, en 1976, d'ignorer purement et simplement.

Le différend sino-soviétique ne se situe donc plus que sur le terrain des relations internationales entre Etats, la Chine prétendant s'opposer aux ambitions « *hégémoniques* », voire « *expansionnistes* » de son grand voisin. Or sur ce terrain des relations entre puissances, il est permis de s'interroger sur le caractère définitif des options de la diplomatie chinoise.

Dans quel esprit, sinon dans celui de la recherche d'un *modus vivendi*, ont en effet pu être entreprises les conversations préliminaires qui conduisirent le négociateur chinois, M. Wang Youping, à Moscou à l'automne 1979 ? Les négociations ne durèrent que quelques semaines, furent suspendues fin novembre et n'ont pas repris depuis. Peut-on croire que leur échec fut dû à l'invasion de l'Afghanistan par les forces soviétiques dans les premiers jours de janvier 1980 ? Ce n'est pas ce que l'on expliqua à l'époque à Pékin, et l'argument est peu convaincant si l'on se souvient que le conflit avec le Vietnam, d'une importance au moins comparable pour chacun des deux interlocuteurs, n'avait pas empêché leurs diplomates d'engager le dialogue — ni la population chinoise d'être subtilement préparée à un changement possible dans les relations avec l'U.R.S.S.

Tout au long des conversations et jusqu'après leur suspension, les Soviétiques répétaient qu'ils discernaient mal les intentions des Chinois et qu'ils avaient le sentiment de s'adresser à des nécociateurs dont les instructions étaient incomplètes. On serait tenté de les croire et de penser que la direction chinoise était en réalité divisée sur la question d'une normalisation avec l'U.R.S.S. La suspension *sine die* des négociations aurait alors résulté non d'une impossibilité de poursuivre le dialogue mais d'un changement dans le rapport interne des forces à Pékin. Pure hypothèse, admettons-le, mais qui prend quelque poids si l'on se souvient d'une part que M. Deng Xiaoping a par rapport à ses collègues la réputation d'être particulièrement intransigeant à l'égard de Moscou, et, d'autre part, qu'au mois de février 1980 (c'est-à-dire à peu près au moment où les négociations sino-soviétiques furent ajournées) se réunit à Pékin le cinquième plénum du comité central du P.C.C. et que cette session se solda par l'élimination du bureau politique de quatre des principaux adversaires de M. Deng Xiaoping et la promotion à des postes divers de quelques-uns de ses plus proches alliés. La conclusion est que si l'attitude de la Chine envers l'U.R.S.S. dépend de l'équilibre des tendances à Pékin, cette attitude peut évoluer à l'avenir en fonction de cet équilibre, lui-même changeant.

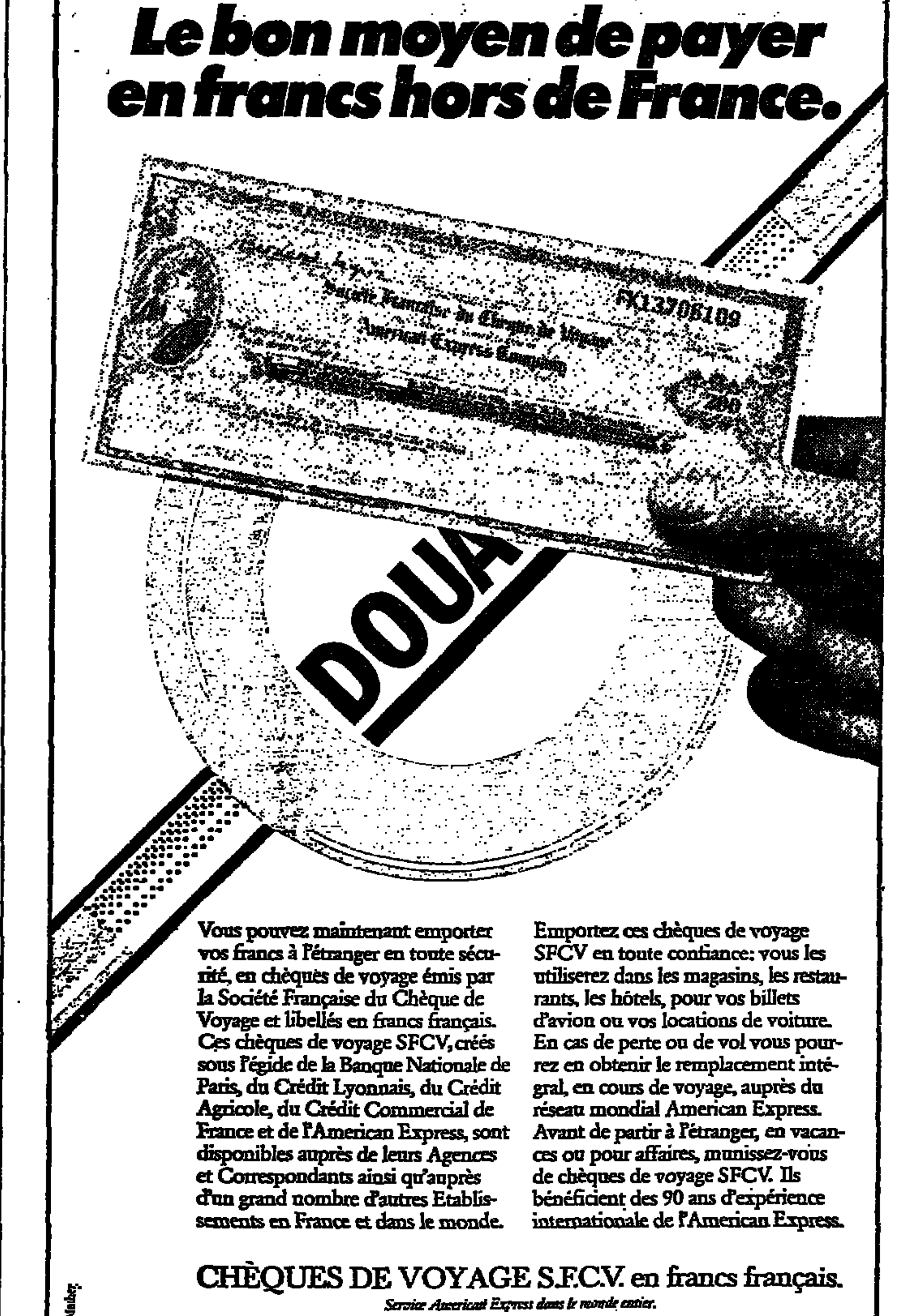
Ce n'est point dire qu'une sorte de renversement des alliances est imaginable. Si les dirigeants chinois sont sincères, c'est bien lorsqu'ils affirment que leur politique d'entente et de coopération avec les Etats-Unis a un caractère fondamental et permanent. Aussi bien font-ils des pas de géants dans cette direction et recherchent-ils même une coopération sur le plan militaire qui leur paraissait impensable il y a quelques années. Mais le rapprochement avec l'Amérique n'interdit pas la participation à la recherche d'un nouvel ordre mondial — supposant elle-même celle d'un minimum d'accord avec l'Union soviétique — indispensable au maintien durable de la paix.

Car si l'on est frappé par le discours chinois sur « *l'inévitabilité de la guerre* », on accorde peut-être trop peu d'attention au thème, qui y figure avec de plus en plus d'insistance, de la préservation de la paix. A maintes reprises, les dirigeants de Pékin ont répété que la poursuite de leur politique de modernisation exigeait le maintien d'un « *environnement pacifique international prolongé* ». Aussi bien leurs réactions après l'invasion de l'Afghanistan ne donnèrent-elles nullement l'impression qu'ils souhaitaient le déclenchement d'un conflit mondial. Aussi bien également peut-on difficilement croire qu'ils se situent dans la perspective d'une guerre prochaine lorsqu'ils réduisent deux années de suite les crédits alloués à leurs forces armées et que le ministre de la défense nationale, M. Geng Biao, annonce à des visiteurs japonais que la modernisation de la défense chinoise a actuellement « *la plus faible des priorités* », sa réalisation devant être subordonnée à la modernisation préalable de l'appareil de production agricole et industriel ainsi qu'à celle des sciences et de la technologie.

Ce qui est une manière de dire que sur le chemin de la puissance la Chine doit encore trouver les moyens d'assumer sa propre masse. C'est finalement l'interrogation majeure qui domine aujourd'hui pratiquement toute réflexion politique, économique ou sociologique à Pékin.

(1) C'est en février 1972 que M. Nixon se rendit en Chine et que fut signé le communiqué de Shanghai ; c'est au mois de décembre de la même année que furent rétablies les relations diplomatiques sino-japonaises.

Prochain article :
UNE NOUVELLE MATURITÉ





ASIE

Inde

La visite de M. Huang Hua marque la reprise du dialogue entre Pékin et New-Delhi

Le vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères chinois, M. Huang Hua, a commencé, vendredi 26 juin, à New-Delhi, une visite officielle, la première d'un haut responsable de Pékin depuis le conflit frontalier sino-indien de 1962.

Dans la foulée de la tournée qu'a effectuée, il y a un mois, le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang au Pakistan, au Népal et au Bangladesh, la visite de M. Huang Hua — qui se rend également au Sri-Lanka et aux îles Maldives — illustre, de façon spectaculaire, l'intérêt que la Chine porte à l'Asie du Sud. Aussi bien, les entretiens de New-Delhi devraient-ils avoir une portée plus vaste que les relations et le contentieux frontalier entre les deux pays. Ils porteront également sur l'Afghanistan, l'océan Indien et le Cambodge.

Sur ces trois sujets, la démarche vise à damer le pion à l' « expansionnisme » soviétique — ou vietnamien. Ce n'est pas un hasard si cela se produit à un moment où les Etats-Unis révisent leur stratégie dans l'ensemble de l'Asie. Ils consolident leurs rapports avec la Chine et s'engagent à apporter une aide militaire et économique importante au Pakistan.

D'autre part, la Chine ne soutient plus ce pays comme elle l'a fait pendant longtemps pour faire pièce à l'Inde, mais s'efforce de l'épauler face à la poussée soviétique en Afghanistan. Simultanément, Pékin encourage Islamabad à se réconcilier avec New-Delhi, estimant sans doute que le Pakistan, même soutenu par les Etats-Unis, n'est pas un « tampon » suffisamment solide.

Dans le même souci de contenir l'influence de l'U.R.S.S. dans cette région, les Chinois y multiplient les manifestations d'amitié. Ils ont fait, depuis plus d'un an, des « gestes » notables en direction de New-Delhi, montrant leur volonté d'ouverture et évitant, particulièrement ces derniers temps, toute prise de position hostile à l'Inde.

La Chine, d'évidence, reconnaît aujourd'hui la prééminence de l'Inde en Asie méridionale, prééminence que viendra sans doute réaffirmer, dans quelque temps, l'explosion d'un nouvel engin atomique et la réalisation, après l'envol de plusieurs satellites, de fusées balistiques. Elle ne proteste plus, outre mesure, de l'annexion par New-Delhi du royaume himalayen du Sikkim. Et l'on peut prendre pour preuve de sa « modération » le fait qu'elle considère comme une affaire intérieure les troubles en Assam et dans les provinces de l'Inde orientale proches de son territoire, ainsi que l'existence de groupuscules maoïstes dans la péninsule, et ne jette pas de l'huile sur le feu.

Amorcé sous le précédent régime de Mme Gandhi, le délicat « rapprochement » sino-indien a connu plusieurs vicissitudes ces dernières années. Le gouvernement conservateur et nationaliste du Janata (juillet 1977-juillet 1979) avait cherché à développer les relations commerciales et culturelles, mais aussi à établir les bases d'un dialogue politique entre les deux pays. Un coup d'arrêt fut donné à cette entreprise lorsque, au début de 1979, les Chinois envahirent, sans coup férir, le nord du Vietnam, alors que le ministre des affaires étrangères indien de l'époque, M.A.B. Vajpayee, faisait une visite officielle en Chine. Le dialogue semblait reprendre après le retour de Mme Gandhi au pouvoir, en janvier 1980, mais la reconnaissance du gouvernement provietnamien de Phnom-Penh par New-Delhi, en juillet de la même année — décision qualifiée de « stupide » par Pékin — y coupa court et conduisit M. Huang Hua à reporter la visite qu'il devait faire en Inde.

Les Chinois ont cependant rapidement surmonté leur réaction initiale et, d'une façon générale, leur sentiment à l'égard des Indiens, qu'ils regardent trop volontiers, entre autres, comme des « alliés » des Soviétiques en Asie du Sud devant les conséquences de l'invasion de l'Afghanistan — notamment l'encerclement accru de leur territoire. D'où leurs ouvertures à tous les pays sud-asiatiques appelés à coopérer ensemble et avec Pékin. Ces bonnes dispositions rencontrent quelques échos dans certains milieux dirigeants indiens qui jugent également lourde de conséquences régionales et internationales la présence soviétique dans un pays situé dans une zone d'influence indienne.

Le contentieux frontalier

Il revient au gouvernement de Mme Gandhi de préciser ses intentions, car celles des Chinois sont suffisamment claires. « *Il n'y a aucun conflit d'intérêts fondamentaux entre l'Inde et la Chine* », a fait entendre le vice-président du P.C. chinois, M. Deng Xiaoping, début avril, à un parlementaire du Janata — dans l'opposition, — M. Subramanian Swamy, ardent avocat de longue date du rapprochement sino-indien. En juillet, M. Deng a proposé un échange de « concessions » territoriales pour régler le contentieux frontalier, la Chine aurait renoncé à ses revendications dans les régions orientales (sur une partie du territoire de l'Arunachal-Pradesh), l'Inde aux siennes sur la province de l'Akasai-Chin, sur le plateau tibétain.

Ces propositions, revenant à reconnaître plus ou moins le *statu quo*, ont soulevé un tolé au Parlement indien. Mais, s'ils affirment se refuser à tout marchandage, les dirigeants de New-Delhi laissent la porte ouverte aux discussions. Et c'est sans doute la position qu'ils adopteront au cours des entretiens avec M. Huang Hua. A Katmandou, le 7 juin, M. Zhao Ziyang devait préciser : « *Nous croyons qu'une solution d'ensemble au problème frontalier sera possible si les deux parties font preuve d'esprit mutuel d'arrangement et d'accommodement. Nous souhaitons que les autorités indiennes répondent activement à notre position.* » On ne pouvait faire appel du pied plus précis.

Il ne faut toutefois pas s'attendre que les conversations de New-Delhi, étant donné leur caractère largement préliminaire, aboutissent à des résultats spectaculaires, en particulier à propos de la question frontalière. Les Indiens se trouvent d'ailleurs quelque peu sur la défensive. Leur état-major s'est récemment ému du fait que les Chinois avaient considérablement renforcé les infrastructures et leur présence militaire sur le plateau tibétain. Les Indiens craignent d'être placés dans l'embarras si les Chinois leur proposent, comme il en serait question, de réduire réciproquement leurs forces de part et d'autre de la ligne de cessez-le-feu, ce qui les placerait un peu plus en position d'infériorité. En revanche, ils sont prêts à « dépasser » le différend frontalier — afin de ménager la susceptibilité nationale particulièrement vive à cet égard — et à ne pas en faire obtsacle à des discussions sur d'autres sujets.

Il reste à voir dans quelle mesure les Indiens — sans faire table rase de leurs relations privilégiées avec l'U.R.S.S. — peuvent adopter des positions communes avec les Chinois sur l'Afghanistan, l'océan Indien et le Cambodge. Sur trois *points importants — le regain de l'influence des Etats-Unis auprès du* Pakistan, leurs activités dans l'océan Indien et les encouragements qu'ils prodiguent aux forces hostiles au régime de Phnom-Penh, — Indiens et Chinois, le moins qu'on puisse dire, ne voient pas les choses de la même façon. Mais, dans les circonstances présentes, l'important est sans doute qu'ils se rencontrent et débattent de tous ces sujets de désaccord.

GÉRARD VIRATELLE.

Cambodge

● LE PRINCE SIHANOUK ET LE FRONT UNI ANTIVIETNAMIEN. — Le FUNCINPEK (Front uni national pour un Cambodge indépendant, neutre, pacifique et coopératif), présidé par le prince Sihanouk, a annoncé mercredi 24 juin qu'il acceptait de participer à un front uni antivietnamien aux côtés des Khmers rouges du Front national de libération du peuple khmer (F.N.L.P.K.) de M. Son Sann.

Thaïlande

● NOUVEAU MINISTRE DE L'INTERIEUR. — Le général Sithi Jiraroj a été nommé, mercredi 24 juin, ministre de l'intérieur en remplacement de M. Prathuang Kiratibutr, démissionnaire. D'autre part, le général Prayuth Charumanee, ancien chef d'état-major, a été promu commandant en *chef adjoint des forces armées.*

EUROPE

Pologne

Des manœuvres militaires soviéto-polonaises ont commencé en Silésie

Alors que des « exercices communs » des armées *soviétique et polonaise ont* lieu en Silésie, dans le sud-ouest de la Pologne, l'agence soviétique Novosti affirme, dans un article publié à Berlin-Ouest, que « les amis de la Pologne socialiste croient qu'il est encore possible d'éviter le pire et d'écarter la catastrophe ». A Bucarest, M. Ceausescu, chef du P.C. et de l'Etat roumains, a condamné jeudi les « démonstrations de force le *long des frontières avec d'autres Etats* ». A Belgrade, M. Minic, membre de la présidence de la Ligue des communistes et président du Conseil des relations internationales, souhaite que « rien ni personne n'entrave le processus normal de consolidation du POUP ». A Sofia, l'organe du Komsomol bulgare « Narodna Mladej » estime, en revanche, qu'il est « à peine exagéré de dire qu'une persécution a commencé contre les communistes » en Pologne. A Moscou, la « Pravda » publie, ce vendredi, un article du « Robetnitskiesko Dielo », organe du P.C. bulgare, qui rappelle qu'« aucun pays socialiste ne peut rester indifférent et passif devant ce qui se passe en Pologne ». — (A.F.P.)

De notre correspondant

Varsovie. — On ignore quand elles ont commencé et plus encore quand elles prendront fin, mais « *c'est maintenant officiel* » : des manœuvres soviéto-polonaises *se déroulent, en ce moment,* en Silésie. L'agence officielle PAP, en donnant la nouvelle, jeudi 25 juin, dans la soirée, s'est contentée d'indiquer que ces « *exercices communs* » relèvent d'une « *longue tradition* ». Ils sont organisés dans des « *conditions atmosphériques très difficiles* », ajoute l'agence, et permettent de « *cimenter la fraternité d'armes, née dans la lutte contre le fascisme, au service aujourd'hui de la paix et du socialisme* ».

Au-delà des « traditions », ces manœuvres, que les rumeurs avaient laissé prévoir (*le Monde* du 18 juin), ont pour premier intérêt de rappeler aux Polonais ce qu'est la puissance militaire de l'U.R.S.S. A dix-huit jours de l'ouverture d'un congrès dont la lettre du comité central soviétique avait en vain critiqué la préparation, cette démonstration de force prend inévitablement un caractère menaçant. A tout le moins, ce nouvel avertissement ne peut être négligé alors que la presse de Moscou et des capitales alliées hausse sans cesse le ton.

Paradoxalement pourtant, vue de Varsovie, la crise polonaise n'a jamais semblé moins dramatique qu'en ces jours cruciaux. Le danger d'une provocation grandit à l'approche du congrès, mais on ne signale plus, depuis une semaine, de gestes d'antisoviétisme. Le front social, malgré la gravité des problèmes d'approvisionnement, est absolument calme. Le dossier brûlant des prisonniers politiques se perd dans les méandres procéduriers d'un procès où les dirigeants de la Confédération de la Pologne indépendante comparaissent libres. M. Kania surtout, toujours souriant et calme, n'a jamais été aussi près de reprendre en main le parti, sur lequel son autorité morale est indiscutable depuis qu'il a su faire front à l'offensive suscitée par la lettre soviétique. Les contestataires les plus actifs, qui se méfiaient hier de lui, marchent maintenant sous sa bannière centriste, et il est l'arbitre du jeu.

Mercredi, par exemple, un conflit violent éclate à la conférence de voïvodie de Poznan entre les délégués et M. Grabski, l'homme qui avait ouvertement demandé le départ de M. Kania, au dernier plénum, et qui assiste à la réunion en tant que membre du bureau politique. Les délégués, qui ont été élus par les différentes conférences de villes, elles-mêmes formées des représentants des organisations de base, doivent désigner à la fois les nouveaux responsables de la voïvodie et les délégués au congrès. Le premier secrétaire sortant, M. Kusiak, veut se porter candidat bien qu'il n'ait pas reçu de mandat de son organisation de base. Les militants les plus engagés dans le renouveau sont absolument opposés à cette pratique, qu'ils jugent antidémocratique. Les statuts prêtent sur ce point à des interprétations contradictoires et les différentes conférences de voïvodie ont jusqu'à maintenant tranché dans un sens ou dans l'autre. On vote donc — au scrutin secret — et c'est non, par deux cent quatorze voix contre deux cent deux.

M. Grabski accuse alors violemment les structures horizontales d'avoir manipulé l'assemblée, parle d'un « *coup porté à l'unité du parti* » et menace de quitter la séance si cette décision n'est pas annulée. Une déléguée, très applaudie, lui répond en défendant les structures horizontales et en l'accusant à son tour d'« *outrages graves* ». Après une suspension, M. Grabski refuse de reprendre sa place dans la salle.

La confusion et la passion sont à leur comble. On décide de contacter M. Kania pour lui exposer la situation et l'assurer que la conférence n'agit pas contre le bureau politique. Le premier secrétaire fait dire qu'il transmet « *ses cordiales salutations* » aux délégués mais exprime son « *inquiétude* » et les prie d'« *examiner le problème dans un contexte plus large que le contexte régional* ».

A la lumière, si l'on comprend bien, de la lettre soviétique et de l'exploitation que M. Grabski pourrait faire de cette affaire. Ovation à la lecture du message. Jeudi, l'assemblée revient sur sa décision après que M. Grabski eut, lui, repris sa place, à la demande de M. Kania. Il n'a pu sauver la face que grâce à ce premier secrétaire dont il voulait la tête et qui vient de démontrer qu'il était indispensable à la cohésion du parti.

Cette virulence des débats n'a rien d'exceptionnel. Mardi, à Legnica, un délégué explique devant M. Rakowski que la « *révolution polonaise avait continué l'œuvre entreprise à Auschwitz* ». Le vice-premier ministre, ulcéré, rétorque que « *même un membre du KOR* » ne dirait pas une chose pareille. Il dit aussi, à propos de MM. Gierek et Gomulka, qu'il serait « *injuste* » de les envoyer seulement « *d'un coup de pied au c... dans les poubelles de l'histoire* ».

La relance des activités du forum de Katowice, puis l'apparition à Poznan, et maintenant au *sein de l'école du parti, de cercles* de même inspiration, montrent que les « durs » sont loin de baisser la tête. Parallèlement, le nouveau premier secrétaire de Poznan est connu pour avoir soutenu les structures horizontales, et un forum de partisans du renouveau s'est créé à l'usine Nowotko de Varsovie. Partout, les débats tirent à hue et à dia, mais au bout du compte, toutes soupapes de sécurité ouvertes, le bilan n'annonce pas une révolution.

Le redressement du parti

Mis à part quelques hommes de second rang, ceux des membres de la direction qui se sont déjà présentés ont tous été élus délégués au congrès. M. Olszowski devait l'être ce week-end à Varsovie et M. Grabski lui-même a des chances à Konin, dont il a été premier secrétaire. D'ici à la fin du mois, toutes les élections auront pris fin. Elles auront désigné des hommes nouveaux et jeunes, dans une très forte majorité pour les délégués, dans une proportion de 80 % pour les cadres intermédiaires.

Autant dire que le congrès devrait être le baptême d'un nouveau parti. Mais ces hommes qui veulent le changement se reconnaissent dans la prudence de M. Kania et, si peu de membres de l'actuel comité central seront reconduits par le congrès, une continuité sera en revanche assurée au bureau politique.

Pour un parti en passe, il y a deux mois, de succomber à l'implosion, le redressement est spectaculaire. Il est en fait inespéré pour Moscou — si l'on sait s'y accomoder d'un renouveau tempéré — et devient même préoccupant pour Solidarité. Ces deux *derniers mois, en effet, la direction* syndicale avait, coûte que coûte, contenu ses troupes pour éviter le naufrage national qu'aurait été un naufrage du parti. Mais aujourd'hui que le parti et ses dirigeants ont repris vigueur, Solidarité découvre avec inquiétude que les projets de lois sur les syndicats et sur la censure, qui avaient *été* mis au point d'un commun accord avec le gouvernement, ont été gravement modifiés. Une « variante » a *été* ajoutée au premier, autorisant la suspension du droit de grève dans des circonstances exceptionnelles, non plus pour deux mois seulement, mais pour une durée... illimitée. Quant au second, il prévoit maintenant que les bulletins syndicaux, qui devaient être totalement libres, pourraient être soumis à la censure si leur contenu est « notoirement » en contradiction avec les intérêts de l'Etat. Le gouvernement compte présenter *rapidement ces projets* ainsi modifiés à la Diète, qui « *décidera à la majorité* », comme M. Rakowski l'a répondu, jeudi, à M. Walesa venu protester.

Une sévère bataille menace donc. Elle pourrait s'amorcer dès jeudi prochain, à l'occasion de la première lecture du projet sur l'autonomie des entreprises, que Solidarité juge également insuffisant. Elle risque d'être d'autant plus sérieuse que les prix des produits alimentaires pourraient être triplés à compter du 1[er] août. Mais nous voilà déjà — puisque personne à Varsovie ne croit vraiment que l'on pourrait ne pas y arriver — dans l'après-congrès.

En attendant, le nom du ou des successeurs du cardinal Wyszynski pourraient être prochainement rendu public. Le choix du pape — dont la conférence épiscopale, réunie jeudi et vendredi, a sans doute été informée — se serait, en effet, porté sur le cardinal Macharski, archevêque de Cracovie, qui pourrait prendre la tête des archevêchés *de Gniezno et Varsovie et devenir* ainsi primat de Pologne. Il pourrait être remplacé à Cracovie par un ami personnel de Jean-Paul II, l'abbé Tischner, qui aurait alors des chances de devenir président de la conférence épiscopale, — fonction qu'occupait également Mgr Wyszynski.

En attendant, l'anniversaire de la répression des émeutes ouvrières de 1976 a été célébré jeudi, en grande pompe, à Radom et aux usines d'Ursus, et celui de la répression sanglante des émeutes de 1956, à Poznan, le sera très officiellement ce week-end. La Pologne, à défaut de connaître son avenir, exorcise son passé.

BERNARD GUETTA.

Espagne

APRÈS LA DÉCOUVERTE D'UN NOUVEAU COMPLOT

La police intensifie ses recherches dans les milieux d'extrême droite

De notre correspondant

Madrid. — L'Espagne traverse, à nouveau, une période de crise. Tandis que se multiplient les arrestations dans les milieux civils et militaires, après la découverte d'un nouveau complot d'extrême droite (*le Monde* du 25 juin), une vague de violences accable le Pays basque.

Six autres personnes ont été appréhendées, le mercredi 24 juin, en rapport avec la « *possible conspiration* », selon les termes du ministère de la défense, découverte l'avant-veille. Parmi elles figure un militaire, le commandant Jesus Campos Perez, placé en détention préventive, après avoir été interrogé. Au total, treize personnes (quatre militaires et neuf civils) ont été arrêtées dans le cadre de cette affaire. L'une d'entre elles aurait fait état, durant les premiers interrogatoires, de la participation à une réunion du groupe de M. José-Antonio Giron, ancien ministre du général Franco, eprésident de la confédération des anciens combattants, qui possède le quotidien d'extrême droite *El Alcazar*, très diffusé dans les casernes.

Les détails du complot ne sont pas encore connus.

S'agissait-il, comme l'affirme *Diario 16*, de lancer une série d'actions violentes afin de provoquer les forces armées ? Etait-il question, comme l'explique *El País*, d'installer un système d'écoutes téléphoniques dans plusieurs ministères ?

Il semble que l'action de la police se soit accélérée après deux actions commises ces derniers jours par l'extrême droite : un collège de la capitale a été saccagé, dans la nuit du jeudi 18 juin. Les murs de l'établissement ont été couverts d'inscriptions comme celle-ci : « *Tuer des rouges est un sport ; nous comptons sur toi* ». Le lendemain, un jeune militant de Fuerza Nueva était blessé par l'explosion d'une bombe qu'il s'apprêtait à placer dans une papeterie.

Depuis plusieurs semaines, l'opposition de gauche réclame que le gouvernement mène une enquête approfondie dans les milieux civils d'extrême droite, qui poursuivent un travail permanent d'agitation dans les casernes et qui ont joué leur rôle dans la tentative de putsch du 23 février. Elle s'étonnait que, depuis cette date, un seul civil, Juan Garcia Carres, membre de l'appareil syndical franquiste, ait été arrêté. Il semble qu'une brigade spéciale de la police vienne d'être créée et que les arrestations actuelles soient le fruit ses premières recherches.

Le nord-ouest du pays connaît d'autre part une nouvelle vague d'attentats. Cinq engins contenant au total quelque 50 kilos de dynamite, ont fait explosion, mercredi 24 juin, dans les sous-sols de l'université de Navarre, qui appartient à l'Opus Dei. Quatre personnes ont été blessées. Cet attentat a été revendiqué par l'ETA militaire. Le même jour, dans la ville de Tolosa, au Pays basque, trois jeunes gens ont été mitraillés alors qu'ils sortaient d'un restaurant. Deux ont été tués sur le coup : l'un d'eux était un dirigeant de l'organisation de jeunesse du P.N.V. (parti nationaliste basque) ; le troisième, qui a été grièvement blessé, est militant du parti communiste d'Euskadi.

L'attentat a été revendiqué par le Bataillon basque espagnol, une organisation d'extrême droite. Les principaux partis et organisations syndicales représentés dans la région, réunis le 25 juin, ont demandé à la population des trois provinces basques et de Navarre de suspendre totalement ses activités pendant dix minutes, ce vendredi à midi, pour protester contre l'attentat.

THIERRY MALINIAK.

Grande-Bretagne

La réduction des dépenses militaires affecte essentiellement la Royal Navy

De notre correspondant

Londres. — M. Nott, ministre de la défense, a présenté, le jeudi 25 juin aux Communes, le programme définitif de réorganisation des arsenaux britanniques tenant compte des mesures de compression budgétaire mais qui permettra à la Grande-Bretagne de maintenir l'engagement pris envers l'OTAN d'augmenter annuellement de 3 % son budget militaire. M. Nott a déclaré que, malgré le renoncement à certains projets, les crédits militaires permettraient à la Grande-Bretagne d'accroître sa capacité de défense. Néanmoins, ni le Livre blanc sur la défense ni les déclarations du ministre ne donnent une indication chiffrée sur les économies attendues des mesures de réduction en personnels et en matériels dont les trois armées auront à souffrir, mais plus particulièrement la Royal Navy.

« *Vous avez coulé plus de bateaux en un après-midi qu'un amiral étranger* », a dit le représentant de l'opposition travailliste à M. Nott. En effet, le plan de réorganisation implique pour 1984-1985 une réduction de vingt escorteurs et frégates, une diminution des effectifs comprise entre huit et dix mille hommes d'ici à 1986 ainsi que la perte de quinze à vingt mille emplois civils. Deux *porte-avions* sur trois seront maintenus en service y compris le nouveau bâtiment *Ark Royal*, dont la construction n'est pas encore achevée. La décision finale sur son avenir sera prise ultérieurement. L'ancien porte-avions *Hermes* sera retiré du service ainsi que deux unités amphibies *Fearless* et *Intrepid*, mais les hommes de commando à son bord seront maintenus en activité.

Plus pénibles pour l'amour-propre national sont la fermeture annoncée du chantier naval « historique » de Chatham, lié aux souvenirs d'Elisabeth I[re], de Sir Francis Drake et de Henri VIII, et la réduction sensible des effectifs de la base de Portsmouth.

Néanmoins, la réduction de la flotte de surface est compensée par un effort visant à augmenter le rôle et la puissance des sous-marins Diesel ou nucléaires d'attaque, dont dix-sept seront opérationnels en 1990. M. Nott a souligné notamment que la mission des sous-marins serait appuyée par l'augmentation du nombre des avions de la R.A.F. Nimrod, de lutte anti-sous-marine, équipés de la torpille Sting Ray, particulièrement efficace contre les sous-marins.

L'armée de terre subira une réduction d'effectifs étalée sur cinq ans d'environ sept mille hommes pour la ramener à cent trente-cinq mille hommes. Cette diminution n'affectera que très faiblement les forces stationnées en Allemagne (cinquante-cinq mille), dont un P.C. de division sera supprimé (deux mille hommes du personnel administratif).

En fin de compte, l'aviation est directement bénéficiaire de la réorganisation ; sa capacité opérationnelle se trouve renforcée. La perte d'effectifs sera limitée à deux mille cinq cents hommes et les Jaguar, actuellement basés en Allemagne, ne seront pas remplacés. Leur mission sera assurée par l'avion de combat Tornado et par le nouvel appareil à décollage vertical AV-8P, une version améliorée de l'Harrier, produit en commun par British Aerospace et la compagnie américaine Douglas-Mac-Donnell. Ce programme *représentera 1 milliard de livres* pour l'industrie aérospatiale britannique, permettant ainsi de maintenir l'emploi de milliers d'ouvriers spécialisés. La défense anti-aérienne sera renforcée avec une augmentation de 100 % du stock des engins air-air, notamment le Skyflash produit par la compagnie Dynamics Groupe.

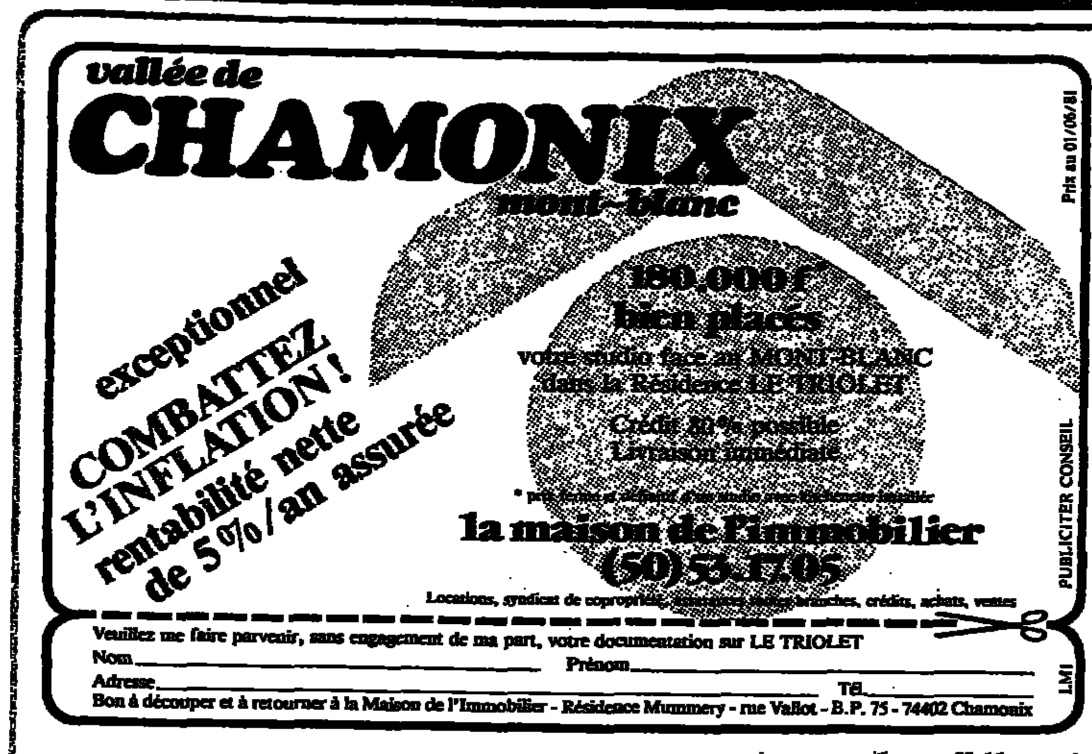
Le Parlement doit débattre le 7 juillet de ce programme.

HENRI PIERRE.



هكذا من الاهل

Immo-Investissement



Cette rubrique de publicité ouverte à tous les Constructeurs Promoteurs est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un investissement immobilier.

Faites travailler votre appartement de vacances.

En l'achetant à Métairie-Utoring, l'appartement de vos vacances ne restera pas bêtement inoccupé. Grâce à la location, cet investissement vous assurera une bonne rentabilité, toutes charges payées. A cela s'ajoutent les plus-values et l'économie fiscale que vous réalisez. Métairie-Utoring loue, gère et entretient votre appartement quand vous ne l'utilisez pas.

Les balcons de Tarentaise.

Au cœur des Alpes, à la Rosière Montvalezan, dans une station familiale, créée à partir d'un petit hameau savoyard, Métairie-Utoring vous propose, à 1.856 m, les Balcons de Tarentaise. Une résidence de qualité, inspirée des constructions traditionnelles, à deux skis des remonte pentes et dominant toute la vallée. Soleil et neige en hiver, soleil, tennis et escalades en été. En deux mots, le paradis alpin.

A partir de 273000F.

Nom ______ Tél. ______

Adresse ______

Groupe Utoring métairie

108-110, boulevard Haussmann 75008 Paris. Tél. : 522.88.44

LM 25-06/81

LA MONTAGNE RAPPORTE...
... DU PLAISIR ET DES REVENUS.
CAPRI-LOISIRS VOUS CONSEILLE :

VOUS AIMEZ LA MONTAGNE.

Pour les joies de vivre et la "grande forme" qu'elle vous donne.

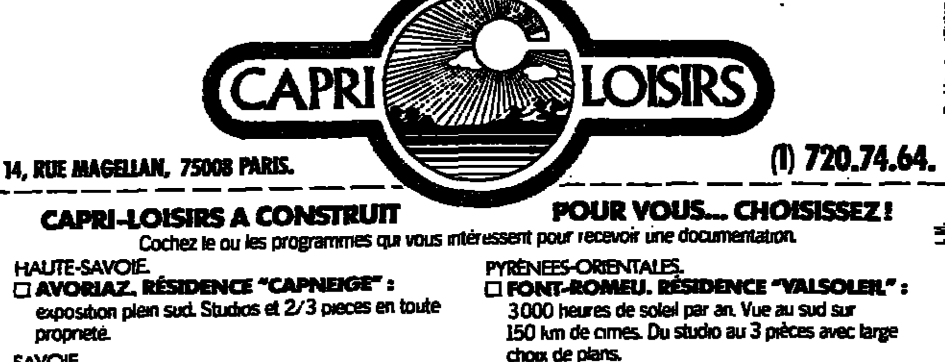
Appréciez-la aussi comme placement et source de revenus : investissez dans un appartement ou un chalet construit par Capri-Loisirs sur un site "privilégié", et louez-le quand vous n'en profitez pas.

Une "valeur de croissance" : le loisir en montagne est de plus en plus recherché. Mais les beaux sites se raréfient. Une forte plus-value est donc assurée à ceux qui auront su choisir, et vite.

Des revenus indexés : les loyers sont liés au développement du marché et au dynamisme de chaque station. Gestion locative sur place.

Des avantages fiscaux : bénéficiant du statut de loueur en meublé, vous réalisez d'intéressantes économies d'impôts.

Une formule simple et sûre : sur certains de ses programmes, Capri-Loisirs, filiale de la Société Centrale Immobilière de la Caisse des dépôts, a mis au point une formule qui permet d'obtenir une rentabilité maximum avec le minimum de soucis. Apport initial réduit.



De Mendez/ZUNZ

14, RUE MAGELLAN, 75008 PARIS. (1) 720.74.64.

CAPRI-LOISIRS A CONSTRUIT POUR VOUS... CHOISISSEZ !

Cochez le ou les programmes qui vous intéressent pour recevoir une documentation.

HAUTE-SAVOIE.
- ☐ **AVORIAZ. RÉSIDENCE "CAPNEIGE" :** exposition plein sud. Studios et 2/3 pièces en toute propriété.

SAVOIE
- ☐ **LES MENUIRES. RÉSIDENCES "ARMOISE" ET "GÉNÉPI" :** confortables petits immeubles au cœur des 3 vallées. Appartements 2 pièces.
- ☐ **LES MENUIRES. RÉSIDENCE "GENTIANE" :** programme spécial investisseurs. Studios et 2/3 pièces équipés et meublés.
- ☐ **ST-MARTIN-DE-BELLEVILLE. "LES CHALETS DE VILLARENCEL" :** de vrais chalets savoyards tout confort. 4 pièces en duplex et 2 pièces.

PYRÉNÉES-ORIENTALES.
- ☐ **FONT-ROMEU. RÉSIDENCE "VALSOLEIL" :** 3000 heures de soleil par an. Vue au sud sur 150 km de cimes. Du studio au 3 pièces avec large choix de plans.

Nom ______ Prénom ______

Tél. bur. ______ Tél. dom. ______

Adresse ______

Coupon à retourner à : Capri-Loisirs. 14, rue Magellan. 75008 PARIS. Tél. 720.74.64.

L.M.

Le fisc aime le tourisme

Comparez l'achat d'une résidence secondaire
et d'une Résidence-hôtel.
Pour un investissement identique, le fisc
– afin de favoriser le tourisme –
vous autorise d'importantes déductions d'impôts et taxes
dans le cas d'une Résidence-hôtel Seritour.
Comparez ces deux tableaux
et achetez en toute propriété en économisant avec
Seritour.

Investissement total = 230 000 F (200 000 immobilier, 20 000 meubles, 10 000 frais)
Apport personnel 54 000 F frais compris, solde 176 000 F par crédit Indo-Suez sur 15 ans.
Tranche supérieure d'imposition retenue : 45 %.

Le prix de la résidence secondaire		Le prix de la résidence-hôtel	
Recettes annuelles	Dépenses annuelles	Recettes annuelles	Dépenses annuelles
– Revenus locatifs 15 000 F	– Crédit 33 016 F – Charges 4 200 F – Assurances et divers 1 100 F – Impôts sur revenus* 3 375 F	– Revenus locatifs 11 000 F (5 % net du capital) – Avantages fiscaux 8 365 F* (réel simplifié)	– Crédit 33 016 F – Charges 0 – Assurances et divers 0 – Impôts sur revenus 0 (voir avantages fiscaux)
TOTAL 15 000 F	TOTAL 41 691 F	TOTAL 19 355 F	TOTAL 33 016 F
A PAYER : 26 691 F Soit : 2 224 F par mois		A PAYER : 13 661 F Soit : 1 138 F par mois	
*forfait simplifié		*la première année, non comprise la récupération de TVA	

PUBLI-MATIGNON

Veuillez m'envoyer sans engagement de ma part votre documentation "Résidence-hôtel", mer et montagne.

Nom : ______ Adresse : ______

Tél. bureau : ______ Tél. domicile : ______

Seritour 39 rue de Surène 75008 Paris Tél. : 742.62.16.

MDE 10 E

Le Monde

politique

Le comité central du P.C.F.

Les communistes engagent la réflexion sur « la situation politique et l'action du parti »

Le comité central du parti communiste, réuni jeudi 25 et vendredi 26 juin, devait étudier « la situation politique et l'action du parti », sur la base d'un rapport de M. Georges Marchais. Interrogé, le 24 juin, sur la raison pour laquelle M. Charles Fiterman, membre du secrétariat, avait été choisi plutôt que M. Marchais pour entrer au gouvernement, M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat, avait répondu : « Nous décidons démocratiquement, et nous avons choisi ce qui nous paraît la meilleure solution. Georges Marchais est un bon secrétaire général du parti, et il y a beaucoup à faire. »

M. Fiterman avait annoncé l'ouverture d'un débat au sein du P.C.F. Parmi les questions qui, selon la direction du P.C.F., appellent une réflexion, figure celle de l'évolution de la classe ouvrière. Les militants critiques, réunis au sein de Rencontres communistes, estiment, pour leur part, que cette réflexion doit inclure un examen de la politique suivie par leur parti au cours des dernières années et déboucher sur un changement dans ses méthodes. Pour animer la discussion, ils ont décidé d'organiser des « assemblées-débats » publiques, la première aura lieu le 8 juillet à Paris.

La réflexion des communistes sur leur action et sur l'histoire de leur parti évolue parallèlement à cette action elle-même. Neuf historiens, membres de l'Institut de recherches marxistes (né de la fusion et de l'Institut Maurice-Thorez et du Centre d'études et de recherches marxistes), ont étudié, pour un cycle de conférences organisé à la fin de 1979, les origines, l'implantation et l'évolution de leur parti (1). Le livre qui réunit ces études, se présente de façon très différente du *Manuel*, publié en 1964, et qui constituait un énoncé dogmatique de l'histoire du P.C.F. vue par ses dirigeants. *Le P.C.F., étapes et problèmes* s'ouvre, comme son titre l'indique, à l'examen des problèmes qu'a eus à affronter le parti communiste, et non au seul exposé des solutions qu'il leur a apportées.

Cette analyse se situe dans la perspective d'une réflexion sur la stratégie, engagée au P.C.F. depuis la rupture de l'union de la gauche. Les historiens de l'I.R.M. cherchent à savoir quels sont les éléments de base de cette ou de ces stratégies à chaque étape historique traversée par le P.C.F. : références idéologiques, implantation, insertion dans le mouvement communiste international, etc. Il en résulte des explications vivantes des choix faits à chaque époque, qui sont situés dans l'ensemble des déterminations qui pèsent sur le parti.

Par exemple, le tournant de 1947, qui a lancé le parti communiste dans une période de sectarisme lié à la guerre froide, est présenté comme n'étant pas seulement le fruit de l'analyse des rapports de forces internationaux faite par la direction soviétique, mais comme répondant aussi aux préoccupations des militants dans l'expérience quotidienne qu'ils faisaient de la situation en France.

Les décisions de la direction s'inscrivent dans un environnement, à partir duquel elles peuvent être comprises non comme l'application mécanique d'orientations doctrinales ou de consignes extérieures, mais comme des réponses aux problèmes qui se posent au parti, à tous les niveaux et dans tous les domaines de son action, tant nationale qu'internationale.

Le propos demeure, évidemment, apologétique, dans la mesure où il aboutit à légitimer quasi systématiquement un choix de la direction. Lorsque des critiques sont faites sur les méthodes employées en telle ou telle circonstance, le point de vue adverse de celui de la direction est, lui aussi, dénoncé. Ainsi les thèses de Marcel Servin et Laurent Casanova sur le pouvoir gaulliste, condamnées par la direction du parti, sont-elles entachées, selon ce qui en est dit dans ce livre, d'un « *caractère de construction idéologique, sinon purement spéculatives* ».

Si elle se renouvelle dans son champ et dans ses méthodes, l'historiographie communiste reste, précisément, communiste, c'est-à-dire qu'elle tend à expliquer l'action du P.C.F. à partir de la conception que ce parti a de lui-même comme force de transformation révolutionnaire dans la société française. Le caractère révolutionnaire de son action est présupposé, et non déduit de l'observation des faits. A l'inverse, des historiens ou des sociologues non communistes tentent de comprendre les objectifs du parti communiste en analysant ses actes. *Le parti communiste veut-il prendre le pouvoir ?*, demande M. Jean-Jacques Becker en titre d'un livre consacré à l'analyse de la stratégie du P.C.F. de 1930 à nos jours (2).

M. Becker montre que c'est lors de sa conférence nationale de 1934 que le parti communiste a élaboré une stratégie propre, en se détachant de la perspective d'une transposition, en France, du processus de prise du pouvoir qui avait fonctionné en Russie en 1917. M. Becker estime que les communistes français ont alors analysé les possibilités qui s'offraient à eux en conservant le principe léniniste du « double pouvoir », c'est-à-dire la mise en concurrence d'un gouvernement légal et d'une structure nouvelle, née du mouvement des masses et ayant vocation à l'emporter sur le pouvoir ancien. C'est à partir de ces bases, selon M. Becker, que le P.C.F. s'est engagé dans la politique de front populaire, qui consistait à faire l'union avec les autres partis de gauche pour ôter le pouvoir institutionnel à la droite, tout en s'appuyant sur un mouvement populaire pour transformer cette victoire, obtenue dans le cadre des institutions, en remise en cause de ces institutions elles-mêmes.

M. Becker estime que cette stratégie, à laquelle le P.C.F. a pu être amené à renoncer dans certaines périodes de son histoire, demeure la seule dont il dispose. C'est, selon lui, cette stratégie qui a présidé, dans les années 60, à la recherche de l'union avec les socialiste, mais qui a échoué devant le renversement en faveur du P.S. du rapport des forces au sein de la gauche.

A une interrogation sur les objectifs du P.C.F., M. Georges Lavau, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, préfère une réflexion sur les fonctions de ce parti dans la société française. *A quoi sert le P.C.F. ?* prolonge les analyses antérieures de M. Lavau sur la « *fonction tribunicienne* » du P.C.F., c'est-à-dire sur son rôle de représentation de couches sociales traditionnellement exclues du jeu politique. Mais le P.C.F. s'est engagé dans une entreprise d'ascension au pouvoir, qui a diminué son importance comme représentant de ces catégories, d'où sa tentative pour privilégier de nouveau, dans la période 1978-1981, son activité de « parti de lutte ». Ecrit avant la victoire de M. Mitterrand à l'élection présidentielle, le livre de M. Lavau ne prévoyait pas le retournement du P.C.F. depuis le 26 avril. Il devient cependant, un instrument d'approche du P.C.F. extrêmement enrichissant pour comprendre la situation actuelle du parti.

PATRICK JARREAU.

(1) *Le P.C.F., étapes et problèmes, 1920-1972*, par Roger Bourderon, Jean Burles, Jacques Girault, Roger Martelli, Jean-Louis Robert, Jean-Paul Scot, Danielle Tartakowski, Germaine Willard et Serge Wolikow ; Editions sociales, 629 pages.

(2) *Le parti communiste veut-il prendre le pouvoir ?*, par Jean-Jacques Becker ; éditions du Seuil, 330 pages.

(3) *A quoi sert le parti communiste français ?*, par Georges Lavau ; éditions Fayard, 437 pages.

CORRESPONDANCE

L'attitude des électeurs communistes dans la deuxième circonscription de l'Allier

M. Pierre Buttoud, attaché communal à Montluçon (Allier), nous écrit au sujet du commentaire que nous avions consacré au second tour des élections législatives dans la deuxième circonscription de l'Allier (le Monde *du 23 juin). S'appuyant sur les résultats de bureaux de vote à majorité de droite, et, inversement, de bureaux à majorité de gauche, M. Buttoud admet que des voix communistes ont pu manquer à M. Albert Chaubard (P.S.) — élu après avoir devancé M. Pierre Goldbert (P.C.), député sortant, au premier tour, — mais il conteste que ces voix se soient portées sur le candidat de droite, M. Rossi.*

En effet, nous indique-t-il, *M. Maurice Brun, ancien député et maire de Montluçon, battu en 1978 par M. Goldbert, appelait ouvertement, publiquement, par voie de preuve, à voter pour M. Albert Chaubard, le 14 juin* ». C'est ce qui explique, selon M. Buttoud, qu'il ait manqué à M. Chaubard, le 21 juin, 7 500 voix par rapport au total des voix de gauche au premier tour, tandis que M. Rossi obtenait 5 500 de plus que le total des voix de droite. Il s'agirait de suffrages d'électeurs de droite, s'étant portés sur le candidat du P.S. pour battre le député communiste sortant au premier tour, revenus, au second tour, au candidat de droite.

Il reste que, comme M. Buttoud le remarque lui-même, le nombre des abstentionnistes a augmenté de 1 140 voix entre les deux tours et le nombre des bulletins blancs ou nuls de 2 408 voix.

Au conseil général des Landes

DES ÉLUS SOCIALISTES REPROCHENT AU PRÉFET D'ÊTRE SORTI DE SON OBLIGATION DE RÉSERVE

(De notre correspondant.)

Mont-de-Marsan. — Un vif incident a opposé, mercredi 23 juin, au conseil général des Landes, deux élus socialistes au préfet, M. Jean-Anciaux. Celui-ci s'est vu publiquement reprocher par M. Philippe Labeyrie, conseiller général de Mont-de-Marsan-nord, d'être intervenu dans la campagne électorale présidentielle, entre les deux tours, sous la forme d'une lettre adressée à plusieurs élus landais, dans laquelle le préfet se plaignait des « *pressions partisanes* » faites par « *certains journalistes serviles* » dans la publication des résultats électoraux du 26 avril. Le préfet des Landes y apparentait la victoire de M. Mitterrand dans le département à « *une victoire à la Pyrrhus* » et il concluait que le premier tour de l'élection présidentielle (1) avait été tout à fait satisfaisant pour l'ancienne majorité.

« *Voilà un siège qui, à terme, risque d'échapper au P.S.* », ajoutait M. Anciaux à propos du mandat détenu par M. Labeyrie. Ce dernier a reproché au préfet d'être sorti de son obligation de réserve.

M. Anciaux a répliqué qu'il s'agissait d'une correspondance privée et il s'est étonné qu'elle puisse faire l'objet d'un débat public au sein du conseil général.

M. Scognaniglio, président socialiste du conseil général, a rappelé qu'il avait, « *comme à l'accoutumée, respecté la liberté d'expression des élus* » avant d'affirmer : « *Chacun d'entre nous a le sentiment qu'il n'y a pas de chasse aux sorcières. Comprenez toutefois, monsieur le préfet,* a-t-il conclu, *que votre analyse politique a pu chatouiller l'épiderme de certains de mes collègues, notamment ceux de Mont-de-Marsan.* »

CHRISTIAN BOMBEDIAC.

(1) Les résultats du 26 avril étaient les suivants : Inscr., 219 366 ; vot., 186 100 ; suffr. expr., 183 197 ; MM. Mitterrand, 62 326 voix ; Giscard d'Estaing, 47 013 ; Chirac, 30 748 ; Marchais, 26 095 ; Lalonde, 4 744 ; Mme Laguiller, 3 487 ; MM. Crépeau, 3 095 ; Debré, 2 625 ; Mmes Garaud, 1 948 ; Bouchardeau, 1 118.

Au cours d'un meeting de soutien à la résistance afghane

Mme NEIERTZ (P.S.) SOULIGNE QUE L'ACCORD P.S.-P.C.F. FAIT DU RETRAIT DES TROUPES SOVIÉTIQUES UN PRÉALABLE A TOUTE RECHERCHE D'UNE SOLUTION PACIFIQUE

Le Mouvement de soutien à la résistance du peuple afghan (M.S.R.A.), créé, au mois de mai 1980, à l'initiative de personnalités de gauche, a organisé, jeudi 25 juin, à la Bourse du travail, à Paris, un meeting, précédé d'un débat sur la situation en Afghanistan. M. Jean-Paul Gay, animateur du M.S.R.A., a expliqué que la faiblesse de la « riposte » de l'opinion française à l'intervention soviétique en Afghanistan était due à l'attitude de M. Giscard d'Estaing et à celle du P.C.F. M. Léo Matarasso, membre du Tribunal permanent des peuples (ancien Tribunal Russell) a rendu compte de la session que ce tribunal avait tenue à Stockholm et à l'issue de laquelle l'intervention soviétique avait été condamnée (*le Monde* du 8 mai).

M. Jacques Chérèque, membre du secrétariat confédéral de la C.F.D.T., a déclaré que la campagne de sa centrale contre l'intervention soviétique en Afghanistan « *n'a pas eu le succès escompté* ». Il a expliqué que les travailleurs ont donné la priorité à leurs luttes revendicatives et qu'ils refusaient ce qui pouvait diviser la gauche et ce qui pouvait relever de l'antisoviétisme ou de l'anticommunisme. M. Chérèque a souligné que, par l'accord qu'il a signé avec le P.S., « *le P.C. a adopté une position moins alignée, en demandant le retrait des troupes soviétiques* ». M. Guy Le Neovannic, membre du bureau national de la FEN, a constaté l'absence de représentants du P.C.F. à ce meeting, « *problème,* a-t-il dit, *que nous devons poser publiquement* ». Il a souligné, d'autre part, la nécessité d'une unification politique de la résistance afghane.

Mme Véronique Neiertz, membre du secrétariat national du P.S., a déclaré : « *Je regrette l'absence, ici, de nos camarades communistes, mais cela ne m'étonne pas vraiment.* » Elle a rappelé que, pour le P.S., « *l'occupation de l'Afghanistan par les Soviétiques* » est « *inacceptable* », dans son principe comme dans ses méthodes, et que « *la résistance afghane est un mouvement de libération populaire, qui doit être soutenu* ». « *Il faut,* a dit Mme Neiertz, *recréer un Afghanistan non aligné et libre de choisir son gouvernement.* »

Abordant la question de l'accord conclu par le parti socialiste et le parti communiste, Mme Neiertz a souligné que « *les divergences demeurent totales sur l'analyse des causes et des faits d'un certain nombre de problèmes* », tels que l'Afghanistan et la Pologne. Mme Neiertz a insisté sur « *le chemin parcouru par le P.C.F.* » pour aboutir à la signature de cet accord.

En premier lieu, a indiqué Mme Neiertz, qui avait participé aux négociations, le P.C.F. ne voulait pas que le texte de l'accord se réfère à des problèmes d'actualité. Il a dû l'accepter et « *ce ne fut pas une mince affaire* ».

En second lieu, pour ce qui est de l'Afghanistan, « *le retrait des troupes soviétiques apparaît* [dans l'accord] *comme un préalable, sans lequel toute recherche d'une solution politique est exclue (...), alors que les communistes voulaient faire de ce retrait un élément de négociation* ». En outre, selon Mme Neiertz, « *la condamnation de toute ingérence étrangère est lourde de signification pour le P.C.* », car elle s'applique aussi aux Soviétiques, alors que les communistes considéraient l'intervention de Moscou comme légitime en vertu d'un traité soviéto-afghan. Enfin, a-t-elle dit, l'accord ne contient aucune référence au gouvernement de Kaboul, que les communistes considéraient comme légitime.

Mme Neiertz a souligné, en conclusion, que les socialistes feront « *tout ce qu'il faut auprès du gouvernement pour que des décisions soient prises dans le sens de la lutte du peuple afghan* ».

« L'ACCORD P.C.-P.S. N'EST PAS « EXACTEMENT CONFORME » AUX ENGAGEMENTS DE M. MITTERRAND », souligne l'Agence juive.

L'Agence télégraphique juive signale, dans son bulletin du 25 juin, que l'accord de gouvernement signé entre le parti socialiste et le parti communiste « *n'est pas exactement conforme aux références que constituaient jusque-là les prises de position de M. François Mitterrand et les récentes déclarations du ministre des relations extérieures* ».

Cet accord, en effet, se contente de « *prendre acte* » de la situation créée par les accords de Camp David, alors que M. François Mitterrand, souligne l'Agence juive, « *avait déclaré qu'il avait* « approuvé le processus ». *Nous sommes donc,* ajoute l'Agence juive, *en présence de deux références non identiques* ».

Deux nouveaux ministres, indique toutefois l'Agence juive, dans le même article, « *ont pris d'importants engagements dans la communauté juive de France* ». Il s'agit de MM. Robert Badinter et Pierre Dreyfus, le premier vice-président de la Fondation du judaïsme français et membre du comité directeur du Fonds social juif unifié ; le second, président de l'O.R.T.-France, organe responsable des écoles juives, de l'éducation et de l'enseignement dans la communauté.

Franc-maçonnerie et pouvoir

M. FRED ZELLER ENGAGE DES POURSUITES CONTRE L'HEBDOMADAIRE « SPÉCIAL DERNIÈRE »

M. Fred Zeller, ancien grand maître du Grand-Orient de France, a engagé des poursuites judiciaires à l'encontre de M. Patrick Rigoulet, collaborateur de l'hebdomadaire *Spécial Dernière*, et du directeur de cette publication. Il leur demande réparation du « *préjudice extrêmement important* » qu'il a subi du fait d'un article paru dans leur numéro du 10 juin.

M. Zeller reproche notamment à l'auteur de cet article, auquel il avait accordé un entretien, d'avoir fait passer « *des informations glanées ici ou là* » comme ayant été livrées par lui. Il dément formellement avoir « *révélé* » quelques appartenances maçonniques, vraies ou fausses, de quiconque.

Quant à l'appréciation du résultat de l'élection présidentielle que M. Zeller avait portée devant ce journaliste, l'ancien grand maître oppose également « *le démenti le plus formel* », et déclare : « *A partir d'une information connue de tous et qui n'engageait que moi, mon soutien à la candidature de François Mitterrand, M. Rigoulet déduit abusivement de mon ancienne qualité de grand maître du Grand-Orient de France que la franc-maçonnerie est maintenant au pouvoir. Outre son absurdité, l'interprétation ainsi faite devient inadmissible lorsque M. Rigoulet m'inflige la paternité du propos.* »

L'action gouvernementale

La planification des échanges avec le tiers-monde est une question de survie, pour lui comme pour nous

déclare M. Michel Jobert

Fidèle à son style, M. Michel Jobert s'est gardé de répondre aux questions qui lui étaient posées, jeudi 25 juin, au déjeuner de la presse diplomatique, mais il a parlé *« de façon moins directe »* — selon son expression — que pendant les sept années écoulées, pour tenir compte de ses responsabilités et de la solidarité gouvernementale.

A la question de savoir s'il avait administrativement les moyens de son action, étant donné que ses fonctions de ministre d'Etat chargé du commerce extérieur n'ont pas encore été définies par décret, compte tenu des domaines respectifs des ministres des relations extérieures, de l'économie et de l'industrie, M. Jobert rétorque avec humour : *« Quatre ministres, cela forme déjà un comité interministériel où l'on peut se rencontrer pour se concerter et pour agir. »*

Quant à la façon dont il conçoit son action, il précise : *« Je souhaiterais que l'on soit plus rapide, plus précis, plus simple et plus efficace. C'est beaucoup et cela reviendra à ruser avec la nature des choses et avec l'administration. »* Il souligne aussi que, sans rien renier des principes affirmés par le chef de l'Etat, *« la France n'a aucun intérêt à négliger les aspects matériels si elle veut s'exprimer et compter à l'extérieur au-delà de la capacité d'analyse et de la vivacité intellectuelle »*.

M. Jobert a ensuite traité les points suivants :

● Le problème du boycottage arabe d'Israël et du boycottage en général : il convient, selon le ministre, de distinguer entre le boycottage des Etats qui est un fait, et celui qui est *« d'ordre racial ou raciste »*. Quelle est la frontière entre les deux ? Des questions se posent au fil des jours aux fournisseurs et aux clients, explique le ministre avant de préciser : *« Une étude est en cours entre le premier ministre et le ministre des finances à laquelle sont associés les ministres des relations extérieures et du commerce extérieur... Les autorités étudient de près, également, comment mettre au point une attitude commune avec les partenaires européens. »*

● Les aides publiques aux exportations et à la recherche : *« Il est vrai qu'une grande partie du commerce extérieur relève d'un petit nombre de sociétés puissantes, parce qu'elles sont souvent bien outillées... Il faudra donner une plus grande part à ce qu'on appelle le « commerce banal », celui qui est pratiqué par de petits et moyens entrepreneurs qui ne connaissent pas le maquis des procédures. Il conviendra de mieux les informer. »*

● Les exportations : M. Jobert rappelle que le ministre des finances et de l'économie, le premier ministre et un communiqué du conseil des ministres ont *« affirmé sans ambiguïté que la France honorera ses contrats »*. Il ajoute : *« Les engagements du passé seront pris en compte jusque dans leurs prolongements. Néanmoins, il revient au gouvernement de modeler l'avenir. »*

● Le déficit du commerce extérieur : *« Ne pas encourager les importations qui coûtent cher, voilà mon rôle. Il faut aussi pousser l'exportation dans les secteurs connus et explorer les autres. Avec le Japon, les Etats-Unis et la R.F.A., le taux de couverture n'est pas satisfaisant. Il faut tenter de l'améliorer, d'abord en discutant avec nos partenaires, mais aussi en nous mettant en position de mieux exporter. »*

Pour ce qui est de l'exportation, M. Jobert déclare : *« La planification des échanges avec le tiers-monde et le monde arabe n'est pas une démarche politique, mais une question de survie, pour eux, comme pour nous. »* Soulignant qu'il faudra s'attaquer sérieusement à ce domaine, il indique qu'il est favorable, d'une façon générale, à un plan intérimaire de deux ans pour *« gérer l'héritage et amorcer une nouvelle politique »*, puis à un plan de cinq ans en vue *« d'une réflexion et d'une action à long terme »*.

● Les rapports avec le Japon : M. Jobert explique qu'il n'y a pas que les échanges commerciaux qui comptent pour le redressement des échanges : *« L'attitude que le le Japon adoptera à l'égard du système monétaire international sera très importante. L'heure est venue de mieux partager les responsabilités dans ce secteur. »*

● Les hauts taux d'intérêts américains : *« Ils sont plus l'effet que la source d'un déséquilibre. Ce déséquilibre résulte lui-même de la multiplication des signes monétaires qui ne sont gagés ni par l'or, ni par l'industrie, mais représentent ce que j'ai appelé une masse monétaire ivre. »*

● La langue française : *« Il y a un produit volatil, mais indispensable... Je faillirais à ma responsabilité si je ne m'occupais pas de la promotion de la langue française. Quelqu'un à mon cabinet se consacrera d'ailleurs à ce qui est une des principales productions de la France : sa langue et sa culture. »*

Sur l'Afrique du Sud, le Proche-Orient, la centrale nucléaire irakienne, M. Jobert a renvoyé aux déclarations faites par M. Claude Cheysson et le chef de l'Etat. Enfin, il a indiqué qu'il participera à la conférence de la C.E.E. qui se réunira mardi et mercredi prochains pour préparer la rencontre d'Ottawa. — P. B.

« Il faut entreprendre le changement d'une façon systématique et efficace »

déclare la commission exécutive de la C.G.T.

MM. Krasucki, Warcholack et Deiss, secrétaires de la C.G.T. ont commenté devant la presse, le 25 juin, la déclaration adoptée, la veille, par la commission exécutive. Ce texte se félicite de la victoire de la gauche *« événement politique d'une importance considérable tant au plan national qu'international »* dans laquelle la C.G.T. *« a pris une part essentielle »*. Elle salue la formation d'un gouvernement comportant des ministres communistes. *« Organisation indépendante animée par la volonté de réussir le changement, la C.G.T. agira avec fermeté envers le patronat et entend être un partenaire coopératif mais autonome à l'égard du gouvernement. »*

La déclaration est une réaffirmation de la position de la C.G.T. (depuis le quarantième congrès) en faveur de l'union de la gauche et de sa détermination *« d'imposer d'importantes revendications (...). Désormais, la question à l'ordre du jour est d'entreprendre le changement d'une façon systématique et efficace »*.

La centrale insiste sur la volonté de négocier avec le gouvernement et le patronat *« qui devra s'adapter qu'il le veuille ou non, mais il ne le fera pas de bon gré »*. La C.G.T. rappelle les travailleurs *« à intervenir fermement contre les patrons, sur la base de revendications d'autant plus fortes qu'elles seront élaborées par eux, les organisations de la C.G.T. et tous les syndicats qui désirent s'y associer »*.

Le caractère constamment balancé de ce texte est souligné par l'intervention de M. Georges Séguy, qui a qualifié la présence de quatre ministres communistes d'*« événement politique de très grande importance, qui fait que, pour la première fois depuis trente-quatre ans, des représentants d'un parti qui était jusqu'alors tenu à l'écart de tout, participent à part entière à la gestion de l'Etat, du pouvoir »*.

» Ceux qui prétendaient jusqu'à présent — non sans parvenir à troubler parfois quelques consciences — que l'arrivée de ministres communistes serait une catastrophe nationale (...) se sont trompé ou ont échoué (...). S'il est vrai que l'événement d'hier fait reculer l'anticommunisme, il s'ensuit que les conditions de l'union, de la lutte s'en trouvent modifiées dans le bon sens.

» En tout cas, déjà au niveau de la gestion des affaires de l'Etat, même si tout n'est pas parfait — je comprends bien qu'il puisse y avoir encore des camarades exprimant des doutes, des craintes sur l'avenir —, dans l'immédiat, la situation est comme cela. Le reste (...) dépend surtout du mouvement de masse, c'est la C.G.T., qui, normalement, doit se trouver le plus à l'aise. Nul ne peut nous reprocher de ne pas avoir tout fait ce qui était en notre pouvoir pour que la masse des travailleurs nous comprenne, nous approuve et nous soutienne. On nous reproche plutôt d'en avoir trop fait (...) c'était notre devoir, notre rôle de syndicalistes de classe. (...) Mais nous sommes tenus de constater que le suffrage universel est passé, et la situation est ce qu'elle est : il faut faire avec, c'est-à-dire, sans renoncer à aucun de nos objectifs.

» Nous devons apprécier si, dans le cadre de la politique de ce pouvoir tel qu'il est à présent fixé d'un commun accord entre les formations politiques qui composent le gouvernement, on peut ou non aboutir à des avancées sociales significatives et à des réformes progressistes. Nous pouvons aller de l'avant même i nous ne pouvons pas aller jusqu'où nous aurions souhaité. C'est par rapport à cela que se pose la nécessité pour toute la C.G.T., pour toutes ses organisations, pour tous ses militants, d'être bien « à l'heure de l'été » qui commence. »

Quatre abstentions socialistes

En s'employant à justifier l'attitude de la C.G.T., M. Séguy s'est aussi efforcé de répondre aux inquiétudes d'un certain nombre de militants. Les membres socialistes de la commission exécutive — quatre sur une centaine (1) — s'en sont fait l'écho. Ils se sont abstenus dans le vote sur la déclaration, contrairement aux indications données par le service de presse C.G.T. selon lesquelles le texte avait été approuvé à l'unanimité. Leur désaccord ne porte pas sur la présence de ministres communistes, mais sur la façon dont est présentée la situation nouvelle. En effet, comme le dit M. Feuilly, nombre d'adhérents s'étonnent que la C.G.T. soutienne aujourd'hui M. Mitterrand qu'elle avait combattu sans merci jusqu'à sa victoire du 10 mai.

« Il y a, dit M. Feuilly, *ceux qui ne comprennent pas ce revirement et ceux qui parmi les communistes, ne l'acceptent pas. Il y a ceux qui pensent que la C.G.T. s'est trompée ou qu'elle les a trompés. La nouvelle orientation, une fois encore, a été prise sans débat à « la base ».*

Cela n'est sans doute pas étranger aux modifications intervenues au sujet des réunions des instances dirigeantes de la C.G.T. Alors que, au lendemain du premier tour des « présidentielles », il avait été convenu de reporter au mois d'octobre le comité confédéral national, traditionnellement convoqué à la mi-juin, la commission exécutive vient de décider qu'un comité « extraordinaire » se tiendrait dans l'intervale, les 7 et 8 juillet. Il aura pour tâche de faire appliquer au mieux le « recentrage » de la confédération. La date du 41e congrès est fixée au mois de juin 1982. M. Krasucki a déclaré qu'il sera préparé par des débats à tous les niveaux. En un an de temps, certains comportements paraîtront plus estompés et la situation politique, économique et sociale aura évidemment évoluée...

Quant aux rapports avec la C.F.D.T., M. Krasucki a déclaré qu'après une rencontre, la semaine dernière, les deux centrales avaient, malgré certaines divergences, constaté des convergences partielles su rle SMIC ou la durée du travail. Chancune gardant son entière liberté, les deux organisations écartent la rechercshe d'un accord de portée générale, mais elles peuvent se retrouver des ententes ponctuelles.

J. R.

(1) Mme Caudron, M. Carassus, M. Feuilly et Mme Parent. M. Claude Germon a été élu député socialiste de l'Essonne.

● *M. René Rémond*, professeur à l'institut d'études politiques de Paris et à l'université de Paris-X (Nanterre) a été élu jeudi 25 juin président du conseil d'administration de la Fondation nationale des sciences politiques en remplacement de M. François Goguel, qui ne demandait pas le renouvellement de son mandat.

LA C.G.T. DEMANDE LA CRÉATION D'UN « GRAND SERVICE PUBLIC DE L'ÉQUIPEMENT »

Après l'arrivée de ministres communistes au gouvernement, la Fédération des transports C.G.T. *« salue »*, dans un communiqué *« la constitution d'un gouvernement de toute la gauche, comprenant des ministres socialistes et communistes à égalité de droits et de devoirs »*. Elle y voit *« une victoire de notre combat pour le changement »* et se félicite *« du fait que les travailleurs de notre profession vont avoir un ministre qui reflète résolument cette situation nouvelle »*.

Quant à la Fédération nationale de l'équipement C.G.T., elle souligne la nécessité de constituer *« un grand service public national démocratique de l'équipement »*. Si l'équipement dépend, désormais, de plusieurs ministères, transports, urbanisme et logement, mer, a indiqué le syndicat au cours d'une conférence de presse, il importe de *« maintenir une gestion unifiée du personnel et la cohérence des services »*.

La fédération, qui avait envisagé, bien avant l'élection présidentielle, d'organiser, le 25 juin, une journée nationale d'action, à limité celle-ci aux dépôts de cahiers de revendications dans les directions départementales et les préfectures, et à des assemblées du personnel.

Outre la revendication du service national unifié et d'une « véritable décentralisation » (les agents de l'équipement jouant un rôle important auprès des collectivités locales), la C.G.T. (elle déclare représenter 54 % du personnel) demande la levée des sanctions infligées par l'ancien gouvernement, pour diverses raisons, à une dizaine de militants.

POLITIQUE

UN DÉPUTÉ SUR TROIS EST INSTITUTEUR, ÉDUCATEUR OU PROFESSEUR

La république des enseignants

Les dernières élections législatives ont abouti à un résultat surprenant au plan sociologique : un député sur trois, aujourd'hui, est un « enseignant », c'est-à-dire un professionnel de l'enseignement primaire, secondaire ou supérieur (1). Jamais dans l'histoire de la République française le corps enseignant n'avait été si bien représenté — certains diront « surreprésenté » — à l'Assemblée nationale. Le « raz de marée socialiste » est, certes, un fait politique de première grandeur, mais aussi un phénomène de société.

Un symbole : un siècle exactement après l'instauration de l'école gratuite, laïque et obligatoire par les pères fondateurs de la IIIe République, les électeurs français de 1981 ont envoyé quelque cent soixante enseignants pour les représenter à l'Assemblée nationale. On daubait la « république des Jules » lorsque MM. Ferry, Simon et Grévy jetaient les bases de l'Etat républicain et de sa pépinière, l'école. On ironisait sur la « république des professeurs » lorsque, en 1924, la victoire du Cartel des gauches portait au pouvoir *« trois têtes normaliennes »*, selon le mot d'Albert Thibaudet, en l'occurrence Edouard Herriot, Paul Painlevé et Léon Blum. On pourra de même baptiser « république des enseignants » cette Ve République repeinte en rose dont un député sur trois est instituteur, éducateur ou professeur.

L'école publique pour tous, cependant, n'a pas été fondée par des enseignants mais par des avocats. Ce sont eux qui, de 1875 à 1925, mèneront le combat de la République, de la laïcité, puis de la paix, valeurs alors confondues. *« L'armature de la République est une armature d'avocats »*, constate Albert Thibaudet dans *la République des professeurs* (1927). C'est l'affaire Dreyfus, à la fin du siècle dernier, qui *« a posé le professeur en rival, ou en concurrent, de l'avocat »*. Péguy, Jaurès et plus tard Alain vont défier les hommes de loi sur le terrain jusqu'alors accaparé par eux : la politique. Les « barbiches universitaires », peu à peu, remplacent les effets de manche des avocats au sang chaud du style de Gambetta. A la tribune de la Chambre des députés comme dans les enceintes internationales, un ton s'impose : celui des « chers professeurs » qui, à défaut d'éloquence enflammée, emportent l'adhésion par leurs connaissances, leur culture universelle et leur science.

Pourtant, la Chambre élue le 11 mai 1924 compte moins de 8 % de ces professeurs. Même en 1936, la Chambre du Front populaire ne voit surgir que vingt-deux instituteurs et quarante-trois professeurs, contre... cent dix-neuf avocats. Le corps enseignant, dans cette Assemblée de gauche, dépasse à peine 10 % du nombre des députés. Il faut attendre la libération pour voir leur représentation osciller entre 16 et 17 %. Mais elle retombe à 13 % en 1951, remonte à près de 15 % en 1956 avec la victoire du Front républicain et rechute à 11 % avec l'arrivée de de Gaulle au pouvoir en 1958. C'est en 1962 (9,2 %) et surtout en 1968 (8,2 %) que la représentation du corps enseignant est réduite au minimum.

Toutefois, les élections de 1967, 1973 et 1978 indiquent une nette remontée des enseignants, qui représentent respectivement 14,5 %, 15,2 % et plus de 20 % de l'Assemblée. La « marée rose » de 1981 a brusquement porté cette proportion à 33 % et à plus de 58 % pour le seul groupe P.S.-M.R.G.

La domination socialiste

Une analyse plus fine fait apparaître deux périodes. Jusqu'en 1973, chaque parti politique ou groupe parlementaire a « ses » enseignants. Le parti communiste est majoritaire parmi les députés instituteurs, le parti socialiste domine chez les professeurs, et la droite l'emporte parmi les universitaires. Ainsi, le parti communiste a dix-sept représentants sur trente instituteurs élus en 1956, quatorze sur vingt-neuf en 1967 et encore dix sur dix-neuf en 1973 (en 1981, la représentation des instituteurs baisse légèrement à cause du recul communiste). La sensibilité socialiste domine chez les professeurs du second degré : quatorze S.F.I.O. sur trente-cinq en 1936 ; vingt F.G.D.S. sur trente-cinq en 1967 et... quatre-vingt-quatorze P.S.-M.R.G. sur cent huit en 1981 ! D'abord catholiques ou radicaux socialistes, les députés professeurs d'université deviennent un bastion gaulliste après 1958 ; trois U.N.R. sur quatre en 1962, huit U.D.R. sur dix-sept en 1973.

Sous le règne de M. Giscard d'Estaing, le parti socialiste va peu à peu grignoter le corps enseignant représenté à l'Assemblée nationale. Dès 1978, il est presque maître du terrain ; treize instituteurs sur vingt-quatre, dix-neuf professeurs du secondaire sur trente-neuf et douze universitaires sur vingt-huit. L'élection de 1981 va confirmer sa domination : treize instituteurs sur vingt-deux, quatre-vingt-quatorze professeurs du second degré sur cent huit et vingt-cinq universitaires sur trente et un. La majorité des nouveaux venus à la députation sont des enseignants socialistes — c'est presque un pléonasme.

On peut s'interroger sur les raisons profondes de cette pénétration des enseignants en politique. Certes, on a connu, outre la « république des professeurs » de la IIIe République, d'illustres universitaires à la tête des gouvernements de la Ve, à commencer par Georges Pompidou et Raymond Barre. Mais la « république des enseignants » est aujourd'hui un phénomène de masse. Il est symptomatique que le chef du gouvernement (M. Pierre Mauroy), le chef du parti socialiste (M. Lionel Jospin) et le futur président de l'Assemblée nationale (M. Louis Mermaz) soient tous trois d'anciens enseignants.

D'autres caractéristiques du corps enseignant peuvent aussi expliquer l'entrée des instituteurs, des éducateurs et des professeurs dans l'arène politique : leur statut de fonctionnaire (qui leur permet de réintégrer leur corps d'origine en cas d'échec), leur disponibilité (horaires souples, décharges de service), leurs connaissances scientifiques, leur maîtrise de la parole et de la dynamique des groupes.

Cet afflux dans le monde politique prouve aussi deux choses : les enseignants exercent un métier qui, souvent, ne les satisfait pas pleinement. D'où leur soif d'une autre activité. Quant à l'image de l'enseignant, qu'on dit dépréciée dans le grand public, elle ne semble pas rebuter l'électeur, qui vote en masse pour lui. Une leçon de plus de ce scrutin.

ROGER CANS.

(1) Le nombre exact d'enseignants à l'Assemblée nationale est sujet à controverse en raison même de la définition de cette profession : doit-on considérer comme « enseignants » des personnels travaillant dans l'éducation surveillée ou les Instituts médico-pédagogiques (I.P.M.) ? Pour les législatures passées, nous nous sommes référés au classement socio-professionnel traditionnel (enseignement primaire, secondaire et supérieur). Pour cette année, nous avons retenu le chiffre (environ 160) qui apparaissait au lendemain de l'élection du 21 juin. Il est encore plus élevé aujourd'hui avec l'arrivée des suppléants des personnalités entrées au gouvernement.

Un jeune loup socialiste dans le Bocage

De notre envoyé spécial

Flers. — *Pour* « tomber » *un proche du président dans un fief aussi sûr que le Bocage bas-normand, il fallait de l'abattage et la foi chevillée au corps. Il n'en manque pas, M. Michel Lambert, ce professeur de philosophie de trente-huit ans qui, par 353 petites voix sur un total de 60 207 suffrages exprimés, a réussi à faire choir M. Hubert Bassot, sortant et candidat U.N.M. dans la troisième circonscription de l'Orne et hier encore organisateur des voyages présidentiels.* « Je suis le seul socialiste du Bocage », *dit-il, l'œil bleu allumé par la victoire, en caressant sa barbe de loup de mer.*

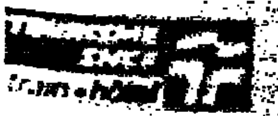
La foi, il en déborde M. Michel Lambert. A douze ans, il quitte Nantes pour le petit séminaire de Bernay (Eure), car il a décidé de devenir missionnaire en Chine. « Je ne voulais pas être prêtre, mais religieux », *précise-t-il. Grand admirateur de saint François d'Assise et de la théologie du Père Bonaventure, il prépare son noviciat à Quimper et part étudier la philosophie à Mâcon, puis à Béziers où il prononce ses* « vœux provisoires ». *La coupure du service militaire ne lui fait pas perdre la foi, mais le décide à prolonger ses études à l'université. A Caen, il passe ses diplômes de philosophie, milite à l'UNEF et épouse une autre étudiante en philosophie, Françoise, qui lui donnera trois enfants.*

Que peuvent-ils faire, en 1969, avec leurs maîtrises de philosophie et un premier enfant ? Le rectorat de Caen n'a rien à leur offrir. Ils se rabattent alors sur l'enseignement privé, l'institution Notre-Dame, à Flers (Orne), un *ancien pensionnat de jeunes filles devenu un important groupe scolaire (deux mille élèves de la maternelle à la terminale). Cela va durer douze ans. Douze années de bons et loyaux services envers l'institution, mais aussi douze années de combat syndical. En 1971, M. Michel Lambert adhère au syndicat C.F.D.T. de l'enseignement privé* (« Je savais que je militerais pour l'intégration du privé »), *puis participe à la naissance d'un comité d'entreprise.* « Nous avons réussi à créer un rapport de forces en notre faveur », *dit-il pour expliquer son maintien dans un établissement libre. Sœur Duclos, la directrice, ne peut lui reprocher que son activité politique, pas sa conscience professionnelle.*

En 1977, c'est l'entrée en politique, au conseil municipal de Flers. L'année suivante, il adhère au parti socialiste « pour faire le poids en face du P.C. », *car il se sent avant tout* « militant syndical » *et* « psychologiquement proche du P.S.U. ». *En 1979, c'est le conseil général et aujourd'hui la députation. Comme tous ses collègues nouveaux venus au Palais-Bourbon, il est allé chercher sa mallette noire de député à Paris et, dans son petit pavillon de la ZUP Saint-Sauveur, il a essayé son écharpe tricolore devant sa femme, ses enfants — très irrespectueux, — le chat et le chien.*

« Il a le Lion au milieu du ciel », *dit un de ses collègues professeur, versé dans l'astrologie. Cela signifie d'abord générosité, mais surtout le besoin de faire de grandes choses. M. Michel Lambert, il est vrai, se sent un appétit farouche* (« cannibale », *dit-il) pour le métier de député.* « Après le marché de Briouze, on est bon pour le bain de foule », *constate-t-il en se rappelant de rudes discussions avec les éleveurs de veaux. Tout en se déclarant* « platonicien et rousseauiste », *donc porté vers les idées, il brûle d'agir, de* « faire des lois ».

Reste un point mystérieux : comment ce moine franciscain de la philosophie, taillé comme un marin breton, a-t-il pu séduire l'électorat de gauche de ses collègues laïcs ? « Jusqu'en 1973, *explique-t-il*, la gauche votait ici pour le M.R.P. Comme socialiste et chrétien, j'ai recueilli cet électorat » *Avec l'appui, entre autres, des militants locaux du Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.), et même du président de l'Amicale laïque de Flers, un directeur d'école honoraire.* « Mes adversaires, ce sont les autres », *dit-il, en montrant une pile de courrier, où, au milieu des félicitations rituelles, se sont glissées des voix qui le traitent de* « cheval de Troie », *de* « Judas » *ou de* « Janus ». *Les* « défenseurs » *de l'enseignement privé* — « la droite réactionnaire », *appuie-t-il — ne lui pardonnent pas de* « détruire l'école libre de l'intérieur » *avec l'appui des pires ennemis de l'Eglise et de la* « morale chrétienne ». *Ceint de son écharpe tricolore, le moine franciscain n'a cure de ces critiques. Il a foi en la gauche et en la justesse de son combat.* — R. C.



L'entrée des ministres communistes au gouvernement

M. Cheysson et «le gars qui fait les courses»

Interrogé par Europe 1, jeudi 25 juin, M. Claude Cheysson avait démenti, comme étant une « histoire à la James Bond », l'information diffusée par la chaîne américaine de télévision A.B.C. selon laquelle M. Mitterrand aurait assuré Washington que les ministres communistes seraient tenus à l'écart des discussions sur les problèmes de défense (« le Monde » du 26 juin).

Précisant que ce n'est pas là « le genre de conversations » que les dirigeants français ont avec les Américains, le ministre des relations extérieures avait ajouté : « Ce que nous pouvons dire aux Américains si cela les intéresse, ou aux Paraguayens ou à n'importe qui, c'est ce qu'est la structure de notre gouvernement (...). Elle est celle d'une entreprise, et dans une entreprise le gars qui fait les courses n'est pas au courant de la gestion de l'entreprise (...). Chacun fait ce pour quoi il est nommé. Moi, je ne m'occupe pas de la police. Le ministre des transports ne va pas s'occuper de la défense. »

M. Cheysson a dit encore : « Nous sommes dans la mouise », à propos de la situation économique, qui « ne cesse de se détériorer », ajoutant que « nos amis américains ne nous facilitent pas les choses dans ce domaine ».

Le ministre des transports traite certaines questions de défense

Contrairement à ce qu'affirme M. Claude Cheysson, le ministre des transports s'occupe aussi, en France, de questions de défense, et il est même associé, par l'intermédiaire de certains de ses collaborateurs, à des négociations internationales, y compris avec les instances de l'OTAN.

Sous l'autorité directe du ministre des transports, il existe, en effet, un commissariat général aux transports, animé par un haut fonctionnaire de ce même ministère — nommé en conseil des ministres — et assisté d'un officier général, désigné conjointement par le ministère de la défense et le ministère des transports. Ce commissariat général aux transports est, en tout temps, un organe de direction et un organe consultatif pour aider le ministre des transports dans l'organisation et l'exécution de ce qu'on appelle les transports de défense.

Selon le décret du 15 décembre 1965, qui traite de l'organisation des transports de défense, le ministre des transports est responsable de la satisfaction des besoins de transport nécessaires à la défense, c'est-à-dire la réunion et l'utilisation des personnels et des moyens civils de tous ordres pour les opérations militaires.

Le commissaire général aux transports, secondé par un officier général, anime un organisme constitué de plusieurs commissaires civils, secondés eux-mêmes par des officiers, qui s'occupent de l'adaptation aux forces armées des transports terrestres (fer, routes, voies navigables), des transports aériens et des transports maritimes (y compris la direction des ports). A cette structure, il faut ajouter une section des transports intérieurs de produits pétroliers.

Avec cette administration, le ministre des transports prépare les mesures de mise en garde et de mobilisation des personnels et des matériels, décide les mesures à prendre pour l'entretien et l'amélioration des ressources, et il élabore les plans de transport de défense. Il participe, enfin, aux négociations internationales relatives aux transports de défense, et des informations, concernant la coordination de ces plans de transport de défense avec les alliés de la France, sont échangées avec le Bureau d'étude des transports océaniques, le Bureau d'étude des transports intérieurs de surface en Europe et le comité de l'aviation civile de l'Organisation du traité de l'Atlantique-Nord (OTAN).

C'est précisément cet aspect international des activités assignées au commissariat général des transports, en France, qui peut créer des difficultés dans les relations avec les instances alliées. — J. I.

RECTIFICATIF

● RHONE. — Mme Marie-Thérèse Patrat, député de la première circonscription du Rhône n'est pas secrétaire de la Fédération départementale du P.S., mais membre du secrétariat fédéral, contrairement à ce que nous avons indiqué dans *le Monde* du 24 juin.

● *Des syndicats Force ouvrière* se déclarent en désaccord avec le bureau confédéral qui a réprouvé « *solennellement* » l'entrée des communistes au gouvernement. C'est notamment le cas du Syndicat général des impôts et de celui des personnels de l'environnement et des transports.

LORD CARRINGTON : « certaines questions pratiques » seront à discuter avec Paris

Le gouvernement américain a évité jeudi 25 juin d'aggraver sa désapprobation de l'entrée de ministres communistes dans le gouvernement français.

Pressé de questions sur la déclaration du département d'Etat, publiée la veille (*le Monde* du 25 juin), son porte-parole, M. Passage, a répondu : « *Nous avons été aussi loin qu'il était nécessaire dans ce que nous avons dit hier soir et dans ce qui a été dit par le vice-président Bush.* » Il a simplement contesté l'interprétation (de M. Cheysson, ministre des relations extérieures, qu'il n'a pas nommé) selon laquelle la désapprobation du département d'Etat était surtout destinée à l'opinion américaine. Il a rappelé que les Etats-Unis avaient toujours désapprouvé la présence de communistes dans les gouvernements de leurs alliés.

A sa sortie de l'Elysée (voir page 3), M. Trudeau, premier ministre canadien, a critiqué implicitement l'attitude des Etats-Unis en déclarant que, pour sa part, il ne « *voulait pas indiquer à un autre pays comment il devait former son gouvernement* ». La nomination de ministres communistes selon lui « *ne gêne pas les relations franco-canadiennes* », « *ne change rien* », et n'a « *aucune importance* »...

Cette affaire a été également abordée au cours de l'entretien qu'ont eu jeudi à Los Angeles le secrétaire d'Etat, de retour d'un voyage en Asie, et le président Reagan, mais M. Haig s'est refusé à toute déclaration nouvelle.

● *A Londres* (où M. Bush a fait escale après sa visite à Paris), lord Carrington, secrétaire au Foreign Office, interrogé par Maurice Delarue a déclaré : « *Nous avons dit que nous désirions coopérer avec le gouvernement français et il appartient de toute évidence au président et au premier ministre français de décider qui occupera individuellement les postes du gouvernement. En même temps, la nomination de ministres communistes soulève certaines questions pratiques à discuter entre nous, Français et Britanniques.* »

Le chef de la diplomatie britannique s'est refusé à préciser ce qu'il entend par ces « *questions pratiques* », mais il est clair qu'il s'agit des question de sécurité. Au demeurant, lord Carrington ne paraît nullement dramatiser cette affaire et comprendre les raisons tactiques de politique intérieure qui ont incité M. Mitterrand à faire appel aux communistes pour des postes ne touchant pas, *a priori*, aux problèmes internationaux. Peut-être les Britanniques s'interrogent-ils sur l'organisation gouvernementale fran- des ministères confiés aux communistes, mais ils se refusent à le dire. Sur ce point résident sans doute les discussions avec le gouvernement français que lord Carrington semble souhaiter.

De son côté, le porte-parole du Foreign Office a déclaré, jeudi, que « *travailler avec le gouvernement socialiste français* » ne pose au gouvernement britannique « *aucune sorte de problème* ».

● *A Oslo*, le premier ministre norvégien et président du parti travailliste, Mme Brundtland, a déclaré : « *J'ai une grande confiance dans le président François Mitterrand et je suis sûre que sa décision d'inclure des communistes dans le gouvernement français a été prise après des délibérations approfondies sur ce qui est l'intérêt de la France.* »

● *A Moscou*, la radio a qualifié d'« *ingérence sans façon dans les affaires de la France* » la déclaration du département d'Etat. Dans son principal bulletin de la mi-journée, la radio soviétique a déclaré que le département d'Etat « *s'en est pris violemment* » au gouvernement français, le « *menaçant* » de ce que la présence de ministres communistes au conseil « *affectera le ton et le contenu* » des relations entre les deux pays. La déclaration du département d'Etat, a affirmé la radio, a « *confirmé, une fois de plus, la position anticommuniste des Etats-Unis, qui se sont prononcés contre toute participation communiste à n'importe quel gouvernement en Europe occidentale* ».

● *A Belgrade*, M. Minic, membre de la présidence de la Ligue des communistes yougoslaves et président du conseil des relations internationales, a déclaré que l'entrée de communistes dans le gouvernement français revêtait une « *importance mondiale* ». « *Il s'agit d'un tournant historique*, a-t-il dit, *nous ne pouvons que nous féliciter quand les forces démocratiques s'unissent. C'est la voie par laquelle on pourra renforcer la coopération internationale.* »

● *A Berlin-Est, Neues Deutschland*, organe du P.C., a publié l'accord de gouvernement entre le P.S. et le P.C.F., y compris le passage sur le retrait des troupes d'Afghanistan.

● *A Budapest*, le quotidien *Nepszadabadsag* souligne les difficultés qu'a soulevées la conclusion de cet accord.

LE MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES JUGE LA RÉACTION AMÉRICAINE « SURPRENANTE ET INACCEPTABLE ».

(Suite de la première page.)

Enfin, M. Cheysson, qui avait précisé que sa priorité consiste à « *traduire dans nos relations extérieures nos préoccupations intérieures, en terme d'emploi notamment* », a réaffirmé que tous les accords de coopérations militaires conclus avec les pays africains seront appliqués et joueront en cas de crise. Le gouvernement veut aussi contribuer au règlement en Namibie, « *qui est la priorité absolue en Afrique australe* ». « *Nous mènerons la barque si c'est nécessaire* », a-t-il ajouté.

A Paris, M. Pierre Messmer, député R.P.R., de la Moselle, a qualifié de « *tout à fait inacceptable* » le commentaire du département d'Etat sur la présence de communistes au gouvernement français.

Interviewé par France-Inter, l'ancien premier ministre a souligné que, en tant que « *gaulliste, il ne pouvait accepter les commentaires des dirigeants d'un pays, quel qu'il soit, sur la composition d'un gouvernement de la France* ».

M. Messmer a estimé, d'autre part, que la présence de communistes dans le ministère Mauroy risque d'amener nos alliés, américains et européens, à « *se poser la question, lorsqu'un sujet délicat sera en débat, de savoir s'il faut associer la France à ce débat* ».

De son côté, M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., a déclaré jeudi à TF 1 que les soupçons contenus dans le communiqué du département d'Etat américain « *mettent en cause l'honorabilité des communistes* ». Il a affirmé : « *Avec des millions de Français, nous les repoussons avec mépris.* »

M. Gremetz a ajouté : « *Je pense que, comme moi, des millions de Françaises et de Français considèrent comme inacceptable une telle déclaration. L'affaire du gouvernement français, c'est l'affaire du peuple français. Il y a une nouvelle majorité, où les communistes ont pris leur part ; il y a un gouvernement d'union de la gauche : rien de plus normal.* »

Interrogé sur les déclarations faites, à ce sujet, par le ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson, M. Gremetz a déclaré : « *M. Cheysson a donné son opinion. Ça ne me pose pas de problème particulier. Chaque ministre s'occupe de son ministère, et il y a la solidarité gouvernementale. C'est l'engagement que nous avons pris.* »

M. JOBERT : la France doit être prise en bloc.

M. Jobert, ministre du commerce extérieur, interrogé au déjeuner de la presse diplomatique (voir page 9) sur la présence des ministres communistes au gouvernement, a répondu : « *Ce qui s'est passé ne relève par le l'interprétation, mais des faits. Les électorats se sont prononcés. Le président a tiré les conclusions des chiffres. Quoi de plus naturel ? Il y a d'autres tendances dans le gouvernement et j'en suis une. Ce sont là des affaires franco-françaises. La France doit être prise en bloc, telle qu'elle est, avec son histoire et ses réalités. Les Etats étrangers qui éprouveraient des inquiétudes devraient les intérioriser et les sublimer.* »

Comment le ministre a-t-il accueilli la réaction du département d'Etat ? La réponse fuse : « *Avec une grande sérénité.* » Selon lui, le « signe » par lequel s'est manifesté Washington n'avait rien d'insolite et ce qui importe c'est la pratique. « *Je vais y être attentif*, dit-il, *et je suis sûr qu'elle révélera plus de la mesure que du déséquilibre.* »

LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE

L'HUMANITE : la France n'est pas un protectorat américain.

« *Nous respectons le verdict du suffrage universel, quel qu'il soit, et même s'il ne comble pas nos vœux.*

» *Nous sommes en droit de demander à M. Reagan et à ses amis d'observer la même réserve. La France est un pays souverain, allié des Etats-Unis. Elle n'est pas un protectorat américain.*

» *Mieux vaut, dans l'intérêt commun de nos deux peuples, travailler en vue de la paix et non de la guerre.* »

(RENE ANDRIEU.)

LE FIGARO : le véritable risque...

« *(...) Le risque à terme pour la France, et donc pour la communauté occidentale, c'est la rupture des vieux équilibres, le désordre économique, l'incertitude politique, un affaiblissement de l'ensemble des démocraties. Face à tout cela, le danger invoqué à Washington de voir les ministres communistes trahir des secrets militaires est dérisoire.*

» *Nous ne nous réjouissons pas non plus de l'intervention ouverte des Etats-Unis dans les affaires intérieures françaises, même si l'on admet qu'ils ont voulu élargir leur avertissement à d'autres Etats. Ce n'est pas une attitude payante quand il s'agit de notre pays. Maints exemples depuis dix ans l'ont montré. M. Reagan fera fausse route s'il confond la France avec le Salvador ou Saint-Domingue.* »

(SERGE MAFFERT.)

LA LETTRE DE LA NATION : le commencement de la « déstabilisation ».

« *Les communistes n'avaient pas été à pareille fête depuis longtemps. Ils ont enfin une raison de s'amuser. Leur entrée au gouvernement — qui, selon des sources mystérieuses, leur avait été recommandée, voire commandée par les dirigeants soviétiques — met déjà un joyeux désordre. Et c'est un euphémisme. C'est un joli — et encore incomplet — bilan. Il n'a pas pour effet seulement de distraire les communistes français de leurs chagrins électoraux. Il est la première ma que de la « déstabilisation » que devait fatalement entraîner la victoire électorale de l'union socialo-communiste.* »

(PIERRE CHARPY.)

COMBAT SOCIALISTE : quand la droite cessera-t-elle de faire de tout communiste un agent de Moscou ?

« *L'Europe est un continent qui a été brisé en deux par les accords de Yalta. Il s'agit d'en rapprocher progressivement les morceaux. Le profond mouvement de renouveau qui se manifeste en Pologne est un signe encourageant pour l'avenir. L'entrée de ministres communistes dans le gouvernement de la France en est un autre.*

» *Combien de temps la droite continuera-t-elle de faire de tout communiste un agent de Moscou, comme d'autres font de tout juif un sioniste à abattre ? C'est une telle vision simpliste, et dangereuse, qui est inquiétante. N'est-ce pas précisément la politique qu'applique, sur un autre continent, le président Ronald Reagan lorsqu'il accuse les combattants de la liberté, c El Salvador, d'être des « terroristes cubains » ?*

» *La présence de ministres communistes dans le gouvernement français est un droit qui n'appartient pas à Washington. En Finlande, le parti communiste a participé à des coalitions gouvernementales, presque sans interruption, depuis 1966. En Islande, pays membre de l'OTAN, ils participent, depuis l'année dernière, à un gouvernement que dirige un conservateur. Ces deux pays souverains défendraient-ils moins bien que les Etats-Unis les libertés ?* »

(EDOUARD BAILBY.)

LE MATIN DE PARIS : l'expression de la détente...

« *D'une certaine manière, le gouvernement Mauroy symbolise l'expression diplomatique de la « détente », et, dans la confrontation entre l'Est et l'Ouest, le chef de l'Etat dispose d'un atout sans partage. Washington le sait, et l'on voit mal qu'il puisse se priver d'une telle carte. D'autant que l'Elysée a réaffirmé son attachement à l'Alliance atlantique et aux Etats-Unis par un geste spectaculaire — l'affaire des fusées Pershing — et par d'autres plus discrets ; les deux premiers entretiens de François Mitterrand en fonctions furent donnés à des journaux américains.* »

POLITIQUE

Les nouveaux parlementaires suppléants des membres du gouvernement

Parmi les quarante-quatre membres du deuxième gouvernement de M. Pierre Mauroy, trente et un étaient députés et trois sénateurs. Ils seront donc remplacés à l'Assemblée et au Sénat par :

Trente et un députés

M. JEAN-JACQUES BENETIERE
P.S. (Loire, 5e circ.)

Né le 2 février 1939, à La Pacaudière (Loire), M. Jean-Jacques Bénetière, suppléant de M. Jean Auroux, ministre du travail, est ingénieur agronome. Licencié ès-sciences économiques, diplômé d'études supérieures européennes, il a été chef du service économique à la F.N.S.E.A. (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) avant d'occuper, de 1973 à 1977, le poste de secrétaire général adjoint de la FIPA (Fédération internationale des producteurs agricoles). En 1978, il est devenu chargé de mission à la C.F.C.A. (Confédération française de la coopération agricole) avant d'être détaché, en 1981, à Agralexport (Société d'aide à l'exportation des produits agricoles).

M. Bénetière, qui a effectué ses études supérieures à Montpellier et à Nancy, a milité tout d'abord à l'UNEF, puis aux clubs « Vie nouvelle » et « Citoyens 60 », de 1969 à 1974. Syndiqué C.F.D.T., il a adhéré au parti socialiste en 1972, a milité à Paris puis, en mars 1977, il a été élu conseiller municipal de Roanne. Il est adjoint au maire de cette ville, M. Auroux.

M. JEAN-CLAUDE BOIS
P.S. (Pas-de-Calais, 13e circ.)

Suppléant de M. André Delelis, ministre du commerce et de l'artisanat, M. Jean-Claude Bois, né le 16 mars 1934, à Lens, a fait ses études à la faculté des lettres de Lille, où il a obtenu une licence d'anglais. Il a ensuite été nommé professeur au collège Michelet à Lens. Délégué de la FEN de 1956 à 1963, M. Bois est membre fondateur de la fédération des clubs Léo-Lagrange du Pas-de-Calais. Il a été membre du comité national des Jeunesses socialistes de 1957 à 1960. Elu, en 1972, au conseil général dans le canton de Lens-Est, il est adjoint au maire de Lens, chargé de la jeunesse et des sports.

M. ANDRE BRUNET
P.S. (Drôme, 3e circ.)

M. André Brunet, suppléant de M. Georges Fillioud, est né à Saint - Sorlin - en - Valloire (Drôme) en 1925 dans une famille de commerçants. Ancien résistant, il succède en 1965 à son père à la tête de la municipalité. Elu conseiller général du Grand-Serre en 1970, il devient conseiller régional en 1976. M. Brunet, qui dirige avec son frère un commerce de produits agricoles et pétroliers, est suppléant de M. Georges Fillioud depuis 1973. Il est également vice-président de la commission agricole Rhône - Alpes, président des personnels communaux de la Drôme et de l'Union des sociétés musicales de ce département.

M. ROBERT CABE
P.S. (Landes, 3e circ.)

M. Robert Cabé, suppléant de M. Emmanuelli, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, est né le 11 juillet 1950 à Mont-de-Marsan. Il est domicilié à Artassenx, près de Mont - de - Marsan (Landes). Fils d'exploitants agricoles, il est responsable du service économique de la caisse régionale du Crédit agricole d'Aire-sur-Adour. Il a adhéré au parti socialiste en 1974.

Mme DENISE CACHEUX
P.S. (Nord, 16e circ.)

Née le 18 mars 1932 à Nancy (Meurthe-et-Moselle), Mme Denise Cacheux, suppléante de M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé de l'extension du secteur public, a obtenu son diplôme d'infirmière d'Etat et d'assistante sociale après des études à Rouen. C'est en Normandie qu'elle a commencé à exercer sa profession d'assistante sociale, puis elle s'est dirigée vers l'enseignement technique, branche dans laquelle elle exerce à Lille depuis 1965. Mme Cacheux a commencé à militer au sein du club « Citoyens 60 », puis elle a adhéré à la Convention des institutions républicaines, avant de rejoindre le P.S. lors du congrès d'Epinay. Elue conseillère municipale de Lille en 1971, elle est depuis 1977 adjointe au maire, chargée de l'animation, et depuis 1979 membre du conseil régional. De 1971 à 1978, elle a siégé à la communauté urbaine de Lille-Roubaix-Tourcoing. Au parti socialiste, Mme Cacheux a été, de 1975 à 1977, déléguée nationale pour les femmes. Elle est secrétaire de la fédération du Nord et membre du comité directeur du P.S.

Mme COLETTE CHAIGNEAU
M.R.G.
(Charente-Maritime, 1re circ.)

Mme Colette Chaigneau, née le 13 mars 1936 à Authon (Charente) est directrice du C.E.S. Fabre-d'Eglantine dans le quartier de Villeneuve-les-Salines, à La Rochelle. Mme Chaigneau, dont le mari est instituteur spécialisé dans les centres médico-pédagogiques, est suppléante de M. Crépeau, ministre de l'environnement, depuis les dernières élections législatives.

Mme NELLY COMMERGNAT
P.S. (Creuse, 2e circ.)

Née le 28 novembre 1943 à Châteauneuf-Val-de-Bargis (Nièvre), Mme Nelly Commergnat, suppléante de M. André Chandernagor, a fait des études secondaires à Bonnat (Creuse). Elue au conseil municipal de cette ville en 1971, elle en est devenue le maire en 1973. Reconduite dans cette fonction en 1977, elle est devenue, en 1979, la première femme élue au conseil général de la Creuse. Elle est présidente du syndicat du collège de Bonnat, présidente du SIVOM des deux Creuses et administrateur du C.F.P.C. (Centre de formation des personnels communaux). Mme Nelly Commergnat, qui est membre du comité directeur du parti socialiste, est également membre de l'Association des maires de France. Elle a été présidente du comité de soutien à M. François Mitterrand lors de l'élection présidentielle, dans la Creuse.

M. LUCIEN COUQUEBERG
P.S. (Terr. de Belfort, 1re circ.)

Suppléant de M. Jean-Pierre Chevènement, ministre d'Etat chargé de la recherche et de la technologie, M. Lucien Couqueberg est né le 23 mars 1926 à Lure (Haute-Saône). Il est médecin généraliste à Belfort. Membre, après la libération, de l'éphémère Rassemblement démocratique et révolutionnaire créé par Jean-Paul Sartre et Laurent Schwartz, il n'a plus eu aucune activité politique jusqu'en 1971, date à laquelle il a adhéré au P.S.

Aux élections législatives de 1973, il fait équipe avec M. Jean-Pierre Chevènement, qui enlève à l'U.D.R. la première circonscription du Territoire de Belfort. Il est resté depuis cette date son suppléant. Adjoint au maire de Belfort chargé des affaires sociales depuis 1977, M. Couqueberg gagne en 1977 le siège de conseiller général de Belfort-Centre, canton difficile à ravir à la droite et qui a encore donné à M. Giscard d'Estaing, le 10 mai dernier, une majorité de suffrages. M. Couqueberg a l'intention d'abandonner son poste d'adjoint au maire de Belfort, comme l'avait fait son collègue chargé des sports, M. Dreyfus-Schmidt, devenu sénateur en septembre dernier.

M. PIERRE DASSONVILLE
P.S. (Nord, 2e circ.)

Né à Lille le 10 mai 1928 M. Pierre Dassonville, suppléant du premier ministre, M. Pierre Mauroy, est entré dans l'administration des P.T.T. en qualité d'inspecteur-élève en 1946. Aujourd'hui adjoint à la direction départementale, il s'est activement occupé des œuvres sociales des P.T.T. dont il préside l'organisation sportive. Président de la mutuelle générale de cette administration au niveau départemental, M. Dassonville a milité à la S.F.I.O. puis au P.S. Elu conseiller municipal de Lille en 1971, il est adjoint au maire, M. Pierre Mauroy, depuis 1977. M. Dassonville est chargé des travaux municipaux, il est vice-président de la communauté urbaine de Lille, et il est membre de la commission exécutive fédérale du P.S.

M. JEAN DUPRAT
M.R.G.
(Hautes-Pyrénées, 2e circ.)

Suppléant de M. François Abadie, secrétaire d'Etat chargé du tourisme, M. Jean Duprat est né le 12 novembre 1936 à Lannemezan. Après avoir obtenu son diplôme d'ingénieur agronome à l'école nationale supérieure de Maison Carrée à Alger, il dirige le centre de gestion agricole de Rodez (Aveyron). Responsable de la section de gestion des exploitations agricoles à la Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne, M. Duprat avait, en outre, la responsabilité, pour le département du Gers, du centre d'économie rurale et de gestion. Entré au parti radical en 1958, il est depuis 1974 secrétaire général de la fédération départementale du M.R.G. Depuis mars 1977, il est adjoint au maire communiste de Tarbes (M. Paul Chastellain), chargé de la commission des travaux et de la commission extra-municipale de la circulation.

Mme LYDIE DUPUY
P.S. (Gers, 2e circ.)

Née le 25 mars 1924 à Saintes (Charente), Mme Lydie Dupuy, suppléante de M. André Cellard, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture, est issue d'une famille de commerçants immigrés espagnols qui se sont réfugiés à Nogaro (Gers). Epouse de M. Jean Dupuy, médecin, conseiller général et maire de Nogaro, mère d'Elisabeth, trente et un ans, qui a épousé M. Christophe Mitterrand, fils du président de la République, elle anime la section féminine de la fédération socialiste du Gers. Mme Dupuy était la suppléante de M. Cellard depuis les législatives de mars 1978 et elle figurait sur la liste socialiste-radicale de gauche aux élections européennes en cinquante-deuxième position.

M. JACQUES FLOCH
P.S. (Loire-Atlantique, 3e circ.)

Né le 28 février 1938 à Bihorel (Seine - Maritime), M. Jacques Floch est suppléant de M. François Autain, secrétaire d'Etat chargé des immigrés. Attaché à l'INSEE, il est chef du service statistique à la direction de l'agriculture. Militant à la Convention des institutions républicaines de 1965 à 1969, M. Floch a assuré, de 1970 à 1976, les fonctions de secrétaire de la section locale du P.S. Il est membre de la commission nationale du P.S. pour l'aménagement du territoire. Premier adjoint au maire depuis son élection au conseil municipal de Rezé, en 1971, il avait battu, aux élections cantonales de mars 1976, M. Benoît Macquet, conseiller général sortant du canton de Bouaye, alors député U.D.R. Il a été élu maire de Rezé (Loire-Atlantique) en avril 1978.

Mme MARTINE FRACHON
P.S. (Yvelines, 3e circ.)

Née le 12 février 1937, à Saint-Cloud (Hauts - de - Seine), Mme Martine Frachon, suppléante de M. Michel Rocard, ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, a exercé la profession de secrétaire de direction jusqu'en 1962. Militant au P.S.A., puis au P.S.U., avec M. Rocard, elle a adhéré au parti socialiste, avec lui, en 1974, au moment des assises du socialisme. Mme Frachon est l'épouse de M. Daniel Frachon, premier secrétaire de la fédération socialiste des Yvelines depuis 1977. Militante à la fédération Cornec, elle est membre de la commission exécutive fédérale du P.S.

M. JEAN GALLET
P.S. (Eure-et-Loir, 1re circ.)

Né le 18 mai 1916, M. Jean Gallet, suppléant de M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat à la défense, est agriculteur, conseiller municipal d'Allonnes, sa ville natale (Eure-et-Loir), depuis 1946, et maire de cette localité depuis 1953. Champion de France d'athlétisme à plusieurs reprises dans les années 40, il a participé à des compétitions internationales. Il est un des vice-présidents du groupement des anciens internationaux d'athlétisme, titre qui s'ajoute à ses responsabilités de président de la ligue du Centre et de vice-président de la Fédération française d'athlétisme. M. Gallet s'est illustré dans la Résistance en Beauce.

Mme MUGUETTE JACQUAINT
P.C. (Seine-Saint-Denis, 2e circ.)

Née le 12 mai 1941 à Aubervilliers, Mme Muguette Jacquaint, ouvrière spécialisée, suppléante de M. Jack Ralite, ministre de la santé, est membre du bureau de la fédération communiste de la Seine-Saint-Denis. Entrée en mars 1977 au conseil municipal de La Courneuve, elle est depuis cette date adjointe au maire, chargée des problèmes de l'enfance et des relations avec les associations.

M. MARCEL JOIN
P.S. (Gironde, 3e circ.)

Suppléant de Mme Catherine Lalumière, ministre de la consommation, M. Marcel Join est né le 29 janvier 1935, à Jumilhac-le-Grand (Dordogne). Il est contrôleur des P.T.T. et premier adjoint au maire de Talence depuis 1976. Il est membre du parti socialiste depuis 1976.

M. Georges LABAZEE
P.S.
(Pyrénées-Atlantiques, 1re circ.)

Né en 1943, M. Georges Labazée, suppléant de M. André Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement, a été chargé de l'implantation des foyers ruraux dans le cadre de la fédération des œuvres laïques des Pyrénées-Atlantiques avant de reprendre l'enseignement à Pau. Conseiller général du canton de Thèze depuis 1976, il est, depuis 1977, adjoint au maire de Viven, commune où il avait été élu conseiller municipal pour la première fois en 1971.

M. GILBERT LE BRIS
P.S. (Finistère, 8e circ.)

Suppléant de M. Louis Le Pensec, ministre de la mer, M. Gilbert Le Bris est né en mars 1949. Licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit public et de sciences politiques, il était l'assistant parlementaire de M. Le Pensec depuis six ans. M. Le Bris est conseiller général du canton de Concarneau depuis 1979 et adjoint au maire communiste de cette ville. Il est un des responsables du secteur maritime du P.S.

M. MARC MASSION
P.S. (Seine-Maritime, 2e circ.)

M. Marc Massion, suppléant de M. Laurent Fabius, ministre délégué chargé du budget, est né le 12 novembre 1935 à Paris. Il est contrôleur des douanes. Après avoir milité aux Jeunesses socialistes, puis à la S.F.I.O., il rallie M. François Mitterrand en 1965. Depuis 1971, il est directeur de l'organe du P.S. *la République de Normandie*. Actuellement, M. Massion est deuxième adjoint au maire de Grand-Quevilly et membre du conseil régional.

M. ROLAND MAZOIN
P.C. (Haute-Vienne, 2e circ.)

Né à Chaillac - sur - Vienne (Haute-Vienne), le 25 juin 1929, M. Roland Mazoin, suppléant de M. Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle, a été élève à l'école primaire supérieure de Saint-Junien. Elu conseiller municipal de Saint-Junien sur une liste présentée par le P.C. en 1953, adjoint au maire en 1954, élu maire de la ville en 1965. En 1973, conseiller général de Saint-Junien Est ; il a été réélu en 1979. Membre du conseil régional, M. Mazoin dirige la coopérative ouvrière de papier à Saint-Junien.

M. LOUIS MOULINET
P.S. (Paris, 13e circ.)

Né le 17 avril 1925 à Néris-les-Bains (Allier), M. Louis Moulinet, suppléant de Mme Nicole Questiaux, ministre de la solidarité nationale, est titulaire d'un C.A.P. de tourneur-outilleur. Il a milité très tôt à la Jeunesse ouvrière chrétienne dont il devient permanent régional à dix-neuf ans, puis trésorier national. Tourneur chez Thomson-Houston à Gennevilliers, il milite à la C.F.T.C. puis à la C.F.D.T. En 1961, il est élu secrétaire général adjoint de l'union régionale parisienne du syndicat, fonction qu'il occupera jusqu'en 1970. M. Moulinet est conseiller de Paris depuis 1971.

M. PAUL PERRIER
P.S. (Savoie, 3e circ.)

Suppléant de M. Jean-Pierre Cot, ministre délégué chargé de la coopération et du développement, M. Paul Perrier, né en 1921, est maire de Villard-Gondran depuis 1953 et conseiller général de Saint-Jean-de-Maurienne depuis 1958, chargé des problèmes de voirie au sein de l'Assemblée départementale. Membre de la commission permanente du conseil régional Rhône - Alpes, M. Paul Perrier est enseignant et directeur de C.E.T.

Mme ELIANE PROVOST
P.S. (Calvados, 1re circ.)

Née le 27 juillet 1931 à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), Mme Eliane Provost, suppléante de M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T., a obtenu son diplôme de docteur en médecine en 1959, à Rennes. Depuis 1961, elle est médecin du travail à Caen, au Centre de formation professionnelle des adultes. En 1969, elle a adhéré à la Convention des institutions républicaines et elle a rejoint le parti socialiste après le congrès d'Epinay (1971). En 1973, elle est devenue membre de la commission exécutive de la fédération départementale du P.S.

M. JEAN-JACK QUEYRANNE
P.S. (Rhône, 6e circ.)

Suppléant de M. Charles Hernu, ministre de la défense, M. Jean-Jack Queyranne est né le 2 novembre 1945 à Lyon. Sa carrière politique se situe dans le sillage de M. Charles Hernu, leader socialiste du département. Premier adjoint à la mairie de Villeurbanne (mars 1977), président du groupe socialiste à la communauté urbaine de Lyon, député suppléant en mars 1978, conseiller général du canton de Villeurbanne-Sud, M. Queyranne avait adhéré à la Convention des institutions républicaines en 1967. Ancien membre du CERES ayant rallié le courant majoritaire depuis 1975, il occupe également les fonctions de délégué national à l'action culturelle à la Fédération nationale des élus socialistes et républicains. Universitaire, ancien secrétaire général de l'Association des étudiants de Lyon (AGEL-FEN) en 1966, M. Queyranne est maître-assistant à l'université de Lyon-II. Il est l'auteur d'une thèse sur les maisons de la culture.

M. JACQUES ROGER-MACHART
P.S. (Haute-Garonne, 1re circ.)

Né le 10 mai 1940 à Argenton-sur-Creuse (Indre), M. Jacques Roger-Machart, suppléant de M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, est admis à l'école centrale en 1963 et à l'institut d'études politiques en 1965. Economiste et ingénieur, il entre à l'E.D.F. en 1967, où il se spécialise dans les problèmes de gestion. Depuis 1975, M. Roger-Machart est détaché auprès du conseil régional Midi-Pyrénées, que préside M. Savary, et il s'intéresse notamment aux problèmes industriels et à l'organisation d'un dispositif d'aide aux petites et moyennes entreprises. En 1979, il est élu conseiller général du canton de Toulouse-IV.

M. RENE ROUQUET
P.S. (Val-de-Marne, 4e circ.)

Né le 15 février 1946 à Charenton-le-Pont (Val - de - Marne), M. René Rouquet, suppléant de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat chargé des personnes âgées, est électro-mécanicien. Entré à la S.F.I.O. en 1964, il est premier secrétaire de la section au P.S. d'Alfortville. Entré en 1971 au conseil municipal d'Alfortville, dont le maire est M. Franceschi, M. Rouquet, son adjoint, préside le groupe des élus socialistes de la municipalité.

M. ROGER ROUQUETTE
P.S. (Paris, 16e circ.)

Né le 15 janvier 1933 à Marseille, où son père était commissaire de police, M. Roger Rouquette, suppléant de Mme Edwige Avice, ministre déléguée chargée de la jeunesse et des sports, est diplômé d'H.E.C. et licencié en droit. Depuis 1960 il est contrôleur financier au commissariat à l'énergie atomique. Président d'une association de parents d'élèves pendant plusieurs années dans le 14e arrondissement, il a également milité à la C.F.D.T. dont il a été trésorier national. M. Rouquette est membre du parti socialiste depuis 1973. Trésorier de la section du XIVe Plaisance et membre de la commission exécutive fédérale, M. Rouquette est proche du CERES.

M. PHILIPPE SANMARCO
P.S.
(Bouches-du-Rhône, 3e circ.)

Suppléant de M. Gaston Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, M. Philippe Sanmarco est né le 7 février 1947 à Ebolowa (Cameroun), où son père, M. Louis Sanmarco, administrateur des colonies, puis gouverneur de la France d'outre-mer, était en poste. Il a fait ses études à Marseille, puis à Paris. Licencié en droit, diplômé de l'Institut des sciences politiques et ancien élève de l'ENA, il a été sous-préfet successivement dans les départements de la Nièvre, du Val-de-Marne et du Pas-de-Calais avant d'être nommé le 1er juin 1977 secrétaire général à l'expansion de la ville de Marseille. M. Gaston Defferre l'a officiellement désigné comme son dauphin à la mairie de Marseille.

M. NICOLAS SCHIFFLER
P.S. (Moselle, 1re circ.)

M. Nicolas Schiffler, suppléant de M. Jean Laurain, ministre des anciens combattants, est né le 5 août 1936 à Metz. Ouvrier depuis l'âge de quatorze ans dans la sidérurgie, militant chrétien, il a derrière lui quinze années de syndicalisme à la Société des aciers fins de l'Est, où il était délégué C.F.D.T. Adjoint au maire de Rombas depuis 1977, il a présidé la commission exécutive départementale du P.S. ; il est secrétaire fédéral aux entreprises. Il a été élu député suppléant de Metz-I en 1978, mais il a été battu en 1979 aux élections cantonales à Rombas par M. Jean Kiffer, (C.N.I.P.) et à nouveau en 1980, les premières élections ayant été annulées par le Conseil d'Etat.

M. CLEMENT THEAUDIN
P.S. (Ille-et-Vilaine, 1re circ.)

Né le 1er novembre 1943 à Rennes, M. Clément Théaudin, suppléant de M. Edmond Hervé, ministre de l'énergie, est directeur de l'école publique de Liffré (Ille-et-Vilaine). Entré au parti socialiste en 1975, il a été élu conseiller général en mars 1979 dans le canton de Liffré. Très connu dans les milieux sportifs, M. Théaudin est président de la ligue de Bretagne de handball et président du comité olympique régional.

M. MARC VERDON
P.S. (Vienne, 2e circ.)

Né le 20 juin 1931, à Rochefort (Charente-Maritime), M. Marc Verdon, suppléant de Mme Edith Cresson, ministre de l'agriculture, est professeur d'anglais au lycée de Loudun. Il est maire de Mouterre-Silly, depuis 1971.

Deux sénateurs

M. PIERRE BASTIE
P.S. (Aude)

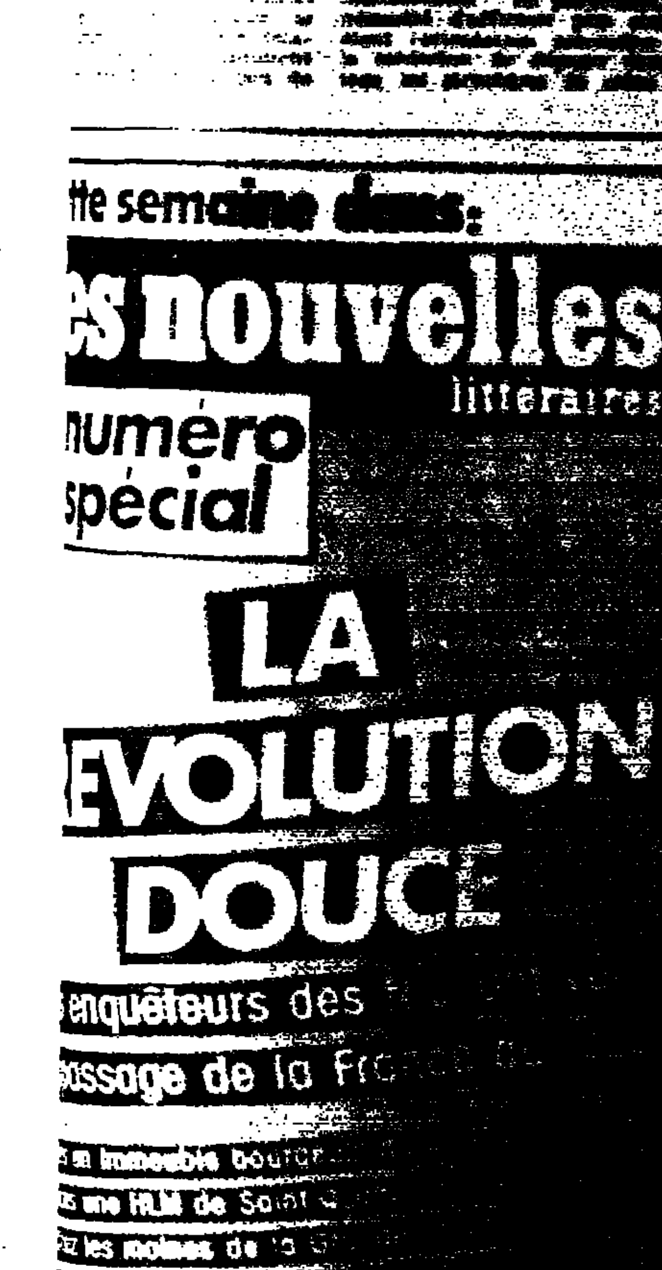
M. Pierre Bastie, suppléant de M. Raymond Courrière, secrétaire d'Etat chargé des rapatriés, est né le 17 septembre 1925 à Nebias (Aude). Il est le maire de cette commune et y est directeur d'école. Il est aussi conseiller général du canton de Quillan.

Mme MONIQUE MIDY
P.C. (Hauts-de-Seine)

Mme Monique Midy, suppléante de M. Anicet Le Pors, ministre de la fonction publique et des réformes administratives, est née le 27 juin 1930, à Paris (8e). Elle a adhéré au parti communiste en 1950. Mme Midy exerçait la profession d'employée de bureau avant de devenir, en 1977, adjointe au maire de Colombes, chargée des affaires sociales. Elle occupe cette fonction à plein temps.

***

Dans le Puy-de-Dôme, il y aura une élection partielle pour désigner le successeur de M. Roger Quilliot, devenu ministre du logement et de l'urbanisme. Son suppléant, M. Yves Barnérias, étant décédé, le siège est vacant.



Un communiste au ministère de la santé

« En observation... »

Un communiste, ministre de la santé... Qui plus est un spécialiste du cinéma, du théâtre, un journaliste, un polémiste ! Assurément, la désignation de M. Jack Ralite aura, pour les uns, fait figure de provocation, mais pour les autres, ouvert de salutaires perspectives.

La chose, pourtant, s'était déjà vue. François Billoux avait, ainsi, été chargé de la santé dans le gouvernement provisoire d'Alger, pendant la seconde guerre mondiale, puis était devenu « *ministre de la santé et de la population* » du premier gouvernement du général de Gaulle, de septembre 1944 à octobre 1945. L'état sanitaire de la France est alors désastreux. Dans un livre publié en 1972 (1), François Billoux s'est longuement expliqué sur l'immensité de la tâche à laquelle il s'était attaqué, relayé peu de temps après par un autre ministre communiste, 'I. René Arthaud (juin-décembre 1946), puis par un troisième, Georges Marrane (janvier-mai 1947). C'est aussi un communiste, Ambroise Croizat, qui, comme ministre du travail et de la sécurité sociale devait, notamment, étendre la protection sociale, alors très incomplète.

De toute évidence, la tâche qui attend M. Ralite est d'une autre nature : entre autres, elle consiste, en effet, à gérer un système de soins qui, en trente-cinq ans, s'est considérablement développé, mais qui s'est, aussi, fortement « socialisé » par la généralisation de la sécurité sociale et du système conventionnel. Minoritaire, par son appartenance politique dans un gouvernement socialiste, M. Ralite devra, au préalable, lever quelques incertitudes doctrinales. Il existe, en effet, entre les programmes de santé du P.C. et du P.S., certaines divergences.

Les projets du parti communiste en matière sanitaire se sont exprimés de manière relativement tardive, notamment dans un livre (2), publié peu de temps avant les élections législatives de 1978, qui rassemble les principales options du P.C. en la matière.

Dans ce livre, comme dans l'ensemble de ses prises de position sur ce sujet, le P.C. insiste sur l'origine socio-économique de nombreux états pathologiques et réfute le thème de la surmédicalisation et de la surconsommation médicale puisque, dit-il, l'insuffisance du niveau des revenus des classes défavorisées réduit l'égalité dans l'accès aux soins.

Dans ses propositions, cependant, le P.C. se montre souvent beaucoup plus « *classique* » que le P.S. Ainsi, insiste-t-il sur les difficultés auxquelles se heurtent les cliniques privées, dont il ne demande nullement la nationalisation. Nulle part n'est remis en cause le principe du paiement direct à l'acte des médecins libéraux. Si la création d'un « Office national de la pharmacie » est nécessaire sur le plan industriel, c'est notamment, disent les communistes, pour sauvegarder les nombreux petits laboratoires privés, menacés par les grandes multinationales du médicament.

La pluralité des formes d'exercice

Peu de temps avant l'élection présidentielle, M. Georges Marchais devait reprendre, en les commentant, l'ensemble des positions communistes en matière sanitaire (3). « *L'objectif du P.C.F.*, disait notamment M. Marchais, *est de libérer la santé de l'em[prise] du grand capital et de l'emprise étatique. Il n'est pas question*, ajoutait-il, *de fonctionnariser ou même d'uniformiser le statut de praticien individuel. Nous considérons comme un acquis pour notre peuple cette pluralité des formes d'exercice de la médecine. (...). Cela ne garantit nullement que telle ou telle forme d'exercice libéral ou autre sera éternelle. Mais cela garantit que les évolutions ne se feront que quand les intéressés le souhaiteront, selon les formes, vers des solutions que ceux-ci auront jugées tolérables en fonction des nécessités scientifiques et techniques, de la qualité des services rendus à la population et des besoins personnels et professionnels des praticiens eux-mêmes.* »

Restera à harmoniser ces positions avec celles du P.S. Certes, elles n'en diffèrent pas fondamentalement : en particulier, la nécessité d'affirmer plus clairement l'orientation préventive de la médecine, de dégager davantage les structures de soins de l'emprise de l'argent, leur est commune. Mais les communistes sont restés jusque-là fort discrets sur les « centres de santé intégrés » que les socialistes souhaitent *développer* et sur l'avenir qu'ils envisagent pour les structures de l'hôpital public. Un certain flottement théorique semble, en outre, s'annoncer sur le sort des ordonnances de 1967, qui renforçaient l'emprise du gouvernement sur les organismes de sécurité sociale : le P.C. s'y est toujours déclaré hostile, le P.S. a marqué à cet égard et jusqu'à ces dernières semaines, une certaine incertitude, du moins sur les délais. Ainsi, une synthèse, des élaborations nouvelles seront-elles nécessaires, sur plus d'un point, en préalable à toute action.

Un autre préalable consistera à rassurer. Nul doute que la nomination d'un ministre de la santé communiste a plongé certains milieux médicaux et pharmaceutiques dans l'abattement, sinon dans l'angoisse. Mais des réactions positives se sont aussi manifestées dès la désignation de M. Ralite. Pour un certain nombre de fonctionnaires, pourtant éloignés du P.C., cette nomination ouvre certaines perspectives de rigueur dans la gestion, de résistance aux multiples pressions personnelles qui s'exercent traditionnellement sur cette administration, de renouveau théorique aussi.

Le ministère de la santé, qui depuis le passage de Mme Simone Veil avait pris le goût d'abriter une vedette politique, considère son nouveau maître avec des sentiments mêlés d'espoir, de crainte et de curiosité. Plus peut-être encore que les autres membres de ce quatuor ministériel, M. Jack Ralite est aujourd'hui... « en observation ».

C. É.

(1) *Quand nous étions ministres*, éd. Sociales.

(2) *Prendre soin de la santé*, éd. Sociales, *le Monde* du 18 janvier 1978.

(3) Interview accordée au *Médecin de France*, organe de la Confédération des syndicats médicaux français, 12 février 1980.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	256 F	417 F	579 F	740 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	466 F	837 F	1 209 F	1 580 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	296 F	497 F	699 F	900 F
II. — SUISSE, TUNISIE	368 F	642 F	916 F	1 190 F

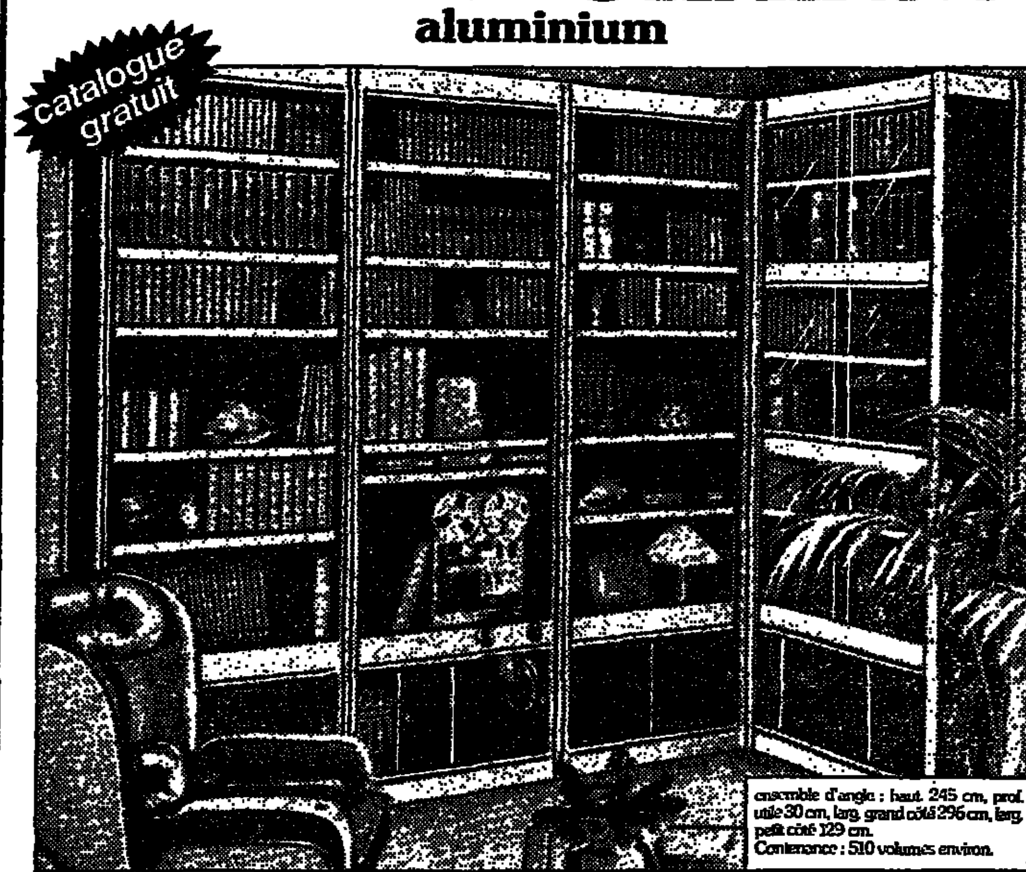
Par voie aérienne
Tarif sur demande

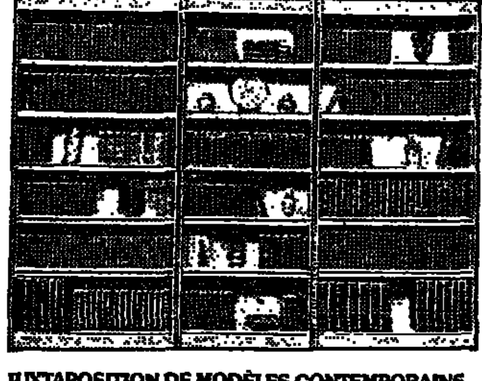
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

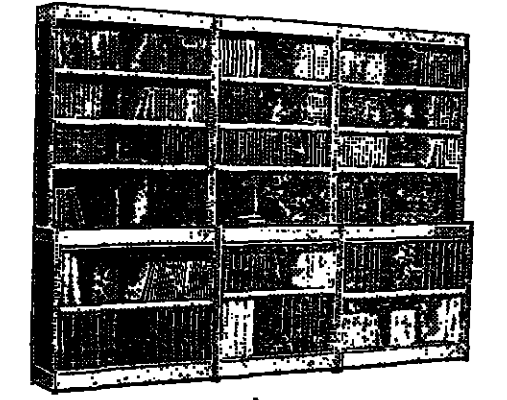
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

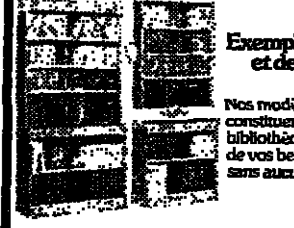
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.











Le Monde

société

LE DISCOURS-PROGRAMME DU CHEF DE L'ÉTAT DEVANT LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MAGISTRATURE

M. Mitterrand veut « rapprocher la justice du peuple français »

M. Mitterrand a prononcé, le jeudi 25 juin, devant les membres du Conseil supérieur de la magistrature, réunis pour la première fois sous sa présidence, un discours-programme sur la justice. Celle-ci, a expliqué en substance le chef de l'Etat, a mauvaise réputation. C'est le diagnostic. Le remède réside dans une réforme du Conseil supérieur, qui assurera l'indépendance de la justice et une adaptation de la loi, qui la rapprochera des citoyens.

La méthode est inusitée. Les déclarations du chef de l'Etat devant le Conseil supérieur ont rarement donné lieu à une telle publicité. Au-delà de l'intérêt manifeste que M. Mitterrand porte à la justice, il faut y voir une mise en garde adressée à ses interlocuteurs contre la perpétuation des méthodes en vigueur jusque-là.

Les échéances qui suivront la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat et l'abrogation de la loi Peyrefitte, au mois de juillet, sont précisées. Il y aura un relèvement du plafond de l'aide judiciaire. Les libertés seront étendues et d'autres réformes, comme celle du licenciement, seront mises en chantier. Tout cela suppose un « intense travail législatif », dont M. Mitterrand est conscient, et des priorités qu'il n'indique pas.

Les réactions à ce discours étaient encore peu nombreuses ce vendredi en fin de matinée. M. Daniel Lecrubier, secrétaire général du Syndicat de la magistrature, se réjouissait des déclarations de M. Mitterrand, estimant qu'après la nomination de M. Badinter, un proche du chef de l'Etat, elle venait confirmer la priorité que celui-ci entend accorder à la justice. M. Jean-Marie Desjardins, président de l'Union syndicale des magistrats, bien qu'« intéressé » par ce discours, regrettait que M. Mitterrand ait parlé de la réforme du Conseil supérieur de la magistrature, qui nécessite une révision de la Constitution, sans préciser la date à laquelle cette révision interviendra.

Il apparaît que M. André Braunschweig restera à la tête du cabinet du nouveau garde des sceaux. En revanche, l'incertitude demeure sur le nom de celui qui remplacera M. Raoul Béteille à la tête de la direction des affaires criminelles du ministère. Celui-ci, que le Conseil supérieur de la magistrature a décidé, jeudi, de réintégrer à la Cour de cassation, fut l'un des principaux artisans de la loi Peyrefitte.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE : « Quand la loi est injuste, la justice l'est aussi »

Voici le texte de l'allocution prononcée par le président de la République devant les membres du Conseil supérieur de la magistrature, le jeudi 25 juin, à l'Elysée.

« J'ai voulu, par ma présence à la première réunion de votre Conseil tenue depuis le début de mon septennat, marquer l'importance que j'attache au rôle que m'impartit l'article 64 de la Constitution, celui d'être le garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire. J'entends assumer pleinement ce rôle, dans le respect des engagements pris par moi devant la nation et approuvés par elle le 10 mai dernier.

» Je tiens à vous le dire d'emblée, sans que cela doive être interprété comme une marque de défiance vis-à-vis d'aucun d'entre vous : la mise en œuvre effective de ce principe d'indépendance implique, à terme, la réforme du Conseil supérieur de la magistrature. Cette réforme devra porter tant sur le contenu de ses attributions, pour ce qui concerne la nomination, la promotion et la discipline des magistrats du siège, que sur le mode de désignation de ses membres qui, s'agissant des représentants du corps judiciaire, devra recourir au mécanisme de l'élection. Elle sera engagée le moment venu, lorsque les circonstances le permettront et en conformité avec la Constitution.

» L'indépendance de l'autorité judiciaire, c'est aussi faire en sorte que, dans la succession des actes quotidiens, la justice remplisse sa fonction à l'abri de tout empiétement illégitime, de toute intimidation d'où qu'elle vienne, de toute subordination envers des intérêts particuliers, qu'ils soient politiques, économiques ou sociaux. Je veillerai à ce qu'il en soit bien ainsi.

» Mais l'indépendance de la justice ne peut trouver la portée qui doit être la sienne dans un pays démocratique que si le corps judiciaire est en harmonie avec le corps social.

» La justice est rendue au nom du peuple français. Dès lors, quoi de plus naturel qu'au sein de la profession judiciaire se retrouve la diversité des courants philosophiques ou politiques qui traversent le corps social de ce pays !

» La magistrature de jadis était socialement et politiquement homogène. Elle ne l'est plus. On ne le regrettera pas ! Quelle confiance les citoyens pourraient-ils accorder à un service public de la justice qui serait la chasse gardée d'une fraction seulement de la nation ?

» C'est pourquoi la profession judiciaire doit être, dans son recrutement, ouverte aux représentants de toutes les couches sociales. C'est pourquoi aussi, à l'intérieur de cette profession, le fait syndical doit être reconnu dans son pluralisme et dans l'originalité de chacune de ses composantes. A cet égard, le gouvernement nouera certainement avec toutes les organisations syndicales de magistrats et fonctionnaires de la justice, les relations qu'impose une exigence de concertation qui doit jouer ici comme ailleurs. Il conviendra que cette exigence soit également respectée à tous les niveaux où, dans l'Etat, la justice se trouve concernée.

» Rapprocher la justice du peuple français, au nom duquel elle est rendue, cela suppose encore d'autres réformes. Je pense à l'extension de l'échevinage, grâce auquel les citoyens sont mis à même de participer directement au fonctionnement de la justice, aux dispositions à adopter pour assurer une meilleure information des justiciables, à la refonte de notre système d'aide judiciaire et de commission d'office, sur la nécessité de laquelle le conseil de l'ordre des avocats de Paris appelait encore, il y a deux jours à peine, mon attention. Ces réformes ne seront pas mises au point dans le secret d'un cabinet. Elles feront l'objet d'une concertation aussi large que possible et il appartiendra au Parlement d'en décider en dernier ressort, dans le plein exercice de ses attributions constitutionnelles.

» Si l'autorité judiciaire est indépendante, ce ne peut être que pour appliquer la loi. Quand la loi est injuste, la justice l'est aussi. C'est la loi qui doit alors être changée et non la justice remise en cause.

» A partir de cette constatation, quel vaste chantier s'ouvre à nos réflexions et à nos travaux ! Pour ne mentionner que les questions qui sont le plus fréquemment en rapport avec les activités juridictionnelles, c'est le code pénal, c'est la législation sur les défaillances des entreprises, ce sont les règles applicables en matière de licenciement, c'est le régime des libertés publiques dont il faudra revoir les modalités et souvent le principe. Il appartiendra au gouvernement que je viens de mettre en place d'organiser l'intense travail législatif qui sera nécessaire à cet effet. Je dirai ici seulement ma volonté de voir associé à ce travail, dans tous les cas, et ils sont nombreux, où ils peuvent apporter une contribution utile, les praticiens que vous êtes, ceux aussi, et en particulier les avocats, qui ne sont pas encore représentés dans votre Conseil.

» Ancien garde des sceaux, ayant exercé la profession d'avocat, investi maintenant des prérogatives que me confère la Constitution en ce domaine, je continuerai pour ma part à porter à vos travaux un intérêt tout particulier. Je ne doute pas que me sera acquise, en ce Conseil, la collaboration de tous, pour rendre la justice de notre pays conforme aux idéaux démocratiques qu'il a été le premier à promouvoir dans l'histoire et qui, quelles qu'aient pu être les défaillances du passé, restent attachés à son image dans le monde. »

M. Béteille quitte la chancellerie

UN FONCEUR AU SERVICE DE M. PEYREFITTE

M. Raoul Béteille quitte la direction des affaires criminelles et des grâces. Ainsi en a décidé, jeudi 25 juin, le Conseil supérieur de la magistrature, réuni pour la première fois sous la présidence de M. Mitterrand. Il était l'un des architectes du projet Peyrefitte, mais, surtout, à la tête d'une direction de la chancellerie dont les opposants avaient été soigneusement écartés, le maçon qui bâtit ce projet pierre par pierre. Depuis le remplacement de M. Peyrefitte, il était en sursis. L'arrivée de M. Badinter, l'un des adversaires les plus obstinés de la politique dont il était le héraut, rendait la cohabitation intenable.

Bouillant, entier, d'une éloquence torrentielle qu'il mettait au service de quelques idées simples sur la répression et la délinquance, il fut l'homme de la situation. D'autres cheminent pas à pas, contournent l'obstacle et profitent de l'ombre. Lui traçait sa route au bulldozer, descendant dans l'arène quand il le fallait, et y puisant une secrète satisfaction.

Qui a vu ce Méridional à la carrure d'athlète, la mèche en bataille, défendre « son » projet devant un auditoire hostile mais impressionné par la performance, sait qu'il est davantage un homme de prétoire que de cabinet. Longtemps procureur général à la Cour de sûreté de l'Etat, ce jacobin, bientôt atteint par la soixantaine, pourfendeur de Bretons et de Corses, avait été choisi par M. Peyrefitte non pour ses compétences — c'est un spécialiste du droit civil — mais pour ses qualités de fonceur. Le texte qui fut promulgué est mal rédigé et contient de multiples imperfections techniques. Qu'importe ! Il fallait un homme de sa trempe pour cette *blitzkrieg*. Il s'en acquitta sans rechigner. On ne lui demandait rien de plus.

On le voyait mal contraint de rédiger les textes supprimant la Cour de sûreté et abrogeant la loi « sécurité et liberté ». Il confiait récemment qu'il démissionnerait de son poste si on lui demandait de renier ses convictions. Si cela est, la décision du Conseil supérieur de la magistrature l'aura pris de court.

Son dernier coup d'éclat, bien dans sa manière, aura été une lettre à M. Maurice Faure, dans laquelle il vante les mérites de la Cour de sûreté et de la loi Peyrefitte. Son arrivée à la Cour de cassation, où il avait été nommé en 1979, mais où il n'a jamais siégé, lui pèsera sans doute moins que d'assister, contraint au silence par le devoir de réserve, à la disparition de cette juridiction et de cette loi auxquelles il s'était donné corps et âme. — B.-L. G.

Le constat et la méthode

Depuis sa victoire, M. Mitterrand a rarement manqué une occasion de parler de la justice. Ses premières déclaration avaient été, pour une part, attribuées au souci de corriger la fâcheuse impression produite par les propos, en retrait de ses engagements de candidat, de M. Maurice Faure. Aujourd'hui, le doute n'est plus permis. Son discours en forme de programme, jeudi, devant le Conseil supérieur de la magistrature est la marque d'une attention qui ne faiblira pas. Prononcé avant même que le nouveau garde des sceaux, M. Robert Badinter, ait fait la moindre déclaration, il peut même passer pour la volonté de tracer une sorte de domaine semi-réservé.

Ancien avocat, ancien garde des sceaux, comme il l'a rappelé à ses interlocuteurs, porte-drapeau d'une gauche héritière des idéaux démocratiques de la Révolution il ambitionne de restaurer l'image de la France dans le monde, qui, malgré les « *défaillances du passé* », reste le berceau des droits de l'homme.

Comme les autres, les promesses qui touchent aux libertés seront tenues. Si M. Mitterrand insiste tant sur elles, c'est qu'on peut, dans ce domaine, faire vite et sans bourse délier. Mais c'est aussi parce que le président de la République ne les tient pas pour un simple ornement de son programme. Au cours de la campagne présidentielle de 1974, M. Mitterrand avait promis, s'il était élu, de soumettre au Parlement une charte des libertés. L'idée n'a pas, cette fois, été retenue. Mais l'objectif demeure. Le cadre qu'il a tracé jeudi confirme cette volonté, qui nécessitera, on s'en doute, un « *intense travail législatif* ».

Il n'y a pas de liberté sans justice indépendante. C'est le premier constat, la réforme la plus urgente. On connaît le point de vue du général de Gaulle, qui a servi de référence à ses deux successeurs et dont M. Mitterrand se démarque nettement. « *L'autorité indivisible de l'Etat*, affirmait le fondateur de la Ve République, *est confiée tout entière au président par le peuple qui l'a élu. Il n'en est aucune, ni ministérielle, ni civile, ni militaire, ni judiciaire qui ne soit conférée et maintenue par lui.* »

Cette dépendance du judiciaire est inscrite dans la Constitution : c'est le chef de l'Etat qui désigne les membres du Conseil supérieur de la magistrature. De ce Conseil, évidemment monocolore, dépend la nomination des juges du siège, dont l'indépendance, dans ces conditions, résulte plus d'une vertu que des garanties qui leur sont données.

Tout cela changera « *le moment venu* », c'est-à-dire lorsque les circonstances permettront de mettre en chantier une révision constitutionnelle. Comment ? M. Mitterrand ne le dit pas précisément, mais le candidat avait été plus prolixe : le Conseil supérieur de la magistrature sera composé « *pour moitié des membres élus par les juges et, pour moitié, des personnalités non parlementaires désignées à la proportionnelle par le Parlement* ».

Restauration

Si les nécessités de l'heure ne permettent pas d'envisager une réforme immédiate, M. Mitterrand lance néanmoins un avertissement, décerne un satisfecit et fait une promesse. L'avertissement s'adresse à ses interlocuteurs, nommés par M. Giscard d'Estaing, à qui il déclare : « *Je ne doute pas que me sera acquise, en ce Conseil, la collaboration de tous.* » (1) Si ses interlocuteurs ont pu, par le passé, fermer les yeux sur les interventions du pouvoir politique, cette époque, on l'espère, est révolue. Le satisfecit est pour les magistrats syndiqués, moins imaginatifs sans doute que par le passé, mais qui restent un précieux contrepoids. Sous M. Giscard d'Estaing, l'existence de ce syndicalisme était périodiquement remise en cause. La page, là aussi, est tournée. La promesse, c'est que le gouvernement n'imposera rien sans concertation. Le contraste avec M. Peyrefitte est, dans ce domaine également, frappant. En attendant la réforme du Conseil supérieur de la magistrature, les apaisements ainsi prodigués sont le gage qu'un vent nouveau soufflera sur la justice.

M. Mitterrand souhaite restaurer l'indépendance de la justice. Mais il ne s'agit que d'un retour à une situation qui devrait aller de soi. Peut-être plus riche en perspectives est le but qu'il se fixe de « *rapprocher la justice du peuple français* ».

Vaste programme, lucide constat ! Hermétique, coûteuse et trop lente, telle est l'idée que les Français se font de la justice. A la question : « *Comment pensez-vous qu'elle fonctionne ?* », près de 70 % d'entre eux, selon une enquête du Credoc, répondaient l'année dernière : « *Assez mal* » ou « *Très mal* ».

Il faudra là aussi du temps. L'idée d'étendre le système d'échevinage qui mêle, comme dans les cours d'assises, magistrats de carrière et juges non professionnels, n'est ni nouvelle ni mauvaise. Mais elle est insuffisante. M. Mitterrand ne dit mot des lenteurs de la justice dont le remède ne réside pas, comme le pensait M. Peyrefitte, dans une justice expéditive. Si la présence de salariés dans les conseils de prud'hommes rend la justice plus proche des citoyens, tous les retards — et ils sont nombreux — les en éloignent. L'accès à la justice dépend, certes, du niveau de l'aide judiciaire, ridiculement bas et que M. Mitterrand promet de relever, mais aussi de la possibilité d'obtenir rapidement et effectivement gain de cause. Trop de citoyens, amers, renoncent pour cela à faire reconnaître leur bon droit. Que de frustrations la justice engendre de la sorte !

Que de ressentiments elle suscite quand la loi est inadaptée ! M. Mitterrand voit juste quand il déclare : « *C'est la loi qui doit alors être changée et non la justice remise en cause.* » Le droit français est en retard sur l'évolution de la société. Des adaptations étaient nécessaires dont le pouvoir précédent n'a pas voulu ou que, prisonnier de sa majorité, il n'a pu mener à bien. Il y aura des réformes dans le domaine pénal et du droit du travail, annonce M. Mitterrand. Les libertés publiques seront étendues et la législation sur les entreprises en difficulté refondue. Mais plus que ce catalogue, qui n'est sans doute pas exhaustif, c'est la méthode qu'il faut retenir. La France s'est donnée une majorité politique qui coïncide avec sa majorité sociologique, expliquait le président de la République le jour de son investiture. Le droit et les libertés seront bientôt en harmonie, promet-il aujourd'hui. C'est le sens profond de ses déclarations de jeudi.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Les neuf membres du Conseil étaient présents à cette réunion. Il s'agit de MM. Bertrand Dauvergne et Marcel Fautz, conseillers à la Cour de cassation ; Jacques Simon, avocat général auprès de cette juridiction ; Albert Daussy, président du tribunal de Caen ; Jean Wagner, premier président de Colmar ; Mme Thérèse Guilhem, vice-présidente du tribunal de Paris ; M. Jacques Chardeau, conseiller d'Etat ; Mme Yvonne Faivre-Lambert, recteur de Dijon ; et M. Jean-Claude Soyer, professeur à l'université Paris-II.

Faits et jugements

Quatre prévenus devant la Cour de sûreté de l'État sont libérés.

La chambre de contrôle de la Cour de sûreté de l'Etat, présidée par M. Pierre Aguiton, a décidé, jeudi 25 juin, de mettre en liberté quatre prévenus, trois militants corses et un ressortissant roumain. Ce dernier, M. Traian Muntean, âgé de trente-deux ans, chercheur à l'Institut de recherches en informatique et en automatisme (*le Monde* des 1er et 14 avril), était incarcéré depuis le 23 juillet 1979, accusé d'« *intelligences avec une puissance étrangère* ». Il est soumis à un contrôle judiciaire.

Les trois militants corses sont MM. Gérard Vincenti, trente-six ans, éleveur à Tallone, écroué le 17 janvier 1980 pour « *arrestation illégale et séquestration* », Jean-Claude Santoni, vingt-huit ans, éleveur à Isolaccio de Fiumorbo, écroué le 15 avril 1980, pour des attentats par explosifs et des vols et fabrication de documents, et Gérard de Mari, vingt-neuf ans, professeur de mathématiques à Ajaccio. M. de Mari avait été condamné à cinq ans de réclusion par la Cour de sûreté de l'Etat le 13 mai 1980 pour des attentats. Cet arrêt ayant été cassé le 11 février, il attendait d'être rejugé.

Un douanier est écroué pour sa participation à un trafic de cigarettes.

Une enquête sur un trafic international de cigarettes blondes a donné lieu récemment à trois inculpations de complicité de fraude douanière.

M. Germain Sengelin, premier juge d'instruction au tribunal de Mulhouse, a inculpé et écroué un agent des douanes de Saint-Louis (Haut-Rhin), M. Jean-Pierre Estrade, et inculpé un déclarant en douane agréé auprès des douanes suisses, M. Laurent Sutter, et la gérante d'un café, Mme Arlette Zerr, placés sous contrôle judiciaire.

Il est reproché à ces trois personnes d'avoir facilité, en 1979, le passage à la frontière franco-suisse de trois camions chargés chacun de mille cartons de cigarettes de contrebande. Les « commissions » touchées par le trio s'élèveraient à 30 000 francs suisses, soit environ 75 000 F.

Deux malfaiteurs sont tués au cours de tentatives de cambriolage dans l'Isère et à Paris

Un garagiste de Voreppe (Isère), M. René Souquet-Gruney, a mortellement blessé dans la nuit du mercredi 24 au jeudi 25 juin, un malfaiteur, âgé de dix-huit ans, qui avait tenté de pénétrer, avec un complice, à l'intérieur de son établissement. M. Souquet-Gruney a été placé en garde à vue à la gendarmerie de Voreppe.

D'autre part, vendredi 26 juin, vers 8 heures du matin, un malfaiteur a été tué et un autre blessé par un vigile au cours d'une tentative de hold-up au siège de la société Saunier-Duval, rue de Javel, à Paris (15e). Trois hommes, le visage dissimulé par une cagoule et armés d'un pistolet mitrailleur et de deux revolvers, tentaient de s'introduire dans les bureaux de la société lorsqu'ils se sont trouvés face à face avec le vigile de la société, sur place comme tous les vendredis, le jour où les salaires du personnel sont apportés à l'entreprise. Le vigile a tiré six coups de feu en direction des trois hommes, dont deux arrivaient à s'enfuir en voiture. Le troisième, mortellement blessé, a été abandonné par ses complices.

[La détention d'armes, sévèrement réglementée, n'est accordée ni aux gardiens, ni aux sociétés de gardiennages, mais aux entreprises — en l'espèce les établissements Saunier-Duval — qui louent leurs services. La détention d'armes n'est autorisée qu'à l'intérieur de l'établissement. La direction de Saunier-Duval refusait, dans la matinée, de donner toute information.]

Les animateurs de Radio-Lille 80 dispensés de peine.

Lille. — Le tribunal de grande instance de Lille a rendu son jugement dans l'affaire des radios libres qui avait été évoqué le 21 mai dernier (*le Monde* du 23 mai). Les trois prévenus, MM. Pascal Defrance, vingt-cinq ans, animateur de Radio-Lille 80, Marc Wolf, trente et un ans, maire socialiste de Mons-en-Barœul, commune voisine de Lille, et son adjointe élue député depuis, Mme Jacqueline Osselin, comparaissaient sous l'inculpation de violation du monopole de la radiodiffusion pour avoir participé à une émission de « Radio libre 59 » le 2 septembre 1979.

Le tribunal a tenu compte des conditions politiques nouvelles mais il a cependant, au regard de la loi, déclaré les prévenus coupables. Cependant ils sont dispensés de peine et la confiscation du matériel est ordonnée. T.D.F. obtient le franc symbolique. — (*Corresp.*)

Peine de mort et fausses écritures.

Le pourvoi en cassation de [illegible], condamné à mort le [illegible] novembre 1980 par les assises des Ardennes pour l'assassinat de [illegible]-Noël Caquot, professeur d'éducation physique (*le Monde* du [illegible] novembre 1980), n'avait pas pu être examiné le 5 mars par la chambre criminelle de la Cour de cassation. Ses défenseurs, Mes Philippe et Claire Waquet, avaient fait valoir que la feuille des questions posées aux jurés comportait de fausses mentions.

A l'appui de leur requête en inscription de faux, qui a été acceptée depuis lors par M. Robert Schmelck, premier président de la Cour de cassation, il avait été produit le rapport d'un expert en écritures. Celui-ci affirmait que les réponses à la question sur les circonstances atténuantes n'avaient pas été rédigées, « *d'un seul geste et au même moment mais en plusieurs étapes successives* » et que la mention « *à la majorité de huit voix au moins* » avait été « *rajoutée postérieurement et à deux reprises distinctes, au mot « non », figurant primitivement seul dans l'espace réservé à cet effet* ».

Me Jean-Yves Dupeux, mercredi 24 juin devant la chambre d'accusation de la cour de Paris, a plaidé sur cette requête s'appuyant non seulement sur le rapport de l'expert en écritures, mais aussi sur des attestations de personnes ayant assisté au prononcé de l'arrêt. Il a demandé qu'une enquête approfondie soit ordonnée.

Le jugement sera rendu le 6 juillet.

● *Deux cocktails Molotov* ont été lancés dans la nuit du mercredi 24 au jeudi 25 juin contre le local de la 5e compagnie territoriale des gardiens de la paix, à Marseille, par des inconnus circulant en voiture. L'un des engins a explosé dans les vestiaires des policiers, provoquant un début d'incendie. Le second a explosé dans la rue.

POLICE

APRÈS LE CONGRÈS DE ROUEN

Les dirigeants de la fédération autonome demandent le départ de certains responsables du ministère de l'intérieur

De notre envoyé spécial

Rouen. — Les réformes « *indispensables et urgentes* » que les trois cents congressistes de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), réunis à Rouen les 22, 23 et 24 juin (*le Monde* du 26 juin), sont décidés à obtenir des pouvoirs publics ces réformes sans lesquelles la police « *ne peut prétendre sortir du ghetto dans lequel l'avait enfermé sciemment le précédent régime* », ne sauraient être entreprises et menées à bien sans qu'un certain nombre de responsables du ministère de l'intérieur ne soient mutés.

Le nouveau secrétaire général de la FASP, M. Bernard Deleplace, s'est montré formel, en évoquant à la tribune « *le passé incarné par des hommes dont le despotisme et l'autoritarisme, le mépris et les méthodes sont connus de tous...* », avant de souligner qu'il serait « *impensable de parler de changement réel s'ils demeuraient plus longtemps à leurs postes et qu'il appartient désormais au ministre de l'intérieur de se séparer d'eux, dans les meilleurs délais.* »

Un programme ambitieux

Cette « *police au service de tous* » — thème du congrès de Rouen, — que la Fédération, renforcée par la venue dans ses rangs de quelque dix mille nouveaux adhérents, les « en bourgeois » du Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC), entend mettre sur pied se veut d'abord un grand corps dont les responsabilités seront toutes redéfinies, et dont la dignité « *si souvent bafouée* » sera recouvrée par chacun, les « petits » comme les « chefs », les porteurs de képi comme les civils, les actifs de la voie publique, comme les administratifs.

Premier pas sur le chemin des réformes, l'élaboration d'un code de déontologie, la création d'un conseil supérieur de la fonction policière, la suppression des deux « polices des polices », l'Inspection générale des services (I.G.S.) et l'Inspection générale de la police nationale (I.G.P.N.). Dans un deuxième temps, les réformes devraient porter sur la création d'une école destinée à former des policiers possédant, dès leur prise de service des connaissances générales, techniques et juridiques plus « solides » que celles actuellement exigées des aspirants policiers.

Au-delà de cette formation de base, l'instauration d'un cycle de stages obligatoires devrait garantir à chaque fonctionnaire susceptible d'accéder au niveau hiérarchique supérieur les connaissances indispensables à son nouveau poste.

Le congrès de Rouen aura marqué à l'évidence un tournant important dans l'histoire syndicale des policiers. Il en va de même pour ce qui concerne personnellement M. Bernard Deleplace, désormais placé à la tête d'une organisation avec laquelle le pouvoir devra compter. Le nouveau secrétaire général le sait pertinemment, qui a insisté à plusieurs reprises sur le poids accru de la FASP.

Originaire de Béthume, fils d'un C.R.S. démissionnaire en 1947 et devenu ensuite mineur et militant C.G.T., M. Deleplace est entré dans la police à vingt et un ans, en 1964, a passé sept ans en qualité de simple gardien de la paix, au commissariat de Courbevoie (Hauts-de-Seine) avant d'accéder très vite au monde syndical et d'en gravir régulièrement les échelons. La partie sera difficile à jouer pour lui, tant le programme que s'est fixé la FASP est ambitieux. Mais ceux qui connaissent M. Deleplace savent quelles sont son obstination, sa rigueur, et ses compétences. Pourtant sa réussite dépend aussi de la capacité de la FASP à éviter une remise en question d'une unité laborieusement édifiée.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

ÉDUCATION

Au congrès des institutrices d'écoles maternelles

M. Mauroy confirme la volonté du gouvernement de ramener les effectifs à vingt-cinq élèves par classe

De notre correspondant

Lille. — M. Pierre Mauroy, premier ministre et maire de Lille, n'a eu aucune peine à se faire acclamer le jeudi 25 juin dans la soirée dans son hôtel de ville par les quelque trois mille participants au congrès de l'Association générale des institutrices et instituteurs d'écoles maternelles (AGIEM). Il lui a suffi de rappeler, notamment, à son auditoire : « *Le gouvernement vient d'abroger un décret qui limitait vos droits de citoyen et de travailleur et constituait une insulte à votre sens des responsabilités et de l'honneur professionnel.* » Il s'agit de l'abrogation du décret de M. Beullac qui faisait obligation aux directeurs d'école d'accueillir les enfants en cas de grève.

Venu de Paris spécialement pour cette réception, le premier ministre, ancien enseignant lui-même, a parlé d'abondance devant un auditoire séduit et enthousiaste. Langage imagé et très chaleureux : « *Notre grande richesse, ce n'est pas un gisement de charbon ni même un gisement d'uranium, c'est celui de l'intelligence de tous les petits garçons et de toutes les petites filles de France...* » Langage fort bien entendu « *dans cette ville*, dit-il, *où le prince est un enfant* ». M. Mauroy a exalté la profession d'instituteur et d'institutrice dans les maternelles :

M. Mauroy a aussi parlé de l'engagement du président de la République pendant sa campagne électorale : « *L'école maternelle est bien le creuset, la base même de l'éducation nationale. Elle est le premier moyen de démocratiser l'enseignement. Car c'est, dès ce moment, que commence le combat contre les inégalités sociales et culturelles. Aujourd'hui entre deux et six ans, huit enfants sur dix sont scolarisés. Ils le sont tous au-dessus de quatre ans. Un plan pluriannuel d'ouverture d'écoles maternelles est prévu afin de permettre la scolarisation de tous les enfants à partir de deux ans et cela, qu'ils habitent la ville ou la campagne. (...) Ce plan aura aussi pour but, et c'est essentiel, de ramener à un maximum de vingt-cinq le nombre des élèves par classe, c'est pour vous la condition d'un travail de qualité.*

» *Nous sommes décidés à améliorer les structures mêmes de l'école maternelle en favorisant des horaires plus souples, en simplifiant l'organisation, en diversifiant les sections, en aménageant les locaux. C'est dire que la décentralisation s'appliquera aussi au domaine de l'enseignement non seulement dans sa gestion, mais aussi dans son organisation et dans son fonctionnement. (...) Nous sommes décidés à dégager des moyens financiers d'investissement d'autant plus importants que l'enfant sera plus démuni...* »

Le maire de Lille a aussi beaucoup insisté sur le rôle de la famille : « *L'école maternelle ne peut et ne pourra à elle seule assurer l'égalité des chances. L'éducation des enfants ne commence pas à la maternelle, mais bien avant. C'est alors que se joue pour chaque enfant une bonne part de son avenir. C'est donc dès ce moment qu'il faut développer les possibilités éducatives dans les lieux et les cadres qui sont ceux de la première enfance : crèches, garderies, mais aussi et d'abord famille. Il est important de permettre aux familles d'être aussi de véritables foyers, des lieux d'éducation nationale. En particulier en aidant les foyers modestes qui manquent de temps et de moyens, en encourageant la participation des parents à l'éducation de leurs enfants, en favorisant la collaboration entre les parents et les enseignants.* »

Enfin, le premier ministre a fait état de la coupure que l'on constate partout entre la maternelle et l'école primaire : « *Je voudrais insister sur la nécessaire continuité entre la maternelle et l'école élémentaire. Souvent les méthodes pédagogiques sont trop brusquement différentes : l'école maternelle est encore perçue comme mettant trop l'action sur l'aspect ludique des approches, tandis que l'école élémentaire apparaît trop vite contraignante et l'enseignement très structuré. Un effort doit être fait pour ménager cette transition essentielle.* »

GEORGES SUEUR.

ÉDUCATION

Après les élections à la commission administrative et au secrétariat général

« La gauche au pouvoir ne peut jouer ni la division ni la surenchère »

estime la nouvelle direction du SNES

Les adhérents du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES, affilié à la FEN) viennent d'élire la commission administrative de leur syndicat : 48 403 suffrages ont été exprimés (le SNES comptait à la veille de son congrès, en mars dernier, quelque 89 000 adhérents). Les résultats confirment la majorité détenue, depuis 1967, par le courant Unité et Action (rassemblant des communistes et des socialistes), qui obtient 30 136 voix, soit 62,26 % (+ 0,17 %). La principale tendance d'opposition, Union pour l'indépendance, la démocratie et la rénovation du SNES (UIDR, proche des socialistes et majoritaire à la FEN) recueille 8 108 voix, soit 16,75 % (+ 1,17 %).

A l'extrême gauche, l'Ecole émancipée (anarcho-syndicaliste) obtient 6 031 voix, soit 12,4 % (— 2,87 %), et l'Union pour le SNES aux syndiqués (UPSAS, proche des trotskistes de l'Organisation communiste internationaliste) 4 128 voix, soit 8,53 % (+ 1,55 %). Rénovation syndicale ne présentait pas de candidats.

Un nouveau secrétaire général a été élu : M. Gérard Alaphilippe remplace M. Etienne Camy-Peyret, qui atteindra prochainement l'âge de la retraite.

Le nouveau secrétaire général du SNES n'est pas un nouveau venu à la direction du syndicat qui représente le second degré dans la FEN. Membre du bureau national depuis 1967, M. Gérard Alaphilippe était, en effet, secrétaire général adjoint depuis 1973. Agrégé de géographie, il a commencé à enseigner à Marseille, son dernier poste — avant qu'il ne devienne permanent syndical — étant au lycée Henri-IV à Paris. Mais il ne se considère pas comme un « *pur produit* » de l'enseignement, faisant remarquer qu'il a, entre autres, travaillé plusieurs années au journal communiste *le Patriote* à Toulouse après la Libération. M. Alaphilippe, qui a toujours appartenu à la tendance Unité et Action du SNES, est membre du parti communiste, dont il a surtout été militant lorsqu'il était étudiant (il a adhéré à l'UNEF en 1947).

A la suite d'un changement de statuts, le secrétaire général a, désormais, deux adjoints qui, eux non plus, ne sont pas des « débutants » à la direction du SNES, dont ils étaient déjà permanents. Professeur technique de secrétariat au lycée polyvalent de Bréquigny à Rennes, Mme Monique Vuaillat est entrée en 1975 au bureau national, où elle a été chargée successivement de la formation continue des adultes et de l'action syndicale. M. Jean Petite, professeur de philosophie, a commencé à enseigner en 1949. Il a été élu en 1958 au bureau national du SNES, dont il est devenu le secrétaire pédagogique en 1967.

La nouvelle direction du SNES est, politiquement, représentative de la tendance majoritaire Unité et Action. « *Notre contribution est toujours restée sur le plan syndical, c'est pourquoi nous avons pu regrouper des gens qui ont des divergences politiques. C'est aussi la garantie de notre indépendance* », explique M. Alaphilippe tout en reconnaissant être de « *plain-pied avec la situation politique nouvelle à laquelle le SNES a contribué depuis 1967* », année où Unité et Action y a pris la majorité jusqu'alors détenue par le courant appelé autonome (proche des socialistes et majoritaire à la FEN sous l'intitulé d'Unité, indépendance et démocratie).

« L'affaire de tous »

Parmi les missions du syndicat, les responsables du SNES relèvent notamment la défense des intérêts « *matériels et moraux* » des adhérents (« *Si nous ne faisons pas connaître les revendications, le gouvernement ne peut pas les deviner* ») et la « *prise en compte des besoins sociaux des autres catégories de travailleurs* ». « *Nous pensons que l'école, c'est l'affaire de tous* », affirme M. Alaphilippe dans la foulée du parti socialiste, de la C.F.D.T. et de la C.G.T., et il ajoute : « *Le syndicalisme, c'est l'affaire de tous dans le syndicat.* »

Le secrétaire général du SNES entend adapter cette conception à la situation politique nouvelle : « *Du côté du gouvernement nous sommes écoutés et déjà entendus pour une part. Nous pensons que le sérieux et la qualité de nos propositions doivent accélérer les prises de position sur la conception de l'école ou la formation des maîtres.* » Des initiatives devraient être prises, d'autre part, en direction de « *opinion publique* ».

En revanche, les tensions entre le SNES, d'une part, la direction de la FEN et de son Syndicat des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.), d'autre part, n'ont pas disparu avec l'arrivée de la gauche au pouvoir. En déplorant que la direction fédérale ne reflète pas les « *composantes essentielles* » de la FEN, et notamment les principaux syndicats dirigés par Unité et Action (1), les responsables du SNES affirment vouloir éviter tout « *blocage* ». Au moins, constate M. Alaphilippe en se remémorant la situation antérieure, « *la gauche au pouvoir ne peut jouer ni la division ni la surenchère* ».

CATHERINE ARDITTI.

(1) Le SNES et le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup).

SCIENCES

● *M. André Leroi-Gourhan* professeur au Collège de France, membre de l'Institut, a reçu, le 25 juin à Paris, en présence de M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de la technologie, le prix international 1980 de la Fondation Fyssen. Il est le premier à recevoir ce prix d'un montant de 100 000 francs.

Créée en 1979 par un industriel, M. Heraclios Fyssen, la Fondation attribuera chaque année son prix international à un scientifique spécialisé dans « *l'analyse scientifique des mécanismes logiques du comportement animal et humain* ».

MÉDECINE

Le professeur Villey succède au professeur Lortat-Jacob à la présidence du conseil de l'ordre des médecins

Le professeur Raymond Villey, titulaire de la chaire de clinique médicale à la faculté de Caen, remplace, depuis le 25 juin, le professeur Jean-Louis Lortat-Jacob à la présidence de l'Ordre des médecins (nos dernières éditions du 26 juin). Le professeur Lortat-Jacob restera néanmoins membre du Conseil national.

Le goût des tempêtes

La haute silhouette du professeur Lortat-Jacob, ses certitudes sans faille, son goût des tempêtes, ne feront donc plus partie du paysage. Depuis onze ans, il affrontait, avec le même visage dont il s'appliquait à gommer toute émotion trop visible, des luttes d'une rare violence que son caractère le portait à imputer davantage aux mœurs de l'époque qu'à sa vulnérabilité personnelle. Sa seule crainte, en quittant la présidence de l'ordre, est que son départ soit interprété comme une désertion, à un moment où l'existence même de l'institution est plus menacée qu'elle ne l'a jamais été. Car la fuite devant un combat difficile n'est effectivement, c'est le moins que l'on puisse dire, ni dans le style ni dans le tempérament du professeur Lortat-Jacob.

Dès son élection à la tête de l'ordre, en 1970, il part en guerre contre la « *convention nationale* » qu'ont élaborée le gouvernement de l'époque, les caisses de Sécurité sociale et la Confédération des syndicats médicaux français. Ce texte doit remplacer les conventions départementales mises en place depuis 1960. Mais il comporte des procédures d'autodiscipline, notamment par l'élaboration du « profil » de chaque médecin libéral, qui devrait permettre de détecter, puis de sanctionner, d'éventuels prescripteurs abusifs. L'ordre est exclu du processus. Il n'a guère été invité à participer à la conception du texte. Le professeur Lortat-Jacob s'insurge. Il écrit aux médecins que seul l'ordre doit « *avoir à connaître de l'indépendance médicale* » et « *de l'appréciation des profils médicaux* ». Peine perdue. La convention est adoptée. Le professeur Lortat-Jacob exprime son hostilité avec fracas et écrit au président de la caisse d'assurance-maladie de Paris : « *Je suis certain que mon amertume de ne pouvoir apporter aucun semblant d'approbation au texte conventionnel tel qu'il est sera partagée par tous les médecins.* » Tous les médecins ? 98 % d'entre eux entreront dans le système conventionnel « *tel qu'il est* ».

Le deuxième épisode, celui qui mettra le feu aux poudres, est celui de la révision de la loi de 1920 sur l'avortement. Déjà, les prises de position de l'ordre à l'égard de la contraception, libéralisée en 1967 par la loi Neuwirth, n'ont guère manifesté d'enthousiasme. Néanmoins, le professeur Robert de Vernejoul, alors président de l'ordre, déclare au cours d'une audition à l'Assemblée nationale que « *la contraception ne peut rester étrangère au corps médical* ». La loi Neuwirth sera adoptée sans grands heurts.

Il en ira tout autrement du débat sur l'avortement. Là, le professeur Lortat-Jacob se sent investi d'une mission. Dès 1972, il réprimande publiquement le professeur Paul Milliez qui, lors du procès de Bobigny, était allé, avec Jacques Monod, déposer en faveur de la jeune Marie-Claire et de sa mère, poursuivies pour avortement.

Le président de l'ordre multiplie ensuite démarches et prises de position hostiles à la libéralisation. Lorsque s'ouvre le débat parlementaire, il va jusqu'à écrire à chaque député, en novembre 1974, que, « *pour sauver l'éthique menacée de toutes parts* », le personnel qui pratiquerait des interruptions de grossesse devrait exercer « *sous un statut particulier* ». « *On ne peut demander au corps médical tout à la fois de sauver la vie par tous les moyens et de donner la mort. Cette indispensable séparation des genres conduit obligatoirement à un recrutement spécial de médecins volontaires spécialisés dans ces problèmes.* » En d'autres termes, il demande la création d'« avortoirs ».

Une institution contestée

La législation de 1920 est pourtant modifiée en novembre 1974, grâce à l'appoint des voix de la gauche. Mais l'image de l'ordre s'est définitivement assimilée à celle de son président et à ses positions personnelles dans cette affaire. N'a-t-on pas entendu Mme Simone Veil, alors ministre de la santé, rappeler sèchement, de la tribune de l'Assemblée, que l'ordre « *n'aurait qu'à se soumettre aux lois de la République* » ? N'a-t-on pas entendu le Dr Bernard Pons (R.P.R.), stigmatiser, de la même tribune, la position personnelle du président de l'ordre ?

Le mouvement est lancé. L'ordre ne s'en relèvera pas. Dès décembre 1974, trois députés socialistes, MM. François Mitterrand, Gaston Defferre et Jacques-Antoine Gau, demandent, dans une proposition de loi rédigée en termes particulièrement vifs, la suppression de l'ordre. En février 1975, six cents médecins, dont soixante professeurs de faculté, réitèrent la même demande et déclarent qu'ils refuseront désormais de payer leur cotisation, pourtant obligatoire.

Depuis six ans, le mouvement de contestation n'a fait que prendre de l'ampleur. Les « *assises* » qu'avait organisées l'ordre en décembre 1975 pour réfléchir sur ses structures n'auront pas réussi à modifier son image, notamment chez les jeunes médecins. Le parti socialiste dépose, en 1978, une seconde proposition de loi, tendant à la suppression de l'institution et précisant davantage les conditions de son remplacement.

Pourtant, en avril 1977, l'ordre avait élaboré un nouveau code de déontologie, plus moderne et plus libéral que l'ancien, dans lequel il exprimait une position plus nuancée qu'auparavant sur l'avortement, sur l'euthanasie, sur la stérilisation, sur la médecine de groupe. On y remarquait une attitude progressiste sur le médecin face à l'homme privé de liberté. En outre, lors du débat qui devait rendre définitive la légalisation de l'interruption de grossesse, l'ordre ne se manifestera plus. Il se déclare même soucieux, dans nos colonnes, de respecter la loi nouvelle (*le Monde* du 9 octobre 1979). Mais ses adversaires n'ont pas désarmé. Malgré l'appui que vient de lui accorder la Confédération des syndicats médicaux français, qui souhaite voir les médecins consultés avant toute modification du statut de l'ordre ; malgré le silence observé sur cette question par le premier gouvernement de M. Pierre Mauroy, il semble que les propositions du groupe socialiste des deux dernières législatures deviendront tôt ou tard projet de loi. La seule interrogation qui subsiste porte sur la date.

Faut-il en conclure que, depuis onze ans, en s'identifiant totalement à une institution qu'il concevait comme la représentation même de la morale, le professeur Lartat-Jacob a fait de l'ordre une cible, le symbole d'un certain style de médecine, patriarcale et autoritaire, aujourd'hui contesté ? « *Si je ne représente pas les médecins individuellement, je représente la médecine, c'est-à-dire son éthique et son idéologie* », écrivait-il il y a exactement dix ans (1). En dix ans, le monde a changé.

L'étrange est que ce chirurgien hors pair, que l'innovation dans sa discipline n'a, au dire de ses élèves, jamais effrayé, ait si difficilement apprécié l'ampleur de ce changement.

CLAIRE BRISSET.

(1) *Combat* du 26 février 1971.

LE NOUVEAU PRÉSIDENT

Le professeur Raymond Villey est né le 23 janvier 1913 à Caen. Interne des hôpitaux de Paris, médecin des hôpitaux, chef de service, il est professeur de clinique médicale à la faculté de médecine de Caen, dont il a été doyen de 1974 à 1980.

Membre du conseil départemental de l'ordre du Calvados depuis 1945, il devient, la même année, à trente-deux ans, le plus jeune membre du Conseil national. Le professeur Villey s'est, depuis de longues années, soucié des questions d'éthique professionnelle. A ce titre, il avait rédigé, avec le docteur Jean-Robert Debray, un rapport au premier congrès international de morale médicale sur « *l'indépendance du médecin* » en 1955, puis, avec le professeur Jean-Louis Lortat-Jacob et le docteur Maurice Guéniot, un second rapport sur « *la responsabilité personnelle du médecin* », en 1966. Il a, en outre, publié des *Réflexions sur la médecine d'hier et de demain* (Plon, 1967) ainsi qu'un *Dictionnaire médical des symptômes et syndromes* (Masson 1980) et *Histoire du diagnostic médical* (Masson, 1967).

Depuis 1968, le professeur Villey présidait la première section (Ethique et déontologie) de l'ordre national. Il sera remplacé à ce poste par le docteur Louis René, président de l'ordre départemental de Paris.

Le professeur Villey est généralement considéré comme un représentant de l'aile conservatrice

AU 15e CONGRÈS INTERNATIONAL

Adapter le traitement des rhumatismes aux rythmes du malade

Le Centre international des congrès de Paris est « colonisé », depuis le 21 juin et jusqu'au 27, par les participants au quinzième congrès international de rhumatologie (« le Monde » du 24 juin). Cinq mille spécialistes représentant plus de soixante-dix pays, plusieurs centaines de communications, des dizaines de « tables rondes », conférences et sessions scientifiques, la traduction simultanée de toutes les séances en trois langues, le tout joint à l'omniprésence des grands laboratoires pharmaceutiques, cette manifestation a les dimensions de la démesure. Comme dans la plupart des réunions internationales de ce type, on y vient un peu pour apprendre et beaucoup pour rencontrer et rompre avec son activité quotidienne.

C'est aussi, thérapeutique oblige, un lieu privilégié de contacts entre le corps médical et les représentants de l'industrie du médicament qui cherche à faire connaître et à promouvoir leurs anciennes et nouvelles spécialités.

Dans ce domaine, la compétition publicitaire extrêmement vive à laquelle se livrent la plupart des firmes pharmaceutiques ne doit guère faire illusion. Le nombre croissant des « nouvelles » molécules mises sur le marché ne correspond pas à de véritables progrès thérapeutiques.

Pour ces raisons surtout la rhumatologie est une discipline particulièrement concernée par deux des aspects actuels de la recherche pharmaceutique : l'amélioration de la forme d'administration du médicament et la meilleure compréhension de son mode d'action, en fonction du temps (chronothérapie). Ce dernier sujet était le thème d'une des conférences les plus suivies du congrès présidé par le docteur Alain Reinberg, maître de recherche au Centre national de la recherche scientifique.

Une constatation initiale : la périodicité des phénomènes biologiques. Quel que soit le niveau d'organisation des êtres vivants, on peut mettre en évidence une programmation temporelle aux rythmes extrêmement variables. A partir de cette donnée, un objectif : « optimiser » les médicaments, c'est-à-dire accroître leur efficacité et diminuer leurs effets indésirables. En d'autres termes, comme l'explique le docteur Reinberg, « *apprendre à se servir de notre anatomie temporelle que s'attache à connaître la chronobiologie* ».

La rhumatologie représente, dans ce domaine, un terrain d'application particulièrement intéressant. Les descriptions cliniques de nombreuses affections rhumatismales mettent en effet, depuis longtemps, en évidence le rythme particulier de l'apparition des symptômes douloureux. Ainsi, par exemple, les « pics de douleur » sont très différents dans la goutte, l'arthrose ou l'arthrite, au point qu'ils sont souvent un des éléments essentiels du diagnostic. Après de nombreuses expériences sur l'animal, plusieurs essais pharmacologiques et tentatives thérapeutiques ont été menés chez l'homme. Trois types de travaux ont été présentés lors de la « table ronde », consacrés à trois types de médicaments : corticoïdes, anti-inflammatoires et agents cytostatiques (substances anticancéreuses).

Il ne fait aucun doute pour le docteur Reinberg que l'administration — orale ou par injection — de médicaments corticoïdes (1) pourrait, compte tenu des caractéristiques physiologiques de l'organisme, être « optimisée ». Il conviendrait pour cela de tenir compte du rythme individuel des sécrétions de la glande surrénale. Le fait d'administrer certaines substances de manière répétitive (lors des trois repas par exemple) ou à certaines heures tardives conduit, en effet, à une inhibition parfois totale de l'activité de cette glande dont le pic de fonctionnement se situe au moment du réveil.

De la même manière, la prise en compte des variations journalières des capacités d'élimination du rein pourrait être un élément important dans le degré d'efficacité de certaines substances médicamenteuses.

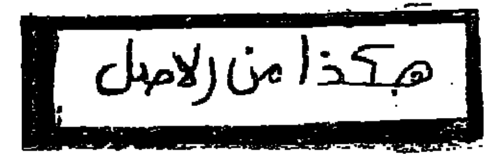
Un point particulier mérite d'être signalé : le caractère contraignant de telles études qui nécessitent de nombreux dosages sanguins et la prise en compte de paramètres très variés, ce qui implique un important support pharmaceutique. Ainsi, par exemple, le travail présenté à Paris par Mme Jocelyne Clench Aas (université du Texas), qui traitait de la chronocynétique du médicament anti-inflammatoire, bien que ne portant que sur neuf sujets, a nécessité près de cinq cents prises de sang.

Pour l'heure, les recherches faites en matière de chronobiologie sont conduites par différents organismes publics. Quelques grands laboratoires pharmaceutiques internationaux s'y intéressent, moins pour augmenter le volume de leurs ventes que pour améliorer leur image de marque.

JEAN-YVES NAU

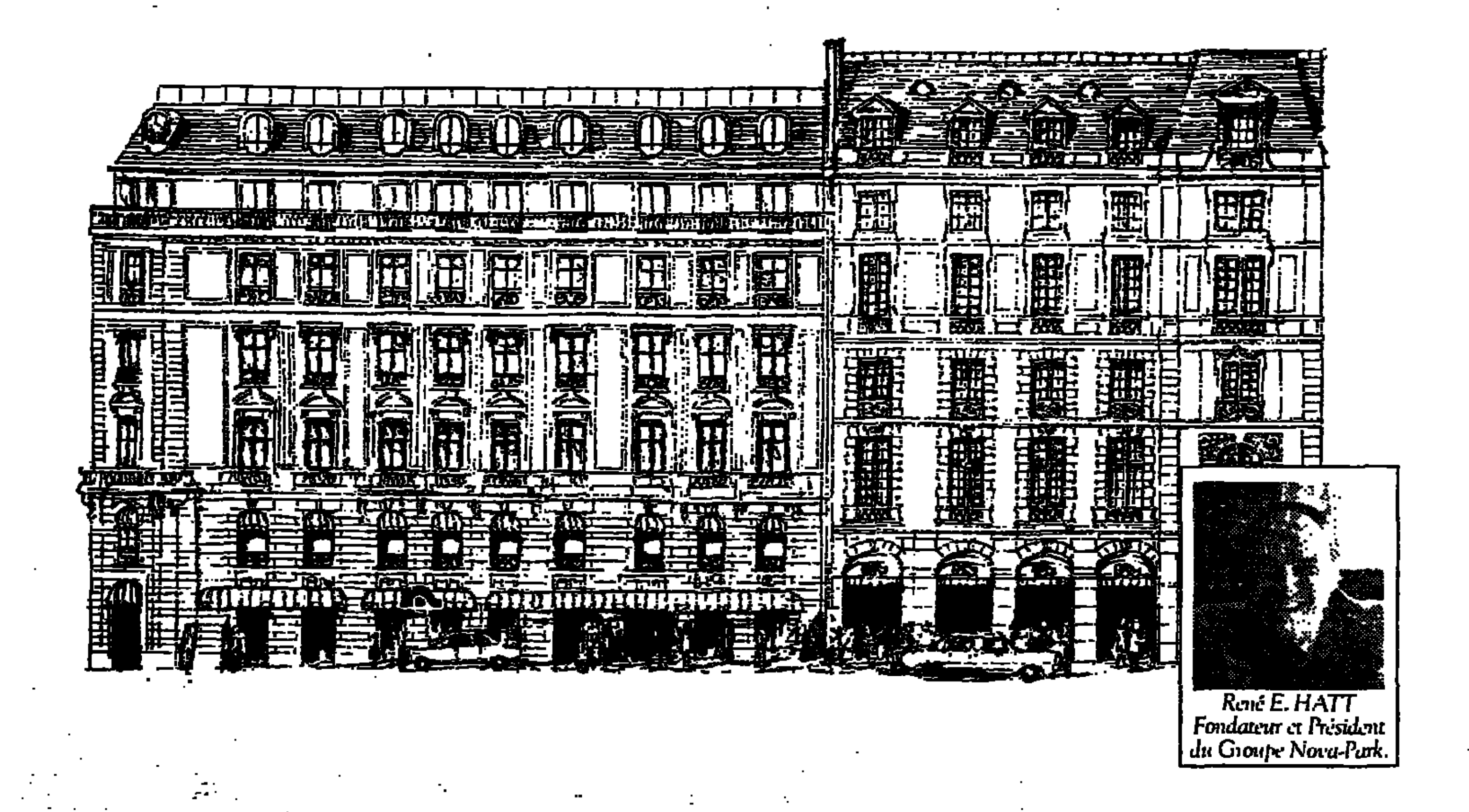
(1) Les médicaments corticoïdes sont des analogues des substances naturelles produites par la glande surrénale. Ils sont utilisés comme anti-inflammatoires, moyennant de nombreuses précautions d'emploi. D'autres substances sont aussi employées qui, elles, stimulent l'activité de cette glande.





15 Octobre 1981
ouverture de l'Hôtel Nova-Park Elysées Paris :

Nous mettons Paris dans un Palace.



René E. HATT
Fondateur et Président
du Groupe Nova-Park.

Les Parisiens sont souvent comme ces princes de légende, dont les richesses sont si fabuleuses qu'ils n'en soupçonnent plus l'étendue. Aussi, parce que Paris est multiple, Paris est excessif, la vie des Parisiens ne leur laisse pas toujours le temps d'être Parisiens. Les spectacles se succèdent, les monuments s'effacent, les idées fusent, et les jours fuient. Les nuits aussi.

La consolation de l'étranger, du visiteur, de n'être point Parisien, est de savoir, hélas ! que demain il devra repartir, et qu'il ne risque pas, lui, de remettre Paris à plus tard. Il veut tout, tout de suite, de Paris. Il a raison. Paris aime qu'on l'aime. Plus que de raison.

C'est pourquoi, il n'est pas indifférent que ce soit un groupe hôtelier suisse qui découvre aujourd'hui que Paris a besoin d'un nouveau palace. Qualité de Paris oblige, il n'y avait qu'un groupe de classe internationale qui pût dire aux Parisiens : "Nous vous avons pris votre ville dans ce qu'elle a de meilleur, mais sans vous elle ne serait plus la même. Permettez-nous à notre tour de vous inviter à Paris."

L'Hôtel Nova-Park Elysées, qui ouvrira ses portes le 15 octobre, rue François 1er, est un palace offrant à ses hôtes toutes les dernières commodités facilitant la vie des affaires, en même temps qu'il leur permet de trouver, dans son sein même, tout ce que Paris compte de plaisir et d'intelligence, de gourmandise et de sensibilité, de culture... et de Parisiens, car l'Hôtel Nova-Park Elysées sera le lieu privilégié des restaurants, des night-clubs, des bars, des cafés, des spectacles, des conférences et des rencontres de Paris. Pour les visiteurs, descendre à l'Hôtel Nova-Park Elysées, ce sera embrasser tout Paris d'un regard. Aller à l'Hôtel Nova-Park Elysées, ce sera pour les Parisiens retrouver en un soir tout ce qu'ils aiment.

"J'ai voulu, dit René E. Hatt, président-fondateur du groupe hôtelier suisse Nova-Park, que l'on soit tout autant dans un hôtel de grand luxe, pour y séjourner, pour y travailler, dans une parfaite sérénité, que sur une place très animée de Paris qui, à elle seule, serait tout le Paris qu'on aime, et qu'on a envie d'avoir tout à soi."

René Hatt



Hôtel Nova-Park Elysées Paris.

51-53, rue François 1er, 75008 Paris.
Groupe Hôtelier Suisse Nova-Park. Paris - Zürich - Djeddah - Le Caire - New York.

RELIGION

DANS UNE LONGUE LETTRE AUX PROVINCIAUX D'AMÉRIQUE LATINE

Le général des jésuites précise les limites de l'«analyse marxiste»

Un chrétien peut-il faire sienne l'analyse marxiste de la société ? Vaste débat, même si, formulé en ces termes, il est moins ample que celui, traditionnel, des « rapports du marxisme et du christianisme ». *Vieux sujet aussi, puisque c'est en 1937 que Pie XI décrivait le communisme comme* « une plaie mortelle qui s'attaque à la moelle des sociétés humaines ».

Un document récent, d'une incontestable ampleur, est venu relancer la discussion. Il s'agit d'une lettre adressée par le Père Pedro Arrupe, supérieur général de la Compagnie de Jésus, aux provinciaux d'Amérique latine. C'est la réponse à une consultation, demandée en 1979, au chef de tous les jésuites par ses délégués régionaux dans une partie du monde qui groupe la moitié de tous les catholiques ; le texte a lui-même fait l'objet d'une vaste consultation au sein de l'ordre : soixante-dix contributions auraient été reçues et examinées.

L'Amérique latine est un continent où de très anciennes inégalités sociales, souvent accentuées par un développement économique sauvage, engendrent des luttes politiques d'une extrême violence. Nombre de chrétiens, laïcs ou clercs, se sentent profondément « interpellés » par cette situation — soit qu'ils en souffrent eux-mêmes ou dans la personne de leurs proches, soit que le sens évangélique de la charité les ait rendus plus attentifs aux pauvres. Confrontés à l'évidente faiblesse de la doctrine sociale de l'Eglise dans les situations extrêmes, beaucoup d'entre eux ont été attirés par l'outil, d'abord de compréhension, puis d'action sociale, que représente le marxisme. Sans aller jusqu'aux extrémités de certains prêtres engagés, ici ou là, dans des maquis révolutionnaires d'inspiration marxiste-léniniste, nombre de chrétiens, en Amérique latine, se sentent et se déclarent « également marxistes ». *La Compagnie de Jésus, fidèle à une tradition historique qui l'a toujours vue à la pointe de la recherche des « signes des temps », a, sans aucun doute, été très avant dans l'analyse des convergences possibles entre la Bonne Nouvelle et l'idéologie matérialiste. Cela lui a valu, dans plusieurs pays, tels le Salvador ou le Paraguay, de payer un lourd tribut à la répression.*

Telle imprudence, tel échec sur le vaste et complexe terrain latino-américain auront-ils pesé plus lourd dans ce désir de clarification nouvelle d'un problème ancien que l'évident souci de Jean-Paul II de faire clairement la part des choses, rendant à Marx ce qui est à Marx ? Les deux raisons ont sans doute joué.

La lettre du Père Arrupe comporte deux parties ; la seconde, présentée comme une « conclusion », *faisant plus que nuancer ce qui apparaît, en première partie, comme un refus d'accepter l'analyse marxiste au nombre des outils chrétiens de compréhension de la réalité sociale contemporaine.*

Jésuitisme ? Chacun trouvera sans doute dans ce document ce qu'il souhaite y trouver. Gageons, néanmoins, que le Vatican aurait aimé moins de nuances dans une lettre adressée aux provinciaux d'Amérique latine, car, si ce texte est un clair appel à la prudence pour l'avenir, il ne porte pas vraiment, dans sa sérénité, condamnation du passé. Pour le présent, il manifeste un ferme soutien à ceux qui se sont engagés « pour la justice et la cause des pauvres » *— tous trublions que les gouvernements militaires anticommunistes du sous-continent auraient certes aimé voir voués aux gémonies par un général, surtout des jésuites.*

JEAN-PIERRE CLERC.

Le supérieur des jésuites concède d'abord : « *Il me semble que nous pouvons accueillir, en vue de notre analyse de la société, un certain nombre de points de vue méthodologiques plus ou moins issus de l'analyse marxiste, à condition de ne pas leur donner un caractère exclusif : par exemple, l'attention aux facteurs économiques, aux structures de propriété, aux intérêts économiques qui peuvent mouvoir tel ou tel groupe ; la sensibilité à l'exploitation dont sont victimes des classes entières ; l'attention à la place occupée par les luttes de classes dans l'histoire (au moins dans celle de nombreuses sociétés) ; l'attention aux idéologies qui peuvent servir de camouflage à des intérêts, voire à des injustices.* »

Il ajoute aussitôt : « *Dans la pratique, cependant, il est rare qu'adopter l'analyse marxiste soit seulement adopter une méthode ou une approche.* » Aussi le Père Arrupe note-t-il plusieurs impossibilités à un accueil global des explications données par Marx sur la réalité sociale.

Pour le Père Arrupe, l'analyse marxiste implique, tout d'abord, chez nombre de chrétiens, l'acceptation du matérialisme historique : « *Tout le social donc, y compris le politique, le culturel, le religieux ainsi que la conscience sont compris comme déterminés par l'économique. (...) Le plus souvent, le matérialisme historique est entendu dans un sens réducteur : politique, culture, religion, perdent leur consistance propre et n'apparaissent plus que comme des réalités dépendantes de ce qui se dévoile dans la sphère des relations économiques. Et cette vue des choses est préjudiciable à la foi chrétienne, au moins à la conception de l'homme et à l'éthique chrétiennes.* » Il ajoute : « *Au matérialisme historique se rattache d'ailleurs une critique de la religion et du christianisme à laquelle n'échappe généralement pas l'analyse marxiste. Cette critique est susceptible de nous ouvrir utilement les yeux sur des cas où l'on abuse de la religion pour couvrir des situations sociales indéfendables. Pourtant, si l'on raisonne comme si tout est finalement fonction des rapports de production, ce qui devient la seule vraie réalité, le contenu de la religion et du christianisme est bientôt relativisé et entamé. La foi en Dieu créateur et en Jésus-Christ sauveur est rendue fragile, étant considérée, à tout le moins, comme peu utile. Le sens du gratuit disparaît devant celui de l'utile. L'espérance chrétienne tend à devenir irréelle.* »

Une critique radicale de l'Eglise est bien souvent au bout de ce chemin : « *Parfois même, on tiendra à la juger comme du dehors, voire à ne plus la reconnaître vraiment comme lieu de sa foi.* »

Autre incompatibilité radicale entre marxisme et christianisme : la question de la lutte des classes. « *Même quand elle n'est pas comprise comme impliquant le matérialisme historique au sens fort, l'analyse sociale marxiste comporte comme élément essentiel une théorie radicale de l'antagonisme et de la lutte des classes. On peut même dire que c'est une analyse sociale en termes de luttes de classes. Or s'il nous faut reconnaître l'existence d'antagonismes et de luttes de classes avec un entier réalisme — le chrétien voit d'ailleurs quelque rapport entre ce mal et le péché — il faut pourtant éviter la généralisation : il n'est nullement vérifié que toute l'histoire humaine passée et présente soit réductible à des luttes, encore moins à des luttes de classes au sens précis du terme. La réalité sociale ne se comprend pas au moyen de la seule dialectique du maître et de l'esclave, mais il y a eu, et il y a encore, bien d'autres démarches (d'alliance, de paix, d'amour) dans l'histoire des hommes, et il y a d'autres forces profondes qui l'animent.* »

L'analyse marxiste se prolonge, en outre, en une stratégie : « *La lutte de la classe ouvrière contre la classe bourgeoise* » — qui va de pair avec « *le messianisme prolétarien* », évidemment difficile à assimiler par le christianisme. Si, écrit le Père Arrupe, « *le christianisme reconnaît la légitimité de certaines luttes, et n'exclut pas la révolution dans des situations extrêmes de tyrannie sans autre remède, il ne peut admettre que le moyen privilégié d'en finir avec les luttes soit la lutte elle-même ; au contraire, il cherchera toujours à faire droit à d'autres moyens de la transformation sociale, faisant appel à la persuasion, au témoignage, à la réconciliation, ne désespérant jamais de la conversion, ne recourant qu'en dernier lieu à la lutte proprement dite, surtout si elle implique une violence, pour se défendre contre l'injustice.* »

En dernier lieu, l'analyse marxiste « *conduit à des stratégies qui menacent les valeurs et le comportement chrétien* ». Le supérieur général précise : « *La question de la morale est particulièrement importante à cet égard, et des chrétiens, tentés pendant un temps de suivre l'analyse et la pratique marxistes, ont confessé avoir été induits à se donner bien des facilités dans le choix des moyens pour obtenir leurs fins... Dans ce contexte, les évêques d'Amérique latine, réunis à Puebla, ont fait observer qu'une réflexion théologique qui part d'une pratique animée par l'analyse marxiste court le risque de conduire à une « totale politisation de l'existence chrétienne », à la « dissolution du langage de la foi dans celui des sciences sociales », à la « disparition de la dimension transcendante du salut chrétien ».*

Quatre remarques

La seconde partie du texte, en forme de conclusion, présente quatre remarques qui atténuent fortement la partie restrictive des observations précédentes. « *D'abord*, écrit le Père Arrupe, *quelles que soient les réserves à faire à l'endroit de l'analyse marxiste, comprenons toujours bien et sachons reconnaître les raisons de son attraction : les chrétiens sont facilement, et justement, sensibles au projet de libérer les hommes des dominations et des oppressions, à la promesse de faire la vérité par la dénonciation des idéologies qui la masquent ou la déforment, à la proposition de surmonter les divisions sociales. Ne laissons donc personne croire que cet objectif puisse être obtenu par quelque moyen trop simple (ou même contraire à la fin poursuivie), mais ne décourageons jamais la poursuite persévérante de ces buts. Ils ont une directe affinité avec la charité qui définit le projet chrétien. (...)* »

» *En second lieu, il doit être bien clair que l'analyse marxiste n'est pas la seule à être mêlée couramment de présupposés idéologiques ou philosophiques, subrepticement introduits. En particulier, les analyses sociales qu'on pratique habituellement en monde libéral impliquent une vision du monde, individualiste et matérialiste, destructrice, elle aussi, de valeurs et d'attitudes chrétiennes. A cet égard, sommes-nous assez attentifs au contenu des manuels en usage dans nos collèges ? (...)*

» *Troisièmement, soyons, à l'égard des marxistes, fraternellement disposés au dialogue. Ne refusons pas, d'autre part, dans l'esprit de la* Constitution conciliaire Gaudium et Spes *les collaborations pratiques déterminées que peut requérir le bien commun. (...)*

» *Enfin*, conclut le supérieur général, *nous devons aussi nous opposer fermement aux tentatives de quiconque voudrait prendre occasion de nos réserves à l'égard de l'analyse marxiste pour condamner comme marxistes ou communistes, ou pour moins estimer, l'engagement pour la justice et pour la cause des pauvres, la défense de leurs droits par les exploités, les justes revendications. N'avons-nous pas souvent observé des formes de l'anticommunisme qui ne sont que des moyens de couvrir l'injustice ? A ce point de vue encore, restons nous-mêmes, ne permettons pas qu'on abuse de notre jugement critique sur le marxisme, y compris sur l'analyse marxiste.* »

QUELQUES JALONS

● Un décret du Saint-Office de 1949, signé par Pie XII, déclare : « Les catholiques qui professent et, en particulier, ceux qui défendent et répandent la doctrine matérialiste et antichrétienne du communisme sont « ipso facto » apostats envers la foi catholique et encourent l'excommunication spécialement réservée au Saint-Siège ».

D'autre part, Pie XI, et ensuite Pie XII, ont qualifié le communisme d'« intrinsèquement pervers » (1).

● Jean XXIII, en 1961, donne, pour la première fois, une appréciation positive, au phénomène de « socialisation » (il n'est pas encore question de socialisme) et défend les syndicats ouvriers.

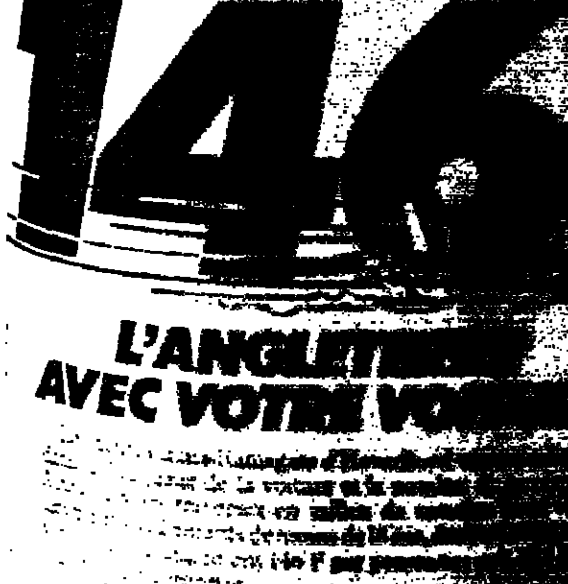
● Paul VI, en 1971, écrit que, dans le domaine politique « il faut reconnaître une légitime variété d'options possibles. Une même foi chrétienne peut conduire à des engagements différents ».

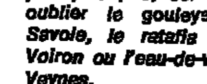
● Ce sont les évêques français qui, dans un document de 1972, « Pour une pratique chrétienne de la politique », vont le plus loin dans l'acceptation d'un pluralisme politique. Si la majorité des chrétiens donnent une interprétation non marxiste aux conflits qu'ils observent dans le monde moderne, écrivent-ils, d'autres — ouvriers, ruraux, intellectuels — « expriment ce qu'ils vivent dans un vocabulaire de lutte de classes. L'expression rend compte à leurs yeux d'une situation qui leur est faite et qu'ils n'ont ni inventée ni choisie ; elle leur fournit la clé fondamentale d'intelligibilité et d'explication des situations concrètes, un type opératoire et efficace d'action collective. Il est évident que cette analyse en termes de lutte de classes a aidé beaucoup de militants à cerner plus précisément les mécanismes structurels des injustices et des inégalités. »

● Dans un document plus restrictif, en 1977, les évêques français rappellent qu'on « ne peut pas concilier la foi chrétienne avec le marxisme ». Ils reconnaissent, cependant, l'« attraction de cette vision utopique d'une société où il serait mis fin à l'exploitation de l'homme par l'homme », sur des chrétiens pour lesquels l'« échec de la politique sociale du libéralisme n'est plus à démontrer ». Mais, puisque la religion, selon le marxisme, n'est que la « protestation de la conscience aliénée, condamnée à disparaître », font remarquer les évêques, « logiquement, alors, le croyant qui collabore sans réserve avec les communistes travaille à sa propre disparition ».

(1) Encyclique *Divini Redemptoris* de Pie XI (1937), sur le communisme athée.









Le Monde

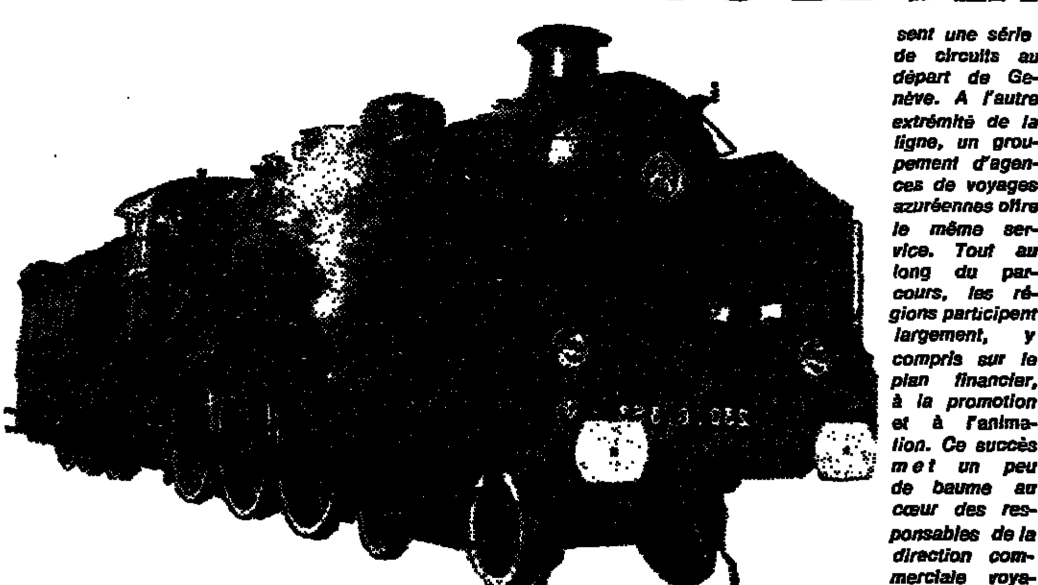
LOISIRS ET TOURISME

CHEMINS DE FER

ET SI L'ON RETROUVAIT LES TRAINS DE PLAISIR

UN bien sympathique « tortillard » vient d'être mis en ligne par la S.N.C.F. à l'occasion de l'entrée en vigueur de ses horaires d'été : l'Alpazur, qui relie une fois par jour dans chaque sens Genève et Nice (505 kilomètres) en un peu moins de neuf heures. Mais, à moins de 60 de moyenne, qu'elle est belle cette région qu'on croit, à tort, connaître pour y avoir, un hiver, traîné ses « planches », ou hanté un été ses usines à bronzer ! Les dépliants distribués par les hôtesses aux passagers de l'Alpazur dès leur arrivée en gare du Sud, à Nice, se chargent de vanter les mérites cachés des sept départements français et du petit bout de Suisse traversés qu'on peut vérifier au hasard des vingt stations de la ligne.

Car l'expédition dans l'Alpazur se déguste. Il faut savoir oublier le temps pour flâner au long de centaines de kilomètres de chemins de grande randonnée, savoir prendre deux ou trois jours pour faire à pied le tour du Duffre, en pays du Buëch, qui fleure déjà si bon la Provence, ou à vélo l'étape de Sisteron, à Digne, pour y retrouver le souvenir de Giono. Il faut savoir faire quelques détours pour découvrir les petites églises de haute Provence ou les châteaux savoyards. Et pour les amateurs de bonne chère, quelle cure ! Moutons d'Annon ou de Savournon, odorants comme un bouquet de farigoulette, vingt et cent fromages, Murçon (saucisson au cumin de l'Isère), jambon de montagne, saumon de fontaine du lac du Bourget — qu'on pêchera, pourquoi pas, soi-même — sans oublier le gouleyant gamay de Savoie, le ratafia de cerise de Voiron ou l'eau-de-vie de poire de Veynes.



Alpazur après les Suisses

L'Alpazur est le deuxième train spécial « plaisir des yeux et du palais », *de la S.N.C.F., après le Cévenol, qui relie, depuis deux ans, Paris et Marseille par Clermont-Ferrand, Alès et Nîmes. Mais le moins qu'on puisse dire, c'est que les chemins de fer français auront mis longtemps à découvrir une évidence qui fait la fortune de quelques réseaux voisins (la Suisse en fournit un exemple éloquent), à savoir que le train peut favoriser la promotion des voyages touristiques.*

Sur deux cent soixante-deux millions de voyageurs de grandes lignes, quatre-vingt millions ont, en 1980, pris le train pour des déplacements à vocation touristique. Mais, pour avoir laissé fuir une bonne part de son trafic vers l'automobile et l'avion, la S.N.C.F. n'assure plus que 10 % des déplacements touristiques de plus de 100 kilomètres avec, de surcroît, un déséquilibre très marqué, entre l'hiver et l'été. La reconquête des voyageurs des « grandes vacances » n'avait de chance de succès qu'à condition d'offrir à la clientèle autre chose que les moyens de transport concurrents. Or, le chemin de fer présente, au long de ses 20 000 kilomètres de lignes ouvertes au trafic voyageurs, un avantage que ne sauraient lui disputer ni l'autoroute ni le transport aérien : mille trois cents arrêts possibles dans des gares dont beaucoup desservent des zones attrayantes ou pittoresques. Ce potentiel trop longtemps négligé, la direction commerciale de la S.N.C.F. commença à le mettre en valeur en 1979 avec le Cévenol.

Première expérience, première déconvenue. Si les voyageurs manifestèrent massivement leur curiosité, il n'en fut pas de même des responsables des régions traversées (Auvergne, Languedoc), qui refusèrent de prendre la place qu'on attendait d'eux dans le financement de l'animation assurée dans les trains et les gares, qui représente quelque 10 % du montant des dépenses de la ligne. L'équilibre économique de l'exploitation s'en est trouvé, du même coup, compromis.

Dès la première année, les charges marginales qui, dans une bonne gestion, ne devraient pas dépasser 70 % des recettes, étaient tout juste couvertes par la vente des billets ; aujourd'hui, elles excèdent les revenus de 20 %. Pour contenir l'évolution des coûts, la S.N.C.F. s'est vue contrainte de réduire son programme d'animation pour cet été, et elle espère bien que, d'ici l'an prochain, les collectivités régionales reviendront à de meilleurs sentiments envers l'expérience.

Le secteur privé touristique ne s'est pas montré plus empressé. Une petite agence de voyages, Errances, a bien monté quelques circuits à partir de certains arrêts du train, mais elle vient de déposer son bilan.

Un tour-opérateur américain a bien inclus une promenade en Cévenol dans un de ses circuits vers la France pour les amateurs d'histoire désireux de connaître le château de Chavaniac, où naquit le marquis Marie-Joseph de La Fayette. Mais les grands organisateurs de voyages ont boudé le train.

Alpazur a soulevé, avant même son lancement, davantage d'enthousiasme, tant il est vrai que le nouveau service traverse des régions à vocation touristique très affirmée. Des agences suisses proposent une série de circuits au départ de Genève. A l'autre extrémité de la ligne, un groupement d'agences de voyages azuréennes offre le même service. Tout au long du parcours, les régions participent largement, y compris sur le plan financier, à la promotion et à l'animation. Ce succès met un peu de baume au cœur des responsables de la direction commerciale voyageurs de la société nationale, que les résultats plutôt tièdes du Cévenol inquiétaient. Du coup, ils commencent à avoir des projets. Le service du tourisme, créé récemment au sein de la direction, prépare, en liaison avec les directions régionales un recensement complet des axes à vocation touristique. La nouvelle société Frantour-Voyages, tour-opérateur de la S.N.C.F. — qui, c'est un comble, n'y avait pas pensé — s'est entendu demander de prévoir, dans son catalogue 1982, des séjours basés sur les trains touristiques. Trains qui connaissaient un grand succès auprès des touristes étrangers chez lesquels la réputation des chemins de fer français n'est plus à faire. France-Tourisme-Service (F.T.S.), une filiale de la S.N.C.F., qui a pour vocation de vendre le « produit France » chez nos voisins, a drainé l'an passé deux cent mille touristes par trains spéciaux. Les sept bureaux de la S.N.C.F. aux Etats-Unis ont permis dans le même temps à deux cent mille Américains et Canadiens de découvrir la France par le train, apportant au transporteur quelque 32 millions de dollars, soit plus de 1,5 % de ses recettes totales.

Certains « produits » commencent à percer : le forfait France-Vacances, créé il y a trois ans, qui offre aux touristes étrangers un kilométrage illimité sur les réseaux S.N.C.F. et R.A.T.P., les transferts gratuits des aéroports de Paris, une entrée au Centre Georges-Pompidou et une journée de location gratuite de voiture, a été vendu à douze mille exemplaires en 1980, contre sept mille un an plus tôt. Eurailpass, qui permet, depuis vingt-trois ans, aux touristes non européens de voyager forfaitairement sur seize réseaux européens, connaît une nouvelle jeunesse, avec une croissance de 20 % par an. La S.N.C.F. y trouve largement son compte puisqu'elle asure le cinquième du trafic de ce forfait.

Ce que souhaite maintenant la direction commerciale, c'est « faire porter son effort sur une meilleure connaissance de la France par les Français ». *Non seulement par le jeu de tarifs incitatifs, mais en* « dépassant le simple stade du voyage » *et en* « proposant de véritables forfaits, bâtis en collaboration avec les collectivités concernées, qui comprendront le train, le séjour et les excursions en car ou en voiture de location ». *Accessoirement, la S.N.C.F. découvre que le tourisme peut être une source de recettes appréciables, et dans certains cas un moyen de réanimation de certaines parties de son réseau : la ligne Digne-Grenoble, aujourd'hui parcourue par l'Alpazur, n'était-elle pas promise à une fermeture à terme au trafic voyageurs ?*

JAMES SARAZIN.

Un sentier à la porte de la gare

LE train se met au service du randonneur. La S.N.C.F. vient en effet de lancer, sans tambours ni trompettes, pour cet été, une opération expérimentale dans le Massif Central, qui comprend l'octroi d'un bon de réduction de 25 % à des conditions particulières (voir encadré).

La Société nationale prend appui sur la très bonne image de marque du Cévenol. M. Max Cucciniello, chef adjoint de la division commerciale de Clermont-Ferrand, explique : *« Notre réseau dans le Massif Central comprend des lignes importantes, qui ont l'avantage d'être parmi les plus touristiques de France. D'où un effort important, qui a commencé par le Cévenol avec le succès que l'on sait. Nous prolongeons maintenant cet effort. Le train étant une structure rigide, nous avons voulu l'associer à la découverte de la natur: en utilisant ses points d'arrêt. »*

Le transport des bicyclettes, des canoës et des chevaux soulevant un certain nombre de difficultés, c'est par la randonnée pédestre que le chemin de fer commence à se mettre au vert. La conjonction est d'autant plus facile à réaliser qu'il existe sur place, avec l'association Chamina pour l'Auvergne et l'A.T.R. pour la zone sud, deux associations dynamiques qui maîtrisent parfaitement leur secteur respectif.

Dans un premier temps, on compare la carte des lignes de chemin de fer à celle des sentiers balisés. *« En gros, ça tombait assez bien,* dit M. Cucciniello. *Il suffisait d'apporter quelques petites modifications et effectuer des rajouts peu importants pour que les sentiers coupent près les gares, entre Clermont-Ferrand et Nîmes, la voie ferrée Paris - Marseille. »*

La voiture, un obstacle certain dans l'organisation d'une randonnée, peut ne plus gêner celui qui a choisi les régions considérées. Celles-ci restent en effet difficiles d'accès par la route. Elles se situent dans les départements du Puy-de-Dôme, du Cantal, de la Haute-Loire, de l'Ardèche, du Gard et de la Lozère.

D'autre part, une grande variété d'itinéraires permet d'abandonner le train à un point et de le reprendre à un autre, que l'on ait opté pour une randonnée de longue durée (1) ou pour une randonnée de deux jours sur un des innombrables sentiers sillonnant ces régions.

Ce deuxième cas de figure correspond à une nouvelle pratique de la randonnée : *« Jusqu'à présent, elle s'était concentrée sur des itinéraires de 100 à 150 kilomètres, d'une durée d'une semaine pendant les congés d'été,* constate M. Henri Gascuel, vice-président de la Fédération française de la randonnée pédestre. *On assiste maintenant à une demande d'itinéraires de fin de semaine ou de trois jours, pour lesquels, compte tenu de ce court laps de temps, la randonnée et ses périphériques doivent avoir été combinés et être utilisables sans temps mort : intérêts de la région, de l'itinéraire, des lieux de couchage et de ravitaillement et des moyens d'accès, notamment. »* On mesure tout l'intérêt que représente le train quand, comme le dit M. Gascuel, *« les horaires de la ligne Paris-Marseille par Clermont-Ferrand permettent, en partant de nuit de Paris ou de bon matin de Marseille, de passer deux journées pleines sur le terrain et de revenir à Paris le matin de bonne heure et à Marseille avant minuit. »*

Les richesses géographiques, historiques et culturelles faisaient déjà de l'est du Massif Central une région privilégiée pour le tourisme de randonnée. En adaptant ses parcours balisés à l'épine dorsale ferrée qui la traverse, elle met de nouveaux atouts dans son jeu.

LLIBERT TARRAGO.

(1) La voie ferrée coupe du Nord au Sud les G.R. 33, 41, 65, 4, 7, 72 et 6.

Moins chers

- **Parcours sur lesquels la réduction de 25 % est applicable :**

Au départ de : Paris, Nevers, Moulins, Saint-Germain-des-Fossés, Vichy, Clermont-Ferrand, Alès, Nîmes, Lunel, Montpellier, Tarascon, Arles, Marseille ;

Et à destination des gares de :

Ligne Paris-Marseille : Vichy, Clermont-Ferrand, Issoire, Le Breuil-sur-Couze, Brioude, Saint-Georges-d'Aurac, Langeac, Monistrol-d'Allier, Châteauroux, Langogne, Luc, La Bastide-Saint-Laurent-les-Bains, Villefort, Génolhac, Sainte-Cécile-d'Andorgue, Alès, Nera, Nîmes.

Ligne Clermont-Ferrand - La Bourboule : Volvic, Le Vauriat, Pontgibaud, La Bourboule, Le Mont-Dore.

Ligne Clermont-Ferrand-Aurillac : Murat, Le Lioran, Thiézac, Vic-sur-Cère.

Ligne Neussargues - Bort-les-Orgues : Lugarde-Marchastel.

Ligne Neussargues-Béziers : Saint-Flour, Chaudes-Aigues, Aumont-Aubrac.

Ligne Neussargues-Le Puy : Le Puy.

Ligne Vichy-La Chaise-Dieu (autocars S.N.C.F.) : Courpière, Olliergues, La Chaise-Dieu.

Ligne La Bastide-Saint-Laurent-les-Bains - Mende : Chasseradès, Belvezet, Bagnols-Chadenet, Mende.

- **Période d'utilisation :** les jours bleus du calendrier tricolore, jusqu'au 30 septembre, c'est-à-dire hors week-end.
- **Bon émis uniquement par le canal des associations de randonneurs** Chamina (5, rue Pierre-le-Vénérable, 63000 Clermont-Ferrand, tél. (73) 92-82-60) et A.T.R. Languedoc - Roussillon. 12, rue Foch, 34000 Montpellier. Tél. (67) 60-50-42.

LA FRANCE A PETITS PAS

Dix jours sur les drailles de Lozère

Dix jours de « trekking » familial, 200 kilomètres de randonnée par les chemins et les drailles de Lozère : parce qu'on ne goûte un pays qu'avec les jambes et parce que ce mode de locomotion est tout de même plus aventureux que l'automobile.

Lundi

Sac au dos. Le sentier de grande randonnée (G.R.) 72 quitte le village de La Bastide-Puy-Laurent (Lozère) vers le sud, à travers une pinède embaumée. Deux belettes traversent le sentier en se coursant comme des folles. Les sauterelles et criquets sautent par milliers dans les jambes des marcheurs. Le décor se met en place.

Dans le sac, le pique-nique de midi, mais pas d'ustensiles de cuisine. Des vêtements, mais pas de tente. Ce ne sera pas un raid « lourd » et autarcique. Chaque soir, un dortoir ou une vraie auberge de campagne accueillera les randonneurs pour le gîte et le couvert. Le temps et l'énergie seront réservés, à raison de cinq heures de marche par jour en moyenne, à la traversée du flanc méridional de la Lozère.

Commence le jeu de piste des G.R. et la quête des traits blanc et rouge qui signalent le droit chemin. En débouchant d'un sentier forestier, la balise indique bien la suite des pérégrinations, mais d'énormes volutes de fumée s'élèvent de la forêt de Roujanel. Un incendie commence qui assassine les arbres. Plutôt que de risquer la grillade, mieux vaut se dérouter vers la départementale 906, où l'on apprendra que la circulation routière est une plaie et que marcher sur le goudron ne présente aucun charme.

La dernière heure de la première journée se fait dure. La chaleur vibrante rend plus pénibles les courbatures naissantes dans les épaules et les pieds endoloris. Les fortifications et le donjon de la Garde-Guérin apportent la fraîcheur de leurs pierres taillées. Les seigneurs du lieu, un peu brigands à l'occasion, avaient été recrutés par l'évêque de Mende, au milieu du douzième siècle, comme auxiliaires de police afin de protéger les voyageurs qui empruntaient la voie Régordane tracée par les Romains entre Nîmes et Gergovie. Eglise Saint-Michel : nef à deux travées voûtées en plein cintre. L'auberge Régordane a tiré superbement parti d'une demeure moyenâgeuse malcommode.

Les « avions-pompiers » s'escriment à éteindre l'incendie qui empourprera la nuit.

Mardi

Le soleil s'est affublé d'une gaze grise qui protège agréablement pendant la descente vers Villefort parmi les châtaigniers.

Ce bourg s'est ménagé une place fourrée de platanes. Un camion « protestant » y vend la parole de Dieu et notamment la Bible. Côté nourriture terrestre, on réussit à Villefort une fougasse aux gratons très goûteuse.

Le G.R. s'élève ensuite vers le mont Lozère par les crêtes. Il franchit des étages végétaux : d'abord une houle de graminées où le vent fait virevolter les senteurs des genêts, puis des myrtilles, et un bois de hêtres au milieu d'un amoncellement de granits et, tout là-haut, les orgues des conifères qui chantent dans les graves. Rencontres : un vieux moulin, une source claire, une vipère malade.

Le gîte du Mas de la Barque accueille aussi des cavaliers-randonneurs qui pansent et paissent leurs montures. Le gardien mitonne un bouillon de viande, des omelettes et des paquets de « chips ». Un beau et grand dortoir aux fermes de charpente musclées amplifie les plaintes du vent.

Mercredi

Voici le Lozère et ses alpages. La ligne de crête court depuis la Tête de Bœuf jusqu'au sommet de Finiels (1 699 m). Un peu gâchée, au début, par les pylônes des remonte-pentes, l'immensité herbeuse révèle des traces d'homme autrement harmonieuses dans leurs atours de pierre grise : Bellecoste, le Mas Camargue, l'Hôpital, non loin du Tarn naissant, et, plus bas, au milieu des sonnailles moutonnières, la ferme fortifiée de l'Aubaret.

L'air semble plus lourd et plus immobile aux bastides : les Cévennes approchent et, avec elles, le « cagnard » méditerranéen.

Jeudi

L'étape la plus brève : deux heures et demie de marche sur la draille qui permettait aux troupeaux du Languedoc de gagner l'herbe verte du Gévaudan. Le G.R. 7 emprunte à nouveau la ligne de crête dénudée par une coupe pare-feu qui donne la désagréable impression de marcher sur une autoroute piétonne. La bruyère rose et mauve a remplacé le genêt.

M. Baï, qui tient le gîte et l'auberge du col de Jalcreste, prédit l'orage pour le lendemain.

Vendredi

La tentative de percée échoue misérablement. La pluie imbibe vêtements et sacs. Le retour au col de Jalcreste s'impose. Le gîte se remplit. Un couple de motards suisses, un autre couple qui effectue le tour des Cévennes avec deux chiens, Clodo et Copain, et une mule baptisée Modestine en souvenir des randonnées de Stevenson dans la région.

M. Baï annonce le vent et le soleil.

Samedi

Soleil et moutons blancs dans l'azur. Le G.R. suit d'abord la draille avant de se diriger, par une route forestière vers le mont Mars. Sur cette éminence vivait une méchante fée qui condamna une pauvre Cévenole à errer toute sa vie en charriant une pierre sur le dos. L'enfant de cette malheureuse ne résista pas au traitement et mourut au plan de Fontmort (de l'enfant mort), haut lieu de la résistance camisarde.

A Barre-des-Cévennes, c'est M. et Mme Combes qui accueillent depuis sept ans les marcheurs. M. Combes — casquette, trogne colorée et une incisive branlante — adore recevoir. « *Au début, ça nous faisait quelque chose, à ma femme et à moi, de voir repartir les marcheurs. Et puis, on s'est habitué : après tout ceux qui arrivent le soir, ce sont les mêmes que ceux qui nous ont quitté le matin, pas vrai ?* »

Mme Combes adore cuisiner. Et plutôt dans le genre copieux. Ainsi, pour 25 F proposait-elle : une soupe de poireaux-pommes de terre, de la mortadelle et du pâté de foie, de la laitue pour accompagner une omelette farcie, des raviolis pour attendre le ragoût de bœuf aux haricots verts, des fromages de chèvre et un gâteau à la confiture. De quoi cauchemarder toute la nuit.

Dimanche

Le G.R. 67 rejoint à l'Hospitalet la draille de Margeride. C'est le premier contact avec les chardons du soleil, les cardabelles, dont la fleur desséchée protège, de toutes ses griffes, les maisons et les étables des mauvais sorts.

Le buis fait son apparition sur ce morceau de Causse qui annonce le Méjean, situé plus à l'ouest. Les vallées cévénoles plongent vers la Méditerranée. Le vent et la déclivité aidant, les marcheurs se sentent oiseaux, un peu comme les buses qui planent à l'infini.

Le gîte d'Air-de-Côte est bourré à craquer de randonneurs tentés par le mont Aigoual.

Lundi

La montée vers l'Aigoual se fait en douceur au milieu d'une alternance de résineux et de feuillus. Le sentier — fréquenté — circule tantôt en corniche, tantôt en arête, et débouche, à l'observatoire, sur les hordes touristiques habituelles en ces lieux.

L'abîme de Bramabiau est une diaclase, une faille dans le causse. Un havre de fraîcheur (8° C), apprécié à l'heure où le soleil plombe le paysage. La rivière qui l'a creusé au fil des millénaires s'appelle le Bonheur, en amont, et le Bramabiau (le brâme du bœuf), en aval. Dans le lit fossile du cours d'eau, détourné par un tremblement de terre, les gouttes dessinent des stalagmites et des choux-fleurs opalescents.

L'étape la plus longue et la plus fatigante, avec huit heures de marche pour relier Aire-de-Côte à Meyrueis, blottie dans les gorges de la Jonte.

Mardi

Le causse Méjean, c'est le désert, le Sahara ponctué d'oasis qui ont nom Masdeval, Nivoliers, Hures-la-Parade, Drigas. Les collines parsemées de genévriers ont revêtu une herbe jaunie qui mime le sable. Les champs ne ressemblent pas à des champs, car leurs formes épousent les limites d'une terre arable imprévisible. Ici, un mouchoir de poche, au fond d'une doline, est d'avoine. Là, accroché à mi-pente, un torrent de blé évite un roc.

Comment et de quoi vivent les hommes et les femmes qui écorchent ce calcaire, année après année ? « *C'est une terre dure que la nôtre* », reconnaît Mme Vedrines, qui vend au passant le miel d'or du Mas de la Font. 600 hectares, 600 moutons, 400 ruches.

Mme Baret, des Herand, fait partie des pionniers de l'association le Méjean, qui proclamèrent un jour : « *On reste au pays.* » Elle a lancé sur le causse la table d'hôte. « *Nous avions appris qu'un club de vol à voile formait des projets touristiques. Ça se serait fait chez nous, mais sans nous. Nous ne pouvions pas être seulement contre. Nous nous sommes donc lancés dans la création de ce réseau de fermes d'accueil, de gîtes d'étape et de tables d'hôte.* » 400 hectares, 400 moutons et deux vaches.

A Hyelzas, une ferme caussenarde reconstituée raconte, sans chichi muséologique, la trame des jours passés. Toit de lauzes, arches des perrons sous lesquels gîtent la porcherie, l'écurie et la bergerie. A l'étage, la cuisine-salle à manger est meublée d'une longue table dans le tiroir de laquelle on remisait les restes des repas. Deux vaisseliers : un pour les jours de fête, un pour l'ordinaire. Pas d'évier, mais une « oeillère », pierre trouée qui laissait écouler l'eau de la vaisselle lavée dans une bassine de cuivre. Un pétrin, des « paillassons » pour mouler les miches. Pas de cuisinières, mais le potager, recoin où l'on plaçait, sur des braises, les plats mijotés dans l'âtre. Les habits du dimanche attendent dans les chambres.

Tout en haut, les granges et la retraite du berger, où l'on mettait à sécher les jambons. Derrière, les araires, le travail, les faux, les batteuses à pédale, racontent une époque pauvre et goûteuse, du temps où le causse était peuplé, les familles nombreuses et l'émigration vitale.

Mercredi

Sur le chemin du Rozier, à Cassagnes, il est un hameau-restaurant-boutique d'artisanat tenu par des « Parigots » — copains, mais pas hippies. Un peu frelaté, ce retour à la nature !

Mieux vaut ne pas s'arrêter et marcher au bord du vide, sur les corniches vertigineuses qui surplombent la Jonte. Pins tordus et calcaire dantesque. Les plages de galets et le Tarn vert étancheront, tout à l'heure, le feu des muscles et la soif, presque chéris du randonneur à l'heure de l'arrivée.

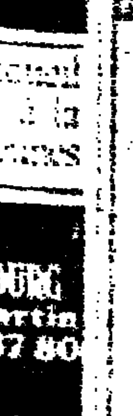
ALAIN FAUJAS.

★ Il coûte entre 60 et 100 francs par jour et par personne de randonner de gîte en table d'hôte (petit déjeuner, dîner et nuitée). Pour tout renseignement, s'adresser à la Maison de la Lozère, 4, rue Hautefeuille, 75006 Paris. Tél. : 354-26-64.











هكذا من الاصل

Des amis du bout du monde

Acadiens, cœur fidèle

« Je suis la délaissée
Qui pleure nuit et jour,
Celui qui m'a trompée,
C'était mon premier amour. »

AU bord de l'eau, dans un pré en pente, deux petites filles chantent en sautant à la corde. Leurs voix sont fraîches, leur accent traînant. A l'embranchement de la route, une pancarte : Saint-Martinville. Où sommes-nous ? En Normandie, en Anjou, au Poitou peut-être ? Mais la végétation est insolite : pas de peupliers le long de la rivière, mais de grands chênes, d'une espèce inconnue en Europe, d'où pendent des guirlandes de mousse grise ; au milieu des pelouses bien entretenues, des bananiers nains, des ficus, des albizzias aux fleurs roses et au feuillage frissonnant. Cette province française, ni Bretagne ni Mâconnais, c'est outre-Atlantique qu'il faut la situer, à des milliers de kilomètres de la mère patrie. C'est un Etat américain, elle s'appelle la Louisiane, et ce nom lui fut donné par l'explorateur Cavelier de la Salle, en 1682, en l'honneur du roi Louis XIV.

Dès le passage du fleuve qui sépare l'« Etat du magnolia », le Mississippi, du « paradis des sportifs », la Louisiane, selon les slogans apposés sur les voitures, nous avions senti la « différence » que proclament les offices de tourisme et les stations de radio. Nous venions de faire New-York-New-Orleans, cramponnés à la barre d'appui d'un autobus, spectateurs d'un cinéma permanent à programme multiple ; en quelques centaines de kilomètres et trois jours de spectacle, des dizaines d'acteurs et de figurants : l'Amérique des fusées, du design, des ordinateurs, de la bonne volonté ruisselante, de la charité inquisitrice, de la guerre sourde, de la paix à tout prix, de la contradiction permanente, de la contestation ouverte ou latente, une suite d'images saccadées, déroutantes, traduites le long des routes par des pancartes sangrenues : *« Have you prayed today ? »*, *« Come and have fun »*, *« Prepare to meet your God »*, et la ronde hallucinante des steaks hachés peints en technicolor : *« Monster Burger »*, *« Jumbo Size Burger »*, *« Flame kissed Burger »*, *« Real-a-treat Burger »*.

Tout à coup, le long de la 90, notre car s'était mis à flâner, apparemment insensible aux ordres comminatoires affichés dans les gares : *« No loitering »*, un traînard ne peut être qu'un vagabond, un clochard, quelqu'un qui a quelque chose à se reprocher. On ne musarde pas pour son plaisir, un autobus américain est conçu pour aller vite et loin.

Or dans les villages aux noms français : Paradis, Larose, Thibodeaux, ou aux prénoms féminins surannés : Amélie, Adeline, Evangéline, le long des bayous Bœuf, Pointe-aux-Chiens, Terrebonne, il s'arrêtait partout, déposait des paquets et des lettres, prenait une demi-heure de retard sur l'horaire. Le chauffeur, *« Mr. Roland, safe, reliable, courteous »*, disait la pancarte au-dessus du volant, *« Safety, 22 years »*, ajoutait une étiquette sur la manche de son blouson, bavardait avec les clients, bonjour Mr. Gachassin, Mrs. Babin, au revoir Mr. Bonvillain, Mr. Labadie, Miss Devereaux.

Au moment où il traversa le bayou Bœuf, il se retourna vers nous avec un clin d'œil : *« C'est un parage vaillant par ici, mais avant qu'on y mette le matériel noir, la route était joliment un frottoir ! »* Et quand il sut que nous venions de France : *« Mon ambition à c'te heure est de faire la traversée au Vieux-Pays, voir une autre quantité de monde qu'ici. Mais le métier de conducteur de char me laisse peu de temps libre. Me comprends-tu ? Je n'emploie pas trop de mots croches ? »*

Qui sont-ils donc, ces Louisianais, qui parlent si bien notre langue, et se disent français ou plutôt acadiens ?

Les descendants de colons de notre pays établis au Canada, dans la province d'Acadie, et chassés par les Anglais, en 1713, après le traité d'Utrecht. Lorsque commença pour eux le *« grand dérangement »*, ils durent quitter leurs maisons et leurs biens, et chercher asile à travers l'Amérique, du New-Jersey au Maryland, pour s'établir définitivement en Louisiane, où le gouvernement territorial leur céda terrains et permis de construire et, pour chaque famille... un bœuf et cinq vaches avec leurs veaux.

Ils fondèrent, entre le lac Pontchartrain et le Mississippi, La Nouvelle-Orléans qui conserve jalousement le Vieux-Carré, son quartier français, avec ses maisons aux balcons de fonte ouvragée, ses patios, ses fontaines et ses rues pavées, où, comme à Montmartre, les peintres, dès le matin, installent toiles et chevalets. Dans son poème « Evangéline », le poète Longfellow immortalisa un jeune couple d'amoureux acadiens, Emmeline Labiche et Louis Arceneaux. Emmeline, alias Evangéline, repose dans le petit cimetière de Saint-Martinville.

A la fin du dix-huitième siècle, un autre groupe de colons s'installe en Louisiane. Ce sont des membres de l'aristocratie, chassés de France et des Antilles par la révolution, et tout à fait différents des simples et rudes Acadiens. Le poste des Attakapas (qui deviendra Saint-Martinville) est surnommé le « petit Paris ». Les nouveaux venus engloutissent leurs derniers deniers dans des bals de cour et des fêtes champêtres qui leur coûtent des fortunes, et font même venir la troupe de l'Opéra de Paris : barons, comtes, marquises, couverts de pierreries, vêtus de soie et de brocart, dansent le menuet sur les bords du Teche, infesté d'alligators, les Indiens menaçants dans la forêt toute proche...

Cédée aux Espagnols par Louis XV en 1762, rendue à la France en 1803, la Louisiane est vendue par Napoléon aux Etats-Unis environ 0,50 franc l'are. Après la chute de l'Empire, les anciens combattants des armées impériales y trouvent refuge. Sur le Mississippi, défilent des bateaux de toutes nationalités : ceux du marchand Antoine Croizat, ceux du spéculateur John Law, surchargés de soldats suisses, de fermiers allemands, de paysans français qui avaient vendu tous leurs biens pour aller chercher fortune en Amérique, et furent terrassés par les fièvres des marais ; ceux des Ursulines, venues fonder écoles et hôpitaux, chaperonnant les « filles à la cassette », honnêtes jeunes personnes qui arrivaient, avec leur trousseau, pour épouser les colons célibataires.

Qu'a gardé de sa lointaine ascendance la septième génération d'Acadiens, de Cajuns, pour employer le diminutif qui leur est familier ? La fierté d'appartenir à une race de pionniers, comme la famille Mestayer, dont le père est président de la chambre de commerce de Nouvelle-Ibérie.

Du pétrole dans les bayous

« En 1643, me conte sa fille aînée, Denise, un de mes ancêtres, Jean Juchereau de Saint-Denis, quitte Chartres en compagnie de sa femme, Marie Langlois, pour aller vivre au Canada. Son petit-fils, Jean-Louis, fuit le pays au moment du « grand dérangement », et vient s'installer en Louisiane. Sa fille Simone épouse, en 1750, le commandant du poste des Attakapas. Au début du vingtième siècle, une fille Juchereau se marie à un Gaston Mestayer, d'origine française lui aussi. C'étaient mes grands-parents. »

M. Alain Daigre, maire de Nouvelle-Ibérie, est d'ascendance française lui aussi, et s'il a quelque peu oublié la langue de ses ancêtres, la mère de sa femme la parle avec beaucoup de verdeur : *« Mange et ne fais pas de grimaces »*, me dit-elle en me conviant à un énorme festin d'écrevisses à toutes les sauces : *crawfish, crayfish, crawdads, dixie lobsters, mudbugs*, elle les avait elle-même pêchées, pendant que son gendre guettait le « canard farouche » dans les cyprières.

Au cours de ce repas mémorable, elle nous présenta deux adorables vieilles dames « bien de chez nous » : Mme Martin, d'Aigueperse, Puy-de-Dôme, et Mme Bernard, d'Angers. Inutile de préciser que ni l'une ni l'autre n'avaient mis le pied en France, et qu'elles étaient acadiennes depuis le dix-septième siècle, comme Mme Guiraud, conservatrice du musée acadien de Saint-Martinville, comme Paul, le patron de notre petit hôtel de Nouvelle-Ibérie, qui nous demanda, le plus naturellement du monde, 26 piastres et 75 sous, pour la location d'une chambre.

« Les jeunes Louisianais éprouvent quelque gêne à parler français, nous dit encore Denise Mestayer. Il n'y a pas si longtemps, il était interdit à l'école, tous les immigrants devaient parler la même langue. Mais grâce à un avocat de La Fayette, Mr. James Domengeaux, le Parlement local de Louisiane votait, en 1968, une loi faisant du français la seconde langue officielle de l'Etat. Elle est parlée aujourd'hui par près de deux millions de personnes. »

Les Acadiens francophones — ils forment le tiers de la population de l'Etat, — pauvres et catholiques, furent méprisés, et leur langage avec eux, par leurs voisins anglophones, riches et protestants, jusqu'à la découverte du pétrole, au début du siècle, dans cette région que les Américains appellent maintenant la « Ruhr pétro-chimique des U.S.A. ».

Devenus prospères, ils perdirent leurs complexes, et reconnurent les avantages du bilinguisme, dans le monde du tourisme et du commerce avec l'Europe et les pays africains spécialement.

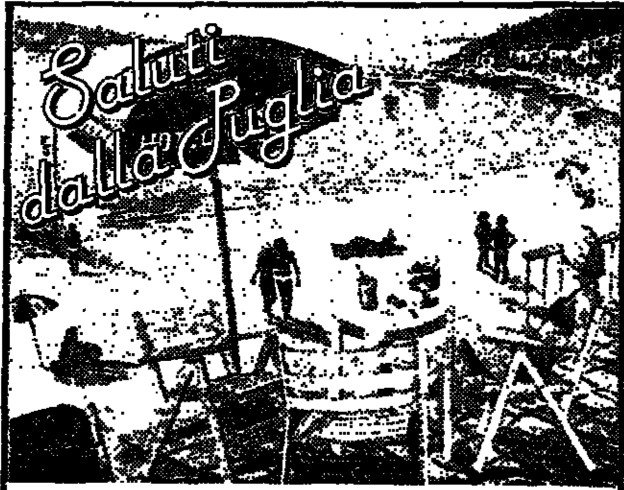
Que diraient les frères Le Moyne, les « inventeurs » du Mississippi, s'ils revenaient en Louisiane ? Reconnaîtraient-ils le bayou Chaland, le bayou Lafleur, le bayou Dauphine ? Malgré les puits et les pompes, la nature est toujours la même. La mousse espagnole se lance à l'assaut des grands chênes, lianes et bambous s'entremêlent dans les cyprières, ces marécages où on ne sait pas où commence et où finit la terre ferme.

Bien sûr, tout le long du bayou Barataria, repaire du pirate Lafitte, les barils de pétrole s'empilent en collines impressionnantes. Bien sûr, parfois, une avionnette descend jusqu'à frôler, au milieu du fleuve, les barges étincelantes des poseurs de pipes-lines, mais, à moins d'une portée de fusil, chasseurs, pêcheurs, trappeurs sont toujours là. Ces « pirates » du Nouveau-Monde ne méprisent pas la civilisation, ils ne se servent plus des pirogues que pour les courses où, dit-on, le rameur doit se faire une raie au milieu des cheveux pour conserver son équilibre, et envoient leurs enfants à l'école en canot à moteur.

Du filet de nylon à la Winchester dernier modèle, du talkie-walkie à la Land Rover, ils vivent à l'heure américaine. Mais ils ont fait, sans bruit, leur révolution et imposé, au bout de trois siècles, leur français-acadien à un peuple anglophone.

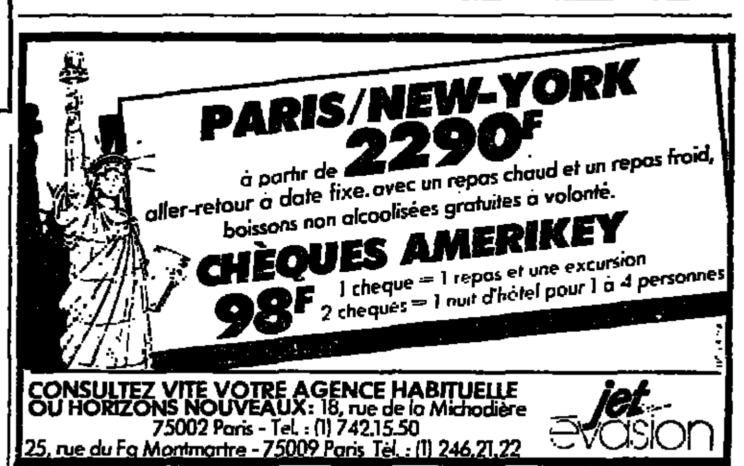
THÉRÈSE ET JEAN-MARIE BRESSON.

















Partir...

Trekking grec

Il restait en Grèce un petit coin qui n'était pas touché par le tourisme : le massif de la Pinde, au nord des montagnes de l'Epire. Terres d'aventure, un jeune et toujours dynamique organisateur de voyages, spécialisé dans le trekking, a décidé d'y envoyer les marcheurs afin d'explorer les sentiers du Smolikas, du Gamela, des canyons et gorges de Vicos et d'Aoos. Dix jours de randonnée suivis de quatre jours de farniente à Parga, dans une petite auberge au bord de la mer... Départs les 3 et 17 juillet, 7 et 21 août et le 4 septembre, huit à douze participants accompagnés d'un guide de moyenne montagne, le tout pour 4 200 francs (ce prix comprend le voyage en pension complète pendant onze jours et l'hébergement seulement, à Parga, pendant quatre jours).

★ Renseignements et inscriptions : Terres d'aventure, 3-5, rue Saint-Victor, 75005 Paris. Téléphone : 329-94-50.

Louer une caravane

La municipalité de Goulven (Finistère) a proposé à des propriétaires de caravanes de les louer aux estivants pendant un mois ou deux par l'intermédiaire d'une association qui installe les caravanes sur les vingt-cinq emplacements du camping municipal. Elle perçoit la location et le droit de place et reverse celui-ci à la commune et celle-là aux propriétaires. Une journée de location : 100 F. Une semaine : 550 F. Un mois : 1 800 F. Couvertures et batterie de cuisine fournies.

★ Mairie de Goulven, 29238 Brignogan-Plage. Tél. (98) 83-40-69.

Très loin, mais chez l'habitant

Voyager, c'est aussi rencontrer. C'est pourquoi l'association Expérience et vie internationale et l'agence Jumbo proposent des séjours chez l'habitant : aux Etats-Unis, en Inde, à Sri-Lanka et en Guadeloupe. La formule permet, en toute saison, de partager la vie d'une famille, tout en bénéficiant des services d'accueil de Jumbo. Les prix s'étagent de 4 200 francs à 5 500 francs selon la destination et la date du départ. Ils incluent l'ensemble des prestations Jumbo (avion, accueil à l'aéroport, transferts, deux nuits d'hôtel) et un séjour de onze à dix-huit jours en pension complète.

★ Expérience de vie internationale, 89, rue de Turbigo, 75003 Paris. Tél. 278-50-03.

Africa Queen

Ceux qui aiment l'Afrique, mais pas la piste, ceux qui apprécient de bourlinguer, mais pas dans l'inconfort, apprécieront la croisière organisée le long des côtes sénégalaises et gambiennes par l'agence Africatours. Celle-ci possède un bateau climatisé d'une capacité maximum de trente-six passagers, l'« Africa Queen ». En huit jours, le navire butine, au départ de Dakar, Banjul, Saint-James, Tendaba (Gambie), Diogué, Karabane, Ziguinchor (Sénégal). Pêche, cinéma, excursions et farniente : une façon de découvrir sans prendre racine.

★ Huit jours, avion, bateau et repas compris. A partir de 7 650 F. Toutes agences de voyage.

Le Sahara en camion

Deux camions de douze places chacun partiront le 6 septembre de Ghardaïa (Algérie) à destination d'Abidjan (Côte-d'Ivoire) qu'ils atteindront le 27 du même mois. Pour les voyageurs qui n'ont pas peur de voyager à la dure, de donner la main pour la cuisine et la vaisselle. Les fortunes de route sont susceptibles de modifier le programme : El Goléa, In Salah, Tamanrasset, Agadès, Niamey, Ouagadougou. Car il faut compter avec les ennuis mécaniques, les lenteurs administratives aux frontières, les barrières de pluie en Haute-Volta. 5 500 francs, comprenant l'acheminement en camion entre Ghardaïa et Abidjan, l'encadrement, le matériel de bivouac et de la cuisine, le retour de Paris par un vol régulier d'Air Afrique.

★ Raid Expédition, la Maison de l'Afrique, 226, rue de Rivoli, 75001 Paris. Tél. : 261-35.56.

Le Club et les pitchouns

Dans son village de Fort-Royal en Guadeloupe, le Club Méditerranée a décidé d'accueillir, jusqu'au 21 juillet, gratuitement les enfants âgés de quatre à douze ans. Un mini-club les prendra en charge afin que leurs parents puissent se livrer à leur sport favori, par exemple à la plongée sous-marine au centre de plongée de Pigeon. Une semaine (avion Paris-Paris, transferts et séjour tout compris) : de 5 390 francs à 5 820 francs par adulte selon la date de départ. La semaine supplémentaire : 2 430 F.

★ Réservations : 206-10-00.

Hippisme

Un « sang impur » contre les pur-sang

QU'AUTEUIL a du talent quand le temps en a!

Dimanche, le ciel aimait les courses : une piste en velours, avec juste ce qu'il faut d'étincelles de mottes légères sous les pas des chevaux, pour souligner leur effort : un air léger avec, aussi, juste ce qu'il faut de fraîcheur pour que les concurrents du Grand Steeple ne rentrent pas aux écuries en titubant (n'est-ce pas, *Vaillance*, qui, naguère, chuta au milieu des balances et qu'il fallut revigorer à grands seaux d'eau fraîche...). Nous avons donc vécu une grande journée.

Le festival a commencé avec la grande course de haies des 4 ans. C'est, de toutes les courses d'obstacles de l'année, celle qui réunit les meilleurs chevaux en classe pure. On y voit toujours des sujets qui ont brillé l'année précédente en plat, à qui il n'a manqué qu'une petite étincelle pour réussir parfaitement dans cette spécialité et qui, doués pour l'obstacle, ont choisi de jouer les premiers rôles dans cette voie au lieu de rester les seconds dans la précédente. En face, l'élite de ceux qui, eux, ont toujours opté pour les haies et sont déjà installés au sommet de la hiérarchie. En somme, une rencontre de forts en thème, issus de l'université de Longchamp, et de forts en muscles, formés durement sur le terrain. Les forts en thème étaient notamment, cette année, *What A Joy*, second du Grand Prix de Paris 1980 et *Malymad*, un ancien « Aga Khan » ; le fort en muscles, *Al Arof*, qui vient d'être vendu pour une carrière d'obstacles aux Etats-Unis (il s'agit, là-bas, d'une discipline naissante, seulement pratiquée sur quelques hippodromes).

Les forts en thème ont imposé, entre les haies, un rythme infernal. La course s'est disputée plus vite que maintes épreuves de plat du plus haut niveau. Ainsi, pour s'en tenir à une seule référence, le « chrono » a été de 1'7" au kilomètre, alors que trois jours plus tôt, à Ascot, sur une distance seulement plus longue de 100 mètres (4 000 mètres au lieu de 3 900), les meilleurs stayers d'Europe en plat avaient disputé un de leurs deux championnats du monde (l'autre étant notre prix du Cadran) au rythme de 1'12" au kilomètre.

A cette cadence, les forts en muscles ont cédé. L'arrivée a laissé aux prises *What A Joy* et *Malymad*, le premier nommé prenant un avantage de deux longueurs et demie. *Al Arof* n'a terminé que septième.

Le Grand Steeple avait rétréci au vent de l'histoire. Considérant que les effectifs de chevaux d'âge à l'entraînement ne sont plus suffisants pour assurer assez de partants à une épreuve de 6 500 mètres et vingt-six obstacles, estimant par ailleurs qu'un raccourcissement de la distance donnerait une vivacité nouvelle à la course, et finalement ajouterait à son aspect spectaculaire, notamment à l'égard d'une transmission en direct par la T.V. (transmission qui, en fin de compte, ne fut pas réalisée), la Société des steeples avait décidé de ramener le parcours à 5 800 mètres et vingt-trois obstacles.

La réforme ne fut pas suffisante pour entraîner un accroissement sensible du nombre des partants : ils furent quinze à se ranger derrière les élastiques. Par contre, le rythme — déjà avivé par les conditions idéales de piste et de température — fut, en effet, plus rapide (1 min. 12 sec. au kilomètre, au lieu de : 1 min. 18 sec. en 1980, 1 min. 17 sec. en 1979, 1 min. 20 sec. en 1978, chaque fois sur 6 500 mètres) et l'arrivée plus spectaculaire puisque, au saut du dernier obstacle, trois chevaux, nullement épuisés, prêts à continuer la lutte, se trouvaient pratiquement sur la même ligne.

Bons pour les cow-boys

Des trois, ce fut finalement *Isopani* qui l'emporta, devant *Carmont* et *Ardfern*.

Innovation aussi mémorable que celle concernant la distance : c'était la première fois que le Grand Steeple était gagné par un « autre que pur-sang ». (A.Q.P.S.A.). Cependant, il ne faut pas donner une signification excessive à cette expression, sous laquelle on désigne, pêle-mêle, tous les sujets qui ne sont pas de sang pur à 100 % : beaucoup de ceux-là, à défaut de l'être à 100 %, le sont à 99 %. D'ailleurs, qu'est-ce, en l'occurrence, que le « sang pur » ? Le pur-sang anglais est né, au dix-huitième siècle, du croisement de quatre étalons de pur-sang arabes (race elle-même longtemps disparate, unifiée au vent des steppes et du désert) avec des juments anglaises, de provenance hétérogène et de modèle pas toujours homogène. A partir du milieu du dix-neuvième siècle, la race fut fixée. La qualification « pur-sang » fut alors réservée aux sujets qui, en vertu de la certitude de leur filiation, pourraient être inscrits au livre des origines de la nouvelle race. Elle ne constitue donc qu'une sorte de privilège d'antériorité, d'ailleurs écorné, vers 1925, quand on ouvrit le livre des origines à de prétendus pur-sang américains, dont maintes aïeules avaient « fauté » avec des montures de cow-boys.

Pour sa part, *Isopani* est fils d'un pur-sang, *François Saubaber*, et l'est donc déjà lui-même à 50 % à ce titre. Sa mère était fille du pur-sang *Verdi*. Voilà, pour lui, un troisième quartier de noblesse. Sa grand-mère était fille du pur-sang *Puymirol*. Voilà donc son capital de sang pur porté à 87,5 %. Son arrière-grand-mère était fille de pur-sang. Donc : 93,75 %, et nous n'en sommes encore qu'à la quatrième génération...

En fait, la théorique et relative infériorité — infirmée par *Isopani* — des A.Q.P.S.A. tient moins à un ou deux pour cent de sang impur qu'à une absence (également relative) de qualité des quatre-vingt-dix-huit ou quatre-vingt-dix-neuf autres pour cent. Pour des raisons commerciales, qu'il serait trop long d'analyser, ce sont les étalons pur sang aux performances les moins brillantes ou aux origines déjà les moins glorieuses qu'on affecte à la production d'A.Q.P.S.A. Et ceux-ci paient beaucoup plus ce manque d'éclat, cumulé de génération en génération dans l'ascendance mâle, que la lointaine inconséquence d'une aïeule.

Pour *Isopani*, pas de passif à payer mais, au contraire, dimanche, un chèque de 650.000 francs. Bravo pour lui, pour son éleveur, Gabriel Vagne, de Villangy (Nièvre), pour son entraîneur, André Fabre — qui, il est vrai, à trente ans, n'en est déjà plus à un succès près — et pour son propriétaire, le docteur Pierre David, de Bournezeau (Vendée).

On pouvait attendre de la grande course de haies (sans limitation d'âge) un autre résultat « historique » : une troisième victoire de *Paillite*, lauréat de la même épreuve en 1979 et 1980. Il s'en est manqué d'une tête : celle de *Bison Futé*, le devançant de cet intervalle après 5.100 mètres de course (ce qui souligne l'âpreté de la lutte et, par conséquent, encore, la beauté du spectacle).

En compensation, Auteuil a eu le plaisir d'applaudir une des casaques les plus vénérées : celle de Mme Jean Couturié, propriétaire, dans les années 60, du grand *Right Royal*.

LOUIS DENIEL.



Plaisirs de la table

Retour à Genève

GENEVE fait le plein. De congressistes, de touristes. Et les hôtels, comme les restaurants, font le plein eux aussi. Alors, évidemment, il s'en passe des choses !

Le chef de l'*Hôtel du Rhône* cède sa place à son adjoint François Gilloz ; la cuisine, déjà bonne, va prendre « un coup de neuf ».

Le nouveau chef du *Hilton* donne toute sa mesure, au restaurant *Le Cygne*, selon les conseils de Jacques Le Divellec, venu de La Rochelle pour superviser la carte et, à *La Grignotière*, le snack du Hilton, sur la terrasse dominant le lac, on peut se satisfaire de 200 grammes de train de côte rôti au gros sel avec pommes au four et salade mélangée pour 19,50 francs net (une cinquantaine de nos francs).

Enfin, les *Bergues*, on le sait, sont un nouveau maillon du groupe Forte. M. Feto Grass a engagé un nouveau chef et prévoit d'importants travaux de toutes sortes. Mais déjà l'on mange fort bien à son *Amphitryon* (et le thé du matin n'est pas — chose rare — en sachets !)

Le *Bœuf Rouge* (rue des Pâquis) renouvelle ses tables chaque soir (il est vrai que les Suisses sont gens sages et viennent dîner à 19 heures !) pour les amateurs de lyonnaiseries, dans un cadre « bistrot » et pour des prix idoines.

Bernard d'Allèves se frotte les mains : son *Mazot* (passage Kléberg) se porte bien. Et bien que Mme Régine fête son premier anniversaire (je veux dire celui de sa boîte) en invitant la *gentry* à venir en robe blanche, c'est toujours le *Griffin's* (36, bd Helvétique) qui a le vent en poupe (et l'on y mange admirablement).

En son restaurant du *Curling* (au Petit-Lancry), Daniel Ficht, qui vient d'avoir enfin une étoile au Michelin, confirme son talent de créateur. Je m'y suis régalé d'une salade de supions et pois mange-tout avant un blanc de pintade grillé au citron vert. Un honnête Patache d'Aux 1975 arrosant le tout (menus à 40,55 et 70 FS).

Le jeune Rodolphe Leisibach (*Château de Genthod*) s'est marié, et sa jeune femme le seconde parfaitement. J'aime fort sa cuisine élégante et sincère.

Enfin, j'ai retrouvé, égal à lui-même, le *Parc des Eaux-Vives* pour un repas d'enchantement ; salade tiède de cuisses de grenouilles, gaspacho de homard et canard rôti aux pois mange-tout, avant le merveilleux plateau de fromages suisses. Le tout accompagné (on sait que la cave des Perret est une des plus belles de Suisse) d'un haut-brion 1978 (non à la carte et dégusté en primeur pour s'amuser) et d'un lafite 1961.

Ces fromages de Suisse, vous les découvrirez dans un beau livre qui vient de paraître (Edita à Lausanne), présentés par Jacques Montandon. Avec leur folklore et leurs recettes. Excellents fromages autochtones aussi au *Hilton*, aux *Bergues*, au *Rhône*, au *Mazot d'Allèves*, et je me demande bien pourquoi Ficht les sacrifie au profit de méchants fromages français d'usine.

Enfin, on parlait beaucoup, ici, d'un restaurant de Fribourg, toqué par Gault-Millau, et qui vient d'être condamné à une forte amende parce que « *sa cuisine et ses frigos ne répondent pas à l'hygiène la plus élémentaire* ». On aimerait une pareille surveillance chez nous !

LA REYNIÈRE.

P.S. — Ce mois de juin, innovation Chez Laurent (avenue Gabriel). A partir de 23 heures, une carte (courte, mais complète, agrémentée d'une sélection de vins choisis par Ph. Bourguignon, premier sommelier de France) pour des soupers. On ne soupe plus guère à Paris, mais du moins le « dernier carré » aura ici l'écrin qui convient à une fête nocturne.

A petits prix

L'ENVOLEE démentielle des additions, au restaurant, reste un sujet de quotidienne indignation. Encore faut-il, avec justice, bien poser le problème.

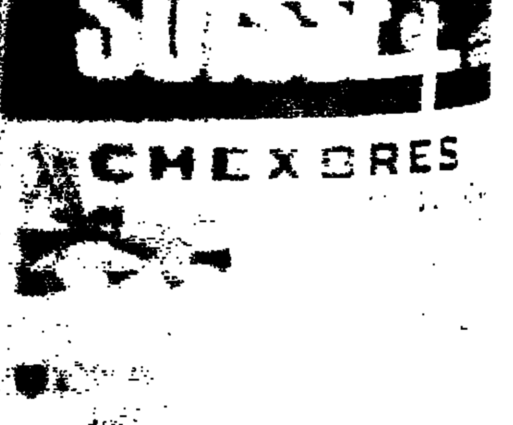
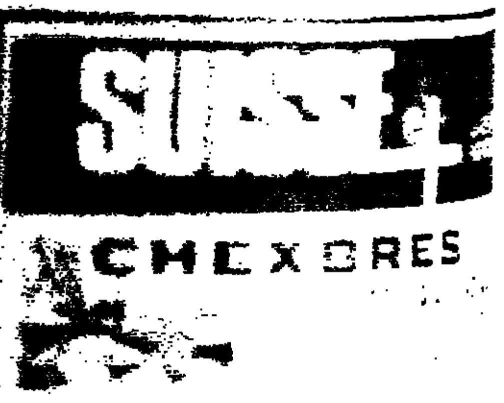
On l'a dit, les très grands, employant des produits rares, ne sont pas les plus chers si l'on doit apprécier le coût du goût et distinguer ce qui est cher, parce que rare et bon, de ce qui est considéré comme bon parce que cher. Encore ne faut-il pas mettre sur le même plan les grands et les faux grands. La gratinée aux oignons du Ritz *est comptée 45 francs sans le service. Comme disait un titi étudiant la carte devant moi :* « Cinq mille balles pour une soupe à l'oignon, ils poussent ! » *De même que payer 38 francs (43,70 francs service compris) un peu d'épinards paraît monstrueux !*

Mais il y a des petits restaurants pas chers. J'ai déjeuné d'un peu de tête de porc persillée, d'un cuisseau de dinde au bourgogne (ç'aurait pu être un steack) et d'un dessert (ç'aurait pu être d'un fromage) pour 28,50 francs, vin et service compris (2, rue Truffaut, 17e tél. : 387-96-79). C'est tout de même autre chose que les faux repas debout des Mac Donald et autres Burger.

Les prix trop élevés sont ceux, surtout, des restaurants moyens (et moyens au surplus quant à la cuisine). C'est pourquoi je me suis réjoui de la terrasse de La Rôtisserie sur Seine *(8, rue Linois, 15e. Centre Beaugrenelle ; tél. : 575-72-29). Une terrasse très grande, où l'on peut déjeuner au soleil, devant la Seine (presque au pont Mirabeau, ô Apollinaire !) et l'O.R.T.F., tous les jours et avec un seul plat (entrecôte à l'os, morceau du boucher, brochette, lapin à la moutarde, canard nantais farci) à 40 francs. Ajoutez-y un carafon de vin (8 francs), des desserts très goûteux (20 francs). Une addition entre 80 et 100 francs témoigne ici d'un bon rapport qualité-prix, et, avec un peu d'imagination, on se croirait « ailleurs ». A preuve, ma voisine, épaules nues, jambes au soleil, semblait se croire déjà au Club Méditerranée.*

Une table de hors-d'œuvre (quarante-cinq variétés) où l'on peut aller, *plusieurs fois, choisir (40 francs) ; du « tout compris » à 138 francs ; des entrées chaudes et des attentions. Ici le coût du* goût *témoigne d'un évident respect des produits et des prix. Respect aussi des contingences. C'est pourquoi les arguments des flibustiers de l'addition sont à réfuter. Et si on peut admettre de payer leur prix les plats rares d'un grand cuisinier, il faut refuser la fausse grandeur et se contenter de l'amitié d'un déjeuner* Chez Sophie, *dans la familiarité du petit monde des Batignolles, ou à* La Rôtisserie sur Seine *où les Parisiennes sans vacances, si le soleil le veut bien, iront se faire rôtir avec appétit.*

L. R.

Philatélie

Nº 1695

FRANCE : Basilique de Sainte-Anne d'Auray.




Dans la série « touristique », la ville d'Auray aura pour « ambassadeur » un timbre-poste représentant la basilique de Sainte-Anne, paraissant près de trois semaines avant le pèlerinage annuel (26-7) des centaines de milliers de personnes. Vente générale le 6 juillet (40e/81). — Retrait prévu pour le 4 juin 1982.

2,20 F, noir et bleu.

Format 22 × 36 mm. Maquette et gravure de Georges Bétemps. Impression taille-douce ; Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 4 et 5 juillet, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert à la Salle polyvalente, rue du Parc, à Sainte-Anne-d'Auray (Morbihan). — Oblitération « P.J. » ;

— Le 4 juillet, de 9 h. à 12 h., au bureau de poste de Sainte-Anne-d'Auray. — Boîte aux lettres spéciale pour « P.J. ».

ANDORRE : Championnats du monde d'escrime.

« Campionats del mon d'esgrima » sera également souligné dans la Principauté par l'émission d'un timbre commémoratif. Vente générale le 6 juillet (6e/81).




2,00 F, noir et bleu.

Format 36 × 22 mm. Dessiné et gravé par René Quillivic. Tirage : 500 000 exemplaires.

Mise en vente anticipée :

— Le 4 juillet par le bureau de poste d'Andorre-la-Vieille. — Oblitération « P.J. ».

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 97400 Saint-Denis (Hôtel de Ville), le 12 juillet. — 30e Congrès national des sous-officiers de réserve.

⊙ 69800 Saint-Priest (Hôtel de Ville), le 16 juillet. — Passage du 68e Tour de France cycliste.

⊙ 69800 Saint-Priest (Hôtel de Ville), le 17 juillet. — 68e Tour de France cycliste (étape individuelle contre la montre).

⊙ 65 (?) Odeillo (au Four solaire d'), les 18 et 19 juillet. — 3e Exposition philatélique nationale.

⊙ 75008 Paris (Grand Palais des Champs-Elysées, av. Winston-Churchill), le 19 juillet. — Arrivée du Tour de France cycliste.

⊙ 03800 Gannat (place du Champ de Foire), les 18 et 19 juillet. — 8e Festival mondial de folklore.

ADALBERT VITALYOS.

Jeux

échecs N° 923

RETOURNEMENT

Tournoi international de Week aan Zee, 1981
Blancs : M. TIMMAN
Noirs : M. TORRE
Gambit D - Défense Slave

1. d4	d5	17. Ta-d1	Dh3 (i)
2. ç4	é6	18. Fh4	T×h4 ! (j)
3. Cç3	Cf6	19. g×h4	Fh6 (k)
4. Cf3	ç6	20. h5 !	Fb7
5. Fg5	d×ç4 (a)	21. Cg3 (l)	ç5 (m)
6. é4	b5	22. d5 !! (n)	F×d5
7. é5	h6	23. T×d5 !	é×d5
8. Fh4	g5	24. Dh7 ! (o)	Ff4
9. C×g5 (b)	h×g5 (ç)	25. D×f7	Rb8
10. F×g5	Cb-d7	26. Dg7	Dé6
11. g3 (d)	Da5 (é)	27. Fg4	Dé5
12. é×f6	b4	28. h6 !	Dé8 (p)
13. Cé4	Fa6 (f)	29. h7 !	Df8
14. Fé2 (g)	0-0-0	30. Té1 !	Fh6 (q)
15. 0-0	Df5	31. D×f8	T×f8
16. Dç2 (h)	Cb6	32. f7 !	abandon. (r)

NOTES

a) Entrant dans le « système Botwinnik ». Les Noirs décident de conserver le pion. Sur 5..., h6 les Blancs peuvent maintenir leur offre par 6. Fh4 et obtenir un contre-jeu suffisant après 6..., d×ç4 ; 7. é4, g5 ; 8. Fg3, b5 ; 9. Dç2, g4 ; 10. Cé5, D×d4 ; 11. Td1, Db6 ; 12. Fé2, Cb-d7 ; 13. 0-0 selon Spassky. Sur 5..., Cb-d7 on retrouve soit la « Cambridge-Springs » par 6. é3, Da5, soit la « variante de Carlsbade » par 6. ç×d5, é×d5 ; 7. é3.

b) 9. Fg3, Cd5 ; 10. Cd2, Cd7 ; 11. Cd-é4, Da5 donne un jeu facile aux Noirs. Outre le coup du texte, 9. é×f6 est également jouable : 9..., g×h4 ; 10. Cé5, D×f6 ; 11. g3 ou 11. Fé2.

ç) Sur 9..., Cd5 la réponse 10. Cf3 semble encore plus forte que la réplique connue 10. C × f7, D × h4 ; 11. C × h8, Fb4 ; 12. Tç1, Dé4+ ; 13. Fé2, Cf4 ; 14. Dd2, Cd3+ ; 15. Rf1, C×ç1 ; 16. C×é4, F×d2 ; 17. C×d2, a5. Uhlmann conseille 10. Cf3, ce qu'il joua avec succès contre Nikolic à Sarajevo, en 1980 : 10..., Da5 ; 11. Tç1, Fb4 ; 12. Dd2, Cd7 ; 13. Fé2!, C+ç3 (si 13..., Cd7-b6 ; 14. 0-0, Ca4 ; 15. Ff8!, Tf8 ; 16. D×h6, Ca×ç3 ; 17. b×ç3, C×ç3 ; 18 Tç2!) ; 14. b×ç3, Fa3 ; 15. Tç2. Cependant, Timman, qui connaît à fond cette variante, préféra jouer contre Ljubojevic à Buenos-Aires, en 1980 : 10. C×f7, et améliora la suite 10..., D×h4 ; 11. C×h8, Fb4 ; 12. Tç1, Dé4+ ; 13. Fé2, Cf4 par 14. a3! Maintenant sur 14..., Fa5 ; 15. Dd2, Cd3+ ; 16. Rf1, C×ç1 ; 17. C×é4 les Blancs sont mieux. La partie se poursuivit par 14..., C×g2+ ; 15. Rf1, Cé3+ ; 16. f×é3, D×h1+ ; 17. Rf2, D×h2+ ; 18. Ré1, Fé7 ; 19. Rd2, ç5? ; 20. C×b5, ç×d4 ; 21. T×ç4, Ca6 ; 22. T×d4 et les Blancs gagnèrent rapidement.

d) La position critique de la « variante Botwinnik ». Les Blancs ont le choix entre 11. é×f6 ; 11. Df3 et 11. g3.

é) En réponse à cette idée de Lilienthal, les Noirs disposent de plusieurs défenses. Si 11..., b4 ; 12. Cé4, C×é4 ; 13. F×d8, R×d8 ; 14. Fg2, f5 ; 15. é×f6, Cé×f6 (et non 15..., Cd×f6? ; 16. F×é4, C×é4 ; 17. Df3! Nikolic-Baguirov, Sarajevo, 1980) ; 16. F×ç6, Tb8 ; 17. 0-0 avec avantage aux Blancs selon Taïmanov. 11..., Fb7 ; 11..., Db6 et 11..., Da5 sont jouables. Dans la partie Youssoupov-Tchekov, championnat de l'U.R.S.S. 1980-1981, les Noirs tentèrent 11..., Tg8. Rien n'est vraiment clair après 12. h4, T×g5 ; 13. h×g5, Cd5 ; 14. g6, f×g6 ; 15. Th7, Da5 ou 15. Dg4, Dé7 ; 16. D×g6+, Df7 ; 17. D×f7+, R×f7 ; 18. Fg2.

f) Ou 13..., ç3 ; 14. b×ç3, b×ç3 ; 15. Dd3, Fb7 ; 16. Fé2, 0-0-0 ; 17. 0-0, Df5 ; 18. h4, ç5 ; 19. C×ç5, C×ç5 ; 20. D×f5, é×f5 ; 21. d×ç5, F×ç5 ; 22. Ta-ç1, Fb4 ; 23. Ff4! (Timman-Dolmatov, Amsterdam, 1980).

g) Flohr recommande ici 14. a3 (si 14..., b×a3+ ; 15. Fd2) et Geller 14. Fd2. Taïmanov préfère 14. Df3. Timman a aussi son avis.

h) Mieux que 16. f3?, Cç5 ; 17. C×ç5, T×d4! (Baturinski-Ravinski, U.R.S.S., 1946).

i) Passant à l'attaque. Après 17..., ç5 ; 18. d×ç5, F×ç5 ; 19. T×d8+, T×d8 ; 20. g4, Dg6 ; 21. Td1, Fd4 ; 22. h4! les Blancs sont mieux (Chasin-Kochiev, 1972).

j) Le sacrifice de qualité semble donner aux Noirs de dangereuses perspectives sur l'aile -R.

k) A considérer est 19..., D×h4.

l) Si 21. F×ç4, Ff4 ; 22. Cg3, ç5.

m) Les Blancs semblent perdus.

n) Une défense magnifique : si 22..., T×d5 ; 23. Ff3! et si 22..., C×d5 ; 23. Ff3! ou 22..., é×d5 ; 23. Df5+, D×f5 ; 24. C×f5.

o) Ayant rendu la qualité pour éliminer le terrible F-D, les Blancs contre-attaquent sur l'aile -R. Le pion h5 devient particulièrement fort. Les Blancs ont retourné la situation.

p) Si 28..., Fg5 ; 29. f7.

q) Si 30..., ç3 ; 31. Té7!

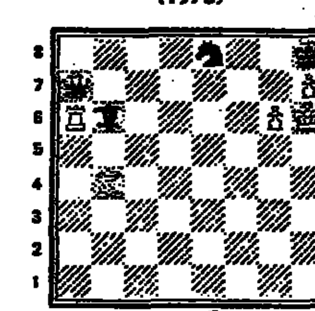
r) Si 32..., T×f7 ; 33. h8=D+ ; si 32..., ç3 ; 33. Té8+, Rç7 ; 34. T×f8, ç×b2 ; 35. Ff5 ou 34..., ç2 ; 35. Cé2 ou 34..., F×f8 ; 35. h8=D.

Solution de l'étude n° 922
H. LOMMER
« *British Chess Magazine* » (1943)

BLANCS : Rb5, Té1, Fh5, Cg4.
NOIRS : Rd5, Fh7, Pd2 et é2.

1. Cé3+!, Rd4! ; 2. T×é2, Fd3+ ; 3. Rb4, F×é2 ; 4. Cç2+!, Rd3 ; 5. Fg6 *mat ! Une merveille.*
Si 1..., Ré4 ; 2. T×é2 ; si 1..., Ré5 ; 2. T×é2, Fd3+ ; 3. Cg4+ ; si 1..., Rd6 ; 2. Cç4+ et 3. C×d2 et si 1..., Ré6 ; 2. T×é2, Fd3+ ; 3. Cg4+, F×é2 ; 4. F×é2.
Si 4..., Ré4 ; 5. F×é2.

ETUDE
A. KOTOV
(1973)



BLANCS (5) : Rh6, Ta6, Fb4, Pg6, h7.
NOIRS (4) : Rh8, Da7, Fb6, Cé8.
Les blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 920

LE CHELEM DE JASMINA

Beaucoup de joueurs ignorent ce qu'est une expasse, et le chelem suivant, qui a été réussi au premier Festival du Club Méditerranée à Jasmina, en apporte une illustration.

♠ D
♥ D V 8 3
♦ 10 7 2
♣ A D 10 7 2

♠ R 9 8 7 / ♥ 10 9 5 / ♦ A 8 3 / ♣ V 6 4 — N / O E / S — ♠ 6 4 3 / ♥ 7 4 2 / ♦ 5 4 / ♣ R 9 8 5 3

♠ A V 10 5 2
♥ A R 6
♦ R D V 9 6
♣ — — —

Ann. : O. don. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Avar.	Delmoul.	Pab T.	Le Dentu
passe	passe	passe	1 ♠
passe	2 ♣	passe	3 ♦
passe	3 ♥	passe	4 ♦
passe	5 ♦	passe	6 ♦

Avarelli en Ouest ayant entamé le 10 de cœur pris par le roi, *comment Le Dentu a-t-il joué* pour gagner ce PETIT CHELEM A CARREAU contre toute défense ?

Réponse :

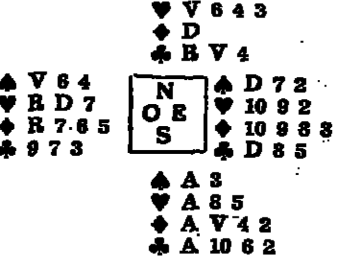
Plusieurs lignes de jeu semblant possibles (à cartes cachées), le déclarant se décida pour l'expasse à pique, en donnant d'abord un coup d'atout avec l'espoir que l'adversaire prendrait. Mais Avarelli laissa passer. Sud tira alors l'as de pique, puis continua avec *le valet de pique* qu'il laissa courir quand Ouest ne couvrit pas. Il coupa ensuite le 2 de pique avec le 7 de carreau, puis il prit la main avec l'as de cœur pour couper le quatrième pique avec le 10 de carreau. Tout s'étant bien passé, il restait à tirer l'as de trèfle (pour défausser le 6 de cœur), puis à couper un trèfle et à rejouer atout.

Ouest fit l'as de carreau, mais Sud avait encore deux atouts et un pique maître.

On notera que l'expasse ne peut être utilisée que dans un contrat *à la couleur* puisqu'il faut couper une carte supérieure fournie par l'adversaire quand il décide de couvrir.

La reconstitution de Mount-Shasta

Au cours d'un championnat régional à Mount-Shasta, en Californie, le déclarant, à la suite d'un malentendu, joua un chelem impossible qu'il arriva quand même à gagner. Il n'y avait du reste pas de défense après l'entame à carreau.



Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 SA	passe	2 ♣	passe
2 ♦	passe	3 ♠	passe
4 ♥	passe	4 ♠	passe
6 ♥	passe	passe	passe

Ouest a entamé le 5 de carreau pour la dame du mort qui a fait la levée. Le déclarant a ensuite joué le 4 de trèfle pour le 5 d'Est, le 10 de sa main et le 3 d'Ouest. *Comment a-t-il ensuite joué* pour gagner le PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Le saut à « 3 ♠ », qui paraît normal, était une erreur car Nord-Sud jouaient la convention américaine « Smolen » qui a pour but, en cas de Stayman, de faire jouer la manche dans la majeure par l'ouvreur de 1 SA. Théoriquement « 3 ♠ » devait indiquer ici cinq cœurs et quatre piques, et Sud qui, lui, se souvenait de la convention, a bondi à « 6 ♥ » !

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble® N° 114

UN ZÉRO IMMÉRITÉ

Championnat de Belgique 1981. Seraing, 16 mai. Première manche.

Par un bel après-midi du mois d'août 1976, dans le cadre verdoyant et azuré du Garden de Royan, un bridgeur se pencha, entre deux donnes, sur une table voisine, où deux scrabbleurs jouaient chacun avec son jeu.

Le malheureux ne se doutait pas que ce simple regard signait sa perte : quelques mois plus tard, ayant pris goût au duplicate, Philippe Lormant découvrait ce que signifie être président d'une fédération en crise de croissance : créer des clubs, des compétitions, un classement, une revue, mais aussi faire le déménageur (éventuellement à la cloche de bois), charrier des tables, coller des timbres, prendre son bâton de pèlerin chaque week-end de l'année.

Ayant conduit superbement le train de la fédération mis sur les rails par Agnès Bauche, Philippe Lormant vient de passer les commandes à Jacques Soussan.

Il continuera pourtant, dans un cas bien précis, à rendre service aux joueurs : on sait que les lettres de son patronyme, bien que parmi les plus fréquentes de la langue française, ne peuvent former un scrabble ni en sept lettres ni, avec une lettre d'appui, en huit lettres : LORMANT = 0, et LORMANT + x = 0.

Le dictionnaire en vigueur est le PLI (Petit Larousse illustré) de l'année. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

	TIRAGE	SOLUTION	Réf.	Points
1	UNOI?ER			
2	ZEISSNL	NOUER(A)I	H 4	64
3	S+TENERE	INSOLEZ	5 E	64
4	IAKABRU	RENTREES	8 H	77
5	BURIA+NO	KA	G 9	43
6	DAIECUF	SUBORNAI	O 8	83
7	UID+ETUF	CAFE	4 C	25
8	UU+MARIS	FETIDE	M 3	24
9	U+EHTURS	MURAIS	11 B	26
10	US+OETEC	HEURTA	14 J	34
11	—ILLEOIE	TOUCHES	15 E	93
12	EIL+TTGD	ŒIL	L 1	19
13	MEYNEAW	DEGLUTIT	C 7	78
14	WA+SODUN	YEOMEN (a)	1 J	48
15	U+QA?IEV	SANDOW	A 10	59
16	PERLXPA	V(R)AQUIER (b)	12 H	92
17	LPRE+OJM	APEX	8 A	75
18	MJO+ALSE	PAIRLE (c)	10 F	26
19	MEL+GVA	SOJA	13 E	24
20		VAL	N 4	20
21			TOTAL	974
22				
23				
24				
25				
26				
27				

NOTES

(a) Pluriel anglais de YEOMAN, petit propriétaire. YEOMANS est maintenant admis. — (b) Navire transportant des marchandises en vrac. — (c) Héraldique : pièce honorable en forme d'Y.

Résultats : 1. Duval 940. — 2. Lavigne et Delaive 919.

Résultats finaux : 1. Duval. — 2. Clauwaert. — 3. Lavigne. — 4. Feltz. — 5. David. — 6. Van Hecke. — 7. Selis. — 8. Zengers. — 9. Darmstaedter. — 10. Luyten. 11. Lisens. — 12. Gutfreund. — 13. Delaive. — 14. Beugnies. — 15. Marion Guében. — 16. Depaifve. — 17. Anne Possoz. — 18. Brenez. — 19. Casteiet. — 20. Koch.

Yvon Duval est donc champion de Belgique pour la quatrième fois en cinq ans, mais le pourcentage qu'il a réalisé (96,66 %) apparaît modeste par rapport aux normes actuelles des grands championnats.

MICHEL CHARLEMAGNE.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

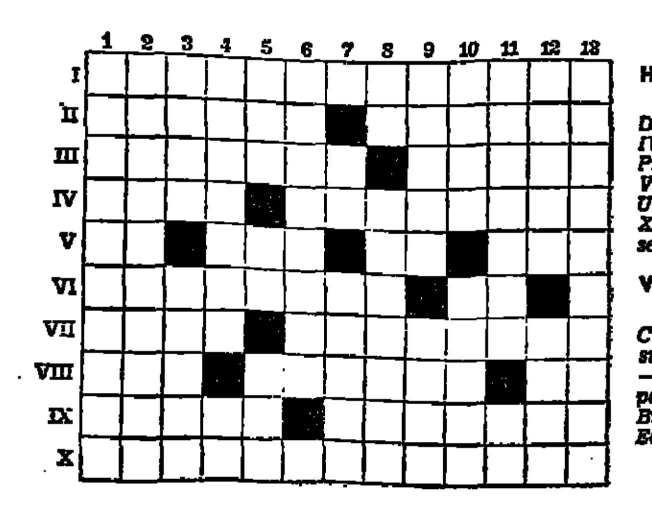
N° 151

Horizontalement

I. On le découvre et pourtant il a toujours été là. — II. Où la politique s'unit à la mathématique ; Où la politique s'unit à la géographie. — III. Bien accueillie par ceux qui sont bien accueillis ; Lègues. — IV. Arène ; Fautives ou dangereuses. — V. On y joue ici à l'envers ; En Italie ; En guerre ; Un peu de santé. — VI. Bateau à voiles ; Le coup du mépris. — VII. Evite d'énumérer ; Août. — VIII. Placé ; Très tranquille ; Préposition. — IX. C'est après l'énumération, pour conclure ; Perdent et font perdre. X. Bonne parole.

Verticalement

1. Prend la défense du I. — 2. Elle est de plus en plus aérienne. — 3. Lot ; Ballots. — 4. Ne tient pas en place ; Voyelles. — 5. Quand on joue, il n'est pas le premier ; Voyelles ; Routine. — 6 Donne de l'équilibre. — 7. Conjonction : On y travaille la laine. — 8. Appuie son affirmation ; Accablé de sollicitations. — 9. A les palmes ; Sur les rails. — 10. Ce n'est pas toujours la grande bouffe ; Ne cherche pas le salut. — 11. Au bord de la Baltique ; Préposition. — 12. Ne connaissent pas, Feint de connaître. — 13. Ce n'est pas un signe de jeunesse.



Solution n° 150

Horizontalement

I. Législatives. — II. Avanies ; Dodo. — III. Bals ; Salo ; Ou. — IV. Odeurs ; Ile. — V. Retraitée ; P.C. — VI. As ; Givre ; Tuo. — VII. Pelée ; Bern. — VIII. Ocre ; Upsilon. — IX. Ili ; Usait ; Te. — X. Ruminent ; Lin. — XI. Ebahissement.

Verticalement

1. Laboratoire. — 2. Evadés ; Club. — 3. Galet ; Prima. — 4. Insurgée ; Ih. — 5. Si ; Rail ; Uni. — 6. Lessiveuses. — 7. Asa ; Trepans. — 8. Liée ; Site. — 9. Idole ; Bit. — 10. Vo ; Tel ; Le. — 11. Edo ; Purotin. — 12. Soupçonnent.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (*)

N° 151

Horizontalement

1. ACEEIOP. — 2. AEHIPRS (+ 1) — 3. CEILOPRSU. — 4. ADELPUX — 5. ACEILMS (+ 1). — 6. BEINPSU — 7. BCEEEHR. — 8. ACEISSX. — 9. AILLMOP. — 10. AADEIMNN. — 11. ADEILNTV (+ 1). — 12. CELOSSU — 13. AORSTU (+ 5). — 14. AEGSSU (+ 3). — 15. CEEIOP — 16. AEEILPRS (+ 5). — 17. EFORSU (+ 1).

Verticalement

18. DEEIINOP. — 19. AENORU (+ 3). — 20. ABEIMOSSS. — 21. BEEIMPRU. — 22. AEGJNUU. — 23. CCDEEENR. — 24. DEHIMSU. — 25 AEEIPSS (+ 2). — 26 CELOSTY (+ 1). — 27. ABFILOT. — 28. AABCILM (+ 1). — 29 EEIMNNO. — 30. CEHOPSSY. — 31. EEOOSSTX. — 32. BEISST.

Solution n° 150

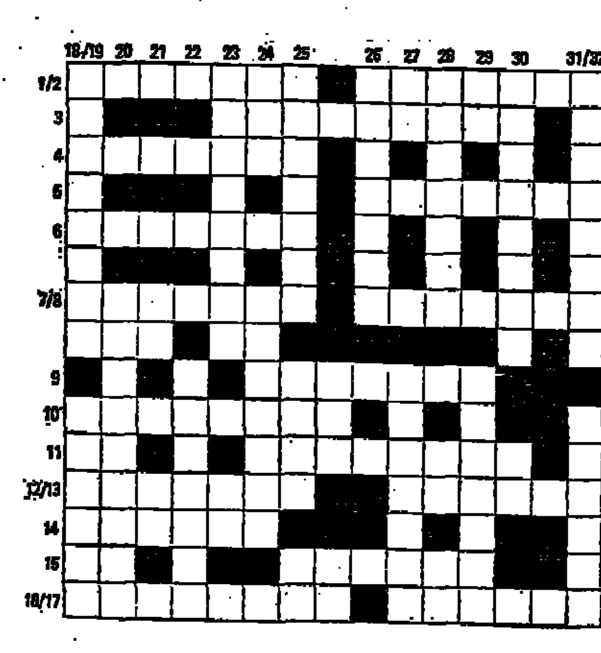
Horizontalement

1. INACTUEL (CULAIENT). — 2. ERGOTA (ORGEAT, RAGOTE). — 3. NAHUATL, dialecte. — 4. SPENCER. — 5. ENSILAGE (ALIGNEES, GENIALES, INEGALES, SIGNALEE). — 6. INGENU. — 7. MAMELON. — 8. EDIFIAIT (DEIFIAIT). — 9. GUARANI (NARGUAI). — 10. RAPIATE (RETAPAI, TAPERAI). — 11. ABAJOUE. — 12. TRIPLAN. — 13. TAENIAS. — 14. MANUELS. — 15. TUILIER.

Verticalement

16. INTERIM (INTIMER). — 17. LANDTAG (GLANDAT). — 18. CUBILOT. — 19. INANITE (NIAIENT). — 20. AMUIRAIT. — 21. ELEGANT (AGNELET, EGALENT). — 22. IDEALES (DELAIES). — 23. REMISAT (EMIRATS, MAITRES, MARISTE, MERITAS, METRAIS, MIRATES, MITERAS, RIMATES, TAMIERS, TAMISER, TARIMES, TIRAMES, TRIAMES). — 24. GRANIT (INGRAT, GRATIN, GARNIT). — 25. EPSILON (EPILONS, PELIONS, SINOPLE). — 26. CRAMOISI. — 27. GNOGNOTE. — 28. NOUERENT (ENROUENT, RENOUENT). — 29. ARBUSTE (BUTERAS, REBUTAS, TUBERAS). — 30. TIEDEUR (EDITEUR, ERUDITE, ETUDIER REDUITE).

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.



(*) Jeu déposé.



LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Promenade... à 50 à l'heure pour Bernard Hinault

De notre envoyé spécial

Nice. — Pour fermer la promenade des Anglais à la circulation pendant une demi-journée, il faut le Carnaval de Nice ou le Tour de France. Mais le Carnaval a lieu au mois de février. Le Tour, lui, se déroule en plein été, alors que les vacanciers déferlent sur la Côte d'Azur, que l'on roule en rangs serrés tout au long de la corniche, et que la plupart des hôtels, de Cannes à Menton, affichent déjà complet.

L'événement a produit un beau tohu-bohu, jeudi 25 juin. Des embouteillages monstres. Deux heures de taxi pour aller de l'aéroport à la place Masséna. Les mouvements d'humeur qui ont accompagné les mouvements de foule attestent que la plus populaire des courses cyclistes peut quelquefois se rendre impopulaire.

Bernard Hinault avait — et pour d'autres raisons — l'œil noir des mauvais jours. Tendu, renfermé, agressif même à travers ses silences, le champion du monde revient dans le Tour, qu'il a quitté un an plus tôt sur la pointe des pieds, et il y revient pour régler ses comptes.

Il a abandonné au cours du *Midi-Libre*, sans qu'on sache exactement pourquoi ; il a été battu dans le Tour de l'Aude, et il s'est fait piéger dans le championnat de France, gagné par le modeste Serge Beucherie. Tout cela se paiera. Mais soyons juste. Le Breton, qui s'en prend volontiers à ses adversaires, aux journalistes et au docteur Miserez, médecin-chef de la caravane, dont il désapprouve les prises de position (1), parle aussi de revanche sur lui-même.

Avant le prologue du *Midi-Libre* il avait oublié de se réveiller. Semblable mésaventure ne risque pas de se renouveler. Non seulement ici il ne rate pas le départ mais il réussit un parcours sans faute. Bien en ligne sur son vélo aérodynamique, puissant, rageur, il enroule en force un braquet de 52 × 13 (9,34 mètres) et boucle les 5 850 mètres en 6 min. 48 sec. Moyenne remarquable — 51,572 km/h — même si la distance est courte et le parcours rigoureusement plat.

Le Néerlandais Gerrie Knetemann, deuxième comme en 1980 à Francfort, est à 7 secondes. Jean-Luc Van Den Broucke, le spécialiste des prologues, concède un retard identique. Zoetemelk perd 22 secondes et le maillot jaune symbolique qu'il portait au départ en qualité d'ancien vainqueur.

Quant à Bernaudeau, il s'est placé modestement 51e. Devancé par des hommes tels que de Carvalho ou Osmont, il a laissé dans l'affaire plus d'une demi-minute. Mais que représenteront ces poignées de secondes mardi prochain quand on atteindra le Plat-d'Adet sur les hauteurs de Saint-Lary-Soulan à 1 700 mètres d'altitude ? Hinault en convient : « *Le Tour, dit-il, commencera vraiment dans les Pyrénées.* »

JACQUES AUGENDRE.

(1) Hinault a refusé de passer la visite médicale avec le docteur Miserez qui avait dénoncé les excès et les ravages du dopage, en particulier des corticoïdes, pendant le Tour de France 1980. Depuis lors, le médecin-chef du Tour a quelque peu nuancé ses propos, sans doute dans un but de conciliation.

TENNIS

TANNER ÉLIMINÉ A WIMBLEDON

L'hécatombe des têtes de série (sept au total) continue à Wimbledon. Jeudi 25 juin, pour les 32es de finale, Roscoe Tanner, finaliste en 1979 et deux fois demi-finaliste en 1975 et 1976, a été éliminé (6-4, 6-4, 3-6, 6-2) par le Brésilien Carlos Kirmayr, qui fut la révélation des récents internationaux de Roland-Garros. De même, Brian Gottfried, demi-finaliste de 1980, s'est incliné devant Jeff Borowiak (6-4, 7-6, 6-4), tandis que Brian Teacher, champion d'Australie, se faisait battre par Vijay Amritraj (6-4, 2-6, 2-6, 6-2, 6-1).

Chez les dames, défaite de la Britannique Virginia Wade, ex-championne de Wimbledon (1977), des mains d'Anne Hobbs, sa compatriote (6-1, 7-6), et défaite plus cuisante sur la fin de la toute jeune Américaine Kathy Rinaldi (quatorze ans) devant la solide Suissesse Claudia Pascale (3-6, 6-0, 6-0).

VOILE

LES CATAMARANS CONTRE LE RECORD DE TABARLY

De notre envoyé spécial

Newport (Rhode-Island). — Les premiers équipages de la Transat en double britannique arrivés à Newport — le port le plus connu dans le monde de la voile, essentiellement à cause de la notoriété de la Coupe de l'America qui se dispute dans ses eaux — se partagent en deux clans.

D'un côté, ceux qui vont soit prendre des vacances et rentrer au gré de leur fantaisie en Europe, souvent en descendant vers les Caraïbes, soit préparer la prochaine course autour du monde, de l'autre ceux qui fourbissent déjà leurs armes pour la course retour de la Transat, dont le départ sera donné le 4 juillet, jour de l'Indépendance des Etats-Unis. Le but avoué des skippers des bateaux les plus rapides est de battre le record de l'Atlantique établi d'ouest en est l'année dernière par Eric Tabarly sur *Paul-Ricard* en dix jours, cinq heures et quatorze minutes (1). Dans ces conditions, le compte est facile à faire, le vainqueur devrait franchir le cap Lizard, ligne d'arrivée, à la pointe sud-ouest de l'Angleterre, un peu avant ou un peu après le 14 juillet. La course retour sera une sorte de trait d'union entre la grande fête américaine et la non moins grande fête française.

C'est décidé, Chay Blith, vainqueur de la Transat en double sur *Brittany-Ferries-GB*, ne participera pas à la course retour. Blith avait envisagé d'y prendre part, mais il semble que son commanditaire n'éprouve que peu d'envie de remettre en jeu, même de manière tout à fait symbolique, le succès incontesté remporté par Blith et James à Newport. Il est vrai aussi que la course retour pose un problème pour la composition des équipages, certains « seconds » ayant, à peine la ligne d'arrivée franchie à Newport, d'autres préoccupations et d'autres engagements.

C'est notamment le cas de Paul Ayasse, équipier de Marc Pajot, sur *Elf-Aquitaine*, qui rentre le plus tôt possible en Europe pour préparer précisément la course autour du monde. Ainsi il y aura peut-être des transferts entre équipages, entre l'aller et le retour, d'autant plus que la course du 4 juillet ne limite pas, contrairement à la Transat, le nombre d'équipiers admis à bord.

Si la Transat, courue par vents contraires, d'est en ouest, a couronné les trimarans, plus à l'aise dans ce qu'on appelle une mer formée où leurs coques sont plus efficaces, le retour paraît, en revanche, devoir avantager les catamarans sous les allures portantes, qui caractérisent les courses d'ouest en est et permettront aux bicoques de mieux tenir leur cap et de faire à peu de chose près la route souhaitée. Deux bateaux, *Sea-Falcon*, de Robin Knox-Johnston, quatrième de la Transat, et *Elf-Aquitaine*, de Marc Pajot, classé deuxième, considérés comme les catamarans les plus performants du moment, ont, pour cette raison, une chance, si les vents s'y prêtent, de battre le record d'Eric Tabarly. L'un et l'autre sont déjà convenus de prendre la route la plus courte, l'orthodromie, à moins que les conditions météorologiques — la situation normale sur l'Atlantique nord a un mois de retard — ne les contraignent le 4 juillet à modifier leurs plans.

Sea-Falcon, que beaucoup pensaient de construction trop rigide pour résister aux conditions de route rencontrées dans la Transat, a prouvé sa robustesse, et il aura, dans une telle course de vitesse, l'avantage du moindre poids, une bonne tonne de moins qu'*Elf-Aquitaine*, dont les modifications successives ont alourdi le poids. En contrepartie, le catamaran de Pajot, avec son très haut mat, porte plus de voile.

Knox-Johnston et Pajot, qui prennent bien garde de ne pas sous-estimer quand même les possibilités des trimarans et des monocoques dans la course retour, croient qu'il est possible d'aller plus vite que Tabarly, mais ils auront le handicap, contrairement au plus célèbre marin français, de ne pas pouvoir choisir leur jour de départ en fonction de la météo. Leur départ fixe de New-York est pour cette raison la plus grande inconnue de la tentative contre l'un des plus prestigieux des records à la voile.

FRANÇOIS JANIN.

(1) Parti le 22 juillet 1980 de New-York, Eric Tabarly avait atteint le cap Lizard le 1er août.

UNE GRÈVE INÉDITE AUX ÉTATS-UNIS

« HOMMES DE BASE-BALL, RETOURNEZ TRAVAILLER ! »

De notre correspondant

Washington. — Il n'y a pas de mots assez forts pour dénoncer le scandale. « *C'est une pure sottise, un défi au peuple américain* », a écrit dans le *New York Times* M. Barlett Giamatti, président de l'université Yale. Et de fustiger les coupables : « *Hommes de base-ball, retournez travailler. Vous perdrez le pays si vous imposez l'automne à un peuple qui mérite l'été.* »

Les six cent cinquante joueurs professionnels des clubs nationaux (*major-league*) font grève, en effet, depuis le 12 juin. Au milieu de la saison — ce qui ne s'était jamais vu, — ils ont rangé au vestiaire battes et gants de cuir pour une durée indéterminée. Les grévistes ne réclament rien : ils s'opposent seulement à une innovation réglementaire que veulent introduire les propriétaires des clubs.

Jusqu'à une date récente, les vedettes du base-ball américain étaient quasiment liées à leur ligue d'origine. Une discipline vieille d'un siècle les empêchait de passer chez l'adversaire pour gagner plus d'argent. En 1976, ils arrachèrent, enfin, un assouplissement. Tout professionnel ayant terminé son contrat pouvait se déclarer « agent libre » et se vendre au plus offrant. A deux conditions toutefois : qu'il ait passé six années au moins dans le *major-league* et que son club obtienne en échange un joueur amateur du club acquéreur.

C'est cette clause que les propriétaires mettent en question. Car il a fallu hausser continuellement les salaires pour empêcher les stars de s'en aller. Le traitement moyen d'un « pro » est désormais de 14 000 dollars par mois (78 000 F), soit trois fois plus qu'en 1975. Cas limite : le célèbre Dave Winfield du New York Yankees gagne la somme astronomique de 680 000 F par mois.

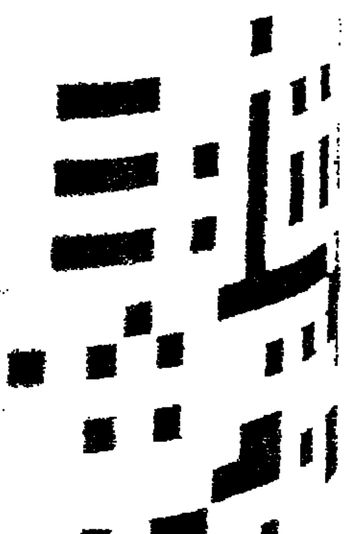
Pudiques, les propriétaires des clubs ne parlent pas d'argent. C'est « *pour maintenir l'équilibre entre les ligues* » qu'ils réclament que la vedette partante soit échangée contre un professionnel de bon niveau et non contre un amateur. Refus catégorique des joueurs : avec un tel système, disent-ils, plus personne ne voudra nous « acheter ». Ce sera de nouveau les menottes.

L'arrêt des matches a des conséquences économiques très importantes. Pour les joueurs qui sont privés de leurs salaires royaux. Pour les vingt-six clubs nationaux qui perdent 1,25 million de dollars par jour, en attendant d'être partiellement remboursés par les assurances. Pour les employés des stades en chômage forcé, pour les bars, les restaurants, les hôtels et les compagnies aériennes. Sans compter les collectivités locales — une ville comme Philadelphie reçoit 78 000 dollars de taxes pour chaque match joué — et, bien entendu, les chaînes de radio et de télévision.

Aux Etats-Unis, un été sans base-ball paraît inconcevable. « Unamerican », écrit joliment l'hebdomadaire *Time*.

A Baltimore, des inconnus font circuler une pétition : « *Nous, les fans, nous avons un droit inaliénable d'assister aux matches des ligues nationales.* » Selon certains sondages, le public soutient plutôt les propriétaires des clubs, malgré son immense admiration pour les champions, estimant que les salaires sont trop élevés et qu'ils se répercutent sur les prix d'entrée dans les stades.

ROBERT SOLÉ.



Le Monde

culture

MUSIQUE

Paul Dukas et Vincent D'Indy au Festival du Marais

La charme de l'ambiguïté

A quoi bon exhumer ? Telle est la question rituelle de ceux qui pensent à juste titre qu'on ne connaîtra jamais assez les chefs-d'œuvre et qu'il n'en existe guère qui soient tout à fait inconnus. Mais à quoi bon ressasser ? Les occasions d'entendre des chefs-d'œuvre consciencieusement trahis sont en fin de compte plus nombreuses que celles de découvrir des pages, moins essentielles peut-être, mais qui ajoutent à l'intérêt de la révélation celui de mieux apprécier l'originalité des créations contemporaines retenues par la postérité. Qu'écrivait-on, en France par exemple, pour le piano à l'époque où Debussy composait ses Estampes *(1903), Ravel sa* Sonatine, *ses* Miroirs *(1906) ou* Gaspard de la nuit *(1908) ?*

La réponse est venue avec le récital de Jean-François Heisser à l'église des Blancs-Manteaux qui, relevant le défi lancé par le responsable musical du Festival du Marais, Jean-Yves Bras, avait inscrit à son programme la Sonate en mi majeur *(1907), de Vincent D'Indy et la* Sonate en mi bémol mineur *(1901), de Paul Dukas. A l'époque de leur création, ces deux œuvres aux dimensions imposantes (une demi-heure pour la première, quarante-cinq minutes pour la seconde) avaient été accueillies avec peut-être plus d'admiration que d'enthousiasme, encore que Debussy, dont l'esthétique avait déjà pris ses distances vis-à-vis de celle de son ami, ait écrit à propos de la sonate de Dukas des lignes qui vont plus loin que l'éloge courtois et confraternel.*

Il avait été particulièrement frappé, et nous le sommes encore, par la logique et l'évidence de la forme associée à l'émotion, à la fantaisie et au rêve. Evoquant la difficulté pour l'auditeur de saisir les détails de la construction, Debussy parle d'une émotion hermétique, et ce raccourci, nullement péjoratif sous sa plume, offre une fidèle définition du lien qui unit la sonate de Dukas à celle D'Indy, même si les contours plus saisissables de la première, son utilisation plus instrumentale du piano tant dans le domaine du timbre que dans celui de la virtuosité, la rattachent davantage au modèle lisztien.

Proche des sonnets de Mallarmé

En effet, à la différence des pages contemporaines de Debussy ou de Ravel — soucieuses de retrouver une clarté, une évidence d'écriture (réelle ou, plus souvent, artificielle) que la conjugaison du franckisme et du wagnérisme ne favorisait pas, renonçant aux développements thématiques, — les compositions de D'Indy et de Dukas, comme la Sonate *de Berg (1908), voire même les deux premières* Pièces opus 11 *de Schönberg, sont placées sous le signe de l'ambiguïté, d'une sorte de répugnance à affirmer ce qui peut être laissé en suspens, à enfermer les sons dans une tonalité précise alors qu'un simple do peut appartenir à sept ou huit tonalités majeures et presque autant de mineures...*

Cette remise en cause de la hiérarchie des degrés de la gamme, qui conduira Schönberg et ses disciples à une suspension des fonctions tonales, a de profondes répercussions sur la forme sonate qui, perdant sa vertu simplificatrice, devient un labyrinthe riche en fausses sorties, en escaliers dérobés, en chausse-trapes.

Indéniablement, on est très proche des sonnets de Mallarmé et il semble que la musique, par la multiplication infinie des combinaisons qu'elle permet, se soit avancée dans un domaine où ni la littérature ni aucune forme d'art, la poésie exceptée, ne pouvait aller, à cette époque du moins.

C'est là une raison suffisante pour affirmer que, tout excessives qu'elles soient, à la limite de la pure spéculation (encore celle-ci possède-t-elle un caractère passionné communicatif), ces deux sonates méritent mieux qu'une simple mention historique dans un dictionnaire. Jean-François Heisser en a proposé une interprétation éblouissante : jouant par cœur, il a montré un sens de l'architecture tout à fait remarquable, équilibrant les voix de la polyphonie et les proportions des développements aux détours imprévisibles, avec un sens aigu du phrasé et un souci de clarté, qui rendent justice à des partitions longtemps considérées comme ingrates.

En attendant la diffusion différée de ce récital par Radio-France, le Festival du Marais, qui s'est ouvert le 10 juin, poursuit ses concerts jusqu'au 10 juillet. La programmation d'une haute tenue et guidée par un souci d'éclectisme permettra d'entendre, entre autres, le London Early Music Group (jeudi 25 juin), le violoncelliste Roger Albin et le pianiste Claude Helffer (le 29 juin), un concert de musique contemporaine (le 30 juin), le Clemencic Consort (1er juillet), le Lieder Quartet (le 2 juillet), le Groupe vocal de France (le 3 juillet), les Vêpres de la Vierge, *de Monteverdi (le 6 juillet), sous la direction de Jean-Claude Malgoire.*

GÉRARD CONDÉ.

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Si le temps le permet — mais le permettra-t-il ? — la première représentation de la Fausse Suivante, *mise en scène par Jean-François Rémi dans la cour de l'hôtel d'Aumont, aura lieu ce vendredi 26 juin. Le Festival du Marais a dû annuler la soirée de jeudi.*

Pareille mésaventure n'était pas encore arrivée cette année, et on pouvait penser que le Festival connaîtrait une saison plus faste qu'en 1980 où le coefficient de fréquentation n'a été que de 61 %. En revanche, en 1976, l'année où il a fait si chaud, le taux de fréquentation est monté à 92 %.

A ZURICH

Une fête de Rostropovitch pour Pierre Fournier

« Aujourd'hui, jour de ton anniversaire, nous te félicitons tous non seulement parce que tu as soixante-quinze ans, mais, et c'est peut-être là le plus important, parce que tu te trouves aujourd'hui au sommet de ton art, au sommet de l'Olympe. Et parce que, la moitié de ma vie exactement (je t'ai entendu pour la première fois à Paris en 1955), tu as été pour moi l'exemple riche d'inspiration, permets-moi de te saluer bien bas. » *De qui pouvait être cette adresse à Pierre Fournier, le 24 juin, à Zurich, sinon de Rostropovitch, cet exilé devenu citoyen du monde, partout chez lui parce que son amour n'a pas de frontières ?*

Déjà, en 1966, à Moscou (Pierre Fournier le rappelait), il avait organisé une fête pour le soixantième anniversaire de « son ami, son idole et son dieu ». *Il y a trois semaines, s'avisant de cette nouvelle date historique, entre deux voyages, il prenait son téléphone, s'entendait avec M. Bächi, directeur de la vénérable Tonhalle de Zurich, appelait Paul Sacher, convoquait soixante et un violoncellistes et la presse internationale, pour aboutir à cette salle pleine à craquer, crépitant d'applaudissements interminables autour du plus grand violoncelliste français.* « Il nous faut un an pour mettre au point une fête de cette sorte, *disait un responsable de la Tonhalle,* je ne connais qu'un homme capable d'organiser à Zurich un concert en trois semaines, c'est Rostropovitch ! »

Qu'il était doux le son du Concerto en ré majeur, *de Haydn, une musique avenante, soupirant discrètement, comme emplie de souvenirs, sous cet archet riche et mélodieux qui rappelle la viole de gambe et le* « baryton » *cher au prince Esterhazy ! Le regard tout intériorisé dans ce visage si fin s'évasant vers la chevelure blanche comme celui de Ravel, plus concentré encore que de coutume pour dissimuler son émotion, Pierre Fournier chantait suprêmement, réchauffé par cette journée* « soleil dans mon crépuscule », *ainsi qu'il le disait ensuite avec quelque mélancolie, accompagné par le Collegium Musicum de Zurich, qui se montrait parfaitement accordé à cette heure unique, sous la direction de Paul Sacher, l'ami de Bartok, d'Honegger, de Martinu auxquels il offrit refuge et paix aux approches de la guerre.*

Ainsi passaient dans nos souvenirs, en les écoutant, bien des générations de « bons soldats de la musique », *comme les appelle Rostropovitch, et aussi Kreisler, Cortot, les* « maîtres à chanter », *de Fournier. Slava lui-même n'apparaissait (après le frémissant* Concerto pour piano K. 449, *de Mozart, joué par Jean Fonda, le fils de Pierre Fournier) que pour accompagner modestement piano fermé et par cœur, l'*Elégie, *de Fauré, son ami jouant avec tant de simplicité et de profondeur, sans effet théâtral, cette page bouleversante. Touchant et drôle, notre Rostropovitch, qui portait, avec l'air joyeux et déférent du bon serviteur, le violoncelle de Pierre Fournier (on sait que, frappé par la poliomyélite à l'âge de de neuf ans, celui-ci ne se déplace depuis que péniblement appuyé sur une canne), fut l'auteur involontaire d'un incident tragi-comique : après l'*Elégie, *il embrasse Fournier, lui tient haut la main comme un boxeur vainqueur ; le violoncelliste veut l'entraîner sur la même ligne que lui. Un instant affolée, la foule... Slava refuse, s'efface, lâche son bras, et patatras voici Fournier par terre... sans mal heureusement. Il se dresse, les ovations redoublent.*

Mais le sommet du concert fut sans doute le Trio en ré mineur, *de Mendelssohn, où le piano subtil, coloré et discret de Nikita Magaloff enveloppait le son enflammé de Pierre Amoyal, ce jeune Kreisler, élève de Heifetz, marié à la merveilleuse voix grave de Fournier. Fièvre juvénile, tendre prière mélodieuse, enchantement des rêves comme dans le* Songe d'une nuit d'été, *chacun s'exprimait avec tout son cœur, Pierre Fournier se livrant plus encore que de coutume dans ces embrassements délicieux que seule embrasements délicieux que seule permet la musique de chambre.*

Il ne restait plus à Rostropovitch, empoignant son armée de violoncellistes venus de partout, malaxant cette riche pâte onctueuse comme un chœur de voix russes ou les masses grondantes d'un fond d'orgue, qu'à chanter, en deux pages généreuses de Glazounov et de Davidov, le grand hymne du violoncelle à celui dont toute la vie illustre cette maxime qu'il a inculquée à tant d'élèves, son innombrable postérité : « Faire de la musique signifie aimer, pour transmettre aux autres, à ceux qui sont émus par votre grâce, cet amour et créer avec eux un lien indissoluble, un royaume sans frontières. »

JACQUES LONCHAMPT.

■ M. Elie Delfosse, directeur général de l'Opéra du Nord, créé en 1979, a été reconduit pour trois ans dans ses fonctions, par le syndicat intercommunal (Lille-Roubaix-Tourcoing).

THÉATRE

Mouvements dans les maisons de la culture et les centres dramatiques nationaux

Le ministre de la culture, M. Jack Lang, devrait se rendre au Festival d'Avignon, le 10 juillet, pour y exposer sa politique culturelle et annoncer les décisions concernant les organismes du secteur public, dont la direction se trouve actuellement vacante.

A la Maison de la culture de Nanterre, dont Raoul Sangla a démissionné, le ministère et la municipalité devraient choisir entre Patrice Chéreau, Bernard Sobel (directeur du théâtre de Gennevilliers) en équipe avec Claude Sévenot (directeur du centre d'action culturelle de Sartrouville), Pierre Laville, qui a participé avec Pierre Debauche à l'élaboration de cette maison de la culture, et Claude Régy.

A la Maison de la culture d'Amiens, Dominique Quéhec a démissionné pour aller travailler en Centre dramatique de Rennes, avec Guy Parigot, mais les appels de candidature ne sont pas encore officiels.

Trois contrats de directeurs de centre dramatique ne sont pas renouvelés :

— Celui de Jacques Echantillon, aux Tréteaux du Midi, dont le siège est à Béziers. Le ministère et la municipalité négocient un accord sur la candidature de Jérôme Savary et de Christian Gay-Bellile.

— Celui d'André Mairal, au Centre théâtral de Franche-Comté, dont le siège est à Besançon. La municipalité a reçu les candidatures de Denis Llorca et d'Anne Delbée. On a, d'autre part, proposé à celle-ci un statut particulier de « compagnie associée » au Théâtre des Pays de Loire, centre dramatique d'Angers dirigé par Jean Guichard.

— Le Théâtre populaire des Flandres, de Cyril Robichez, installé à Lille, disparaît en tant que centre dramatique. Ses subventions sont déplacées sur celui du Nord-Pas-de-Calais, à Béthune, dont la direction est confiée à Jean-Louis Martin-Barbaz.

« ON L'APPELLE SAN ANTONIO » d'après Frédéric Dard

Une méchante tribune

Un bonhomme musclé va et vient sur les planches, poussant une cuvette hygiénique, complète, avec chasse d'eau, chaîne et poignée. C'est son barda, sa chaise, et aussi sa tribune : il se juche dessus pour tenir son discours. Autour, l'univers est figuré par des sculptures de corps de femmes, déformés, bourrelés, sur lesquels le bonhomme mettra des têtes de porc, de chien.

Le discours qu'il tient, c'est un torrent de grossièretés à propos des femmes, du sexe. Tout y passe, les expressions les plus ordurières, le mépris le plus affiché. Pour donner la mesure exacte de cette abjection, il faudrait citer le texte, ce serait trop d'égards.

Ce mépris des femmes, cette manière ordurière de plaisanter sur l'amour, elle existe hélas ! parfois, lorsqu'un petit groupe de garçons, lycéens ou autres, se laisse aller à bêtifier : on commence par un calembour, on lance un gros mot, on est pris par une méchanceté, une sorte de vengeance. Il y a un mélange de rodomontade, d'encanaillement, de parodie, comme si obscénité et muflerie étaient à la fois une relève de l'acte sexuel brut et sa raillerie, tout cela ayant pour fond un mépris sinistre de la mère, de l'épouse : et l'on en rajoute, et l'on rit, bien fort. C'est comme une crise de sexisme, de machisme. Les garçons qui font ça sont plutôt des frustrés, des timides, des bêtas, mais tout de même, tout de même... des types méchants et pervers, pourquoi ne pas le dire.

Mais là, sur une scène de théâtre, c'est plus triste encore, parce que l'homme seul, qui pérore, paraît très content de lui. Ce long discours écœurant est fait d'un collage d'extraits des livres de Frédéric Dard, qui s'est constitué une « majorité » de lecteurs avec ses volumes de la série « San Antonio ». Peut-être, dans l'ensemble des romans de Frédéric Dard, ces fragments, ici ou là, indiquent-ils justement l'infamie dans quoi est tombé tel ou tel personnage. Souhaitons-le pour l'auteur, comme pour ses nombreux lecteurs. Là, sur l'estrade d'un théâtre, la proclamation publique de cet avilissement, seul, sans contrepartie, en somme triomphant, est navrante.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de la Roquette, 20 h. 30.

CINÉMA

« MAUDITS, JE VOUS AIMERAI ! » de Marco Tullio Giordana

Un désespoir romantique

Ce fut une surprise, au Festival de Cannes 1980, de découvrir, dans la section « Un certain regard », cette œuvre d'un jeune cinéaste italien (Giordana est né en 1950). Les impressions que nous avions ressenties, alors, se confirment avec la sortie publique de *Maudits, je vous aimerai ! :* à la fois scénariste et réalisateur, Marco Tullio Giordana est un auteur qui se démarque des genres et des tendances connues chez nous du cinéma italien. Pour tourner ce film (avec l'appui de la télévision) il a, d'ailleurs, fondé une coopérative d'artistes et de techniciens portant le nom de Jean Vigo. Et cela le rapproche, en esprit, de certains réalisateurs français appartenant à sa génération et travaillant en francs-tireurs de l'écriture cinématographique.

Il ne faudrait pas, pour autant, en faire un auteur « maudit » ou confidentiel. Situé en Italie, le film de Giordana témoigne, comme en France, du malaise né de l'échec des utopies et des espoirs apportés par 1968. Stivol, un homme d'une trentaine d'années, revient dans sa ville natale après un séjour de cinq ans en Amérique latine. Suspect aux yeux de la police, sans travail, il erre à la recherche de ses anciennes certitudes. Il ne reconnaît ni la société en mouvement ni les hommes idéalistes qu'il avait connus. Il se trouve pris dans un monde bloqué qui s'est habitué au terrorisme et à un embourgeoisement plus ou moins factice.

Giordana ne se pose pas en cinéaste politique. Sa mise en scène épouse l'attitude subjective de Stivol (on admirera l'interprétation de Flavio Bucci), toujours séparé des autres par une frontière invisible. C'est le film d'une fêlure et d'une solitude. Paradoxalement, la seule personne qui puisse comprendre Stivol, être son interlocuteur, est le commissaire de police (Biagio Pelligra) chargé de le surveiller. A cet égard, la scène où les deux hommes bavardent à mi-voix, dans la salle de cinéma où l'on projette *Loulou,* de Pabst (épisode où Louise Brooks devient la meurtrière de son mari, qui voulait la forcer à se tuer) est la clé de cette relation.

Atteint d'un désespoir romantique (l'assassinat de Pasolini et d'Aldo Moro l'ont accablé), Stivol organise son destin en se servant du commissaire. Un lyrisme fiévreux parcourt ce film original, porteur d'émotions feutrées, d'un « mal de vivre » contemporain, dans lequel, sans doute, Giordana a mis beaucoup de lui-même.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

La princesse aux trois tombeaux

(Suite de la première page.)

Cette situation oblige à restituer en imagination l'originalité de ce domaine d'Empire, à l'est de la France, que se disputent les deux rivaux historiques.

Ces vicissitudes n'ont jamais été complètement oubliées, et le sentiment particulier de la province explique beaucoup de choses. A un moment où l'on faisait facilement sauter les têtes couronnées, le conventionnel Filloud expliqua à ses concitoyens qu'il n'était pas question de s'en prendre aux *gisants* de Brou. Il est de même assez touchant de voir l'enthousiasme d'un grand « républicain » du siècle dernier, comme Edgar Quinet. Le musée de l'Air., qui évoque périodiquement les enfants illustres du pays, lui a consacré, en 1975, une bonne petite exposition, où ne manquait pas le discours exalté du romantique Edgar sur les tombeaux de Brou : « *Ce fut une main de femme qui tissa ce long suaire de marbre* » (1835).

Le rôle de Van Orley

Le portrait en buste de la duchesse est donc là : visage un peu rond, encadré comme celui d'une nonne par la guimpe plissée, la coiffe de lin blanc et le voile blanc de deuil. C'est l'image-type de la veuve princière, image officielle, un peu publicitaire même, qui a été reprise partout. Couronnée, elle domine les vitraux grandioses du chœur de Brou, exécutés par des Lyonnais, mais peut-être sur cartons du même Van Orley. On identifie — ou croit identifier — Marguerite sur nombre de tableaux d'église ou diptyques de dévotion de l'époque. Ce qui n'a rien d'invraisemblable, étant données sa réputation de mécène à la cour de Malines, où elle s'établit en 1507 pour n'en plus revenir, et l'abondante production flamande, encore plus ou moins classée, de l'époque.

On l'aperçoit agenouillée devant la Vierge, sur l'une des fameuses tapisseries de Notre-Dame du Sablon (prêtée par Bruxelles), où se retrouve dans un décor chargé toute la famille impériale. Les cartons de cette tenture sont de Van Orley et, du coup, on a une bonne indication sur le véritable rôle de celui-ci : décorateur autant que portraitiste. Les grands tableaux ambitieux qui sont à Vienne et à Bruxelles n'ayant évidemment pas pu venir, on en reste donc à ces indications générales, bonnes à préciser devant quelques ouvrages problématiques comme le fragment d'un panneau des *Rois mages*. Récemment acquis par le musée qui tend judicieusement à se spécialiser dans « le cercle de Marguerite », il livrera sans doute après nettoyage une peinture intéressante par son agencement compliqué.

Les musées de province sont venus au secours de Bourg-en-Bresse et on trouvera un modeste mais utile rassemblement de tableaux et dessins flamands et allemands : le portrait de gentilhomme à beau plastron de Mostaert (Dijon), la curieuse « fortune » nue sur fond noir (Strasbourg) de quelque Anversois qui a connu Jacopo de Barbari, autre peintre officiel de Marguerite, etc., sans oublier une bizarre *Sainte Famille* (Louvre) aux architectures compliquées, aux éclairages mouvants, œuvre d'un de ces anonymes au métier subtil et recherché — le groupe des anges chanteurs à droite est d'une jolie qualité — entre Van der Goes et Quentin Metsys.

Sauf une *Vierge à l'enfant* avec deux saintes (Genève), où un vague sourire contraint à la Léonard trahit l'italianisme, toute cette culture impériale et bourguignonne n'est pas imprégnée d'éléments méridionaux. Un dessin rehaussé dû à Jan Gossaert, autre peintre du cercle de Malines, offre une variation sur les diableries de Jérôme Bosch (Orléans). Gossaert était pourtant à la tête des Flamands ralliés aux modes et styles d'Italie. Si l'on pouvait un jour réunir un ensemble capable d'éclairer ce qui s'est passé à la cour flamande de Marguerite, c'est le développement *décisif* de l'art européen qui serait expliqué.

A Brou même, la princesse, fidèle à son devoir, mit donc en route, en 1506, la construction du couvent des augustins et de l'église attenante, qui serait le mausolée de son union savoyarde ; elle ne cesse plus de s'en occuper, sans jamais pouvoir revenir en Bresse, sinon après sa mort en 1530, le sort ne lui ayant pas consenti la retraite à laquelle aspirait cette veuve intelligente et politique. Ce fut donc de loin, à travers des instructions et des dessins, que fut élevé le mausolée à trois tombeaux : la mère de Philibert (morte en 1483), encore une princesse du nom de Marguerite dans ce siècle qui en compte à n'en plus finir, situé dans l'enclos d'un enfeu ; Philibert le Beau, dédoublé, en gisant sur une dalle noire et, au-dessous, en transi, étendu sur le sol, visible à travers un socle de colonnes garnies de statuettes étonnantes, délicieuses sibylles ; Marguerite enfin, elle aussi dédoublée en deux images, celle de la mort pauvre, en bas, et celle du gisant dans une ostentation princière, sous un énorme dais de pierre.

Sculptures virtuoses

Il y a ici un gros problème mal résolu. Cet ensemble a certainement été conçu par Jean Perréal, peintre officiel des rois de France, ami de Léonard de Vinci ; il amenait avec lui Michel Colombe et des artisans lyonnais. L'église fut construite de telle sorte que le jubé serve d'enveloppe ciselée aux tombeaux. Cas exceptionnel de structure continue et de décor raffiné au dernier degré par des sculptures virtuoses. On n'a malheureusement que quelques éléments épars à rapprocher de leur travail.

Perréal, c'était le goût français, Colombe, l'art de la Loire, les tombeaux de Nantes. Brusquement, pour des raisons qu'on n'a toujours pas éclaircies, les maîtres français disparaissent. Leur ami, le poète Jean Lemaire, qui, après avoir célébré la princesse et son époux disparu dans la « couronne margaritique », était devenu « contrôleur », c'est-à-dire directeur responsable de l'entreprise de Brou, part au service d'Anne de Bretagne. C'est un Flamand, Van Boghem, qui arrive à l'automne de 1512 et, peut-être plus docile, dirigera la réalisation du décor des tombes, auquel est appelé, en 1526, un Germano-Flamand, ami de Dürer, Conrad Meyt. Ce sculpteur, assez obscur, avait travaillé auprès de Cranach à Wittenberg, avant de gagner la Flandre. Changement complet ou non ? Dans quelle mesure les « devis » et dessins de l'équipe française furent-ils suivis ? On manque à la fois de documents et de termes de comparaison pour en décider à coup sûr. Les petits fragments sculptés qu'on peut rassembler ne disent pas grand-chose. Le problème reste ouvert avec au milieu, fascinant et précieux comme une orfèvrerie, le groupe des trois tombeaux.

Il n'est pas satisfaisant de parler, comme on le fait depuis toujours, faute de mieux, du premier ou du dernier combat entre le gothique et la Renaissance. On reste, certes, dans le minutieux et le fouillis paradoxal du gothique, mais les figurines glissées un peu partout possèdent une force monumentale : comme si elles aspiraient à être agrandies. Mais elle ne le sont pas. On est aux antipodes du tombeau de Jules II, conçu — mais non réalisé — au même temps par un Florentin, qui donnait au thème général et obsédant du tombeau une définition grandiose. On reste surpris et intrigué à Brou par les contraintes d'un art qui ne veut rien sacrifier, tout en accroissant ses moyens et ses motifs. Cet épisode a une saveur propre ; on l'apprécie mieux sans étiquettes.

ANDRÉ CHASTEL.

★ « Van Orley et les artistes de la cour de Marguerite d'Autriche », 99 numéros, catalogue par Françoise Baudson, salle capitulaire, musée de l'Ain. (Jusqu'au 14 septembre.)

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Le Bouc : Théâtre 347 (874-44-30), 20 h. 30.
La Neige noire : Espace Cardin (266-17-30), 21 h.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Vendredi 26 juin

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h 30 : le Vaisseau fantôme.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30 : l'Education d'un prince ; la Double Inconstance.
Chaillot (727-81-15), 20 h. 30 : Calderon ; salle Gémier, 20 h. 30 : la Méprise.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : la Nuit juste avant les forêts.
Centre Pompidou (277-12-33), 19 h : Identité italienne.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 20 h. 30 : Lindsay Kemp Company.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h 30 : les Veuves ambulantes.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h 30 : Ballet folklorique de Mexico.

Les autres salles

American Center (321-42-20), 21 h. : Vacuum.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Astelle-Théâtre (202-34-21), 20 h. 30 : l'Occasion ; le Ciel et l'Enfer.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Athénée (742-67-27), 21 h. : Faisons un rêve.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : la Cerisaie.
Bouffes Parisiens (296-60-24), 20 h. 30 : Diable d'homme.
Carreau du Temple (274-43-11), 18 h. : Boulevard du crime ; 22 h. : la Strada.
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : D'un Céline l'autre. — Chaudron (328-97-04), 20 h 30 : Demeter II. — Aquarium (374-99-61), 20 h. 30 : Un conseil de classe très ordinaire.
Centre d'art celtique (258-97-62), 20 h. 30 : Prévert Jacques, Breton André.
Cité internationale universitaire (589-33-69) ; Grand Théâtre, 20 h. 30 : le Malade imaginaire.
Comédie italienne (321-22-22), 21 h. : la Mère confidente.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. : Boris Supervian.
Croq'-Diamants (272-20-06), 22 h. : la Voix humaine ; 22 h. 15 : Mama-Hari.
Ecurie des abattoirs de Vaugirard (250-26-76), 21 h. : la Dynastie des malpropres.
Espace Cardin (266-17-30), 21 h. : les Marionnettes de Shanghai.
Espace-Gaîté (327-95-94), 21 h. 45 : Ivres pour vivre.
Espace-Marais (271-10-19), 22 h. : The Last Laugh.
Fondation Deutsch-de-la-Meurthe (540-62-22), 20 h. 45 : Avis de rencontre.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Elle voit des nains partout ; 22 h. : Tranches de vie.
Galerie-55 (326-63-51), 20 h. 30 : le Chant du bouc.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34). Théâtre noir, 20 h 30 : les Amis ; 22 h. 45 : Clodo de Dieu. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Ella Telegrammes ; 20 h. 30 : Marie la louve. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Arsenic et vieilles dentelles.
Maison des Amandiers (797-19-59), 21 h : Diaboliquement vôtre.
Marigny (256-04-41), 21 h : Domino. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Garçon d'appartement.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dinera au lit.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : Exercice de style.
Palais Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Pauvre France.
Poche Montparnasse (548-92-97), 20 h. 45 : Accordez vos violons.
Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : San Antonio ; 22 h 15 : le Fétichiste.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
TAI Théâtre d'Essai (278-10-79), 18 h. 30 : l'Objet aimé ; 20 h. 30 : l'Ecume des jours ; 22 h. : les Ecrits de Laure.
Théâtre-Atelier (977-31-85), 20 h. : l'Evangile selon Barabbas.
Théâtre en Rond (387-88-14), 21 h. 30 : la Liaison mathématique.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : De quoi j'me jumelle ; 22 h. : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : la Marelle.
Théâtre de la Mer (589-70-22), 20 h. 30 : Toi et tes nuages.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h 30 : le mime Pradel ; 21 h. : Simplex Michel
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h. 30 : l'Amour de l'amour. — II, 20 h. 30 : la Mort d'Ivan Ilitch.
Théâtre Saint-Médard (783-50-02), 20 h. 30 : Ubu président.
Théâtre Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : le Français né malin.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec-fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Woody folies ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : A. Didier ; 22 h. 30 : les Bulles dans l'encrier. — II, 21 h. 30 : Sardines grillées ; 21 h. 30 : Attachez vos ceintures... ; 23 h. 30 : Tempête sous deux bérets basques.
Café d'Edgar (320-85-11), 18 h. 30 : C. de Turckheim ; 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frère siamois ; 21 h. 30 : la Jacassière ; 22 h. 30 : les Suisses.
Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : le Grand Ecart.
Coupe-Chou (272-01-73), 19 h. : le Bel Indifférent ; 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 45 : Va-t-en, je t'aime.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : Pourquoi ; 21 h. 15 : le Président.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Katiouchka.
Petit Casino (278-36-50), I, 20 h. 30 : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : T'as pas vu mes bananes ; II, 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
Pied bleu (285-32-16), 20 h. : la Caisse du chat ; 21 h. 15 : Ah ! si j'avais su...
Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : J. Charby ; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart ; 22 h. 45 : Du ronron sur les bitnis.
Soupap (278-27-54), 20 h. : Amours noires, humours tendres ; 21 h. 30 : A l'ombre de M. Breffort.
Splendid (887-33-83), 20 h. 15 : Enfin seul ; 22 h. : le Troisième Jumeau.
Théâtre de Dix-Heures (506-07-48), 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 22 h. 30 : les Petites Filles modules ; 23 h. 30 : Moi, mes monstres sacrés et moi.
La Vieille Grille (707-60-93), 21 h. 30 : Une cocaïne allemande.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept ans de bail... bye bye.

La danse

Gymnase (246-79-79), 20 h. 45 : Kol Aviv.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 30 : Ballets Peter Goss.
Théâtre d'En Face (255-67-89), 21 h. : Pluriel.
Théâtre 18 (226-47-47), 21 h. : Compagnie de Belleux (La Cause des mouches).
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : la Brisquante.
Théâtre 13 (588-05-99), 21 h. : Riposte et séquence.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : D. Annegarn.

Casino Saint-Martin (208-21-93), 21 h. : Stone et Charlotte Julian ; 22 h. : Génération Hollywood.
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h. 15 : E. Depardieu et F. Bernheim.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Arlette Mirapeu.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 15 : Sylvie Joly.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Baden Powell.
Montparnasse (322-77-30), 22 h. : Pépé de Cordoba.
Piazza Beaubourg (272-45-58), 21 h. : I. Kirjuhel ; A. Kramski.
Potinière (261-44-16), 21 h. : Bratsch
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 18 h 30 : les Derviches tourneurs de Turquie.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : L. Petrova-Boinay, A. Perchat (arias et airs d'Opéra) ; 21 h : P. Huelle, F. Verle (Dowland, Besard, Vivaldi).
Théâtre des Champs-Elysées 20 h 30 : S. Bishop Kovacevic (Bach, Bartok, Beethoven).
Palais des Congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboim, sol. A. Benedetti Michelangeli (Beethoven).
Hôtel Saint-Aignan, 21 h : Universal Music Ensemble (Bertholi, Castello, Bach, Van Eyck.
Palais-Royal, 21 heures : Association symphonique de Paris (Mozart, Charpentier).
Eglise St-Julien-le-Pauvre, 21 h. : E. Heidsieck, A. Jodry (Beethoven, Fauré, Janacek).
Sainte Chapelle, 19 h. et 21 h. : W. Parrot, P. Di Mascio (Bach, Telemann...).
F.I.A.P., 21 h. : C. Charpentreau (Mozart, Ravel, Schubert, Brahms).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Papa Charly Stompers.
CEP-Censier (628-09-03), 20 h. 30 : H. Barner, M. Bossert, J. Lasry.
Chapelle des Lombards (354-24-24), 20 h. 30 : Luther Thomas and Dizzaz ; 23 h. : Los Salseros.
Cloître des Lombards (233-54-09), 21 h. : Bill Deraime et C. Lancry ; 22 h. 30, D. Lockwood Quartet.
Dreher (233-48-41), 21 h. 30 : T. Flanagan, R. Workman.
Dunois (584-72-00), 21 h. : African man and Jazz.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Scoum.
Golf Drouot (770-47-25), 22 h. : T.N.T.
Jazz Unité (776-44-26), 21 h. : Yochk'O Seffer.
New Morning (745-82-58), 21 heures : Arlo Guthrie.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : C. Alvim, J.-P. Mas.
Slow Club (233-84-30), 21 h. 30 : C. Luter Orchestra.

En région parisienne

Asnières, théâtre, 20 h. 30 : Concert pour la Pologne (Chopin).
Choisy-le-Roi, kiosque (852-27-54), 21 h. 30 : P. Marlin.
Courbevoie ; Maison pour tous (333-63-52), 21 h. : Ateliers de danses populaires françaises.
Meudon, théâtre (632-67-18), 20 h. 45 : le Journal d'Anne Franck.
Montreuil, salle Berthelot (858-65-33), 21 h. : la Cage ; studio théâtre, 21 h. : Pouce, j'arrête, j'joue plus.

XVIIIe FESTIVAL DU MARAIS (887-74-31)

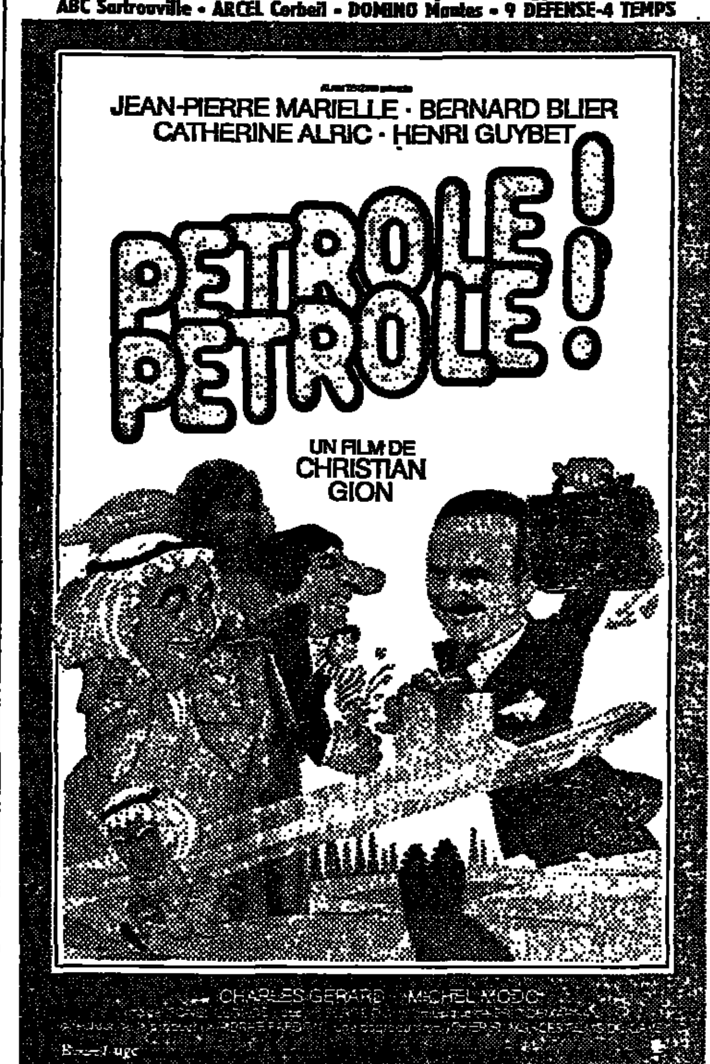
Hôtel d'Aumont, 21 h. 30 : La fausse suivante ou le fourbe puni
Centre culturel de Belgique, 20 h. 45 : Le Journal d'une femme de chambre.
Théâtre Essaïon, 18 h 45 : Malavika ; 20 h. 30 : Incendie au sous-sol ; 22 h. : les Nonnes. — II, 18 h. 30 : Du bout du monde au cœur de Blaise ; 20 h. 15 : Piège à Méduse ; 21 h. 45 : le Combat.
Eglise Saint-Merri, 21 h. 15 : M. Berofsky (Schubert, Mozart, Debussy, Liszt).
Cave de l'hôtel de Beauvais, 20 h. 30 : Carlos Andreu ; 22 h. : Colporteur d'images.
Place du Marché-Sainte-Catherine, 21 h. 30 : le Tourdion.
Café de la Gare, 20 h. 30 : C. Vaucaire, l'Ordre des fleurs.

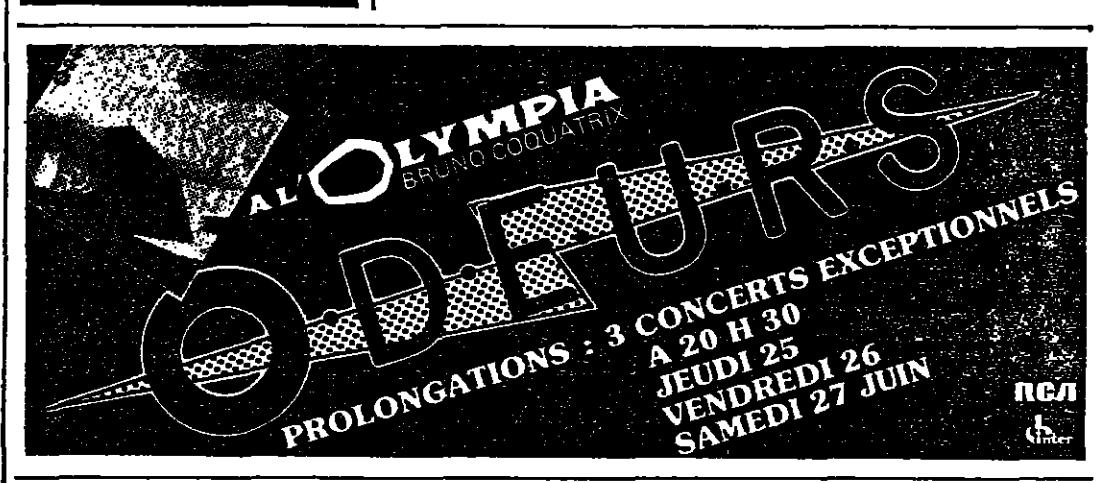
S.D.R.M. M. Henri SAUGUET, de l'Institut, compositeur, Président d'honneur

A la suite de l'Assemblée générale annuelle de la S.D.R.M. (Société pour l'administration du droit de reproduction mécanique des auteurs, compositeurs et éditeurs), 225, avenue Charles-de-Gaulle à NEUILLY-SUR-SEINE, qui a eu lieu le 23 juin 1981, ont été élus :
Président : M. Guy LAFARGE, compositeur.
Vice-présidents : MM. Jacques ENOCH, éditeur ; François BILLETDOUX, auteur ; YOURI, auteur.
Trésorier : M. René DENONCIN, compositeur.
Rapporteur général : M. Guy BONTEMPELLI, auteur.
Rapporteur général adjoint : Mme Rachel BRETON, éditeur.
Administrateurs : MM. Jean-Paul LE CHANOIS, auteur de films ; Jean-Jacques MAREUIL, auteur ; Michel RIVGAUCHE, auteur ; Jean-Michel DAMASE, compositeur ; Jack DIEVAL, compositeur ; Georges JOUVIN, compositeur ; Henri SAUGUET, de l'Institut, compositeur ; Mme Isabelle BERTHOU, éditeur ; M. André CHEVRIER de CHOUDENS, éditeur ; Mme Angèle SALVET, éditeur ; Mme Fernande FAY, éditeur.

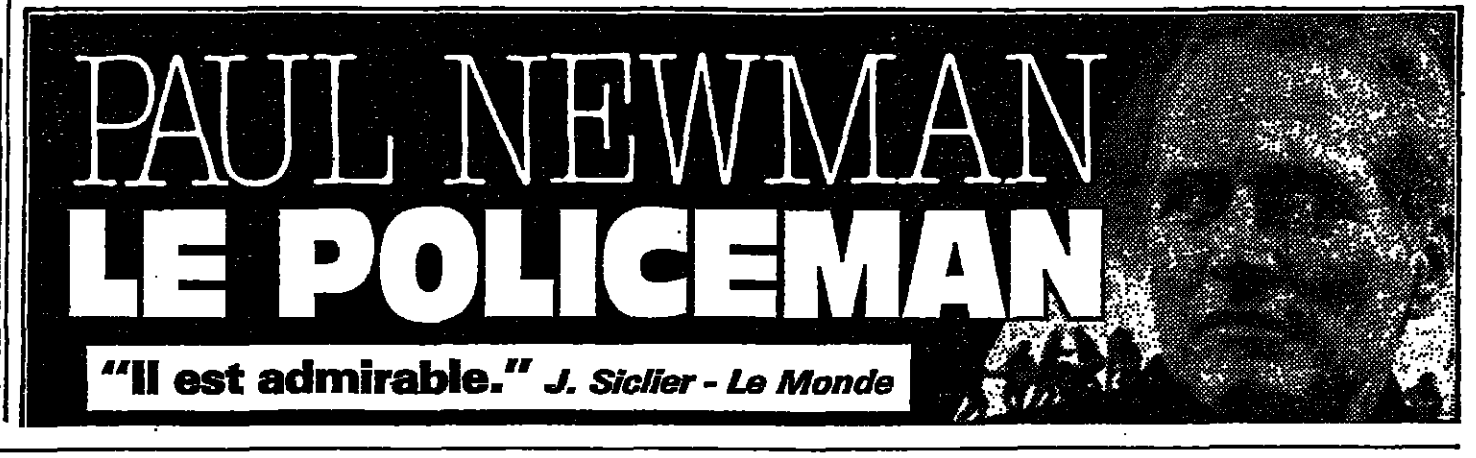












SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
15 h. : Johan, de M. Stiller ; 19 h. : Mes petites amoureuses, de J. Eustache ; 21 h. : l'Exilé, de O. Ganda.

BEAUBOURG (278-35-57)
15 h., les Hommes le dimanche, de R. Siodmak et E. Ulmer ; 17 h. : l'Eden et après, de A. Robbe-Grillet ; 19 h. : Annecy 1981, courts-métrages d'animation.

Les exclusivités

LES AILES DE LA COLOMBE (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40).
ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES ANNEES LUMIERE (Suis., v. ang.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Balzac-Olympic, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE BAHUT VA CRAQUER (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (522-46-01).
LA BOUM (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Français, 9e (770-33-88).
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).
CHARULATA (Ind., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
CHICANOS (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
COUSINE, JE T'AIME (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (325-67-29).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DIE KINDER AUS No 67 (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
DIVA (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).
DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
DOCTEUR JEKYLL ET LES FEMMES (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
DOMINIQUE (A., v.f.) : Lumière, 9e (770-49-07).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
FANTOME D'AMOUR (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70).
LES FRUITS DE LA PASSION (Jap., **v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE GUEPIOT (Fr.), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
IN GIRUM NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Athéna, 12e (343-00-65) ; Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LABYRINTHE (Fr., F. Expér.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MALEVIL (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97) Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (246-66-44), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE MONSTRE DU TRAIN (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
NEIGE (Fr., *), Forum-Halles, 1er (297-53-74), Rio, 2e (742-82-54), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
L'ŒIL DU TEMOIN (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Montparnos, 14e (327-52-37), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75).
OUT OF THE BLUE (A., **, v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LE POLICEMAN (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (523-46-01).
LA PORTE DU PARADIS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
POSSESSION (Fr.-All., **, v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
POURQUOI PAS NOUS (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
PULSIONS (A., **, v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
QUARTET (Ang.-Fr., V. ang.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88).
QUELQUE PART DANS LE TEMPS (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
REPORTERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04). h. sp.
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SAN MAO LE PETIT VAGABOND (Chin., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
SHOGUN (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE SOLITAIRE (A., v.o.) : U.G.C.-Ermitage, 8e (359-15-71).
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
TROIS FRERES (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pagode, 7e (705-12-15). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
UN COSMONAUTE CHEZ LE ROI ARTHUR (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-71-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Les grandes reprises

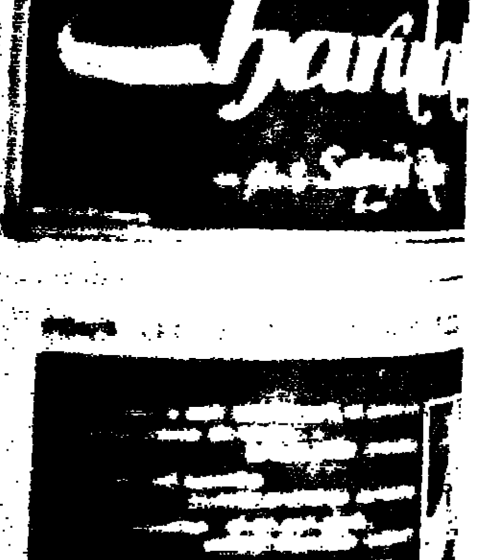
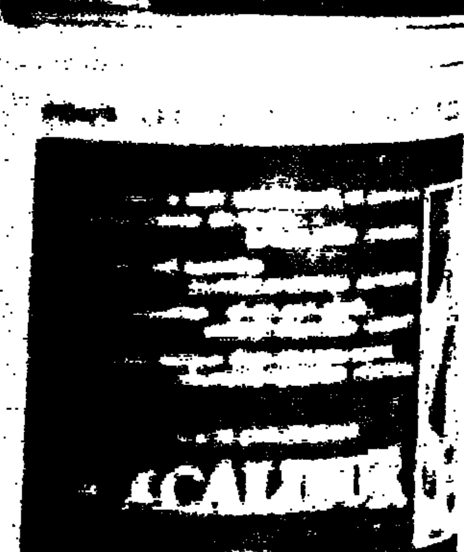
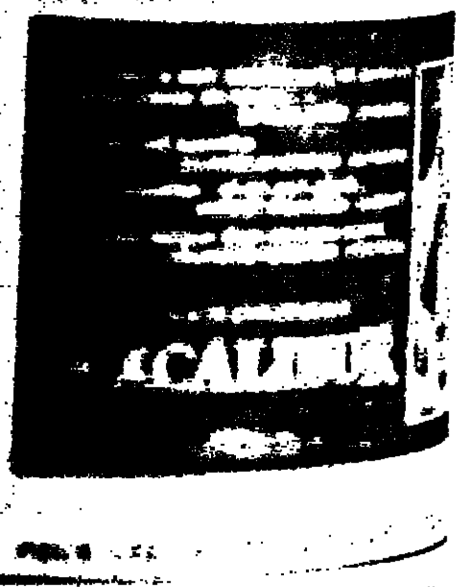
A BOUT DE SOUFFLE (Fr.), Luxembourg, 6e (633-97-77). H. sp.
L'AGE D'OR (Fr.), Forum, 1er (297-53-74), Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac-Olympic, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
AU BOULOT JERRY (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
BABY DOLL (A.), v.o. : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LES BRONZES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
CASABLANCA (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62).
CATCH 22 (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), Olympic, 14e (542-67-42).
LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Belg.) : Acacias, 17e (764-97-83).
CRIME ET CHATIMENT (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov.) : Templiers, 3e (272-94-56).
DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17), Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33), Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It.) (**) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LES DIX COMMANDEMENTS (A.), v.f. : Templiers, 3e (272-94-56).
EASY RIDER (A.) (*), v.o. : Studio Médicis (633-25-97).
FALSTAFF (A.), v.o. : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
FRANKENSTEIN JR (A.) v.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, (522-46-01).
FURIE (A.), v.o. : Action Christine, (325-85-78).
HELLZAPOPPIN (A.), v.o. : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LES HEROINES DU MAL (Fr.-Pol., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (354-15-04).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LOLITA (A., v.o.) (**) : Action Christine, 6e (325-85-78).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (*) : Capri, 2e (508-11-69).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
PIERROT LE FOU (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
POURQUOI PAS (Fr.) (*) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
SOLDAT BLEU (A., v.o.) (*) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA TERRASSE (It., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
THE GROOVE TUBE (A., v.o.) : Rivoli-Ciné, 4e (272-63-32).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA VICTOIRE EN CHANTANT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
VIVA LA MUERTE (Esp., v.o.) (*) : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

Les festivals

TRANS-CINEMA EXPRESS (v.o.) : Centre culturel de Belgique, 4e (271-26-16) : Un homme sur la voie ; le Cheminot.
MARGUERITE DURAS, Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23) : Navire Night.
HISTOIRE DE L'OUEST VUE PAR LE WESTERN, Action La Fayette, 9e (878-80-50) : la Bataille de la vallée du diable.
FILM HOMOSEXUEL (v.o), Daumesnil, 12e (343-52-97) : A Bigger Splash.
HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : le Port de l'angoisse.
SANG - FILMS D'AMERIQUE DITE LATINE (v.o.), Denfert, 14e (321-41-01) : les Fils de Tupac Amaru.
FILM POLICIER FRANÇAIS, Studio 43, 9e (770-63-40) : Café de Paris ; Derrière la façade ; Paris New-York.
SHAKESPEARE ET LES RUSSES (v.o.) Cosmos, 6e (544-28-80). En alternance : Hamlet, Othello, la Mégère apprivoisée, le Roi Lear.
FILMS INEDITS DU JAZZ (v.o.) Ciné-Seine, 5e (325-95-99). En alternance : Duke Ellington, Bessie Smith, Intégrale Fats Waller, Lionel Hampton, C. Basie, L. Armstrong, Tap Dance, C. Hawkins...
HOMMAGE A BOB MARLEY (v.o.) Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
PROMOTION DU CINEMA (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07) : les Yeux de la terreur.
FILMS INTERDITS A LA TELEVISION : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91) : Histoire d'A ; Fait divers, fait de société.
HITCHCOCK (v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) : l'Inconnu du Nord express.
CYCLE HEROS SOLITAIRE (v.o.), Olympic-Marylin, 14e (542-67-42) : les Guerriers de l'enfer.
FESTIVAL BUNUEL (v.o.), Olympic (542-67-42) : Don Quintin l'amer.
RAOUL WALSH (v.o.), Espace-Gaîté (327-95-94) : Gentleman Jim.

FILMS NOUVEAUX

CHAMBRE D'HOTEL, film italien de Mario Monicelli. — v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.o. et v.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES CONTES DES CHRYSANTHEMES TARDIFS, film inédit de Kenji Mizoguchi ; v.o. : Nickel-Odéon, 6e (633-22-13) ; Action-République, 11e (805-51-33) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
EFFROI, film américain de Frank Laloggia (**) ; v.o. : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).
MASSACRES DANS LE TRAIN FANTOME, film américain de Tobe Hooper (**) — v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
MAUDITS, JE VOUS AIMERAI, film italien de Marco Tullio Giordana. — V.o. : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).
NEW-YORK 1997, film américain de John Carpenter. — V.o. : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28). Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
PETROLE, PETROLE, film français de Christian Gion. — Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).


RADIO-TÉLÉVISION

La situation dans les radios et télévisions

Les mouvements qui agitent les chaînes de l'Etat depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir se retrouvent maintenant dans les radios périphériques, R.T.L., Europe 1 et R.M.C., toutes dépendantes de l'Etat à des degrés divers (Europe 1 et R.M.C. par le biais de la Sofirad, à la tête de laquelle a été récemment nommé M. Michel Caste ; R.T.L., par le biais de l'agence Havas). Le préavis de grève déposé par les journalistes parisiens de R.M.C. a été annulé après l'annonce, le 25 juin, de négociations sur la création d'un comité de rédaction. Les débats qui entourent l'élection d'un semblable comité se doublent, à Europe 1, de rumeurs persistantes d'une succession très prochaine à la tête de la rédaction. On apprend, d'autre part, que M. Antoine de Clermont-Tonnerre, président de la Société française de production (S.F.P.), pourrait quitter ce poste au terme d'un conseil d'administration, le 29 juin.

Succession ouverte à Europe 1

Ça commence par un bulletin de victoire, histoire peut-être de serrer les rangs en ces moments troublés, d'apaiser des passions renaissantes ou de rabattre la superbe de quelques persifleurs impénitents qui pourraient croire leur heure venue. « Europe » est en tête des sondages. « Europe » est première, « Europe » a gagné. M. Jean-Luc Lagardère, grand patron de la station, tenait à fêter ça. Sans s'attarder devant le grand tableau qui, à l'entrée de la salle de *rédaction*, voit s'allonger la liste des candidats au « *soviet maison* », il a, mercredi 24 juin au soir, célébré autour d'un verre cette « *performance* » qui souligne et récompense l'« *esprit de compétitivité* », intact, de ses hommes.

Ce satisfecit insistant, justifié par un succès obtenu au vu d'un sondage réalisé en pleine période électorale, suffisait-il pourtant à effacer quelques « problèmes » ? M. Lagardère sait trop bien que « les temps changent » pour se laisser aller à tant de naïveté. Mais si « problèmes » il y a, a-t-il ajouté en substance, le mieux est encore d'« *en causer en famille* » et de trouver des solutions internes. Et le patron de conclure par un « *grand merci* » à Etienne Mougeotte, directeur de la rédaction, pour tout ce qu'il a fait, tout ce qu'il a donné à la maison. Seuls, bien sûr, les mauvais esprits se seront plu à relever le passé composé d'un de ces éloges qui figurent au rituel consacré des... fins de mission.

Rumeurs et jeux de coulisses ont, il est vrai, peu à peu alourdi l'atmosphère dans la grande salle climatisée, un brin ouatée, de la rue François-Iᵉʳ. Les débats, *parfois* rudes, sur la mise en place et la composition d'un « comité de rédaction » qui entend se mêler de la politique de la station se trouvent aujourd'hui doublés, voire dépassés, par la question d'une succession qui pourrait être ouverte plus rapidement que prévu.

Le pouvoir est, de fait, virtuellement vacant à la tête de la rédaction. « *La maison vit sur son élan, sur ses réflexes, mais plus sur l'impulsion d'une quelconque autorité* », assure un des anciens. M. Etienne Mougeotte lui-même a évoqué, jeudi 25 juin, l'hypothèse de son départ. Interrogé en conférence de rédaction sur des informations évoquant son remplacement par M. François-Henri de Virieu, rédacteur en chef du *Matin*, il a expliqué qu'il s'agissait de bruits sans fondements, mais a cru bon d'ajouter aussitôt que, du fait des excellents résultats au dernier sondage, son départ « *ne pourrait être dû qu'à une promotion* ».

Il n'en fallait pas plus pour que courent de nouvelles rumeurs, révélant au passage quelques ambitions qui, à leur tour, ravivent de vieilles querelles et nourrissent quelques frondes.

Le « réveil étonné » de la rédaction

Le « *réveil étonné* » de la rédaction au lendemain de l'élection présidentielle (*le Monde* du 23 mai) n'a, dans un premier temps, guère suscité de bouleversements. Deux assemblées générales pour un grand déballage, et puis plus rien. En apparence au moins. Mais, entre les deux tours des législatives, les syndicats proposent de créer un « comité de rédaction » qui, très vite, fait figure de contre-pouvoir potentiel.

Rappelant la crise qui, en 1974, vit M. Chirac « obtenir » le départ de Maurice Siegel, ils expliquent qu'à cette époque « *le pouvoir politique a imposé le « changement » à Europe 1* » et que, « *au-delà des hommes, c'est aussi le ton, le style, la « ligne » d'Europe 1 qui ont été changés* ». « *Devrons-nous*, demandent-ils, *attendre qu'un nouveau pouvoir, s'inspirant des mœurs des précédents (...) renouvelle demain le scénario de 1974 ?* »

M. Lagardère, avisé, observe alors une neutralité plus ou moins bienveillante, mais les hiérarques de la rédaction, un peu pris de court, ne cachent pas leurs réticences devant ce « *comité Fillioud* ». Ils seront pour une bonne part, parmi les vingt et un qui votent contre sa création. Mais soixante-seize autres ont dit « oui ».

Les jours suivants, apparaissent en sourdine, par le bouche-à-oreille, des listes de candidats d'évidence opposées, *bien qu'en principe* les candidatures soient individuelles. Aux syndicalistes plus ou moins regroupés sur l'une, semblent un moment vouloir s'opposer une liste qui aurait la faveur des « capitaines », sobriquet dont on a, ces dernières années, affublé certains chefs de la maison.

Après quelques atermoiements, dans un climat plutôt détérioré, les « listes » semblent disparaître, laissant la place à onze candidatures individuelles, parmi lesquelles nombre de syndicalistes... mais *aucun* « capitaine ». Ces derniers se sont-ils trouvés *in extremis*, rassérénés par une nouvelle *rumeur* ? Celle-là, apparue dans la journée de jeudi, laisse entendre que M. Gérard Carreyrou, chef du service politique, aurait déjà été pressenti — notamment par le P.-D. G. de la Sofirad, M. Michel Caste — pour assurer la succession de M. Mougeotte. Rien n'a été confirmé, mais la nouvelle a fait grand bruit, donnant aux uns l'espoir, aux autres la crainte, qu'il y ait, ainsi, plus de continuité dans le changement que de changement dans la continuité.

DOMINIQUE POUCHIN.

À Radio-Monte-Carlo

LA GRÈVE DES JOURNALISTES PARISIENS EST REPORTÉE

La rédaction parisienne de « Radio-Monte-Carlo », qui avait déposé jeudi matin un préavis de grève pour vendredi 26 juin (*le Monde* du 26 juin), est revenue le soir même sur sa décision à la suite de « *la décision de principe de la direction de l'information d'accepter sous conditions la mise en place d'un comité de rédaction* », indique un communiqué publié le 25 juin au terme d'une assemblée générale convoquée par les syndicats C.F.D.T. et S.N.J.

De source syndicale, on précise que le directeur de l'information de « R.M.C. », M. Jean-Luc Gallini, a indiqué jeudi aux délégués du personnel de la rédaction, à Monte-Carlo qu'il acceptait le principe du « comité de rédaction », à trois conditions : la direction de l'information prend la décision finale après consultation du comité, ce comité ne sera composé que de journalistes, la composition du comité sera proportionnelle au nombre de journalistes travaillant dans les différentes rédactions de « R.M.C. » (Monte-Carlo, Paris et les bureaux régionaux : Nice, Marseille, etc.).

Toutefois, la rédaction parisienne « *se réserve le droit de reprendre la grève en cas d'échec des négociations* » à venir. La rédaction monégasque, tout en étant solidaire de la revendication, ne s'était pas associée à la décision de grève.

LA C.F.T.C. DÉNONCE UNE « MAINMISE » DE LA GAUCHE SUR LA RADIO ET LA TÉLÉVISION

La C.F.T.C. de l'audiovisuel affirme, le 26 juin, dans un communiqué, qu'une « *véritable chasse aux sorcières s'organise au sein de l'audiovisuel* ». « *C'est*, ajoute le syndicat, *la liberté qui est bafouée, avec la complicité active des syndicats C.G.T. et C.F.D.T. La mainmise politique de la télévision et de la radio va donner lieu à une compétition dans la délation et le règlement de compte entre ces deux organisations qui veulent, l'une comme l'autre, mettre l'audiovisuel sous leur propre tutelle.* » La C.F.T.C. de l'audiovisuel estime ainsi qu'il n'y aura « *plus de liberté d'appréciation* », « *plus de liberté des programmes* », et « *plus de liberté d'embauche* ». « *Jamais*, ajoute le syndicat, *une telle chappe d'intolérance n'avait existé en France, même pendant les heures sombres de l'Occupation.* »

« *Quant à nous*, conclut le communiqué, *journalistes, techniciens, employés C.F.T.C., de l'audiovisuel, nous faisons le serment de rester vigilants et de n'avoir comme ambition, outre la défense quotidienne des intérêts de l'ensemble des membres de l'audiovisuel, la ferme volonté de dénoncer toutes les atteintes à la liberté d'où qu'elles viennent.* »

● *Le Mouvement de la jeunesse socialiste* proteste vigoureusement contre la décision du directeur général d'Antenne 2 de supprimer la programmation de l'émission « Chorus », suivie par de nombreux jeunes. Le M.J.S. demande son maintien, ainsi qu'une présence plus importante de la musique « rock » à la télévision, au même titre que toutes les autres formes de culture.

LES RÉALISATEURS S'INQUIÈTENT DE LA PRIMAUTÉ DONNÉE A L'INFORMATION

Le Mouvement des réalisateurs de télévision a rendu public, le 25 juin, un communiqué dans lequel il « *fait état de sa grande inquiétude face au débat actuel sur l'avenir de la télévision* ».

« *Tout se passe*, ajoute le communiqué, *comme si la télévision pratiquée dans les périodes récentes satisfaisait finalement le nouveau gouvernement, exception faite d'un seul élément : l'information (...).* »

« *Or*, affirment les réalisateurs, *ce dont la télévision a le plus souffert dans ces périodes, c'est qu'un pouvoir parisien, sensible essentiellement aux commentaires journalistiques de son action et aux manipulations de l'opinion qu'il pouvait exercer par ce biais, a oublié que la télévision, premier instrument des loisirs et de la culture des Français, était faite d'abord d'émissions, de films et de programmes, dont la richesse et la diversité se devraient d'être à la hauteur des attentes de tout un peuple (...).* »

Le M.R.T.V. demande que « *le plus tôt possible, avant même l'élaboration de la loi sur l'audiovisuel, le gouvernement définisse son ambition concernant le service public de la télévision. C'est d'abord d'un projet de culture, d'information et de divertissement que nous avons besoin (...)* ».

« *Les choix qui sont faits dans cette période transitoire*, conclut le communiqué, *risquent d'hypothéquer l'avenir. Ce sont les programmes de 1982, parfois même de 1983, qui sont lancés aujourd'hui, et le public ne comprendrait pas de ne pas voir apparaître dans le programme les changements qu'il attend.* »

● *Télédiffusion de France* fait savoir que, en raison de l'important programme de travaux effectué par la Société nouvelle d'exploitation de la tour Eiffel, les émetteurs de télévision de la tour Eiffel desservant Paris devront fonctionner à puissance légèrement réduite, du mois de juillet au mois d'octobre. Ces travaux pourraient entraîner une baisse de qualité des images en région parisienne.

UNE COMMISSION DE COORDINATION A RADIO-FRANCE INTERNATIONALE

Les journalistes de Radio-France internationale ont décidé d'« *assurer eux-mêmes, jusqu'à la mise en place des nouvelles structures, un fonctionnement normal des différentes rédactions de R.F.I. et de mettre fin, dans les meilleurs délais, aux injustices dont sont victimes certains journalistes pigistes et statutaires* ». Dans une motion approuvée au cours d'une assemblée générale, le 25 juin, à l'unanimité moins sept abstentions et deux voix contre, ils indiquent qu'ils vont « *confier le suivi de ces actions à un comité de coordination composé de membres élus par les rédactions et de représentants des syndicats* ».

Constatant que « *la situation des différents secteurs de l'action radiophonique extérieure est catastrophique sur tous les plans* » et que « *cette situation est le résultat de l'incompétence et du laxisme, dénoncés depuis longtemps, de la direction de Radio-France internationale* », ils « *invitent cette dernière à tirer elle-même les conséquences de ses échecs* ».

SUPPRESSION DE SEPT PROGRAMMES EN LANGUE ÉTRANGÈRE DE LA B.B.C.

Le gouvernement britannique a annoncé, jeudi 25 juin, son intention de supprimer, pour raisons d'économie, tous les programmes de la B.B.C. émis vers l'Europe en français, en espagnol et en italien, ainsi que celui vers le Brésil en portugais, ainsi que ceux diffusés en birman, en somali et en maltais. Cette mesure signifie une diminution des programmes de cinquante-huit heures, une économie de 3 millions de livres et le départ de deux cents personnes. L'audience des programmes sur l'Europe est actuellement de quatre millions et demi de personnes, dont deux millions pour les programmes français.

Vendredi 26 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 30 Concert.
(en liaison avec France-Musique).
L'Orchestre de Paris, dirigé par Sir Georg Solti, interprète des extraits de Roméo et Juliette, *de Berlioz, et de la* Symphonie nº 4 *de Bruckner.*

21 h 50 Magazine : Expressions.
de C. Welhoff et B. Kaufman.
Balades : Une errance à travers la campagne, au bord de la mer et au fond de la mémoire. Du rêve, de la dérision, et beaucoup de fantaisie.

23 h 5 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Feuilleton : Les fils de la liberté.
La révolte gronde. Anglais et patriotes s'affrontent dans un petit village du Canada au XIXᵉ siècle.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Des romans pour les vacances. Avec R. Bellatto (le Revenant), *R. Bordier* (la Grande Vie), *J. Duquesne* (la Rumeur de la ville), *M. Manceaux* (Pourquoi pas Venise ?), *G. Lapouge* (les Amants de Byzance), *O. Todd pour* Guérilleros, *de V.-S. Naipaul).*

22 h 55 Journal.

23 h 5 Ciné-club : « le Retour de la panthère rose ».
Film américain de Blake Edwards (1974). Avec P. Sellers, C. Plummer, O. Schell, H. Lom, P. Arne, G. Asian (v.o. sous-titrée).
L'inspecteur français Clouseau, maladroit et gaffeur, est chargé par la police secrète d'un pays arabe (fictif) de retrouver le fabuleux diamant « la panthère rose », volé dans un musée. Blake Edwards a cherché à retrouver la recette de sa comédie policière burlesque de 1963 : la Panthère rose. Mais les gags s'étirent, pesants. Peter Sellers a repris le personnage qui l'avait rendu célèbre, en faisant flèche de tout bois.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 V3 - Le nouveau vendredi : Profession : homme politique.
Une émission d'A. Sabsa. Reportage : C. Wajda.
Quelles sont les motivations qui conduisent un homme à s'engager dans le combat politique ? Vocation, sens de la responsabilité, goût du devoir ou du pouvoir ? Claude Wajda a mené son enquête auprès de quatre candidats en campagne (choisis chacun par les instances de son parti). MM P. Méhaignerie (U.D.F.), G. Lemoine (P.S.), J. Falala (R.P.R.), J. Brunhes (P.C.).

21 h 30 Le Roland masqué.
Vidéographié par P. Cavassilas.
Tirée du Ramayana, épopée classique de l'Inde, transposée par le Temps fort (théâtre qui a étudié la danse théâtrale à Java, à Bali et au Pérou), cette création collective est uniquement basée sur la danse, le mime et le geste, c'est-à-dire sur le langage visuel.

22 h 45 Magazine : Thalassa.
Le point sur la Twostar.

22 h 30 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, Relecture : Aloysius Bertrand.
21 h 30, Black and blue : Festivals d'été.
22 h 30, Nuits magnétiques : L'entr'acte.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert en liaison avec TF1 (Palais des congrès de Paris, 11 juin 1981) : « Roméo et Juliette », extraits symphoniques, de Berlioz ; « Symphonie nº 4 » de Brückner, par l'Orchestre de Paris, dir Sir Georg Solti.

22 h 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches, Jean Martin, piano, interprète Brahms ; 23 h 5, Vieilles cires : Herbert von Karajan et l'Orchestre philharmonique de Vienne (1946-1948) (Mozart) ; 0 h 5, Jazz-Forum : les festivals de jazz en Europe.

Samedi 27 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 10 Emissions régionales.
12 h 30 Cuisine légère.
12 h 45 Avenir.
Des métiers des services publics communaux.
13 h Journal.
13 h 35 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
14 h. 20, Mandrin ; 15 h. 10, Plume d'Elan ; 15 h. 15, Découvertes TF1 ; 15 h. 35, Archibald le magicien ; 15 h. 45, Le magazine de l'aventure ; 16 h. 15, Maya l'Abeille ; 16 h. 40, Temps X ; 17 h. 15, La petite maison dans la prairie.
18 h 15 Trente millions d'amis.
18 h 45 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 45 Cyclisme : Tour de France.
Nice-Draguignan-Martigues (résumé).
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Stars.
Avec Adamo, B. Haller, Nicoletta, P. Bachelet, H. Léonard.
21 h 15 Série : Dallas.
Le mariage de Lucy et de Kit serait un moyen pour J.R. de réunir les deux familles en une sorte de dynastie indépendante du pétrole.
22 h 30 Sports : Tennis.
Tournoi de Wimbledon (résumé).
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h 15 Cyclisme : Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Les amours des années folles.
14 h Les jeux du stade.
Tennis à Wimbledon ; Cyclisme : Tour de France ; Sports équestres.
18 h 25 Récré A 2.
Tarzan.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 L'escargot.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : les Fils de la liberté.
Hyacinthe Bellerose est enfermé avec les autres patriotes qui ont participé au soulèvement de 1837 au Canada. Les procès commencent...
21 h 35 Variétés : Elle court, elle court l'opérette.
Avec Jeanne Rhodes.
22 h 15 Document : Les frontières de l'inconnu.
Les derniers hommes primitifs.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

12 h 30 Trait d'union.
Magazine sur l'islam.
13 h 30 Horizon.
Magazine du ministère de la défense.
18 h 30 Pour les jeunes.
L'odyssée de Scott Hunter ; Destination : l'invisible.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Don and Pete.
20 h Les jeux.
20 h 30 Ballet : Giselle.
d'A. Adam. Interprété par le Ballet national du Canada. Réalisation : N. Campbell.
Produit spécialement pour la télévision canadienne (chaîne C.B.C.), ce ballet illustre est interprété par les étoiles du National Ballet of Canada, et notamment par Karen Kain, Franck Augustyn et Nadia Potts.
22 h Journal.
22 h 20 Champ contre champ.
Comment produire un film en France en 1981.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Peut-on concilier la logique du pouvoir et les droits de la liberté ?
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... J. Damase, éditeur.
11 h 2, La musique prend la parole : Debussy et les régions de la musique française (les sonates).
12 h 5, Le Pont des Arts.
14 h, Sons : Retour d'école.
14 h 5, Le ciel si vaste. Les cœurs tant affamés. A la quête de S. Lagerlöf, S. Undset et K. Blixen.
16 h 20, Livre d'or : Fitzwilliam string Quartette (Haydn, Beethoven).
17 h 30, Pour mémoire : Henry Miller ou le Picora du Zen.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Radio Canada présente : La révolution sonore : De l'usine à la discothèque.
20 h, Intermezzo 1830, de R. Banks. Avec : M. Derville, L. Melki, L. Bourdil, etc.
21 h 6, Musique enregistrée.
21 h 20, Bonnes nouvelles, grands comédiens : Deux extraits des contes d'Odessa, d'I. Babel, lus par F. Chaumette.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : Carte blanche aux mélomanes (Walberg, Kiessling, Drigo, Keller, Rathke, Grassi, Jurman Kaper, Kabalevsky, Goodwin).

7 h, Actualité lyrique : L'opérette du jour : « Le Petit Duc », de Ch. Lecocq ; « Aimer, boire et chanter », de J. Strauss ; Actualité internationale.

9 h 5, Samedi : Magazine de J.-M. Damian (F. Chopin) ; 10 h, Enregistrements historiques et rééditions ; 11 h 40, Musique ancienne : œuvres vocales et instrumentales italiennes des seizième et dix-septième siècles ; 12 h 35, Jazz ; 13 h 15, Musique contemporaine : œuvres de Boucourechliev, Jolas, Mefano ; 14 h 30, Acoustique musicale : œuvres de Bach, Haendel et Fauré ; 16 h, Présentation des programmes de l'été.

16 h 30, Concert (Echanges internationaux) : « Variations sur un thème de Haydn », de Brahms ; « Suite pour deux pianos nº 2 » de Rachmaninov ; « Variations sur un thème de Paganini » de Lutoslawski ; « Rondo pour piano à quatre mains » de Schubert ; « la Valse, version pour deux pianos » de Ravel, avec M. Argerich et A. Golovin, pianos (Semaine musicale d'Ascona, 5 septembre 1980).

18 h, Comment l'entendez-vous ? : Beethoven, par le professeur Léon Schwarzenberg ; 20 h 5, Les chants de la terre : magazine des musiques traditionnelles.

20 h 30, Soirée lyrique (dix-septième Automne musical de Naples, Théâtre méditerranéen, 21-10-1974) : « Le Barbier de Séville » de G. Paisiello, par l'orchestre Alessandro Scarlatti de la R.A.I., de Naples, dir. Z. Macal, avec R. Pizzo, soprano, R. Castellato, ténor, R. Cesari, baryton...

23 h, Ouvert la nuit : Le temps suspendu... « Allemagne, Hollande » (Hacquart, Bernhard, Buxtehude, Bach, Telemann) ; 0 h 5, Jazz nocturne : le jazz en Belgique dans la province de Liège.

TRIBUNES ET DEBATS

SAMEDI 27 JUIN

— *M. Jacques Delors*, ministre de l'économie et des finances, est le rédacteur en chef du « Journal inattendu » de R.T.L., à 13 heures.



RADIO-TÉLÉVISION

POUR ÉCHAPPER AU BROUILLAGE

Radio-Corse internationale installe un second émetteur

De notre correspondant

Bastia. — Radio-Corse Internationale (R.C.I.), qui émet à partir de l'île d'Elbe en direction de la Corse sur la fréquence de 95 mgh, a mis en marche, le lundi 22 juin, un second émetteur réglé sur 91,3 mgh. Cette décision a été prise par la direction de la société, pour échapper au brouillage qui affecte l'audition des programmes dans certains quartiers de Bastia. Le brouilleur installé par T.D.F. au relais de télévision de Serra di Pigno, au-dessus de la ville, est en action depuis le lancement effectif de la radio privée, le 12 juillet 1980.

Les animateurs de R.C.I. observent pour leur part que le brouillage contre Radio K a cessé alors que cette station connaît la même situation juridique que la leur : la transmission a lieu à partir d'un territoire étranger en direction de la France.

L'affaire de R.C.I. remonte à octobre 1979, quand les premières émissions d'essai avaient suscité de vives réactions de la part de M. Jean-Paul de Rocca Sera, député et maire (R.P.R.) de Porto-Vecchio, et de M. Jean-Philippe Lecat, alors ministre de la culture et de la communication, qui accusaient la radio libre corse de vouloir favoriser une propagande antifrançaise (*le Monde* du 3 novembre 1979).

Dans la nuit du 31 octobre 1979, c'était l'appartement de M. Aimé Pietri, directeur de R.C.I. à Bastia, qui était plastiqué. Le 14 août 1980, soit un mois après le démarrage des émissions régulières, l'émetteur de R.C.I., placé sur le mont Capanne à l'île d'Elbe, était lui aussi détruit par un attentat. Les émissions, interrompues, ont repris le 18 novembre 1980. Le 27 janvier 1981, le ministère italien des postes avait demandé l'interdiction de la station, interdiction rejetée par le tribunal administratif régional de Florence.

Radio-Corse Internationale, qui tire ses ressources de la publicité, émet de 7 heures à 22 heures. Le style FIP de l'origine (musique, flashes d'informations et spots publicitaires) s'est peu à peu modifié. Le programme quotidien est actuellement composé de six bulletins d'informations, d'une émission politique du matin (micros ouverts), d'une rubrique historique après le journal du soir et, sur le plan hebdomadaire, d'une revue de presse consacrée aux affaires corses. L'équipe animatrice, une dizaine de personnes, est d'ailleurs soucieuse d'inclure la langue corse dans la grille quotidienne, dans le choix des chansons, mais aussi dans les annonces diverses et les spots publicitaires. Les intégrales d'œuvres théâtrales ou musicales corses sont retransmises régulièrement sur l'antenne et une émission « cultura corsa » est, elle aussi, régulièrement programmée.

La station, qui a un système d'organisation très souple, possède un studio de production à Bastia et un studio de direct en Italie. De nombreuses personnalités insulaires mais aussi nationales sont venues participer aux émissions de R.C.I. et notamment MM. Jacques Chirac et Pierre Mauroy lors de leur passage à Bastia durant la campagne présidentielle. Une couverture rapide et non conformiste de l'actualité a permis à la station d'accroître son taux d'écoute. Seule à retransmettre en intégralité la demi-finale de la coupe de France de football qui opposait Lens à Bastia sur le terrain lensois, R.C.I. s'est acquis un public de jeunes très réceptifs à de pareilles initiatives. Les responsables de la station assurent, en outre, qu'ils comptent des auditeurs en Italie et sur la Côte d'Azur.

Dans le courant du mois de juillet, un relais va être installé au nord de la Sardaigne, afin de permettre à la partie occidentale de la Corse de capter les programmes. Cependant, le nouvel émetteur installé le lundi 22 juin, qui a une puissance de 5 kW, accroît déjà le confort d'écoute du Cap-Corse à Bonifacio, mais peut être aussi capté sur les hauteurs d'Ajaccio, selon le témoignage de plusieurs auditeurs. Les animateurs de R.C.I., s'ils ne craignent plus pour leur devenir immédiat, attendent du nouveau pouvoir une position plus ouverte eu égard à la « spécificité » de leur station : une radio périphérique au service d'une île « *entourée d'eau et de monopoles* ».

DOMINIQUE ANTONI.

● *La section de FR 3 Alsace* du Syndicat national C.G.T. de la radiotélévision, qui avait dénoncé, la semaine dernière, « *les menaces qui pèsent sur le personnel radio en matière de licenciement* » et accusé le directeur régional de la station de vouloir imposer sa politique de restructuration en s'opposant à une réunion extraordinaire du comité d'entreprise, a déposé un préavis de grève illimitée à compter de jeudi 25 juin à 0 heure. Le syndicat a refusé de revenir sur sa décision, a annoncé, mardi 23 juin, dans un communiqué, la direction de FR 3 Alsace.

RADIO K N'EST PLUS BROUILLÉE

Radio K est sauvée. Le brouillage, qui avait cessé une première fois au début du mois de juin, puis avait repris quelques jours plus tard, a été levé dans la soirée du mardi 23 juin. Selon M. Bernard Laine, un des principaux responsables de la station périphérique qui émet depuis San-Remo sur le sud de la France, cette décision qui aurait été prise lors du dernier conseil des ministres serait cette fois définitive. « *Il était temps*, précise M. Laine, *notre situation financière devenait très difficile.* »

Radio-K est sauvée. Le brouillée du temps de l'ancienne majorité, ne bénéficiait pas alors d'un dossier spécialement favorable. Aussi ses animateurs venaient-ils d'envoyer un nouveau dossier expliquant leur situation juridique, mettant en avant, notamment, la jurisprudence française de 1950 qui condamne le brouillage comme une voie de fait, et soulignant que Radio-K respectait tous les accords internationaux existants en matière d'émissions en modulation de fréquence.

Radio-Alpha ou l'étrange vertu de la presse écrite

Depuis le 4 juin dernier, les habitués de la bande F.M. (modulation de fréquence) ont eu la surprise de découvrir sur la position 103 MHz une radio qui n'est ni France-Inter ni une des quatre autres chaînes nationales : une nouvelle radio libre sans doute, mais surtout une radio qui émet sans interruption, de 7 heures le matin à 19 heures le soir (un programme minimum nocturne ayant été ajouté depuis quelques jours). Il s'agit de Radio-Alpha, une station délibérément « politique » dont l'initiative revient à M. Alain Griotteray, le maire de Charenton, président de l'U.D.F. du Val-de-Marne.

Un émetteur puissant de 2 kilowatts, un pylône de 40 mètres et des conditions d'émission très privilégiées rendent difficiles les opérations de brouillage et permettent à la « première radio libre en stéréo » de se faire entendre dans d'assez bonnes conditions dans toute la région parisienne et même, selon les responsables, jusqu'à Rouen et Orléans. Ainsi, Radio-Alpha affirme avoir déjà « fidélisé » près de vingt mille auditeurs, et l'équipe d'animateurs et de journalistes animée par Pierre Laforêt (ex-journaliste à R.T.L. et collaborateur du *Figaro-Magazine*) n'entend pas s'en tenir à l'expérience pré-électorale.

Estimant répondre « *au besoin de communication sur place, locale et de forme originale* » défini par le ministre de la communication, les organisateurs ont prévu des programmes qui respectent trois priorités définies par M. Griotteray : la France, l'information, la musique (100 % française). Mais ce qui frappe surtout, c'est la présence constante de la politique dans les journaux d'information, les revues de presse, le ton général de la station et, surtout, les chroniques et éditoriaux de M. Griotteray (à 7 heures et à midi) et les interviews de différentes personnalités telles que Michel Poniatowski, René Barjavel, Guy des Cars, entre autres. L'engagement idéologique est clair, celui de la droite traditionnelle, et l'ensemble donne une radio étrange, où une chanson de Ferrat peut suivre une violente critique contre la gauche et M. Mitterrand, où le catastrophisme affiché depuis l'arrivée des ministres communistes succède aux prédictions de ruine et de désastre, où le mot « liberté » rencontre volontiers certains thèmes de la « nouvelle droite »... Une conception de l'information qui utilise abondamment, et hors de leur contexte, des citations de la presse écrite, soit. Mais que dire de certains commentaires comme celui qui, récemment, affirmait que, dans l'ensemble, les disparus d'Argentine étaient de simples « exilés » ?

Selon les sondages du C.E.S.P.

Europe 1 en tête, France-Inter en hausse

La deuxième vague de sondages du Centre d'études des supports de publicité (C.E.S.P.) sur l'indice d'écoute des différentes radios en audience cumulée (nombre d'auditeurs ayant écouté au moins une fois dans la journée), sondages effectués du 22 avril au 23 mai, auprès de 4 275 personnes âgées de quinze ans et plus, donne les résultats suivants :

Europe 1 se maintient en tête, tout en confirmant sa poussée avec 10 177 000 auditeurs, soit 26,1 % d'audience (24,3 % lors du dernier sondage réalisé entre le 9 janvier et le 5 février), la rubrique « info-non-stop » de 5 h 30 à 9 heures du matin marchant particulièrement bien. R.T.L., avec 23,5 % reste stable (23,3 % lors de la première vague). France-Inter arrive en troisième position avec 21,6 % (contre 16,6 %), mais cette station détient la plus forte hausse d'écoute des radios : plus 11 %, soit 850 000 auditeurs nouveaux, sur deux ans, la hausse est de 36 % (2 227 000 auditeurs). Radio Monte-Carlo baisse légèrement avec 10,6 % d'écoute (contre 10,8).

Pour ce qui concerne le nombre de personnes à l'écoute en moyenne à chaque quart d'heure de la journée (« quart d'heure moyen »), les résultats sont les suivants : radio en général, 4 351 000 (11,2 % contre 10,2 % lors de la deuxième vague du C.E.S.P. de 1980), R.T.L. : 1 231 000 (3,2 % contre 3,6 %) ; Europe 1 : 1 173 000 (3 % contre 2,7 %) ; France-Inter (tous réseaux) : 804 000 (2,1 % contre 1,7 %) et R.M.-C. : 606 000 (1,6 % contre 1,3 %).

La durée moyenne d'écoute par auditeur en minutes pour un jour moyen de la semaine est la suivante, pour la radio en général : 177,5 (contre 166,9 l'an dernier à pareille époque) ; R.M.-C. : 167,8 (contre 133,3) ; R.T.L. : 158,6 (contre 161,3) ; Europe 1 : 131,7 (contre 126,3) et France-Inter : 109,6 contre 103).

Les résultats de la télévision

Le nombre de téléspectateurs ayant regardé au moins une fois la télévision au cours d'une journée de semaine (audience cumulée), se répartit comme suit : télévision en général : 30 517 000 (78,3 % contre 75,4 % l'an dernier). TF 1 : 20 844 000 (53,5 % contre 51,7 %) ; Antenne 2 : 16 759 000 (43 % contre 41 %) ; FR 3 : 11 767 000 (30,2 % contre 32,9 %). Enfin, la durée moyenne d'écoute en minutes par téléspectateur est la suivante : pour la télévision en général : 171,7 (contre 165,2) ; TF 1 : 109,7 (contre 104,7) ; Antenne 2 : 111,6 (contre 93,8) et FR 3 : 83,4 (contre 84,9).

Tous ces chiffres portent sur les moyennes d'écoute du lundi au samedi.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS

NOUS :
Importante Sté française fournisseur de l'industrie nucléaire et engineering en **COMPENSATEURS METALLIQUES ou JOINTS D'EXPANSION**

Notre croissance est à la hauteur de notre dynamisme. Nos objectifs sont ambitieux, mais réalisables, et pourtant nous sommes les plus chers...

VOUS :
INGENIEUR - METALLURGISTE ou BTS ou DUT

Expérience technique et commerciale de plusieurs années des produits et de la clientèle (votre âge importe peu).

FONCEUR - DECIDEUR - ESPRIT DE COMMANDO
mais qualités humaines.

Aimez le risque, ne raisonnez pas en plan de carrière, mais en fonction des résultats.

Alors, vous et nous sommes complémentaires et nous vous proposons l'opportunité d'occuper un poste

CHEF DE PRODUIT

avec une équipe de commerciaux et techniciens prête à se défoncer.

Adresser lettre manuscrite résumant votre personnalité et expérience acquise à N. 1182 **PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra**

Le Groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine :

- **ACHETEUR INDUSTRIEL - S.E.P.** Contrats internationaux (Vernon - 27) — réf. VM 10152 Q
- **INGENIEUR ELECTRONICIEN MICROPROCESSEURS** — réf. VM 4209 R
- **COMPTABLE CCB ET BANQUE DE FRANCE** — réf. VM 11466 A

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature,

groupe egor 8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

DEUX CONSEILS EN SYSTÈMES DE GESTION DE PRODUCTION

Notre société est spécialisée dans le conseil entre la France et le Japon. Nous réalisons, avec des industriels français de premier rang, un programme pour lequel nous recherchons

DEUX INGÉNIEURS DE PRODUCTION
susceptibles de faire du conseil.

Ces ingénieurs ont entre 30 et 35 ans environ, une formation supérieure et une expérience d'au moins 3 ans en production. Leur anglais est courant, leur communication suffisante pour leur permettre d'envisager l'activité de conseil externe.

Ces personnes partiront 6 mois au Japon (probablement du 15 octobre au 15 avril prochain) pour se former sur les systèmes japonais de gestion de production. Ils seront membres d'une équipe de 6 ingénieurs de profil similaire et seront assistés par une société de conseil français, établie à Tokyo depuis 1974. Les frais sur place seront couverts, l'équipe des 6 ingénieurs s'engageant à rédiger un rapport de stage assez complet.

A leur retour, les ingénieurs auront une activité de conseil axée vers le transfert de leurs connaissances dans les entreprises clientes. La rémunération sera motivante.

Adresser C.V. à EURALIA S.A.R.L., B.P. 144 75749 Paris Cedex 15
Réponse et discrétion assurées.

ERIN
recherche pour développement logiciel de base contrôle de processus industriels (sur mini et micro-ordinateurs).
- **DES INGÉNIEURS** (Grandes Ecoles option informatique ou Universitaires).
- **DES ANALYSTES PROGRAMMEURS** min. DUT informatique.

Complément formation assuré.
Ecrire avec C.V. s/réf. 7433 à Axial Publicité, 27, rue Taitbout, 75009 Paris qui transmettra.

Important B.E. Ingénierie générale. Bâtiment et infrastructure (MONTREUIL - 93) recherche JEUNE INGÉNIEUR DIPLOMÉ (E.T.P. - INSA ou équivalent) pour coordination études et travaux de bâtiment. 1 à 2 ans d'expérience souhaitée en B.E. ou entreprise souhaitée. Adresser C.V. et prétentions sous réf. 4465 à P.P.F., 2, rue de Sèze, 75009 PARIS qui transmettra.

La ville de NANTERRE, 100.000 habitants recrute :
- 1 sous bibliothécaire titulaire du C.A.F.B. option discothèque.
- Expérience professionnelle souhaitée.

Adresser candidature et C.V. à M. le Maire de Nanterre - 92014.

Cherche couturière pour robe de soirée. 9 h à 13 h et après 19 h. Téléph. : 238-31-60.

Centre René Huguenin 5, rue Gaston-Latouche, 92210 Saint-Cloud recherche **INFIRMIÈRE D.E.** temporaire, libre suite salaire mensuel brut 5.660 F pour 40 h par semaine. Tél. pour R.-V. : 771-91-91.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

F.J.T. 200 lits proche banlieue Sud recherche Directeur adjoint expérimenté envoyer C.V. n° 26465 Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur, 75002 Paris.

ÉCOLES PRIVÉES recherch. pour rentrée septembre
PROFESSEURS
HAUTEMENT QUALIFIÉS 1er et 2e cycles : Français, Maths, Ph. - Ch., Sc. Eco, Sc. Nat., Hist. - Géo, Anglais, Allemand, Espagnol.
SURVEILLANT GÉNÉRAL
CONFIRMÉ. Expér. pédagogique et administrative acquise. Adresser C.V. + photo à : AMP sous réf. 3138/JN, 40, rue Olivier de Serres, Paris-15e qui transmettra.

représentation offres

Très ancienne maison vins de Bordeaux spécialisée vente particuliers et restaurants, cherche REPRÉSENTANTS actifs, commission importante. Ecrire Agence HAVAS n° 401, 39, rue MICHEL-MONTAIGNE, 33500 LIBOURNE.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune Femme, secrétaire expérim., quadrilingue, ch. emploi ambassades, organismes officiels. Mme du Quercy. Tél. 267-06-77.

CHAUFFEUR C1 C.D. Bonne formation et références ch. place France ou étranger.
Ecrire Havas Rennes n° 497 W.

---

34 ans, marié, 2 enfants. Rech. MISSION TECHNIQUE Minimum 10 mois à l'étranger exigeant passion, risque, dynamisme.
POSSÈDE : Diplome ingénieur en aéronautique, expérience électromécanique chaudronnerie (forage, T.P., Mine) Connaissance Australie, Iran, Amérique Centrale, Afrique. Brevet pilote avion, plongeur, anglais. Contrat possible entre 15-30 Juillet.
Ecr. HAVAS, n° 9565 B. 304 79099 NIORT CEDEX.

H., 40 ans, dynamique, 10 ans expér. ambulance C.C.A., recherche poste à respons., répondant à son profil (accepterait format.), libre pr déplacements. Ecr. s/n° 6.146 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H., 38 ans, gde expér. pédagog. rech. poste CADRE EDUCATIF dans école. M. Knoblauch, 302, rue de Cassel, 59640 Dunkerque.

DIRECTEUR ETABLISSEMENT SOCIAL exp. enfts handicapés phys., adultes handicap. sociaux. Diplômes + SER REF PROF ch. poste Paris Ile-de-France. Préavis à donner. Ecr. s/n° 8.738 *le Monde* Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

J.F., 30 ans, maîtrise anglais, carte journaliste prof. exp. quotidien local et mensuel d'entrepr. ch. emploi journalisme ou relations pub. hôtell., tourisme où entrepr., pays langue britann. ou franç. Ecr. s/n° 8.696 *le Monde* Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

J. F., secrétaire expérim., quadrilingue, ch. emploi ambassades, organismes officiels. Mme du Quercy. Tél. 267-06-77.

H. 40 ans, dynamique, 10 ans d'exp. ambulance C.C.A. recherche poste à responsabilité répond. à son profil (accepterait format.). Libre pour déplacem. Ecrire s/n° 6146 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., 30 ans, maîtrise anglais, carte journaliste, prof. expér. quotidien local et mensuel d'entreprise, ch. emploi journalisme ou relations pub. hôtellerie, tourisme ou entreprise pays langue britannique ou française. Ecrire s/n° 8696 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Secr. Dir. 31 ans, dipl. univ., bil. angl., ch. poste respons. Acc. dépl. étr. Tél. 011-97-52.

CONDUCTEUR DE TRAVAUX V.R.D. 58 ans ch. emploi région parisienne, disponible. Ecr. s/n° T 027916 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

45 ans, ex-cadre supérieur, commerce international, ex-chef d'entreprise de services, cherche activité commerciale ou polyvalente avec volonté d'expansion. Toute offre sera examinée avec attention. Ecrire s/n° 100042 M. R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F. 25 ans diplom. Enseig. Sup. — Marketing, Anglais, 4 ans responsabilités. Etudes de marchés, analyses stratégiques, cherche poste chargé d'études Paris ou proche. Tél. : 567-58-43

automobiles

ventes

plus de 16 C.V.

Mercedes 450 SE, gris métal, mai 79, état exceptionnel, toutes options. 20.000 km. Prix avantageux. Tél. : (68) 66-53-05.

MERCEDES 600, construite spécialement pour grande personnalité, toutes options prix à débattre. Téléphoner de 10 h - 18 h : 262-59-16. Télex 660-620 F.

Particulier, vend BMW 2002, gris métallisé, avril 1975, stéréo, jantes. Tél. le soir - 875-18-99.

divers

NEUBAUER PEUGEOT-TALBOT
PRIX SPÉCIAL !
SUR TALBOT D'EXPOSIT. 0 KM
M. Gérard - 821-60-21.

capitaux propositions commerciales

Propriétaire terrain ligne RER SUD, recherche PROMOTEUR CONSTRUCTEUR, INVESTISSEUR participation construction - vente 16.000 m². Bur. Pts. ind. Logts. Ecrire s/n° 8722 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Société Services en informatique recherche
APPORT. D'AFFAIRES ET COMMERCIAUX
Commissions intéressantes. BIO. Téléphone : 577-93-66.

Société financière internationale cherche investisseurs intéressés par prise de participation dans pétroliers. Reven. importants et progressifs avec garanties hypothécaires. Ecrire FINACCOUNTING (MDT), 40, rue Rhône CH 1204 GENÈVE.

information divers

Pour bien choisir votre métier FRANCE-CARRIÈRES chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

Emplois outre-mer, étranger MIGRATIONS chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Afrique, Amériques, Asie) demandez la revue spéciale. MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon, 75429 Paris Cedex 09

travaux à façon

ENTREPRISE, sér. référ. effectue rapidement travaux peinture, menuiserie, décorat. coordinat. tous corps d'Etat. Devis gratuit. Tél. : 368-47-84 - 893-30-02.

emplois internationaux



(et départements d'Outre-Mer)

We are looking for a

TECHNICAL SALESMAN

for our Agricultural Chemicals Department. The new employee will, after an initial training period, be based in one of Dow's offices in Africa - in either Lagos, Nairobi or French West Africa.

He/she will be responsible for all aspects of the agricultural chemical business for a group of countries.

The selling part of the job consists of the further development of our existing business, and the technical part involves among others introduction of new compounds, including planning and conduction of field trials.

Qualifications :
- A degree in Agriculture.
- A minimum of five years field experience with agricultural chemicals. Tropical agricultural experience will be an asset.
- A proven track record and the willingness and ability to work alone.
- English is mandatory and in addition French for the French speaking territories.

We offer a challenging job with a large degree of freedom in a fast growing organization with good career prospects, excellent remuneration and benefits.

If you are interested in this position, please send your C.V. or contact :



DOW CHEMICAL MIDEAST/AFRICA SA
Employee relations Department
P.O. Box 196
1211 GENEVA 20 /Switzerland
Phone : (022) 98-75-51.

emplois régionaux



P.M.E. DYNAMIQUE Marseille cherche, urgent
CHEF COMPTABILITÉ CONFIRMÉ
expérience minimum dans la fonction 5 ans. Niv. DECS.
Adr. C.V manuscrit, photo et prétent. s/n° T 027901 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

URGENT
RESPONSABLE FINANCES GESTION
recherché par groupe en expansion ayant son siège à Lyon.
Il sera responsable des bilans, des statistiques, du contrôle de gestion, de la trésorerie et des budgets.
Il aura 5 ans d'expérience à un poste similaire.
Envoyer C.V., photo et prétentions à : HAVAS SUPPORTS 81, rue de la République, 69002 LYON - Réf. 8672.

Sté d'EXPERT. COMPT. NANCY recherche RÉVISEUR QUALIFIÉ (E.C. ou non) destiné à devenir
CHEF DE MISSION
Expér. de Cab. AUDIT NATIONAL ou INTERNAT. INDISPENSABLE. Ecr. avec C.V. man. et photo à AGENCE HAVAS 54000 NANCY n° 394 N.

POLYPACK S.A. 72500 CHATEAU-DU-LOIR
Constructeur très connu machines emballage sous films rétracts sable et étirable, cherche COLLABORATEUR exclusif pour vente aux conserveries, laiteries, eaux de source, papiers peints, chais, brasseries, biscuiteries, etc. PARIS 5-6-7-8-13 14-15-16-17 DEPARTEMENTS 27-28-76 78-92. Voiture fournie à l'année. Frais remboursés. Fixe mensuel 4.000 × 13 plus intéressement. Préférence donnée à personne introduite habitant secteur. Stage préalable usine. Nécessité avoir le téléphone. Adress. C.V. référ. à HAVAS N° 10.766 - B.P. 319 72007 LE MANS CEDEX.

Organisme social recherche région TOULOUSE, pour gestion financière et amélioration des méthodes de son bureau d'études habitat ancien, ADJOINT DE DIRECTION dynamique. Expérience souhaitée. C.V. - photo à UNION RÉGIONALE des Centres PACT 7, rue du Pont Guilhemery, 31000 TOULOUSE.

Animateur Professionnel Pré-Ados/Ados VALENCE. Adresser curriculum-vitae avant le 5 juillet à FOL - S.G. - B.P. 133 26001 VALENCE.

Rech. prof. de français pr lycéens allemands côte d'Azur et Atlantique. Moniteur de windsurf pour les Sables-d'Olonne juillet-août. Tél. 508-94-59.

ECOLE NATIONALE DES MINES DE SAINT-ETIENNE Départem. Métallurgie Physique recherche
INGÉNIEURS MAITRES ES SCIENCES
pour préparer DEA ou Doctorat Env. C.V. à Département Métallurgie Physique. Candidatures Ecole des Mines, 42023 St-Etienne Cedex. Tél. M. Lesbats (77) 25-20-23.

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

Particulier vend **Génératrice LEROY-SOMER** 3500 tours - 220 volts, monophasé état neuf. Prix 2.000 F
BERNARD MOTEUR 5 cv diesel. Refait à neuf. Prix 4.000 F
Ecrire s/n° 6147 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Part. vd au choix livres XVIe, XVIIe, XVIIIe, XIXe XXe, meubles d'époque et divers. Sur R.-V. 401-01-39, R.N. 4, 72 km Paris.

Partic. vend (prix très intér.) living palissandre de Rio + table + 4 chaises, le tout très bon état, disponible fin août. Tél. du lundi au vendredi (juin-juillet) après 18 h. 379-61-22.

Antiquités

C'EST AU DÉPOT VENTE DE PARIS, que vous vendrez au mieux vos antiquités, meubles d'occasion, voir le débarras que vous envisagez, 2.000 m² d'exposition, 81, rue de Lagny, Paris-20e. Tél. : 372-13-91.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Carrelages

LES PLUS BEAUX Direct Usines Vente promotionnelle 113, avenue Parmentier (11e).
357-09-46 + +

Enseignement

Cherche Étudiant juill.-août, révision 8e-5e franç./math./angl. 2 h./jr. Bord mer Bretagne Sud. Amara, 12, r. de Clichy, 75009.

Apprendre l'américain à L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, PARIS 75014.
633-67-28
Session intensive du 29 juin au 10 juillet pour : gens pressés. Lycéens en mal d'anglais touristes.
Méthode orale, cours dans la journée et le soir, inscriptions du 9 au 25 juin.

Format. continue, cours intensifs. ALLEMAND en AOUT ESPAGNOL en SEPTEMBRE. Nouvelle pédagogie très efficace. Détente et plaisir d'apprendre. TEL. : 326-22-64.

Détectives

DUBLY 61e année
Ancienneté - Loyauté ENQUETES - FILATURES 121, r. St-Lazare, Paris 8e Tél 387.43.89 Consultations gratuites

Animaux

GARDE ANIMAUX VACANCES Vous avez un problème ? Téléphonez au 731-38-11.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + meuble + cuisson + frigo + robinetterie. En 1 m, 2.300 F, Paris, SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e. OUVERT LE SAMEDI. Tél. : 222-44-44.

Déménagements

DÉMÉNAGEZ dans un fauteuil. Appelez M.G. FRANCE Prix serrés. Devis gratuit.
TÉL. : 257-11-43.

Cartes de visites

HAUTE RENTABILITÉ
Cède machine à imprimer les cartes de visite « MIC » 1300 F/mois s/5 ans. Tél. 976-61-55 ou 974-73-36 soir.

Moquettes

INCROYABLE 30.000 m² **DE MOQUETTE** en stock à Ecoidet. Pure laine et synthétique prix de gros, pose assurée. Renseignements 757-19-19.

Psychologie

Groupe privé : transcendance (élévation d'esprit) métaphysique, psychologie. 331-39-61, 9 h. 15 à 10 h. 15 ou mieux écrire : R. HERTMAN, 74, rue Claude-Bernard, Paris-5e.

Vidéo

JUKE-BOX Loisirs-club vidéo VHS-BETA 1.900 titres (RCV, Warner Bros, René Chateau). Vente : 490 F - Loc. 48 h. 30 F 8, bd Capucines, 75009 Paris. 95, rue d'Avron, 75020 Paris. Téléphone : 373-29-04.

Vacances - Tourisme - Loisirs

CORSE LOCATIONS
Stud./Appt pour juillet et sept. possible charter. Hubaud, 92, rue Pelleport, 75020 Paris. - 362-54-18.

Juillet-août 33 Andernos, bassin d'Arcachon. P. à P., loue villa tt cft de jardin boisé, gd séj., 2 ch., cuis., s. de bns. Tél. apr. 19 h. 781-94-57.

LOCATION. Maison neuve à louer dans le Finistère (Pont-l'Abbé, à quelques kilomètres de la mer) à partir du 7 août. Ecrire Claudine Goff, à Saint-Julien-de-Plonéour par Pont-l'Abbé (29220).

Vacances à CHAMONIX
Location à la semaine studio 2-4 pers. / 2 pièces 5-8 pers. entièrement équipés, dans Résidence standing neuve. LOCATIONS ORION 39, rue de Surène 75008 Paris. 266.33.26.

Cabourg. Juil., sept. (quinz., mois). Les Abeilles, r.-d.-c. villa, jard., pr. mer. 5 P., 2/3 p. + cuis., s. d'eau. (31) 91-31-12.

Vacances à ANTIBES
Location à la semaine studios 2-4 pers., tout confort, entièrement équipés, standing LOCATIONS ORION 39, rue de Surène 75008 Paris. 266.33.26.

ESPAGNE VALENCE GANDIA Appts et villa bord mer, à 10 km, à louer vac. ou à l'ann. 296-03-00, 9/10 h. 30-16 h. 30/17 h. 30.

SANTÉ ET VACANCES au calme dans le midi, soleil, air pur, piscine, tennis. Nombreuses excursions mer, montagne. Reste quelques studios à louer semaine depuis 630 F. Mois dep. 2.400 F. Chaîne Thermale du Soleil 32, avenue de l'Opéra, 75002 PARIS. Tél. 742-67-91.

50400 GRANVILLE Plage St Nicolas AU BON ACCUEIL Tél. (33) 50-06-86 Hôtel-restaurant. Toute l'année.

Vacances à LONDRES quartier exceptionnel. Spacieuse résid. familiale, tt conf. idéal pour enfants. 25 juillet - 14 septembre à Hampstead en plein Londres. 4 gdes chbres. Loyer payable en france, 950 F sem. Tél. Londres 267 1852.

L'été à DEAUVILLE
Location à la semaine studios 2-4 pers., tout confort. Entièrement équipés, standing LOCATIONS ORION 39, rue de Surène 75008 Paris. 266-33-26.

ROUSSILLON : situation privil. alt. 300 m, cadre verdoyant, calme, contreforts, Pyrénées. 14 km ARGELES/MER. 2 km THERMES DU BOULOU. 5 km front. ESPAGNE, LE RELAIS DES CHARTREUSES Hôtel-Rest. instance 3 ét., gr. cuisine franç. et maroc. par ex-chef Hôtel LA MAMOUNIA à MARRAKECH. RELAIS DES CHARTREUSES, Les Chartreuses du Boulou 66160 LE BOULOU. Tél. (68) 83-15-88.

GORDES Maison à louer terrain 2.000 m². 140 m² habit., 5 ch., 2 s.d.b. Août 6.000 F. T. (90) 72-05-16.

OFFRES SPÉCIALES
CALVI 650 F A.R. + séjour 1 semaine pension-complète 980 F. PALMA 659 F A.R. J.S.F., 36, rue des Bourdonnais, Paris-1er, 236-31-62. 296-29-07. lic. A 804.

AQUITAINE, proximité mer. BELLES VILLAS à louer. Doc. grat. s/dem. (56) 26-85-80.

Combloux-Megève chalet conft. BRETAGNE SUD, villa face Océan 6 pers., 25/7-1/8 et sept. Tél. (1) 381-36-04.

BRETAGNE. Proximité mer, belles VILLAS à louer. Doc. grat. sur dem. (98) 55-46-81.

ANNECY. 2 pièces meublées, tout confort, calme, proximité du lac. Libre juillet et août, 2.500 F. Tél. : 19 (50) 45-37-54.

---

15 KM TOURS. Appt 4-5 personnes, juillet, août, septembre. Tél. : 16 (47) 58-14-29.

PORT-GRIMAUD. Cité lacustre et plage, 2 p., belle vue, cft, sauf du 1er au 22 août. 707-97-11.

MÉRIBEL. Piscine privée, solarium, lac, près parc Vanoise, beau studio, 707-97-11.

PORT-NAVALO (Morbihan) VILLA 5 p., tt cft, libre juillet, septembre, 16 (96) 28-35-83.

A louer juillet, 6.000 F et septembre, 5.000 F, magnif. MANOIR, 180 sud Paris, tt cft, tennis, parc, (86) 39-46-57.

JUAN-LES-PINS. A louer dans villa « Les Rayons d'Or », avec jardin, verdure, très calme, chambres très confortables. Juin, juillet, août, septembre. Tél. : (93) 74-12-75.

Bateaux

A vendre fin juin pneumatique semi-rigide 5 m, PB IV 73, très bon état, 115 CV Mercury power trim, compte-tours, 1977, peu servi (70 h). Embarquement autorisé 8-12 personnes. Accastillage, skis, etc., prêt à naviguer. Grand réserv. 35.000 F. Visible 19, rue Mme-d'Houdetot, 95600 (959-14-43).

Séjours linguistiques

Séjours linguistiques à Oxford, Angleterre, en petits groupes, 2 ou 3 semaines, à partir du 1er août. Tél. 541-76-87 matin.

Stages

Stage d'ART DRAMATIQUE organisé par l'équipe du Centre culturel du Languedoc. Expression corporelle. Technique de l'acteur. Interprétation. Du 12 juillet au 2 août, près des Gorges de l'Hérault à ANIANE. Renseignements et inscriptions : 20, rue Lakanal, 34000 Montpellier. Tél. (67) 79-65-51.

Cours

Cours de français et d'anglais à Antibes de juillet à sept., par professeur spécialisé (tous niveaux, enseignement à domicile). Tél. (93) 34-51-04.

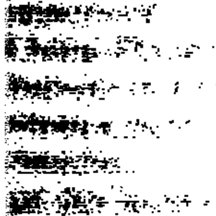
Soyez DANS LE VENT rendez fonctionnelles vos années d'études
D'ANGLAIS
dans un site campagnard 80 km de Paris 5 jours intensifs Prochains séminaires : 27 juillet et 3 août
Renseignements : 404-78-61.

PARIS. Qui pourrait me donner **des leçons de chinois** Offres sous n° 20.983 à SOPIC, B.P. 31, 67001 Strasbourg Cedex.

Equitation

EQUITATION
stages 6 j. 1er stage 28 juin, mixte 9/15 ans, 10 stagiaires, Nature, plein air, « LA PELOUSE », Montgeron, 20 km Paris RN 6. Tél. 903-50-80 - 940-23-36.





CARNET

Naissances.

— M. Simon DAHAN et Mme, née Claudine Comanester,
Sophie-Aubépine, Ninon-Harriet,
sont heureux d'annoncer la naissance de
Héloïse,
Le 18 juin 1981.
14, place Denfert-Rochereau,
75014 Paris.

Mariages

— **Arlette VIRETON**
et
Francis TERQUEM,
avocat à la cour,
sont heureux de vous faire part de leur mariage.
72, boulevard de Latour-Maubourg,
75007 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Décès

ALAIN LE FOLL

— Nous apprenons le décès survenu lundi 22 juin, à Paris, du peintre-graveur
Alain LE FOLL.
Il était âgé de quarante-six ans.
Ses obsèques devaient avoir lieu ce vendredi matin 26 juin, au Père-Lachaise.

[Né en 1935 en Bretagne, Alain Le Foll avait commencé ses études artistiques à l'Ecole des beaux-arts de Caen. Venu à Paris en 1949, il y déploie une intense activité de graphiste dans tous les domaines : illustration de textes, édition, magazines, publicité. Professeur à l'Ecole nationale des arts décoratifs depuis 1964, il décide, deux ans plus tard, de se consacrer uniquement au dessin et à la lithographie. Il se produit sans arrêt non seulement en France, notamment à la galerie Lahumière en 1976 et 1978, qui lui consacre en outre une exposition particulière à la FIAC 1979, mais à l'étranger, spécialement à la galerie Wolfsberg de Zurich. Il participe à la plupart des biennales d'Europe et également au Japon et aux Etats-Unis. Il mettait la perfection de son graphisme au service de l'imaginaire sous toutes ses formes. — J.-M. D.]

— Mme Roland Caumon,
son épouse,
M. et Mme Pierre-Gilles Caumon,
M. Patrice Caumon,
ses enfants,
Serge-Alexis Caumon,
son petit-fils,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Roland-Pierre CAUMON,
docteur en droit,
survenu à son domicile le 25 juin 1981.
Les obsèques auront lieu le samedi 27 juin 1981, à 10 h. 30, en l'église de la Madeleine, à Châteaudun.
Cet avis tient lieu de faire-part.
33, rue de la Madeleine,
28200 Châteaudun.

— Mme Jacques Deneufbourg,
Florence, Sandra, Franck, Gilles,
M. et Mme Paul Deneufbourg,
Mme veuve Alfonsi,
M. Guy Deneufbourg et ses enfants,
Mme Danièle Deneufbourg,
M. et Mme Lucien Castelli et leurs enfants,
M. et Mme Gilbert Maisetti et leurs enfants,
M. et Mme Michel Alfonsi et leurs enfants,
Tous les parents, alliés, ainsi que ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père, fils, gendre, frère, beau-frère, oncle et ami,
M. Jacques DENEUFBOURG,
agriculteur,
ingénieur agronome
et du génie rural,
officier de l'ordre national
du Mérite,
survenu à Compiègne le 24 juin 1981, à l'âge de cinquante et un ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 27 juin, à 15 heures, en l'église de Blincourt (Oise).
Réunion et remerciements à l'église.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Blincourt, 60190 Estrées-St-Denis.

— Mme Pierre Dugleux,
Georges, Madeleine et Marie-Louise Dugleux,
Les familles Petitmengin, Kauffmann, Diény, Noyer, Villeneuve, Dommel, Omnès, Worms, Stammler, Brenac, Casalis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre DUGLEUX,
maître de recherche au C.N.R.S.,
que Dieu a rappelé à Lui le 24 juin 1981, dans sa soixante et unième année.
Le service religieux sera célébré en l'église réformée du Foyer de l'Ame, 7 bis, rue du Pasteur-Wagner, Paris (11e), le mardi 30 juin 1981, à 14 h. 30.
« Aujourd'hui, nous voyons d'une manière confuse, mais alors nous verrons face à face. »
(I Corinthiens 13, v. 12.)

On est prié de n'apporter ni fleurs ni couronnes.

— M. et Mme Guy Peretti,
ses enfants,
Roseline, Françoise, Noël, Marie-Pascale,
ses petits-enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
M. François ISTRIA,
survenu dans sa quatre-vingt-deuxième année, le 16 juin 1981.
Les obsèques religieuses ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Michèle Besnosiuk,
Jacques Lesieur, Caroline Lesieur,
Les familles Rolett, Floirat, Rascon et Lesieur,
ont la douleur de faire part du décès accidentel, survenu le 8 juin 1981 à Lima (Pérou), de
Valérie LESIEUR,
leur fille et petite-fille, à l'âge de vingt-quatre ans.
Une messe de requiem sera célébrée le 4 juillet 1981, à 17 h. 30, en l'église de Pont-Saint-Esprit.
Priez pour elle.
Narbonne, Pont-Saint-Esprit, Montry, Saint-Cirq et Paris.
La Mirandol,
route de Goudargues,
à Pont-Saint-Esprit.

— Marielle et Sandra Moussempes,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Jacques MOUSSEMPES,
survenu à son domicile parisien, le 18 juin 1981.
Un service religieux aura lieu le lundi 29 juin 1981, à 10 h. 30, en l'église Saint-Antoine des Quinze-Vingts, 66, avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris.
L'inhumation aura lieu ensuite au cimetière parisien d'Ivry.
Château de Valliguières,
30210 Valliguières.

— Le conseil d'administration,
Le comité d'entreprise,
Et le personnel de la Banque populaire du Midi
ont la douleur de faire part du décès accidentel de leur directeur général,
M. Christian SUC,
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Une messe sera dite à son intention le lundi 29 juin, à 18 h. 30, en l'église Saint-Joseph, sa paroisse, route de Sauve, à Nîmes.

Anniversaires

— Il y a déjà deux ans,
Thierry CHICHE
était brutalement ravi à l'amour des siens.
Il aurait vingt-trois ans.
Que tous ses amis qui l'ont aimé se souviennent.
De la part de Mme Cohen-Selmoun.

Messes

Une messe sera célébrée le lundi 29 juin, à 19 heures, en l'église Saint-Merri, 76, rue de la Verrerie, Paris (4e), à l'intention de
François COUPRIE,
De la part de
M. et Mme Pierre Couprie et leurs enfants,
Des familles Couprie, Picard, Guillaume et Sagot.

PRESSE

A « Nice-Matin »

NOUVELLE GRÈVE DU LIVRE

(De notre correspondant régional.)

Nice. — A la suite d'un nouvel arrêt de travail du personnel technique, consécutif à l'échec des négociations entre la direction et le Syndicat du Livre C.G.T., le quotidien *Nice-Matin* n'a pas paru ce vendredi 26 juin. A quatre reprises déjà depuis le 12 juin, le journal a été absent des kiosques (*le Monde* du 24 juin). Grâce à la médiation du directeur départemental du travail, les discussions avaient pourtant repris jeudi 25 après-midi sur les aménagements à apporter à l'organisation du temps de travail hebdomadaire.

Le principe d'une réduction programmée du temps de travail hebdomadaire étant acquis, le conflit porte désormais sur le calendrier et les modalités d'application de cette réduction. La direction maintient notamment la date du 1er janvier 1982 pour la première phase (six jours de travail et deux jours de repos consécutifs), alors que le Syndicat du Livre souhaiterait « *une date plus rapprochée* ». — G. P.

L'immobilier

appartements ventes

5e arrdt

BROCA, Soleil. 354-95-10
80 m², séj., 2 chbres, asc., park.
TERRASSE 65 m²

PANTHÉON-LYCÉE HENRY-IV
BRULERIE SAINT-JACQUES
2 et 4 rue LAROMIGUIÈRE
2 - 3 - 4 - ET 5 PIÈCES
Terrasse - Verdure
Livraison mai 1982
Vente : 9, r. l'ESTRAPADE
S/place vendredi, samedi.
14 h 30 à 18 h. 30 ou
BEGI - 267-42-06.

Place MAUBERT
Dans imm. pierre de t. au 5e ét.
BEL APPART. 3 P. TT CFT.
BALCON, SOLEIL. 650.000 F.
Visite de 11 h à 15 h, ce samedi.
5, rue Montagne-Ste-Geneviève.

LUXEMBOURG
Séj. dble 2 chbres, cuis., bains, serv., 80 m².
Prix : 850.000 F.
Visite samedi, 15-17 h.
35, rue GAY-LUSSAC.

9e arrdt

PIERRE DE TAILLE, 5 P., 2 bains, cal., sol., 4e ét., ss. asc., parfait état, 740.000 F. T. 526-58-98.

12e arrdt

Mo, 37, R. MONTGALLET
Part. vd dans imm. pierre de tail., 2 p., entrée, cuis., dches, w.-c., pos. bns. 3 FENÊTRES S/RUE, BALCON, 5e ét. Samedi 27, 14 h. à 18 h. ou soir, 246-37-64.

Mo Montgallet 2 p., cuis. équipée s. de bs, w.-c., ch. élect., 2e ét. sur c., calme, clair, 27 m² + cave, 140.000 F. Vis. : 27 juin, 14-18 h. 186, r. de Charenton.

12e, 18, rue Beccaria
Je vends libre, 2e étage rue, appartement 3 p. à rénover, possibilité division. Prix 300.000 F. Téléphone 707-35-58.

13e arrdt

LOFT refait à neuf 225 m², 3 niveaux tout confort, 2 parks. original. Tél. 548-63-50 ou 260-67-36.

MAISON-BLANCHE récent
BEAU 3 P., 77 m². PARKING.
620.000 F. très clair 585-15-21.

15e arrdt

22, AVENUE EMILE-ZOLA
Charmant immeuble récent. parking. **4 P.**
sam./lund. 14-17 h. 633-29-17.

Mo BIR-HAKEIM Bon imm.
PIERRE DE TAILLE. CALME.
2 PIÈCES bureau, entrée, cuis., bains, w.-c.
PX INTÉRESSANT. Chf. cent.
12, RUE NÉLATON
Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

16e arrdt

RUE DE PASSY
Imm. tt cft au 3e ét., appt 3 p.
Occupé jusqu'au 30-9-87.
Prix : 780.000 F. 755-82-30.

Mo RANELAGH Face O.R.T.F.
Imm. récent, tt cft, 10e étage.
SÉJOUR DBLE, 2 CHBRES,
entrée, cuis., bains, balc.,
box, PRIX INTÉRESSANT.
11, r. de Boulainvilliers, esc. C.
Samedi, dim., lundi 15 à 18 h.

17e arrdt

PRÈS PLACE IMM. PIERRE **PEREIRE**
119, AVENUE DE VILLIERS
8. 3/4 p., cuis., bns, chf. cent.
780.000 F. Samedi 14 h. à 18 h.

16, RUE LEMERCIER
Bon imm. s/rue, calme, chf. cent.
SÉJOUR, CHAMBRE, entrée, cuisine, s. de bains, w.-c. Soleil.
Entièrement REFAIT NEUF.
PRIX TRÈS INTÉRESSANT.
PPTAIRE. Sam., dim., 15 à 18 h.

18e arrdt

57, RUE HERMEL
Très belle imm. pierre de t., ravalé, luxueux 3 P. 67 m², chauff. individuel gaz - Visite SAMEDI 27/6, de 14 h. à 18 h., au 3e étage gauche.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT sur parc
5 p., gds rangements, parking.
sam/lun. 14-12 h. 31, r. Manin.

91 - Essonne

ORSAY, centre ville, 5 pièces, 110 m² + balcon, 3e étage, ascenseur, Est, séjour double, 3 chambres, bains, salle d'eau, cave, 2 parking souterrains.
735.000 F.
Téléphone : 928-68-00.

ORSAY, proximité ttes commodités, 4 pièces, 78 m² + loggia, Ouest, séjour double, 2 chambres, cave, parking extérieur. 485.000 F dont C.F.F. 928-68-00.

92 Hauts-de-Seine

SCEAUX MÉTRO
Imm. 1974, très beau 4 poes + box, jdins. CALME près centre.
Px 862.000 F + 108.000 F
Créd. Fonc. s/9 ans. 350-50-86.

ISSY-MOULINEAUX
PETIT 4 P. CFT, 360.000 F
9, VILLA MARGUERITE
2e ét. SAMEDI, 14 h. à 18 h.

120.000 F. AVEC 24.000.
10' pte ORLÉANS, dans imm. ravalé, 2 p., cuis., w.-c. possib., s. d'eau, s/jard., idéal pour location, 19, r. CARVES, Montrouge.
Pptaire, samedi, 14 h. à 18 h. 30, 274-10-54 après 20 h.

93 Seine-Saint-Denis

PRÉ-SAINT-GERVAIS
grand studio, tt confort, terrasse, résidence 1973, cave, parking.
Tél. 843-99-03.

Province

33 - SOULAC-SUR-MER, ravissant studio dans immeuble neuf, front de mer, salle de bains, cuisine équipée 150.000 F, très bon placement. (38) 56-24-30.

SERRE CHEVALIER
A Villeneuve (05), part. vd, appt., 5 p., 106 m² + terrasse et loggia, 76 m², 9e étage, imm. luxe, face piste, exposition sud et ouest vue except. Prix 640.000 F. à débattre. CESARD, tél. (1) 873-07-81, le soir.

DEAUVILLE
Emplacement exceptionnel, quartier, calme et résidentiel, plein sud, dans une belle petite maison rénovée avec jardins privatifs.
— Studio .... 190.000 F
— 3 pièces ...... 231.000 F
— 4 pièces ...... 323.000 F
17, av. des Prairies, Deauville

Groupe Charlus, Palais des Congrès, place de la Cathédrale, 76000 Rouen. (35) 98-56-84.

Etranger

A vdre Espagne, près Alicante, 2 studios, terr. vue s/mer. 110.000 F. Tél. av. 8 h., après 20 h. 287-43-32.

appartements achats

ACHÈTE, directement
URGENT. PARIS, 2 à 4 PIÈCES.
PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE.
BON QUARTIER. 873-23-55

locations non meublées demandes

Paris

PPTAIRES Louez vos appts sous 24 heures.
Nous garantissons vos loyers, services gratuits. 272-02-62

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, villas, pavil. ttes banl. Loyers garant. 5.000 F max. 283-57-02

bureaux

LOUE DIRECTEMENT
1 ou plusieurs bureaux dans immeuble neuf. Tél. : 758-12-40.

CONSTITUTION de S.A.R.L.
TÉLEX Secrétariat téléphonique.
Domiciliations artisanales et commerciales.
Tous services. **355-17-50**

8e et CHAMPS-ÉLYSÉES
Domiciliation RM RC SARL.
A partir de 150 F.
CONSTITUTION SOCIÉTÉS
Tél., télex, toutes démarches
C 2 E - 562-42-12.

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS — télex-secrétariat tous services
BUR. MEUBLÉS 8e, 9e, 15e
ASPAC PARIS-8e 293-60-50 +
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

NOUVEAU !
PERMANENCE TÉLÉPHON.
24 h. sur 24 - Siège de Stés.
TOUS SERVICES
CONTACTS 2000 - 545-49-82.

SIÈGES DE STÉS
av. secrétariat, tél., télex.
CRÉATIONS D'ENTREPRISES
ACTE S.A. 261-80-88 +

9e - Près Trinité, part. cède bail neuf. 5 bureaux 110 m², 2 entrées, 2 lignes de tél., 1er ét.
Loyer 2.800 F mens.
Tél. 285-89-98.

locaux commerciaux

A vendre Droit au Bail 250 m² centre commercial ALMA, 1er Centre de l'Ouest. Ecr. Havas Rennes no 402 A, qui transm.

RUEIL-MALMAISON
Sté cède bail dans imm. récent pour cause déménagement. 420 m² bureaux sur 2 niveaux, 2e et 3e étage, entièrement cloisonnés +-8 parkings.
Prix location annuelle : 450 F le m2, extension possible sur immeuble attenant en fin de construction.
Locaux libres de suite.
Tél. 024-20-21.

SURESNES - Unique, 15 m. façade, loue local + terr. 110 m². 3.000 F. 9/12 h. : 772-06-55.

viagers

BOULOGNE. Maison individuelle 7 pces + jardin. Occupée couple 73-80 ans. 450.000 F comptant + 2.750 F/m. Viagers F. Cruz. 8, rue La Boétie - 266-19-00

immobilier information

Nous nous recommandons avec des succursales au Canada et aux Etats-Unis comme
solution
de vos activités commerciales et privées.
Internationale Treuhand & Wirtschaftsberatungsgesellschaft
Greichgauer & Co., Postfach 906,
D - 6800 Mannheim
Tél. : 1949621/13013, Télex 19.49/463658.

fonds de commerce

RÉGION VERSAILLES
vend cause maladie superbe
AGENCE IMMOBILIÈRE
Emplacement exceptionnel.
2.000.000 F Honoraires annuels.
Etudierait toutes propositions.
Ecrire sous no 400 M à
GEM PUBLICITÉ,
142, rue Montmartre, PARIS-2e.

VÉSINET
Tous commerces dans centre comm. 80 m². 70.000 F + bail.
976-51-56 ou 974-73-36, soir.

immeubles

ÉTOILE
Très bel imm. pierre de taille 4 étages, cour, jardin. Pavillon, ENTIÈREM. LIBRE. A VENDRE en TOTALITÉ. Ecrire sous référ. 3.815 à PUBLICITÉ GAUTRON 29, r. Rodier, Paris 9e

villas

1085. Vds centre St-Peray 07. Villa F 5, rve sv. jardinet de parc. Px 480.000 F. Bureaux immobiliers PERRIOLAT, B.P. 37 - 26500 BOURG-LES-VALENCE.
Téléphone : (75) 41-41-40.

CROISSY S/SEINE
dans village, villa meulière.
Réception, 3 chambres + grenier aménagé, salle de jeux, jardin clos.
Prix 700.000 F.
Agence de la TERRASSE,
LE VESINET. 976-05-90

PROCHE BANLIEUE OUEST
R.E.R. près écoles, grande maison,
8 PCES 2 CUIS. 2 BAINS, 2 CAB. TOIL., 4 W.C.
divisibles, jardin 1.800 m², libre immédiat. PPTAIRE 751-56-97

pavillons

MASSY. Sur 594 m² (2 lots).
Coquet pavillon, 3 pièces, garage sous-sol, jardin. Prix : 640.000 F
PESCHARD 666-00-27

maisons de campagne

A VENDRE à Lescoff, Pte du Raz. F 6, constr. récente sur 730 m², terrain aménagé, chf gaz, cave, garage, meublé : cuis., séjour, 5 ch., s.d.b.
Libre fin septembre.
DROUOT LESCOFF,
29113 AUDIERNE.

Vends, part. à part., petit village Aube, 180 km Paris (R.N. 71 déviat.), maison vigneron anc., 2 niveaux, 4 pièces, cheminées, grange, vastes greniers, caves voûtées, courette, champ, verger, jardins bords Seine, friches, bois.
Prix : 350.000 F.
Ecrire s/no 6.148 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

manoirs

LAC ANNECY part. vend
villa manoir, de ppté de 4.000 m² avec ruines XVe s., site except., point de vue, lac, montagnes.
(50) 44-33-28, L. Bonaventure, LA TUILE, 74210 FAVERGES.

domaines

DOMAINE FORESTIER
en Haute-Ardèche, alt. 1.200 m. 46 ha planté de sapins et Douglas 15 ans. Très belle vente. Ancienne ferme ardéchoise. Eau, électricité, accès aisé. Prix : 1.150.000 FF. Ecr. Home Selection, 10, pl. Stéphanie, Boîte 5 à 1050 Bruxelles, Belg. Tél. Bruxelles 672-43-96, 10 à 22 h.

ARGENTINE et URUGUAY
Vente de terres agricoles.
Investissement - Rentabilité.
Boîte Postale No 23.
ANDORRE-LA-VIEILLE
Principauté d'Andorre.

S.N.C.F. - Département des Services Sociaux vend château de La Motte, situé à l'intérieur de la Vendée, commune La Meilleraie (gare), à 8 km de Pouzauges, 40 km de La Roche-sur-Yon, 75 km des Sables-d'Olonne.
Le terrain (28 ha environ) est constitué de prairies et de bois et porte un ensemble de bâtiments importants (4.600 m² de surface couverte), chauffage.
M. à P. des Domaines : 1,7 M.F.
S'adresser au Chef des Services Sociaux de la Zone Sud-Ouest,
7, rue de Château-Landon,
75475 Paris Cedex 10.

terrains

En Roussillon, sur le flanc des Albères
LES CHARTREUSES DU BOULOU
TERRAINS à BÂTIR de 1000 à 3000 m² de 50 F à 120 F le m²
et quelques 2 et 3 pièces disponibles dans petits collectifs de 5 appartements.
dans un cadre naturel de forêt méditerranéenne avec tennis, piscine, restaurant de classe
Documentation : S.I. de MOULAS S.A.
Les Chartreuses du Boulou, 66160 Le Boulou, Tél.(68)83.17.86

Pensez à vos vacances en Auvergne
au cœur du val d'Allier
(Haute-Loire)
dans un domaine de 33 hectares vous pouvez acquérir un terrain à partir de 53.000 F.
Crédit direct du vendeur possible
Pour tous renseignements et vente :
Téléphone : (71) 09-36-81.
Télex : 470 004

25 KM OUEST
FEUCHEROLLES, beau TERRAIN 1.500 m², gde façade, entièrement viabilisé.
Prix 400.000 F T.V.A. incluse.
Agence de la TERRASSE,
LE VESINET, tél. : 976-05-90.

SUCY-EN-BRIE
LIEUDIT LES BRUYÈRES
Particulier vend terrain 2.400 m², lisière forêt domaniale, à 100 mètres tennis, piscine et club hippique, calme, bucolique.
Tél. le soir ap. 20 h. 207-16-53.

propriétés

Au cœur du Val d'Allier
(HAUTE-LOIRE)
dans un parc de 33 hectares vous pouvez encore acquérir une magnifique habitation construite en traditionnel pour un prix de 240.000 F
(100 m² + dépend. + jardin).
Crédit direct du vendeur possible.
Pour tous renseignements et vente :
Tél. (71) 09-36-81
Télex 470 004.

MENTON
PROPRIÉTÉ
dans parc classé
400 mètres mer, 1 villa 20 pces plus 1 villa 6 pces sur 3.200 m² constructibles, calme parfait, sans vis-à-vis, le tout divisible en appartements.
Ecr. ou tél. M. DEVOOS, chez Me MILLIER, not., 5, rue Auber, 75009 Paris.
Tél. 742-02-03.

Entre Moret-Nemours. Corps de ferme au carré, parf. état, séj. 70 m², cuis., 4 ch., tout cft, gdes dépend., pisc. chauffée ; s/env. 1 ha. Prix 1.450.000 F. H. Bur (86) 88.63.12

80 km Paris-Ouest, propriét. vd de site except., face église romane, mais. anc. complèt. rest., tt cft, 5 P. princip., 2 bns, jardin pays. 1.200 m². 625.000 F.
Téléphone : (37) 82-61-93.

Belle propriété, 2 bât. équipés, meublés pour 10 pers., confort de luxe, parc paysagé, source, pièce d'eau, horizon plein sud. A visiter, 72 km Paris R.N. 4, 1.500 m. Beton-Bazoches. 850.000 F à débattre. R.-V. : 401-01-39.

A la limite de l'Yonne, moins de 2 h Paris, vd fermette restaurée, site exceptionnel 9 pièces, int. rustique, cheminées, poutres, tt confort, 1500 m², 670.000 F.
Tél. : journée (25) 70-51-44, soir (25) 45-71-24.

ANET 80 km Paris-Ouest
particulier vend belle demeure, anc. relais de chevaux, restauré, ch. cent., tél., 4/5 chbres, 2 gds séjours, loggia, poutres apparentes, 2 s. de bs, cuis., 3000 m² terrain, communs habitables.
Paru « Arts et Décorations »
T. 500-78-60 - (32) 37-35-41.

REFTE, Sud-Ouest PARIS, 110 km, direct par autoroute (6 km sortie autoroute) dans site calme et protégé (vue sur château classé).
3 MAISONS NEUVES
tout confort.
grand jardin de 920 à 950 m².
Px très intéressant, prêt conventionné poss. pour résid. princip. Placement intéress. (demande locative importante), idéale résidence week-end. S'adresser :
EUROPE MAISON
123, rue de la Paix,
LEVES 28300 MAINVILLIERS.
Tél. : 16 (37) 36-71-18.

St-Rémy-de-Provence, vds en ville sur 1.025 m² maison constr. pierre, 2 niveaux, 7 pièces princ. tt cft, cour/jardin et local 300 m² attenant. Prix : 760.000 F.
Tél. (90) 97-33-17.

VERSAILLES, maison 9 pces + jard. 800 m² - RER - écoles, etc.
236-22-84 - 277-91-01. Px int.

Le Monde

FORUM DU DEVELOPPEMENT • ZYCIE WARSZAWY • EL MOUDJAHID • Magyar Nemzet • EL PAIS • JORNAL DO BRASIL • 朝日新聞



« Nous, membres de l'Organisation des Nations unies, proclamons solennellement notre détermination commune de travailler d'urgence à l'instauration d'un nouvel ordre économique international fondé sur l'équité, l'égalité souveraine, l'interdépendance, l'intérêt commun et la coopération entre tous les États, indépendamment de leur système économique et social, qui corrigera les inégalités et rectifiera les injustices actuelles, permettra d'éliminer le fossé croissant entre les pays développés et les pays en voie de développement... »

(Déclaration concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international adoptée par consensus le 1er mai 1974 par la sixième assemblée spéciale des Nations unies.)

• TO BHMA • LA STAMPA • ПОЛИТИКА • EXCELSIOR • INDIAN EXPRESS • Le Monde • DAWN • le soleil •

ÉDUCATION ET DÉVELOPPEMENT

LE neuvième numéro du supplément « Un seul monde » est consacré à un dialogue entre ses membres, journaux et organisations du système de l'ONU sur l'un des problèmes les plus préoccupants de ce temps, celui que posent l'alphabétisation et l'éducation dans les pays en voie de développement, qui rassemblent la majorité de la population mondiale.

Trois aspects de ce problème ont été particulièrement retenus par les auteurs des articles publiés dans ce numéro.

— L'éducation est le fondement de tout développement. Elle constitue, selon l'« Excelsior » (Mexico), le support indispensable du progrès scientifique, technologique et culturel.

— L'éducation est en pleine crise dans la plupart des pays du tiers-monde, et cette crise, selon l'expression employée par « le Soleil » (Dakar), est un « reflet tragique de la crise du développement », dont l'échec est quasi total dans un grand nombre de ces pays. Le journal « Politika » (Belgrade) peut, certes, évoquer les remarquables progrès réalisés en Yougoslavie depuis la deuxième guerre mondiale à tous les niveaux de l'instruction, mais il note des courts-circuits entre les vœux des jeunes et les besoins du pays, notamment une certaine désaffection pour les métiers ouvriers. La même désaffection est constatée par « Zycie Warszawy » (Varsovie) dans une remarquable étude psychologique sur la vie et les aspirations des jeunes Polonais qui affrontent les pires difficultés pour devenir ingénieurs, pourtant moins payés que les ouvriers.

Les journaux du Sud, « Dawn » (Karachi), « Indian Express » (New-Delhi), « le Soleil » (Dakar), et même « Excelsior » (Mexico), manifestent, en revanche, leur consternation devant les très insuffisants résultats qu'ont obtenus leurs pays en matière d'alphabétisation et d'éducation en dépit des efforts qu'ils ont déployés et des moyens qu'ils ont mobilisés.

— Les raisons de cet échec sont loin d'être uniquement financières. Les aspects structurels, culturels et idéologiques de la crise de l'éducation sont prédominants. Plusieurs des journaux qui participent à ce débat rappellent à ce propos qu'ils ont hérité des systèmes éducatifs que leur ont légués les puissances coloniales, soucieuses davantage de perpétuer leur empire que de démocratiser l'instruction et de promouvoir la culture indigène. Ce legs est lourd. Le maintien de l'anglais et du français, par exemple, qui sont des instruments indispensables de communication et les langues de l'enseignement supérieur dans plusieurs pays décolonisés, a malheureusement l'effet pernicieux d'entretenir la tendance élitiste de leurs systèmes éducatifs. Par le relais de ces élites, des modèles de pensée, de comportement et de consommation qui ne correspondent nullement aux besoins essentiels des populations leur sont ainsi imposés à la fois de l'extérieur et de l'intérieur. « Excelsior » note également au Mexique une pénétration culturelle énorme qui place l'économie et l'éducation de ce pays dans un état de dépendance, même si celle-ci n'est pas totale.

Pour répondre aux besoins d'éducation, qui sont immenses et dont le coût est aggravé dans les anciens pays colonisés par la nécessité de refondre l'ancien système éducatif, l'argent, de toute façon, manque dramatiquement. Les Etats du tiers-monde sont assaillis par des nécessités de tous genres, dont celle d'assurer leur défense toujours plus coûteuse du fait de l'intensification de la course aux armements. Or l'aide qui leur est consentie en matière d'éducation par les pays industrialisés n'atteint que 9 % du montant de leurs dépenses dans ce domaine. Encore, cette aide est-elle réservée, pour 80 %, à l'enseignement supérieur...

La conclusion qu'on peut tirer de l'ensemble de ces points de vue procédant tous d'expériences concrètes est claire : la diffusion de l'éducation dans les pays en développement se heurte toujours à des obstacles si considérables qu'on ne voit pas comment cette crise, grave et durable, de l'éducation pourrait être surmontée sans l'établissement d'une authentique solidarité entre les pays riches et les pays pauvres. Tel est d'ailleurs le but fondamental d'un nouvel ordre économique international dont l'instauration implique, de la part des pays riches et puissants, moins d'égoïsme et surtout la volonté de refréner leurs tendances naturelles à la domination tant culturelle qu'économique.

Bref, pour que l'éducation devienne accessible à tous, une évolution des esprits est indispensable. Le problème de sa diffusion ne sera résolu que le jour où chacun aura enfin compris que l'éducation constitue le meilleur investissement pour le développement et qu'elle ne doit pas, en conséquence, rester le privilège d'une élite. Tout être humain a un droit imprescriptible à l'éducation comme à la santé, à la liberté et à la sécurité. Et ce droit n'aura véritablement de sens et de réalité que si les moyens de l'exercer et de le défendre sont donnés à tous grâce à un immense effort généreux et conjoint de tous les membres de la communauté internationale.

JEAN SCHWŒBEL,
Coordonnateur.

TRIBUNE DES NATIONS UNIES

Des progrès menacés par la course aux armements

AU cours des deux dernières décennies, la tendance générale la plus remarquable est l'accélération croissante de la demande en matière d'éducation. Depuis les années 1960, l'éducation atteste autant une extension sans précédent que de profondes modifications qualitatives. Il y a eu, aussi bien dans les pays en développement que dans les pays industrialisés, une véritable explosion des inscriptions scolaires, encore qu'à des taux différents et de nature différente. Pour les pays en développement, les statistiques de l'UNESCO montrent que, depuis 1960, l'augmentation des inscriptions a été de 2,4 fois au niveau primaire, de 4,6 au niveau secondaire et de plus de 6,3 au niveau supérieur. Au cours de cette période, les inscriptions à tous les niveaux ont augmenté de 181 %, en regard de 31 % dans les pays industrialisés. Dans ceux-ci, c'est aux niveaux secondaire et supérieur que s'est manifesté un développement réellement dynamique. Les pays socialistes, par exemple, ont introduit chez eux l'éducation secondaire pour tous.

Dans la plupart des pays, il est résulté de l'extension de l'éducation académique dans les années 1960 et 1970, pour la première fois, l'établissement de systèmes éducatifs réellement nationaux, qui est souvent devenu, de toutes les entreprises nationales, la plus considérable.

La pression démographique et le changement des structures d'âge constituent les facteurs les plus évidents et les plus déterminants de cette extension. Il a fallu cent trente ans (de 1800 à 1930) à la population mondiale pour passer de un à deux milliards d'individus, mais il n'a fallu que trente ans pour qu'elle atteigne 3 milliards (en 1960) et moins de vingt ans pour qu'elle parvienne à 4 milliards. Selon les prévisions des Nations unies, la population mondiale sera de 6 milliards en l'an 2000.

Mais la pression démographique n'est pas le seul facteur décisif en ce qui concerne l'extension de l'éducation. Le processus de décolonisation qui a résulté de l'apparition d'une centaine de nouveaux Etats indépendants a joué un rôle majeur. Ces pays se sont acheminés sur la voie du développement endogène et de l'autonomie en s'assignant pour but l'établissement du nouvel ordre économique international. La construction de sociétés socialistes développées, tout comme les transformations socialistes apparues dans divers pays, ont fait de l'extension et du renouveau de l'éducation une nécessité objective, et l'une des priorités majeures du développement.

BORIS KLUCHNIKOV,
directeur de la division des politiques et planifications éducationnelles à l'UNESCO.

(Lire la suite page 34.)

INDÉPENDANCE ET FINANCEMENT

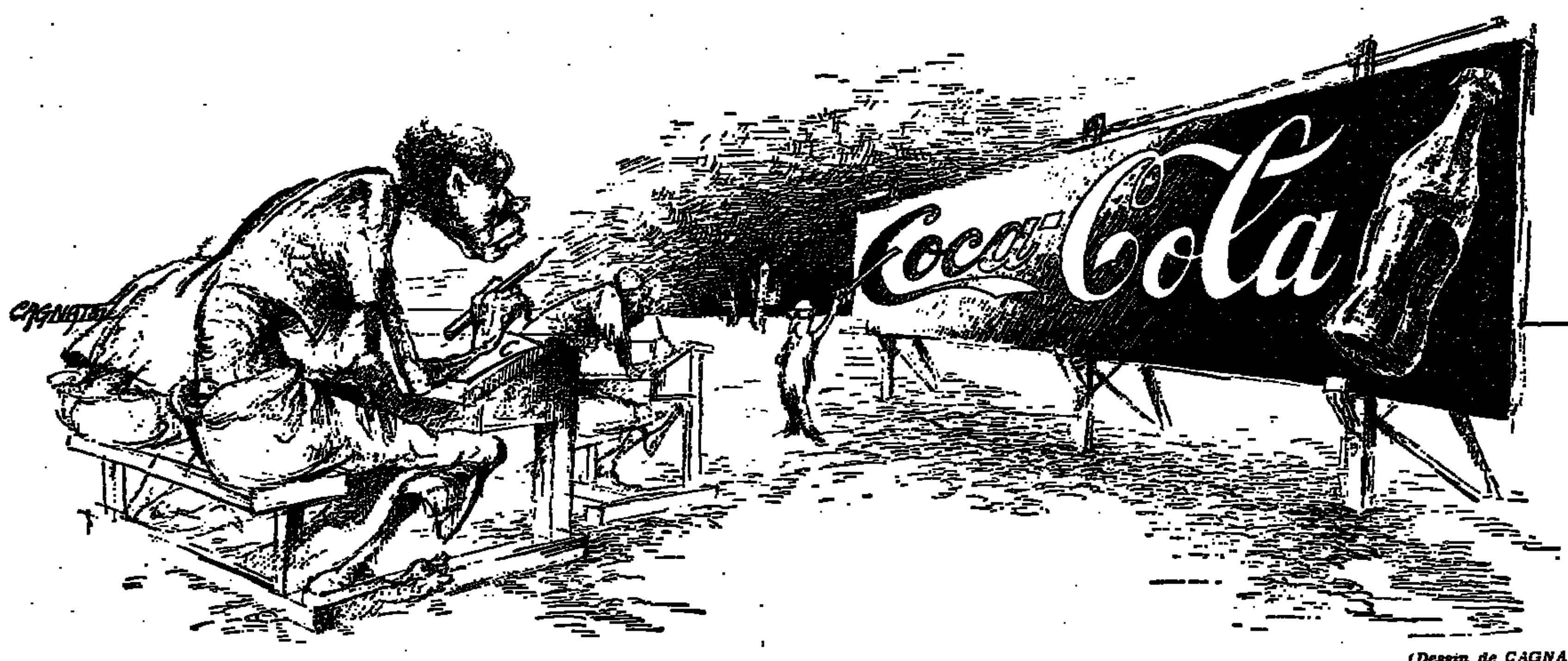
LE New York Times, *par la plume de Bernard Nossiter, a récemment fait un procès injustifié aux journaux de l'Ouest, de l'Est et du Sud qui réalisent en coopération avec les organisations du système de l'ONU ce supplément trimestriel commun sur les problèmes du développement et d'un nouvel ordre économique international.*

Le New York Times *les accuse essentiellement — et ces reproches ont été repris par de nombreux journaux — d'avoir perçu des subventions des Nations unies. Or si ces journaux ont bien reçu pendant un an une aide précieuse mais très partielle, c'est grâce à un fonds spécial de l'ONU alimenté par une donation japonaise. Signalons qu'en 1979, une brochure diffusée par les services d'information de l'ONU précisait les modalités de ce soutien, qui n'avait donc rien de clandestin.*

En outre, les journaux supportent depuis dix-huit mois la charge entière de fabrication de ce supplément mondial. Il est franchement paradoxal dès lors que ces mêmes journaux, qui consentent tous de grands sacrifices pour entretenir entre eux et avec les organisations du système de l'ONU un dialogue permanent sur l'échec du développement et la misère croissante de la plupart des pays du tiers-monde, fassent l'objet d'accusations de la part d'un confrère que ce dialogue, il est vrai, n'intéresse guère.

Le New York Times *accuse corrélativement les participants au supplément de s'être fait les propagandistes de l'ONU alors qu'ils ont seulement donné aux organisations du système de l'ONU la possibilité d'assurer dans de meilleures conditions l'information concernant la lutte contre la faim, la misère et le sous-développement dans le monde.*

Loin de se sentir coupables, les journaux participant au supplément mondial ressentent la grande fierté d'avoir, en dépit de toutes les difficultés rencontrées, construit un pont et noué entre eux un dialogue qui leur permet de mieux informer les opinions publiques sur des questions aussi controversées que la signification et les implications d'un nouvel ordre économique international.



(Dessin de CAGNAT.)

TRIBUNE DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

Aider à la formation sur le tas

Si votre voiture tombe en panne dans un faubourg de Nairobi ou sur la longue route qui conduit de Brasilia à Rio, il y a bien des chances pour que le mécanicien qui dépannera n'ait jamais mis les pieds dans un établissement de formation professionnelle, mais ait acquis sur le tas les connaissances limitées dont il dispose. C'est là, en effet, la forme habituelle d'apprentissage pour la population urbaine pauvre du tiers-monde qui s'efforce de gagner sa vie dans le secteur non structuré des cités en pleine expansion.

A côté des systèmes nationaux de formation professionnelle du secteur moderne des pays en développement, il existe des systèmes traditionnels d'apprentissage spontané — être *« apprenti »* chez un patron ou manœuvre non rétribué dans de petits ateliers et garages — qui ne connaissent pas plus les salaires et les vacances que la Sécurité sociale et les diplômes.

Les deux systèmes sont très différents. L'apprenti du secteur non structuré, attaché à un « maître », n'a souvent pas fait d'études secondaires et, parfois, est à peine allé à l'école primaire ; en outre, il doit fréquemment payer sa formation en travail ou en argent. Ce qu'il apprend, c'est entièrement par la pratique.

En revanche, l'apprenti *« officiel »* se situe sur un plan entièrement différent. Il doit avoir fait non seulement des études primaires, mais fréquemment aussi secondaires. Il bénéficie d'une combinaison de formation théorique et de formation pratique. Il ne paie rien pour son apprentissage. La formation théorique qu'il acquiert facilite son succès aux examens professionnels officiels qui sont les passeports pour l'embauche dans les grandes entreprises, qu'elles soient d'Etat ou multinationales.

Les différences, cependant, ne s'arrêtent pas là. L'apprenti du *« système non structuré »* ne connaît pas la théorie. Il sait *« comment »* il faut faire, mais il ne sait pas *« pourquoi »*, à l'inverse de son homologue du système officiel qui apprend à identifier et à remplacer les pièces défectueuses, alors que le travail du mécanicien de campagne est de rafistoler si possible et de réparer.

« Les instructeurs aux pieds nus »

L'absence totale de théorie dans le système de formation non structuré présente des inconvénients et un manque de souplesse évidents. Un formateur d'Afrique de l'Ouest cite le cas du mécanicien qui sait empiriquement qu'un mélange d'eau et de savon peut temporairement remplacer le liquide des freins dans un système hydraulique, mais qui ne sait pas que cet expédient peut être à l'origine de défauts coûteux et dangereux. Connaître, ne serait-ce que les rudiments de la théorie, pourrait éviter un grand nombre d'erreurs dangereuses de ce genre.

Confronté à la coexistence des deux systèmes, de nombreux formateurs pensent qu'il faut trouver les moyens de les relier. Ils se rendent compte que le manque de capitaux, l'insuffisance de l'enseignement, la pénurie de personnel administratif et de cadres qualifiés, et, surtout, la croissance de la population signifient que la formation dans le secteur *«non structuré »* restera ce qu'elle est pendant longtemps encore.

Cherchant des méthodes d'enrichissement mutuel des deux secteurs, ils se rendent compte que leur travail peut être considéré comme démodé et injuste. Ils savent bien qu'il faut trouver un moyen terme entre les systèmes modernes importés du Nord et cette sorte de jungle que constitue le *« système non structuré »*, n'offrant souvent guère plus qu'un moyen de subvenir aux besoins essentiels.

Dans ses propositions de budget pour 1982-1983, M. Francis Blanchard, directeur général du B.I.T. demande à l'O.I.T. de prendre des mesures pour identifier les activités viables du secteur *« non structuré »* et évaluer leur capacité d'engendrer la croissance et d'améliorer les niveaux de vie. Il propose que le B.I.T. étudie les facteurs qui limitent l'accès à la formation des travailleurs du secteur *« non structuré »* et les moyens qui permettraient aux institutions de formation d'adapter leurs programmes aux besoins de ce secteur.

En Equateur déjà, l'Institut national de formation bénéficie d'une aide de l'O.I.T. pour former des travailleurs sur le tas. Cette formation s'insérera dans le projet, financé par le gouvernement néerlandais, qui vise à faciliter divers types d'activités d'entraide, afin de parvenir à ouvrir la voie à l'emploi dans le secteur formel.

Le B.I.T. souligne qu'il importe de donner une plus grande autonomie à la formation et de la rendre accessible aux groupes défavorisés tels que les pauvres des milieux urbains. Comme il est notoire que les méthodes du Nord industrialisé ne sont pas toujours appropriées aux problèmes du Sud, on cherche, dans tout le système des Nations unies, les moyens d'atteindre le nombre maximum de pauvres. L'Organisation mondiale de la santé a élaboré le concept des soins de santé primaires dispensés par les « médecins aux pieds nus ». L'évolution des choses dans le domaine de la formation de la main-d'œuvre amènera peut-être l'apparition d'un système d'*« instructeurs aux pieds nus »*.

M. KYRIL TIDMARSH,
chef du bureau de l'information publique au Bureau international du travail.

Pour sauver les trente pays les plus pauvres du monde

Les préparatifs de la Conférence des Nations unies sur les pays les moins avancés (P.M.A.), qui doit se tenir à Paris du 1er au 14 septembre, entrent dans leur phase finale. Dans quelques mois, nous saurons dans quelle mesure la communauté internationale est — ou n'est pas — prête à aller plus avant dans l'engagement moral donné lors de la cinquième conférence de la CNUCED, en 1979, à Manille, pour une approche radicalement nouvelle destinée à transformer les économies des trente pays de la planète les plus pauvres et les plus faibles. Un nouveau programme substantiel d'action pour les années 80 reçut alors un appui unanime.

La CNUCED, désignée comme élément central de cette entreprise, s'est engagée dans des préparatifs intenses. En novembre 1979, avant même une décision formelle de l'Assemblée générale en faveur de la conférence, elle a réuni un groupe d'experts de haut niveau chargé de formuler des recommandations sur l'ampleur de l'aide nécessaire.

La principale recommandation — le quadruplement, d'ici à 1990, de l'aide fournie à des conditions libérales aux pays les moins avancés — fut considérée comme trop ambitieuse. Une telle mesure ne devrait pourtant permettre que de porter la capacité d'importation de ces pays, par habitant, au niveau moyen des pays en développement à la fin des années 80. Sur un autre plan, l'augmentation des transferts des ressources de 10,5 milliards de dollars, selon les objectifs fixés, représenterait seulement 0,37 % de l'accroissement de 286 000 milliards des revenus des pays développés, projeté entre 1977 et 1990.

La CNUCED a organisé des réunions de consultations dans un cadre régional, qui constituent une des caractéristiques de cette action globale. Le premier groupe de réunions a eu lieu à Vienne, du 30 mars au 10 avril, et a permis aux neuf pays les moins avancés d'Asie (Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Yémen démocratique, Maldives, Népal, République arabe du Yémen, République populaire démocratique lao, Samoa) d'examiner leurs programmes de développement pour la décennie avec leurs partenaires des pays industrialisés. Cela leur a permis de présenter, en détail, la nature et l'étendue de leurs besoins.

Des réunions de consultations ultérieures ont eu également lieu à Addis-Abeba, du 4 au 15 mai, pour les pays d'Afrique de l'Est (Burundi, Comores, Ethiopie, Ouganda, République unie de Tanzanie, Rwanda, Soudan) ; du 25 mai au 6 juin, à La Haye pour les pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale (Bénin, Cap-Vert, Gambie, Guinée, Haute-Volta, Mali, Niger, République Centrafricaine, Somalie, Tchad) (*le Monde* du 29 mai), et à Genève, du 22 au 26 juin, pour les pays d'Afrique australe (Botswana, Lesotho, Malawi) et Haïti.

Le dialogue ainsi engagé s'est avéré bénéfique pour les différentes parties et aura permis d'avoir une connaissance précise, avant la conférence de Paris, des besoins spécifiques de chacun des P.M.A.

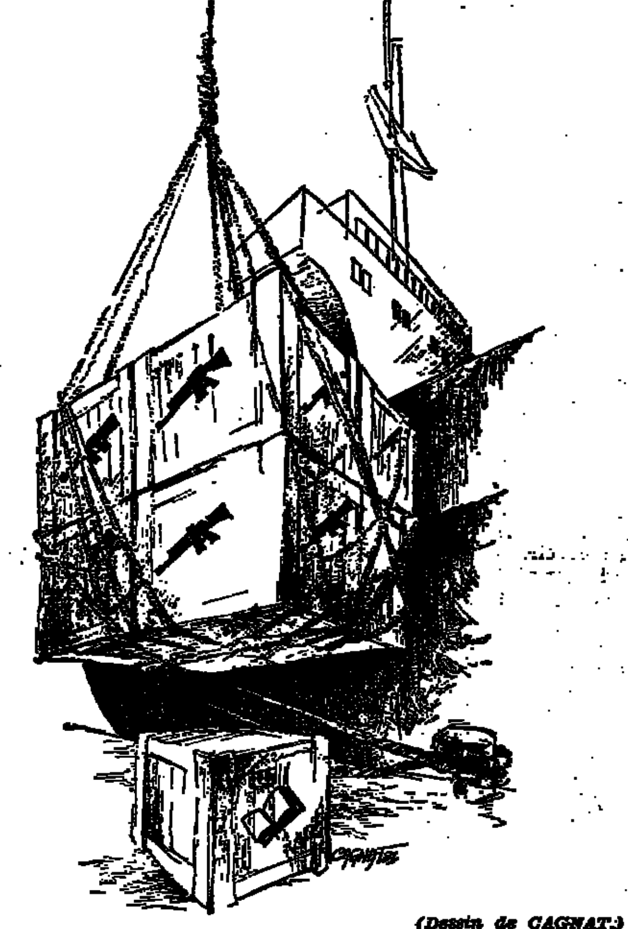
En avril, le Conseil économique et social, sur recommandation du comité des Nations unies de la planification et du développement, a ajouté la Guinée-Bissau à la liste des trente P.M.A.

M. Gamani Corea, secrétaire général de la CNUCED et qui a été également désigné secrétaire général de la Conférence, a souligné que l'annonce de soutien financier n'était pas l'un des buts de ces réunions de consultation, mais qu'il appartenait à la conférence de Paris elle-même de *« mettre au point, adopter* et *supporter »* le nouveau programme substantiel d'action. Il s'agira d'un engagement politique sur des mesures globales de grande ampleur. Les annonces spécifiques en faveur des pays pris séparément pourraient intervenir lors de réunions de consultations qui devraient avoir lieu immédiatement après la conférence.

La volonté des participants d'être présents à des évaluations périodiques, peut-être une fois tous les deux ans, pour s'assurer que l'accord conclu à Paris se traduise bien par une assistance concrète non seulement sous forme de transferts accrus de ressources, mais aussi de mesures de restructuration des économies des P.M.A., doit également se dégager lors de la conférence.

M. Corea a parlé clairement de l'échec des efforts passés, visant à des améliorations réelles de la situation de ces pays. « *Ce qui a été fait jusqu'ici pour eux n'est pas à la hauteur des intentions déclarées des gouvernements. Il y a encore loin de la parole aux actes, de la théorie à la pratique. De là, les pays les moins avancés ont perdu rapidement du terrain sur les pays en développement dans leur ensemble. La conférence de Paris sera l'instant de vérité pour la communauté internationale dans son ensemble pour exprimer sa volonté d'enrayer et, ensuite, de renverser cette tendance.* »

M. GRAHAM SHANLEY,
CNUCED, groupe de l'information.



(Dessin de CAGNAT.)

Des progrès menacés par la course aux armements

(Suite de la page 33.)

Les pays occidentaux industrialisés ont également affronté une forte demande sociale en matière d'éducation, liée aux exigences toujours grandissantes d'une main-d'œuvre hautement qualifiée.

La démocratisation de l'éducation est reconnue par presque tous les Etats comme le but majeur, à long terme, des politiques éducatives de ces dernières années. L'éducation primaire universelle, le développement accéléré de l'éducation préscolaire et l'éradication de l'analphabétisme sont tenus pour les voies décisives vers ce but. Par ailleurs, la mobilité sociale accrue dans les pays en développement comme dans les pays industrialisés et la formation, tant préalable qu'en cours d'activité professionnelle, qu'exige l'adaptation à de rapides changements technologiques ont fait brusquement apparaître une demande sans précédent en matière d'éducation, dans des domaines fort divers.

Alors que la démocratisation de l'éducation est au premier chef une affaire nationale, les organisations internationales ont également joué à cet égard un rôle important. L'UNESCO a, pour sa part, travaillé à promouvoir l'extension et l'amélioration des services éducatifs tant académiques que non académiques, et à mener de nombreuses campagnes d'alphabétisation fonctionnelle. La date-clef de 1980 pour la réalisation de l'éducation primaire universelle a été le but assigné aux conférences régionales des ministres de l'éducation, qui ont eu lieu sous l'égide de l'UNESCO à Karachi en 1959, à Addis-Abeba en 1961, à Santiago en 1962 et à Tripoli en 1966. Bien que la plupart des pays n'aient pas encore atteint ce but, les plans régionaux se sont avérés de la plus grande utilité pour établir la priorité impérative du développement éducatif en mobilisant pour l'éducation des ressources supplémentaires. Dans une centaine de pays environ pour lesquels les données sont disponibles, les fonds publics pour l'éducation ont passé de 115 milliards de dollars en 1960 à 365 milliards de dollars en 1976, c'est-à-dire, en moyenne, de 3,7 % à 5,7 % du P.N.B. Malheureusement, les dépenses pour les armements se sont accrues beaucoup plus rapidement et représentent actuellement 500 milliards de dollars par an pour l'ensemble du monde.

Malgré des progrès encourageants, l'éducation affronte de graves difficultés qui ont conduit certains esprits à en conclure qu'elle subissait actuellement une crise profonde. Au nombre des éléments négatifs, il y a l'augmentation en chiffres absolus des adultes analphabètes, la discrimination qui vise les filles et les femmes dans le domaine de l'éducation, les différences qualitatives grandissantes de l'éducation selon les diverses classes sociales, selon les populations urbaines ou rurales et les différents pays, la persistance et, dans certains pays, la réapparition de politiques éducatives élitistes, le pourcentage élevé de non-scolarisation ou de redoublement dans les classes et enfin les coûts de plus en plus élevés. Il reste beaucoup à faire avant d'atteindre ne serait-ce que les moins ambitieux des buts que se sont assignés les conférences régionales. L'UNESCO, mettant en œuvre les décisions de la Conférence générale, s'attache à faire apparaître une conscience claire des problèmes éducatifs, à encourager les Etats membres à formuler des politiques à long term, à planifier et à mobiliser les efforts poitiques pour y atteindre, à renforcer les liens entre éducation académique et non académique.

Et maintenant, si nous nous tournons vers l'avenir, que trouvons-nous ? Selon les prévisions de l'UNESCO basées sur l'extrapolation des tendances passées, la croissance des taux d'inscriptions scolaires va fléchir à tous les niveaux et dans toutes les régions. Néanmoins, la haute croissance dans les pays en développement sera en vif contraste avec la stabilisation des inscriptions dans les pays industrialisés. Les inscriptions à l'école primaire dans les pays industrialisés, qui sont tombées de 138 millions en 1970 à 125 millions en 1980, commenceront à se relever légèrement pour atteindre, pense-t-on, un total de 132 millions en l'an 2000. Ceci sera compensé par une expansion plus rapide de l'éducation supérieure. Dans les pays en développement, le nombre d'élèves de l'enseignement primaire passera de 295 millions en 1980 à 484 millions en l'an 2000. Cette croissance sera particulièrement élevée en Afrique (106 %) ; suivra l'Amérique latine (63 %), puis l'Asie du Sud (5,1 %). Enfin des taux plus élevés de croissance sont prévus dans ces régions en ce qui concerne l'éducation secondaire et l'éducation supérieure. D'ici à la fin du siècle, on estime que 75 % des élèves du monde, à tous les niveaux, se situeront dans les pays en développement (la Chine exceptée).

Cependant, si ces prévisions s'avèrent exactes, cela signifie que, *même en l'an 2000*, l'éducation primaire universelle n'aura pas été réalisée. Les obstacles principaux semblent tenir aux faibles taux d'inscriptions scolaires des filles et à l'inégalité des chances éducatives pour les classes sociales les plus défavorisées, en particulier dans les zones rurales pauvres. On a pensé que cet échec tiendrait à la lenteur de l'extension de l'éducation dans un relativement petit nombre de pays, dont plusieurs comptent parmi les trente pays les moins développés. D'autres éléments critiques semblent relever des taux élevés de non-scolarisation, de l'insuffisante efficacité intrinsèque de certains systèmes éducatifs et des difficultés grandissantes relatives aux ressources disponibles en matière d'éducation.

Le risque d'une politique éducative néo-conservatrice

Pour faire de l'éducation primaire une réalité en l'an 2000, les systèmes éducatifs nationaux devraient assurer les services éducatifs à 50 % de personnes de plus au cours des deux prochaines décennies, c'est-à-dire des classes supplémentaires pour 800 millions d'enfants et de jeunes, et une formation alphabétisée à près de 800 millions d'adultes.

Reste que, par ailleurs, il faut aussi améliorer la qualité de l'éducation. Dans certains pays, l'éducation étant de moins en moins adaptée aux besoins, le problème du chômage des jeunes et des diplômés en est aggravé. Dans bon nombre de pays, le chômage s'accompagne d'une pénurie de certaines formes de main-d'œuvre hautement qualifiée, de l'exode rural des individus éduqués vers les villes et de l'exode des cerveaux vers d'autres pays.

Devant ces problèmes, certains mettent en cause les plans conçus en vue d'une plus grande expansion quantitative. Selon eux, les pays pauvres devraient donner la priorité à l'éducation secondaire et à l'éducation supérieure et s'attacher à améliorer la qualité de l'éducation en mettant en œuvre de meilleures méthodes d'enseignement, des cycles d'études appropriés et des structures plus souples.

Malheureusement, la dangereuse tendance à faire contrepoids au développement quantitatif par l'amélioration qualitative dans l'éducation peut conduire à une sorte de politique éducative néo-conservatrice qui implique le renforcement des tendances élitistes et un désistement au plan des responsabilités en matière d'éducation. En fait, les pays en développement n'ont pas le choix. Ils ont besoin de plus d'éducation *et* d'une meilleure éducation. Ils doivent maintenir l'expansion quantitative *et*, en même temps, améliorer la qualité de leur système éducatif s'ils désirent réduire leur écart avec les pays industrialisés et progresser vers le nouvel ordre économique international.

Pour affronter ces tâches, il faut évidemment avoir recours à un considérable accroissement des ressources qu'exigent des coûts par étudiant de plus en plus élevés, à cause de l'inflation.

Cependant, au cours des dernières années, à la différence des années 60 et du début des années 70, les dépenses éducatives, en tant que pourcentage du produit national brut, ont eu tendance à fléchir. Dans nombre de pays d'Amérique latine, en fait, elles ont effectivement diminué.

Le spécialiste Philip Coombs prévoit que « *là où cette diminution ne s'est pas encore produite, elle va devenir évidente dans la décennie 80* ». Les annuelles « batailles du budget » seront désormais de plus en plus âpres, et la concurrence avec les autres secteurs se fera plus rude. Les dépenses militaires et les dépenses pour l'éducation constituent souvent les deux postes les plus importants du budget. Le militarisme, la course aux armements et la réduction du budget de l'éducation font l'ordinaire des sujets des tractations. La course aux armements est partout d'une portée négative, et elle est particulièrement catastrophique pour les petits pays pauvres.

A l'est et à l'ouest, au nord et au sud, le désarmement est tenu par les meilleurs esprits pour un impératif catégorique de notre temps. Et, à la vérité, sans désarmement, c'est la survie même de l'espèce humaine qui est désormais en question.

BORIS KLUCHNIKOV.

TIERS-MONDE : L'IMPASSE DE L'ALPHABÉTISATION

EXCELSIOR (El periódico de la vida nacional) (Mexico)

Le fondement de tout développement

L'ÉDUCATION est le fondement même de tout développement. C'est par le truchement de l'éducation que se reproduisent les idéologies et que se façonnent les conceptions qui influent sur l'action. L'éducation est également le support indispensable du progrès scientifique, technologique et culturel. C'est pourquoi elle constitue l'un des grands problèmes contemporains qui font obstacle à l'instauration du nouvel ordre économique international. On distingue généralement trois niveaux : l'enseignement du premier degré ou enseignement élémentaire, l'enseignement moyen et l'enseignement supérieur ou spécialisé d'où sont issus finalement les cadres techniques et scientifiques et les chercheurs, indispensables au développement global d'un pays. La plupart des nations qui composent ce qu'on appelle le tiers-monde, où vit environ 70 % de la population mondiale, n'ont pas réussi à assurer un enseignement du premier degré satisfaisant, et l'on constate dans les autres de graves carences, qui se manifestent par la dépendance technologique et l'exode des compétences.

Il existe, bien entendu, des exceptions : Cuba, par exemple, et le Nicaragua qui, en cinq mois, en 1980, a ramené le niveau de l'analphabétisme de 52,90 % à 12,9 %.

En ce qui concerne le Mexique, qui compte 70 millions d'habitants, dont l'immense majorité sont des jeunes, la situation générale de l'éducation est très mauvaise, dramatique même. D'après le Conseil national technique de l'éducation, le Mexique comptera 44 millions d'illettrés en l'an 2000. Pourquoi ? Les carences sont d'ordre technique, académique et administratif. D'après les chiffres actuels, six Mexicains sur dix n'ont pas suivi jusqu'au bout l'enseignement du premier degré, ce qui représente 53,3 % de la population de plus de quinze ans. Par ailleurs, des recherches dues à l'Université nationale autonome du Mexique montrent que le niveau moyen d'instruction des ouvriers ne dépasse pas la quatrième année d'enseignement primaire, ce qui pose de graves problèmes pour la spécialisation et la qualification de la main-d'œuvre. Voilà sur quelles bases éducatives s'est édifié le développement économique mexicain.

D'après les données officielles, 5 % du produit intérieur brut sont affectés à l'éducation ; les résultats ont été modestes, puisqu'un Mexicain sur trois seulement a bénéficié de l'enseignement, le secteur rural étant le plus défavorisé. D'après certaines estimations, le taux d'analphabétisme serait aujourd'hui de 25 % au moins et les projections ne semblent pas laisser prévoir de fléchissement. Mais il existe des contrastes étranges et tragiques.

Selon une enquête de l'Institut mexicain de la consommation, qui est un organisme officiel, à la fin de 1980, le Mexique se rangeait parmi les dix premiers pays consommateurs d'alcool du monde ; en 1978, on dénombrait 150 000 cafés ou débits de boissons contre 50 000 écoles. Un citadin sur dix âgé de quinze à soixante ans était alcoolique. Cet état de choses, qui est indéniablement le fruit d'une publicité commerciale efficace, témoigne incontestablement d'un profond désespoir social et de désillusions à l'égard de valeurs éducatives et nationales. Tout semble indiquer que le « boom pétrolier » et les énormes richesses qui l'accompagnent ne tendent nullement à effacer ce tableau lamentable et contradictoire.

Une pénétration culturelle croissante

Les structures de l'éducation sont mauvaises. On n'encourage guère la spécialisation des cadres à l'étranger. Le Conseil national de la science et de la technique, qui est chargé de nationaliser la technologie, compte aujourd'hui 6 000 boursiers à l'étranger et veut atteindre le chiffre de 20 000 boursiers en 1982. Le développement de la technologie autochtone ne fait que commencer, encore que, dans des branches comme celle de l'ingénierie, l'électricité et l'électronique, le Mexique parvienne à exporter.

Et toute cette situation revêt, en outre, un autre aspect qui n'a pas moins d'importance, celui d'une pénétration culturelle croissante, qui façonne l'idéologie, impose des modèles de pensée et des schémas de comportement et de consommation, et apporte des valeurs et des besoins superflus qui incitent à la passivité et à la soumission. Cette pénétration est énorme au Mexique et elle est véhiculée par la télévision, la radio, le cinéma, et le transfert technologique et scientifique. Sous cet angle, l'éducation se trouve, elle aussi, en état de dépendance, comme l'économie, étant entendu qu'il ne s'agit évidemment pas d'une dépendance totale.

Les problèmes d'éducation auxquels se heurte l'instauration du nouvel ordre au Mexique — et il en va certainement à peu près de même dans beaucoup d'autres pays — se situent à des niveaux distincts. Il faut considérer, d'une part, l'appareil éducatif national, et, de l'autre, l'influence étrangère et la dépendance idéologique par rapport à l'étranger, phénomènes qui, dans leur ensemble, ont donné des résultats positifs du point de vue de la stabilité politique et du progrès économique. Mais tout cela a également engendré des tensions qui réclament une bonne solution. Le nouvel ordre exige donc non seulement une réorganisation par rapport à l'extérieur, mais, avant tout, un réaménagement social intérieur. L'ignorer serait éluder le fond de la question.

RUBEN LAU.

DAWN (Karachi)

Les séquelles du colonialisme

L'UN des problèmes des plus cruciaux qui se posent aujourd'hui dans les pays du tiers-monde est celui de l'éducation, et le succès des actions menées actuellement en vue d'améliorer la qualité de la vie dans ces pays suppose que des progrès rapides soient accomplis en ce domaine. Mais, avant de pouvoir aspirer aux bienfaits que procure l'éducation, encore faudrait-il que les larges couches de la population du tiers-monde qui ne sont toujours pas alphabétisées apprennent à lire et à écrire.

La réalité consternante est que le nombre d'analphabètes s'accroît en termes absolus. D'après une étude de l'UNESCO, en 1980 il y en avait 814 millions âgés de quinze ans et plus. Au Pakistan, la proportion d'alphabètes par rapport à la population totale était de 216 pour 1 000 selon le recensement de 1972 et est passée à 240 pour 1 000 en 1980. En fait, seuls deux pays voisins ont obtenu des résultats encore plus mauvais que lui : l'Afghanistan (120 pour 1 000) et le Népal (190 pour 1 000).

Historiquement, l'analphabétisme des masses dans la plupart des pays du tiers-monde est la conséquence du retard pris dans le développement à l'époque du colonialisme.

En 1947, le Pakistan a hérité du système éducatif que la Grande-Bretagne avait introduit en Asie du Sud cent vingt-cinq ans plus tôt pour remplacer les systèmes traditionnels d'acquisition des connaissances qui prédominaient dans le sous-continent. Bien entendu, le nouveau système répondait à la nécessité, pour les Britanniques, de consolider et de perpétuer leur empire. Aussi bouleversèrent-ils toute la situation en introduisant l'anglais comme langue d'enseignement, et en provoquant l'apparition d'une nouvelle élite instruite issue des couches privilégiées qui servaient d'intermédiaire entre la puissance étrangère et le peuple. Cette élite, entretenue par les colonialistes, demeura, bien entendu, fidèle au système qui lui avait donné naissance, même après que le pays eut accédé à l'indépendance et que les besoins et objectifs nationaux eurent changé.

L'anglais de l'élite

Cette situation explique que la réforme et la modernisation du système aient été si lentes et que les vestiges de l'ancien système subsistent encore. Par exemple, l'anglais est toujours la langue d'enseignement aux niveaux supérieurs, ce qui fait obstacle à la généralisation de l'éducation et contribue à entretenir la tendance fortement élitiste du système éducatif. Tous ceux qui ont fait leurs études à l'étranger ou dans des établissements locaux occidentalisés possèdent un net avantage sur les autres, car l'anglais demeure la langue de l'administration, des hautes sphères de la justice et du commerce.

Ce sont généralement les pouvoirs politiques qui décident des priorités au moment de l'allocation des ressources. Mais beaucoup de pays du tiers-monde n'ont plus de fonds suffisants à leur disposition, une fois qu'ils ont inscrit à leur budget les sommes correspondant aux besoins courants et aux dépenses d'administration et de défense.

Au Pakistan, par exemple, la défense est une priorité absolue en raison de la situation géopolitique du pays et d'un environnement stratégique hostile. Pourtant, ces dernières années, les dépenses publiques consacrées à l'enseignement ont augmenté. D'après des statistiques officielles, le total des crédits publics dépensés pour l'éducation s'est élevé à 163,8 millions de roupies pakistanaises en 1959-1960. Dix ans plus tard, en 1969-1970, leur montant avait été porté à 583,7 millions de roupies pakistanaises (1). Cette augmentation a été en grande partie annulée par l'inflation et une croissance démographique rapide.

L'indépendance nationale a eu pour effet d'accroître les espérances du peuple en ce qui concerne les possibilités d'instruction. Même les couches traditionnellement défavorisées de la population exigent pour leurs fils et leurs filles le droit à l'éducation. Dans un contexte d'austérité financière, il faut une décision politique importante pour assigner un rang de priorité beaucoup plus élevé à l'éducation et débloquer des sommes considérables pour l'extension du système éducatif. Mais une telle décision, si elle est prise, aura un caractère très logique. Même si les sociétés élitistes du tiers-monde répugnent à le reconnaître, les ressources consacrées à l'éducation populaire sont le meilleur investissement pour le développement national.

Il faut dire que les administrations publiques de nombreux pays afro-asiatiques sont dominées par des bureaucraties dont les membres sont pour la plupart issus des groupes économiques dominants, les grands propriétaires terriens, par exemple, et les gros commerçants. L'éducation est donc considérée plus comme le privilège d'une minorité que comme le droit fondamental de tous, notamment là où l'influence féodale est forte. Des groupes puissants ont un intérêt direct à limiter ou à entraver la généralisation de l'enseignement qui s'accompagnerait bien évidemment d'un mouvement en faveur du changement.

Toutefois, des pressions populaires en vue de la généralisation de l'enseignement se sont manifestées au cours des années 70. Si elles n'ont pu aboutir, c'est que le secteur public ne disposait pas des ressources financières et des compétences en matière de gestion et d'administration indispensables pour assurer des services éducatifs à une population croissante.

Aujourd'hui encore, au Pakistan, moins de 45 % des enfants de six à onze ans sont scolarisés, alors que la moyenne pour le tiers-monde est de 65 %. Cependant, il est positif que le mouvement vers la généralisation de l'enseignement continue, même à une allure modérée, et que l'intérêt d'un enseignement orienté vers le développement commence à être reconnu.

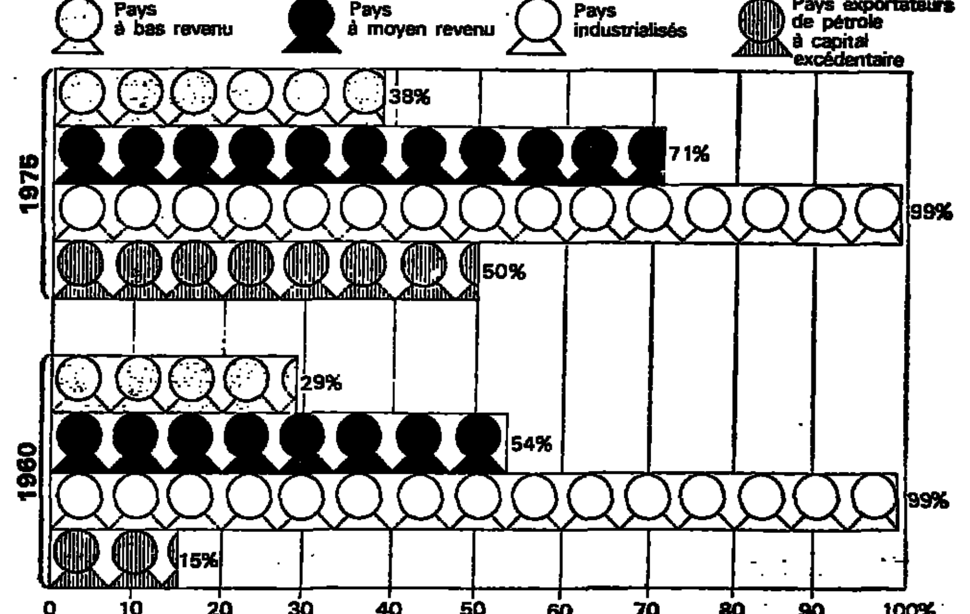
Du fait que l'insuffisance des ressources financières et le manque de personnel qualifié sont parmi les principaux facteurs faisant obstacle à l'extension de l'enseignement dans les pays en développement, on ne saurait trop souligner l'importance de l'aide extérieure en matière d'éducation. Aujourd'hui, l'aide à l'éducation et à la formation fournie par les pays industrialisés ne couvre que 9 % du budget total de l'éducation des pays en développement.

L'aide à l'éducation constitue une faible partie de l'assistance totale fournie par les pays développés aux nations du tiers-monde. Elle ne représente que 12 % du montant de l'aide officielle fournie par les pays membres de l'O.C.D.E. De plus, pour près de 80 %, cette aide est généralement destinée à l'enseignement supérieur.

S.G.M. BADRUDDIN.

(1) 10 roupies pakistanaises = 1 dollar.

TAUX D'ALPHABÉTISATION DE LA POPULATION ADULTE



INDIAN EXPRESS (New-Delhi)

Fausses priorités

D'APRÈS le recensement indien de 1981, le pays compte 437 millions d'analphabètes. Certes, le pourcentage d'alphabétisation est passé de 36 à 40 % au cours de la décennie, mais cela ne diminue pas le sentiment de consternation suscité par cette statistique. S'il n'y a jamais eu autant d'Indiens qui sachent lire et écrire, il se trouve aussi qu'il n'y en a jamais eu autant qui ne savent pas lire.

Pourtant, une nouvelle campagne d'éducation des adultes a été lancée en 1978, le jour de l'anniversaire de Gandhi : on voulait alphabétiser de manière significative en l'espace de cinq ans 10 millions de personnes de quinze à trente-cinq ans et développer en elles une « *prise de conscience sociale* ». En fait, l'une des premières choses que le gouvernement a faites, lors de son accession au pouvoir en janvier 1980, a été de jeter des doutes sur les capacités des organismes bénévoles participant au mouvement d'éducation des adultes. Ce faisant, il a quasiment sabordé le programme de plus ambitieux que le ministère de l'éducation ait entrepris au cours de ses trente-trois années d'existence.

Entre-temps, les mesures prises pour appliquer les dispositions de la Constitution indienne relatives à l'éducation des enfants n'avaient pas été trop vigoureuses. L'un des principes directeurs de la politique officielle inscrits dans la Constitution est que l'État est tenu de dispenser un enseignement primaire à tous les jeunes jusqu'à l'âge de quatorze ans. Les efforts de ces trente dernières années ont permis de porter à 85 % le taux de scolarisation des enfants de six à onze ans pour les cinq premières années d'études, mais 40 % seulement des enfants de onze à quatorze ans suivent les cours des trois années suivantes. En outre, les taux de déperdition scolaire rendent ces statistiques perpétuellement fluctuantes. Ces tâches inachevées donnent mauvaise conscience aux planificateurs. En effet, les déclarations bruyantes et les dépenses inconsidérées ont plutôt été consacrées à l'éducation post-secondaire. Faute de pain, nous avons choisi la brioche.

Des universités « non viables »

Ainsi, on a réclamé à cor et à cri la création d'universités, mais sans tenir compte dans l'ensemble des besoins de la population ni des ressources disponibles. La commission des subventions aux universités, ayant bien négligé l'obligation légale qu'elle avait de définir et d'harmoniser les normes de l'enseignement supérieur et s'étant essentiellement occupée de la répartition des fonds, s'agite périodiquement et déplore l'existence d'un nombre beaucoup trop élevé de collèges universitaires « non viables » — expression utilisée pour décrire ceux qui accueillent très peu d'étudiants, souvent moins de deux cents — et dont le corps enseignant et les installations sont inadéquats. Un tiers des 4 500 collèges universitaires sont à ranger dans cette catégorie. La commission n'a pas, jusqu'à présent, accusé une université proprement dite d'être non viable, bien qu'elle ne puisse pas ignorer que certaines d'entre elles méritent éminemment ce qualificatif.

Leur absence de viabilité n'est, cependant, pas due à la faiblesse de leurs effectifs, car beaucoup éclatent aux entournures, et plusieurs ne sont que l'assemblage de jeunes trop nombreux qui travaillent trop peu, le principal motif de leur présence étant qu'ils ne savent pas où aller ni quoi faire d'autre. Une solution naïve, fréquemment préconisée pour faire face à cette situation, consisterait à adopter une politique rigoureuse de sélection pour l'entrée dans l'enseignement supérieur. Mais deux facteurs vont à l'encontre de toute action s'inspirant de ces principes. D'une part, ce que l'on appelle communément l'« *enseignement supérieur* » n'est pas supérieur au point d'exiger des compétences exceptionnelles : s'il était vraiment « *supérieur* », la sélectivité jouerait automatiquement. D'autre part, les normes étant peu élevées, tout système de sélection devrait obligatoirement se fonder sur une estimation des besoins en main-d'œuvre ; or il n'est pas un responsable jouant un rôle dans la vie publique qui voudrait affronter l'impopularité d'une telle estimation.

En outre, il serait étrange de considérer comme excessif le taux actuel d'inscription dans l'enseignement post-secondaire. Il y a 4 millions d'étudiants sur les 80 millions de personnes que comporte le groupe d'âge en question. Peut-on vraiment juger ce chiffre excessif ? Le vrai problème ne tient pas aux effectifs mais à la qualité de l'enseignement dispensé dans les collèges universitaires et les universités.

La maladie de l'enseignement supérieur indien est double : trop de gaspillage et pas assez d'ambition. Le gaspillage apparaît à l'évidence si l'on évalue les résultats obtenus (surtout aux examens) par rapport aux ressources employées, tant humaines que matérielles. Il est prouvé qu'en dehors du système traditionnel on pourrait passer les examens à bien moindre coût — en temps et en argent. Chacun sait que, dans des centaines d'universités, les bibliothèques, les laboratoires et les salles de classe équipés à grands frais restent lamentablement sous-utilisés. Souvent, notamment dans le Nord, on a du mal à arriver à cent jours de travail effectif par année universitaire ! Dans bien des cas, l'université ne se compose — semble-t-il — que d'étudiants qui n'ont pas envie d'étudier et d'enseignants qui aimeraient mieux ne pas enseigner.

Cette situation est favorisée par un système qui, tout en n'étant pas hostile au verbiage révolutionnaire, décourage toute envie d'expérimenter et d'innover dans les domaines passionnants de l'élaboration des programmes, de la pédagogie et de l'évaluation. Les 4 500 collèges universitaires sont regroupés autour d'une centaine d'universités dans le cadre d'un système archaïque d'affiliation et ils sont comparables aux dix mille hommes du duc d'York dont parle la chanson :

Il leur fallait monter au pas au sommet de la colline,
Et il leur fallait redescendre de même.
Lorsqu'ils étaient en haut, ils étaient en haut ;
Lorsqu'ils étaient en bas, ils étaient en bas ;
Et lorsqu'ils étaient à mi-chemin,
Ils n'étaient ni en haut ni en bas.

Et les écoles elles-mêmes se sont laissé gagner par la contagion du conformisme universitaire.

Aujourd'hui, il faut de toute urgence redonner à l'enseignement ambition et liberté. Il est arrivé dans le passé que les responsables soient saisis du désir d'être ambitieux, mais ils ont à chaque fois étouffé cette envie, ou bien ils lui ont donné corps dans le cadre d'institutions spéciales qui sont demeurées à l'écart du système et n'ont donc exercé aucune influence sur l'enseignement en général. Et ces expédients ont retardé la transformation pour laquelle l'éducation indienne est prête.

V. V. JOHN.

L'ÉDUCATION DU NORD AU SUD :

ŻYCIE WARSZAWY (*Varsovie*)

« Une vie ordinaire »

IL s'appelle Krysztof Mager C'est un jeune homme mince, qui a juste passé la trentaine. Il a les cheveux en brosse, porte un costume moucheté, fume une cigarette après l'autre. Il est timide, s'exprime en phrases courtes.

« Cela va-t-il intéresser quelqu'un ?... Ma mère était un membre actif du parti dans les années 50. Elle n'avait pas beaucoup de temps pour s'occuper de la maison. C'est pourquoi mon père a dû abandonner l'université. J'étais leur seul enfant. J'ai fini le lycée et j'ai voulu faire des études de physique. J'ai été recalé aux examens d'entrée. Je me souviens de cet horrible sentiment de déception, d'être livré à moi même. Même ma famille était désappointée C'est drôle, vous savez, le lit de mes parents avait des briques en guise de pieds, mais ils n'en avaient pas moins certaines aspirations...

» Ma mère a toujours soutenu que je devais faire des études et obtenir un diplôme quelconque. Un diplôme est une sorte de sécurité, disait-elle. On peut le ranger dans un tiroir où il restera éternellement Cela aide à dormir tranquille Maintenant, ma mère travaille dans l'artisanat. Elle coud des rideaux. Du temps de Staline, elle était vice-présidente du conseil municipal du district central de Varsovie. Elle accueillait les délégations étrangères et faisait des discours. Aussi loin que mes souvenirs remontent, elle n'était jamais à la maison.

» C'est mon père qui m'a élevé. Il me disait toujours que, dans la vie, l'essentiel était d'être honnête. Il venait de Poznan. Il avait coutume de dire : « Le vrai mérite, c'est de ne » pas prendre le bien d'autrui. » Je ne comprenais pas bien. Je ne pouvais pas supporter ce lit posé sur des briques. Parfois, je voyais ma mère revenir à la maison avec des pièces de tissu — cadeaux de délégations yougoslaves — et les couper en morceaux de dimensions égales pour les donner à des femmes de ménage. Je ne sais pas. Est-ce convaincant ?

» Vous me demandez pourquoi j'ai fait des études. Parce que j'avais le sentiment d'être issu de l'intelligentsia. Parce que mon père n'a jamais réussi à terminer les siennes. Parce que ma mère a été quelqu'un et que maintenant elle coud des rideaux. »

La fille de Krysztof, Joanna Agnieska Mager, n'a que huit ans, mais elle a déjà écrit sur ses fiches scolaires : « Origine : intelligentsia » Elle peut le prouver. En 1976, Krysztof Mager, ouvrier sidérurgiste des aciéries Warsaw, a obtenu son diplôme d'ingénieur à l'académie de métallurgie de Cracovie. Il s'est spécialisé dans le traitement thermique des métaux.

Travail posté en deux équipes, près du four : départs réguliers pour Cracovie, afin d'assister aux cours, aux travaux pratiques et aux séminaires de perfectionnement. Possibilité de suivre certains cours à Varsovie Ils commencent à 3 heures de l'après-midi et se terminent à 8 heures du soir. A Cracovie, il faut dormir dans les baraquements où vivaient les constructeurs de « Nowa Huta » Bâtiments en bois, humides, éloignés de la ville. Quelqu'un leur a donné le nom d'hôtels. Les chauffeurs de taxi n'arrivaient pas à les trouver Pas du tout la Cracovie qu'il avait imaginée. Une ville étrange, hostile, avec des banlieues tristes et sales Les examens dans de grandes salles, hautes de plafond, avec la peur d'échouer qui noue la gorge. Plus de la moitié des candidats aux diplômes d'ingénieur abandonnent après le premier semestre.

Maintenant, cette histoire, quand on la raconte, donne presque une impression d'héroïsme en pacotille. Il a survécu. Il n'a pas cédé Il a supporté cinq ans de nuits trop brèves, de voyages dans des trains gelés ou surchauffés, souvent en retard Il a appris par cœur toutes les connexions possibles entre Varsovie et Cracovie.

Et pour aboutir à quoi ? A gagner moins Maintenant, les ouvriers ayant bénéficié de hausses de salaires plus fortes que les employés, l'écart s'est encore creusé. Un ouvrier sidérurgiste peut toucher 12 000 zlotys, un ingénieur ne les gagnera jamais. Pourtant, tout le monde veut devenir ingénieur. Ce n'est pas facile à expliquer.

Le temps de Stakhanov

« Quand je suis entré à la fonderie, poursuit Krysztof Mager, *j'ai commencé à travailler comme technicien. Au début, j'ai travaillé en équipes, tantôt de jour et tantôt de nuit Je me souviens que j'avais l'habitude de m'asseoir près du four, pour souffler un peu. Un petit somme de trois minutes, c'est le temps de repos auquel on a droit, parce qu'on ne peut laisser le four sans surveillance. Il pourrait exploser. Après, je n'ai plus travaillé que le jour, et ensuite je suis devenu chef d'équipe.*

» Mes hommes m'aimaient-ils ? Certains oui, d'autres non J'ai introduit une sorte de discipline militaire. Avant que ne commence le travail, j'organisais la passation des consignes. Je donnais un coup de sifflet et je m'attendais à ce que tout le monde arrive, comme à l'appel Si quelqu'un entrait en courant pendant que j'étais encore en train de siffler, je ne lui en tenais pas rigueur S'il arrivait après, je retenais une demi-heure sur son temps de travail. Au début, ils étaient tous en retard, par habitude. Ils ont donc commencé par se dresser contre moi.

» Finalement, je les ai retournés. Par exemple, j'ai introduit un système de « prime proportionnelle ». C'était contraire au règlement, d'après lequel chacun devait recevoir la même prime. Nous avons commencé à répartir celle-ci en fonction du rendement Je pense que c'était équitable. Mais quand un nouveau chef est arrivé, il a dit que nous ne pouvions pas enfreindre la loi Il était ingénieur et membre du parti Il était mon supérieur. J'ai ruminé cela amèrement. Un jour, je l'ai pris à la gorge, littéralement.

» Je voulais tellement être ingénieur. Je suis entré au parti pour avoir plus de poids. J'imaginais que je pourrais discuter et résoudre n'importe quel problème et que je n'aurais plus à redouter personne. Par la suite, devenu ingénieur, je suis resté chef d'équipe, en première ligne. Les gens ont trouvé ça bizarre. Mais je voulais simplement jouer le jeu jusqu'au bout. Est-ce une réponse à la question de savoir pourquoi un ouvrier tient à devenir membre de l'intelligentsia ? »

Pour fêter son diplôme d'ingénieur, son père lui a apporté un magnum de cognac. Il l'a mis de côté pour le mariage de sa fille. Elle a maintenant huit ans et en avait trois à ce moment-là. Depuis cinq ans, donc, la bouteille est restée intacte. Elle est là, en évidence dans la salle de séjour, sur une étagère, devant l'aquarium. Un symbole. Un autre que lui n'aurait pas tenu. Il l'aurait bue.

Il est difficile de déterminer s'il s'agit là d'une vie ordinaire. Pour lui, elle est assez banale. Il dit qu'il a en quelque sorte essayé, ainsi, de ne pas s'enliser dans la routine quotidienne. Et, de nouveau, il évoque sa mère, l'époque étrange et dure où les lits étaient posés sur des briques et où les gens étaient utopistes. Ce ne serait certes plus possible aujourd'hui.

Maintenant, les gens sont plus circonspects et plus sceptiques. Ceux qui croient encore en des utopies semblent drôles. Peut-être est-ce pour cela qu'un ingénieur moyen, titulaire d'un diplôme, compte plus que des dizaines d' « ouvriers d'élite ». Ceux-là sont voués à devenir des statues poussiéreuses, l'objet d'évocations nostalgiques, les reliques d'une liturgie depuis longtemps oubliée. Réminiscences du temps où tout le monde était un peu comme Stakhanov...

BARBARA RAWNOVICZ.

le soleil (*Dakar*)

Une expérience : des états généraux de l'éducation

LA conquête de l'indépendance laissait dans sa forme originelle, si elle ne l'édulcorait pas, l'un des éléments essentiels de la superstructure coloniale : l'école. Or, cette école-là ne pouvait aider à faire face avec bonheur à des tâches de développement pour lesquelles elle n'était pas préparée.

Il y a bien sûr une marge importante entre une structure de préservation des acquis et une structure éducative. Quel type d'école ? Quel profil scolaire ? Comment réconcilier l'école et la vie ? Au Sénégal, ces interrogations n'ont aucun caractère nouveau. Elles ont été prises en charge par tous les corps intéressés au devenir de l'école. Des réformes ont été opérées, des réaménagements aussi. Beaucoup reste à faire.

Les indicateurs scolaires permettent tout de même de constater que des efforts réels ont été entrepris, puisque de 1960 (il reste que l'ouverture officielle de l'école remonte à 1841 à Saint-Louis) à 1980 le nombre d'enfants scolarisés est passé, dans l'enseignement élémentaire, de 107 789 à quelque 400 000 élèves, celui du secondaire de 9 534 à 85 374, et celui du supérieur de 1 000 à plus de 13 000 étudiants.

En dépit de ces efforts, plus de 70 % des enfants en âge d'aller à l'école sont exclus du système, et 80 % des élèves sont éliminés dès la fin du cycle élémentaire. L'enseignement moyen pratique, dont la vocation est de préparer ces « recalés » à un métier (enseignement fonctionnel), rencontre des difficultés pour prendre en compte 45 000 à 50 000 jeunes, avec un budget de 3,5 milliards de francs C.F.A. par an.

Par ailleurs, la non-utilisation des langues nationales dans l'enseignement achève de rendre l'école extravertie, donc inapte à promouvoir l'expression des cultures nationales. Le statut de l'enseignement pose également un problème.

Alors ? Aux stratégies basées sur la confrontation gouvernement-syndicats d'enseignants, non bénéfiques pour l'école, place a été laissée à une concertation plus large. Proposés par le président Abdou Diouf, dès son installation à la magistrature suprême du pays, les états généraux de l'éducation et de la formation ont été convoqués les 29, 30 et 31 janvier 1981. Dans un forum sans précédent dans l'histoire du Sénégal, représentants du gouvernement, des syndicats d'enseignants, des associations de parents d'élèves, des chefs religieux, du secteur privé, bref tous ceux qui ont une compétence particulière en la matière, ont été conviés à ces journées de l'éducation. Le temps était venu, en effet, comme le soulignait le président Abdou Diouf, dans son premier message à la nation, de faire un bilan exhaustif de la loi d'orientation de 1971 en matière d'éducation, et de l'adapter aux nécessités de l'heure.

L'examen critique des institutions éducatives, remettant en question le système d'éducation actuel, a permis à cette structure de concertation d'élaborer un ensemble de recommandations qui vont dans le sens de l'émergence d'une école nouvelle, réconciliée avec la société. Ces recommandations concernent, entre autres, la mise sur pied d'une école fondamentale à vocation polytechnique obligatoire jusqu'à l'âge de seize ans, la scolarisation au moins de 50 % de la population scolarisable d'ici à 1985 et à 100 % en 1990, la généralisation dans quatre ans de l'enseignement dans les six langues nationales (Pulaar, Serer, Soninke, Djola, Wolof and Mandingo), la suppression de l'assistance technique dans un délai de cinq ans dans l'enseignement secondaire et de dix ans dans le supérieur, la construction de bâtiments scolaires avec les matériaux locaux, en égard aux coûts énormes de construction, la rationalisation des moyens par une répartition plus judicieuse des 33 % du budget national consacrés à l'éducation, à la culture et à l'information.

Recentrer l'école

Les propositions majeures soumises au gouvernement intéressent cependant la création d'un fonds national de l'éducation, dont les ressources pourraient provenir d'impôts sur les loisirs et sur les aides extérieures, la revalorisation et la protection de la fonction enseignante, en imaginant un statut qui accorde à l'éducateur des conditions matérielles et de travail adéquates, l'introduction de l'éducation religieuse, la création d'un institut linguistique national, qui prendrait en charge la recherche appliquée sur les langues nationales, et la systématisation de leur enseignement à tous les niveaux. Il faut cependant souligner que cette promotion méritée des langues nationales ne signifie pas abandon du français, qui reste la langue de communication internationale et d'ouverture aux connaissances universelles, qu'elles soient techniques, scientifiques ou culturelles.

Par la richesse de ses propositions, le diagnostic sans complaisance porté sur cette « malade » des sociétés modernes qu'est l'éducation, les états généraux de l'éducation et de la formation vont permettre de recentrer l'école, de former des hommes nouveaux capables de conduire les changements nécessaires.

Des structures comme le Fonds national de l'éducation vont aider à pallier les insuffisances constatées dans la mobilisation des fonds, autre problème grave auquel se heurte l'école. De plus, le fonds introduit un élément essentiel ; celui de la participation des populations à l'effort pour garantir le droit à l'éducation, qui est un des droits de l'homme. La communauté internationale doit aussi participer de manière plus poussée à ces efforts.

On le voit, diverses questions interpellent l'école. Celle-ci doit être nouvelle pour répondre aux aspirations du peuple et aux nécessités de notre temps, puisque l'école est un moment essentiel de la vie. Elle permet, si elle est bien pensée, de relever les défis qui se posent à nous, dans la lutte pour le développement, qui ne peut être autocentrée, populaire, si l'école demeure le reflet d'une extraversion.

ABDOULAYE NDIAGA SYLLA.

(Dessin de PLANTU.)

ПОЛИТИКА (*Belgrade*)

Pour l'égalité des chances

LES statistiques révèlent, dans leur impartialité, un « boom » pour ainsi dire incroyable dans l'enseignement en Yougoslavie. Au lendemain de la guerre, la Serbie comptait 40 % d'illettrés, en 1948, le groupe des gens instruits ne représentait que 3,6 % de la population ; 0,6 % seulement avaient fait des études supérieures. Aujourd'hui, s'agissant de la scolarisation élémentaire, nous ne le cédons guère aux pays les plus avancés d'Europe et aux Etats-Unis. Pour le nombre des élèves du secondaire, nous nous rangeons également parmi les pays les plus développés.

L'extension massive de l'enseignement supérieur est, en termes de civilisation, une des grandes conquêtes de la société yougoslave. En 1940, il n'y avait qu'un étudiant pour mille habitants. Ils sont actuellement au nombre d'une vingtaine. En 1937, 26 établissements supérieurs étaient fréquentés par 16 970 étudiants. Trente ans plus tard, 200 facultés et 136 académies et écoles supérieures comptaient 424 000 étudiants !

D'après les données de l'O.C.D.E., la Yougoslavie occupe une place de choix parmi les pays qui affectent une portion importante de leur revenu national à l'éducation. Cette part est en effet de 5,86 %.

Depuis le lancement, il y a cinq ans, de la réforme de l'enseignement primaire et secondaire, la Yougoslavie a fait plus dans le domaine de l'instruction qu'au cours des vingt années précédentes. L'idée-force de la réforme est d'atteindre à une démocratisation véritable de l'éducation, en supprimant le dualisme et les inégalités sociales qui se manifestent dès les bancs de l'école. Le fait est que la différence entre les élèves des lycées et ceux des écoles professionnelles ne portait pas uniquement sur leur premier emploi. Il s'agissait au fond de deux voies divergentes dans la vie elle-même. Au cours de l'année scolaire 1968-1969, un tiers des élèves du secondaire avaient continué leurs études dans les facultés. Mais l'immense majorité de cette armée de « bizuths » (92 %) était composée de lycéens.

L'enseignement secondaire orienté

Au terme d'une décennie, surtout après l'introduction de l'enseignement secondaire orienté, cette image s'est radicalement modifiée. Toutes les écoles secondaires conduisent désormais à l'enseignement supérieur. Au cours d'une première phase, celle des « *fondements communs* », les futurs médecins, boulangers ou interprètes sont assis sur les mêmes bancs. Il s'agit en effet de dispenser à toute la génération d'élèves du secondaire des connaissances générales suffisamment larges, des chances plus ou moins égales pour leur assurer plus tard l'indispensable mobilité professionnelle, mais aussi pour leur permettre de poursuivre leurs études, de travailler et d'exercer leurs droits d'autogestion. La nouvelle école doit faire prévaloir la sélection selon les aptitudes de chacun, et non suivant des éléments transmis en héritage.

Au reste, la nouvelle école n'est pas tout à fait nouvelle. Son édifice comprend en effet quelques-unes des meilleures briques de l'ancien : les connaissances générales du lycée, l'orientation polytechnique des écoles professionnelles et l'amour du travail bien fait des anciennes écoles d'apprentissage, naguère si peu prisées. Le flot des élèves de l'enseignement orienté s'est engouffré pour la première fois dans les usines, les laboratoires, les ateliers, les instituts et les organisations de travail.

Le nouvel enseignement orienté a pour vocation de former les jeunes à quelque quatre cents métiers et professions et de leur permettre de faire, dans les meilleures conditions, leur entrée dans le monde du travail. Chaque élève possède des connaissances suffisantes pour continuer à étudier, à se perfectionner, à se préparer pour le « choc de l'avenir », pour affronter les hauts et les bas du marché de la main-d'œuvre.

Les premiers pas de la nouvelle école orientée montrent que des changements aussi radicaux ne sont pas faciles à réaliser. De l'avis de la majorité des enseignants, des élèves, des pédagogues et des psychologues les programmes sont trop chargés et souvent mal adaptés à l'âge des sujets. Par ailleurs, l'insertion des élèves dans le travail associé est bien plus délicate et compliquée que ne le pensaient les stratèges de la réforme dans leurs débats théoriques.

Des courts-circuits entre l'éducation et les exigences de la vie se produisent également en d'autres points. Il est apparu en Serbie, en Voïvodine et en Croatie (dans les autres Républiques, la réforme scolaire est en préparation) que les élèves de l'enseignement orienté ont des difficultés à trouver du travail et qu'il existe un décalage entre les vœux des élèves et des parents et les besoins de la société. Les métiers ouvriers n'ont pas encore une très bonne cote, même lorsqu'ils sont mieux rémunérés que certaines professions des « cols blancs ».

On est de plus en plus enclin à penser que la formation des élèves devrait être réduite à une trentaine de secteurs professionnels de base.

Il est incontestable, cependant, que l'introduction des « *fondements communs* » a permis de mettre en place un réseau scolaire meilleur et plus équitable. Ainsi, par exemple, il y a cinq ans, vingt-deux communes de Serbie ne possédaient pas d'écoles secondaires. Les déserts ont disparu de la carte de l'enseignement. Il est superflu de souligner l'importance de ce résultat pour les régions moins développées et sous-développées. Dans ces communes, le nombre des élèves de l'enseignement secondaire a augmenté de 40 à 60 %.

SLOBODANKA AST.



PROGRÈS DIFFICILES ET SUCCÈS FRAGILES



ASAHI SHIMBUM (*Tokyo*)

« Crise de l'enseignement »

DEPUIS quelques années, dit-on, les fonctionnaires du ministère de l'agriculture, des forêts et des pêches chargés du recrutement poussent de profonds soupirs en parcourant le dossier scolaire des lauréats des concours supérieurs de la fonction publique. Ce qui les contrarie, ce n'est pas que ces jeunes gens soient pour la plupart diplômés de l'université de Tokyo et d'autres universités d'Etat appartenant au vieux groupe impérial, car cela n'a rien de nouveau. Ce qu'ils déplorent, c'est une profonde métamorphose de l'enseignement secondaire qui mène à l'Université.

Le problème tient essentiellement à ce qu'une poignée de cours privés, spécialisés dans la préparation aux examens d'entrée dans l'enseignement supérieur, fournissent aujourd'hui la majeure partie des étudiants admis dans les grandes universités. Or il est notoire que ces écoles préparatoires élitistes sont le plus souvent situées dans les grands centres urbains et que, pour s'y faire admettre, il faut bachoter avec un réel acharnement.

Aussi le ministère se demande-t-il si l'on peut honnêtement attendre de ces jeunes citadins inexpérimentés, dont l'unique passion a été de passer des nuits à potasser leur prochain examen, qu'ils connaissent les réalités de la riziculture et de l'élevage des poulets ? Et comment ces novices pourraient-ils comprendre la mentalité des agriculteurs et des pêcheurs restés dans leurs villages ?

Bachotage et favoritisme

Les lauréats des concours supérieurs de la fonction publique étant destinés à gravir rapidement la hiérarchie pour accéder aux plus hautes responsabilités, on ne saurait négliger l'influence que leur formation personnelle pourrait avoir sur les affaires publiques. Il n'est donc pas surprenant que les responsables de leur recrutement essaient autant que possible de sélectionner, en premier lieu, sur la liste des candidats qu'on leur soumet, ceux qui ont fait leurs études secondaires en province.

Si le Japon a réussi une modernisation rapide après la restauration Meiji, c'est dans une large mesure grâce à un système d'enseignement qui sélectionnait les élèves doués, les plaçait à des postes de responsabilité quelle que soit leur origine sociale et familiale, et constituait un des ferments de la vie intellectuelle de la nation.

Les années 60 ont marqué le début d'une ère d'expansion rapide de l'économie nationale, tandis que le pourcentage de jeunes se bousculant aux portes de l'enseignement supérieur augmentait de façon spectaculaire. Entre 1960 et 1980, la proportion des jeunes entrant dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire est passée de 57 à 94 % et celui des étudiants entrant dans l'enseignement supérieur a presque quadruplé, passant de 10 à 38 %.

La croissance économique nationale conférait une grande valeur aux jeunes diplômés, dont elle avait, d'autre part, le plus grand besoin. L'augmentation du revenu national, comme s'il suivait une évolution parallèle, permettait de plus en plus souvent aux familles de faire faire des études supérieures à leurs enfants.

La concurrence se fait plus vive lorsque les jeunes se ruèrent en nombre croissant à l'assaut des universités. L'extrême difficulté des examens d'entrée à ces grandes universités — qui, depuis l'ère Meiji, ont eu la gloire de former les élites véritables — a progressivement dénaturé l'enseignement japonais, dont le seul but à présent est de former les élèves qui sauront jouer au plus fin avec les examinateurs.

Or ceux qui ont passé brillamment les épreuves universitaires les plus ardues ne se sont pas toujours révélés les plus aptes à assumer les fonctions de direction dans la société. La quantité de connaissances livresques emmagasinée dans un crâne après bachotage n'est pas en soi une indication du degré de réussite ni du potentiel intellectuel.

On reproche de plus en plus — non sans raison — au système de favoriser les jeunes citadins de bonne famille, mieux placés pour recevoir cette formation spécialisée qui les prépare aux meilleures universités. En tout état de cause, on ne peut se défendre du sentiment que le système d'enseignement traditionnel, qui a su sélectionner les élites dirigeantes parmi la jeunesse japonaise, est de nouveau mis à l'épreuve.

Dans quelle mesure l'expansion ou la généralisation d'un système d'enseignement peuvent-elles aller de pair avec son amélioration qualitative ? C'est un problème qui se pose aujourd'hui dans tous les pays industrialisés du Nord. Pour le Japon, dont l'entrée sur la scène mondiale est relativement récente, la difficulté n'en est que plus aiguë.

HIDETOSCHI NISHIMURA.

Le Monde (*Paris*)

Coopération : réduction et redéploiement

LA coopération de la France avec le tiers-monde en matière d'éducation a été, ces dernières années, victime de l'austérité budgétaire et du « redéploiement des moyens ». Ainsi, par exemple, les dons de livres scolaires faits par le ministère français de la coopération aux Etats de l'Afrique noire francophone ont diminué de plus de moitié en six ans (un million trois cent soixante mille manuels fournis en 1975 et seulement cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille en 1980). Autre exemple : le financement des actions de « coopération-formation » est passé de près de 300 millions de francs en 1973 à seulement 200 millions en 1978 pour dix-huit Etats d'Afrique et de Madagascar. Dernier exemple : le nombre total d'enseignants français détachés à travers le monde est passé de trente-deux mille en 1972 à seulement dix-sept mille cinq cents aujourd'hui (dont plus de quinze mille en Afrique).

« *Cette diminution est normale,* expliquait-on dans les ministères concernés du précédent gouvernement (éducation, affaires étrangères et coopération), *puisque l'on s'achemine vers une coopération d'aide technique et de formation pédagogique, et puisque l'on abandonne, comme prévu, la coopération de « substitutions ».* Plus question aujourd'hui d'envoyer des instituteurs français faire la classe en Algérie ou au Togo. La France préfère désormais aider à la formation des instituteurs nationaux. Il n'y a pratiquement plus aujourd'hui d'instituteurs français enseignant à l'étranger, sauf dans les « écoles françaises », à Djibouti... et en Louisiane !

Il est vrai que cette évolution a été souhaitée par les pays partenaires de la France, désireux à la fois de nationaliser leur enseignement de base et de faire des économies. Les coopérants français, en effet, coûtent cher — ce sont les plus coûteux du monde — et lorsque, comme pour l'Algérie, on doit prendre en charge les trois quarts de leur salaire, on préfère naturellement des enseignants autochtones, voire des étrangers, moins coûteux à entretenir.

Si les budgets globaux de coopération diminuent ou, au mieux, stagnent, il faut noter cependant que la part de l'éducation ne cesse de prendre de l'ampleur par rapport aux autres secteurs. Ainsi, l'enseignement et la formation ne comptaient que pour 36 % en 1964 dans le budget de la coopération de la France avec l'Afrique subsaharienne. Ce secteur représentait 56 % en 1976, et la proportion continue à augmenter.

Aider chaque pays à s'équiper

Mais le fait le plus notable, en dehors de la diminution de l'aide globale, c'est le « redéploiement », à la fois sectoriel et géographique. La France n'envoie donc plus d'enseignants que pour les cycles secondaires et supérieurs. Mais elle envoie de moins en moins de professeurs de lettres et de plus en plus de scientifiques et de techniciens — pas assez, cependant, au gré de certains pays très demandeurs comme l'Algérie. Au niveau supérieur, la France n'arrive pas à satisfaire la demande, car les universitaires français n'acceptent plus de partir en poste à l'étranger sans garantie de carrière, c'est-à-dire sans l'assurance de retrouver un poste à leur retour en France. Des dispositions viennent d'être prises pour permettre aux universités de détacher leurs enseignants pour des périodes variant de trois semaines à trois mois (et bientôt six mois). On espère ainsi que des professeurs agrégés de médecine ou des enseignants de mathématiques répondront à la demande du tiers-monde, qui est très forte en ce domaine.

Plutôt que d'envoyer des tonnes de matériel et des hommes à plein temps, la France s'efforce maintenant d'aider chaque pays à s'équiper lui-même. Le ministère de la coopération a entrepris d'aider à la construction d'ateliers de fabrication pour le petit matériel scolaire (tables, chaises, équerres, compas, etc.) en Afrique. Il aide aussi à la mise en place de maisons d'édition africaines susceptibles de concevoir et de fabriquer des manuels scolaires.

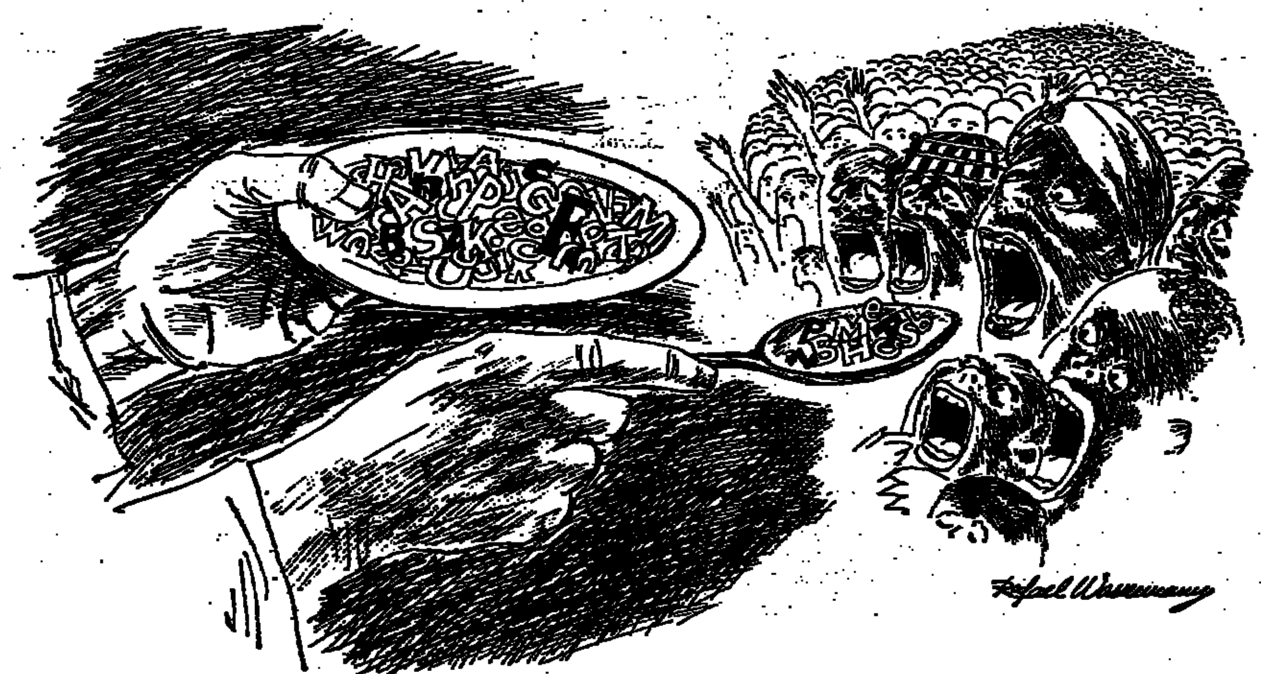
Quant aux hommes, l'heure est à la « *formation des formateurs* ». Le gouvernement français privilégie aujourd'hui toutes les opérations qui concourent à la « *relève* » des enseignants nationaux : créations de centres pédagogiques, sessions de recyclage (en France ou sur place), envois d'experts (inspecteurs pédagogiques, chercheurs, administrateurs de l'éducation, etc.). De même, la France s'efforce de maintenir le niveau des bourses d'études et de stages (vingt mille bourses des affaires étrangères et mille quatre cents de la coopération). Là encore, un glissement s'est opéré vers les disciplines scientifiques (80 % des bourses).

La politique française de coopération s'oriente vers les opérations groupées et les programmes échelonnés dans le temps et par objectifs. Fini le temps du « saupoudrage » où, pour satisfaire tout le monde, la France envoyait un professeur ici et des livres là. Désormais, elle préfère financer, par exemple, un programme de formation d'ingénieurs au Nigéria portant sur mille cinq cents étudiants ou la mise en place d'instituts de technologie au Venezuela, limitée dans le temps.

Cette concentration sur des objectifs a entraîné aussi un redéploiement géographique. La France, ancienne puissance coloniale, se fait certes un devoir d'aider tous les pays de sa zone de coopération (vingt-cinq Etats d'Afrique, Madagascar et Haïti). Ce sont ces Etats qui absorbent la plus grande part de son aide, en particulier les pays du Maghreb. Mais, en matière d'éducation comme du reste, le gouvernement français préférait jusqu'à présent l'étranger « utile ». D'où l'effort d'aide à l'éducation menée récemment dans les pays pétroliers (l'Algérie faisant exception, car elle a toujours été le plus gros consommateur d'aide à l'enseignement), comme le Nigéria, le Venezuela, le Mexique, l'Irak, l'Arabie Saoudite et les Emirats arabes unis, l'Indonésie et aussi des pays d'« avenir » comme le Brésil ou la Corée du Sud.

En revanche, d'immenses pays comme l'Inde ou la Chine sont négligés, pour des raisons à la fois historiques et économiques. « *Des trous sans fond* », dit-on d'eux pour expliquer la timidité française. En matière d'éducation, la France se sent plus à l'aise dans sa zone d'influence traditionnelle.

ROGER CANS.



(*Dessin du* Jornal do Brasil.)

JORNAL DO BRASIL (*Rio-de-Janeiro*)

Le journal en classe

IL est possible qu'en ce moment même — alors que l'Egypte est harcelée par les problèmes d'actualité — un professeur parle quelque part à ses élèves de la civilisation égyptienne, de ses pyramides et de ses pharaons, en exigeant que ses élèves en connaissent par cœur les noms. Imaginons la réaction de l'élève quand il reçoit de la télévision, de la radio, des journaux, une image de ce pays qui ne renvoie pas à celle qui lui a été transmise en classe. Les mass media, aujourd'hui, parlent de Sadate, et non de Kéops. Ils inondent le monde d'informations qui, en elles-mêmes, constituent le livre le plus actuel et le plus riche d'enseignements. Cependant, jusqu'à présent, leur valeur d'usage en matière d'éducation était demeurée méconnue, alors même que les moyens d'information proposent un nouvel outil capable de relancer l'activité du secteur éducatif.

Supposons qu'un professeur d'histoire ancienne, qui a établi jusqu'aux derniers détails l'ordre de son cours, soit interpellé par un de ses jeunes étudiants sur Sadate. Devra-t-il oui ou non répondre à cette curiosité de l'élève que le déroulement du cours n'a pas prévue ? Lui rétorquera-t-il que ce sujet n'est pas inscrit au programme ? Enfin, comment s'en tirera-t-il ? Ou bien faudra-t-il justifier le point de vue de M. Everett Reimer : « *L'école est morte* » ?

Cette situation devrait, selon nous, conduire à la mise en place, dans les écoles, d'un processus fondé sur l'utilisation — que celle-ci soit lue, vue ou entendue — de l'information. La réalité véhiculée par les mass media éveillera chez l'élève sa curiosité et sa sensibilité créatrice. Elle suscitera une double lecture : d'abord saisie par l'élève, l'information sera transmise à l'enseignant, qui devra l'approfondir. Enfin, ce processus, basé sur l'utilisation de l'information, ouvre un nouveau chemin dans le labyrinthe des textes académiques et offre une nouvelle perspective pour les écoles à caractère rétrograde.

A partir de mon expérience de professeur et de journaliste, j'ai compris qu'il était très souhaitable de systématiser et de développer ce processus en utilisant un grand journal. L'information allait contester en même temps et l'inébranlable « parole du maître » et les enseignements des livres qui vieillissent avec la dernière dépêche reçue. Nous avons donc conçu un journal pour l'élève. Après de nombreux essais nous nous sommes décidés pour le journal mural. Il aurait le format d'une double page de notre quotidien, le *Jornal do Brasil*, et s'appellerait *Jornal Mural do Brasil*. Le mot mural apparaît en forme manuscrite, comme s'il s'agissait d'une correction ou d'un mot ajouté au titre originel.

Reprenons notre exemple du cours sur l'Egypte, ex-République arabe unie. Le *Jornal Mural do Brasil*, fixé au mur de la salle de classe, présenterait de façon attrayante, outre la carte du pays, des photos récentes, des aspects culturels, des données géographiques, économiques, etc., ce qui changerait la classe en espace ouvert à la réflexion critique et à la curiosité des jeunes.

Football

Il est devenu impérieux d'offrir aux étudiants des sources plus riches de connaissances qui leur ouvrent des perspectives nouvelles. Le *Jornal do Brasil*, dans le cadre de sa participation à la recherche pédagogique du pays, a considéré cette tâche prioritaire. C'est pourquoi les vingt et un mille exemplaires du *Jornal Mural do Brasil* sont distribués d'abord parmi les écoles de la municipalité où se trouvent les élèves les plus pauvres.

Le développement de ce processus exigerait l'approfondissement des sujets présentés par le journal mural. Malheureusement, la majorité des professeurs n'ont pas accès à ces informations, soit par le manque de compétence qui caractérise une bonne partie du corps enseignant, soit par la difficulté qu'ils ont de s'adapter au rythme vertigineux que l'information imprime actuellement à l'histoire.

Le moment est donc venu de créer le journal du professeur dans lequel celui-ci reçoit, développées et approfondies, les informations fournies par le *Jornal mural do Brasil*. Celui-ci est présenté en petit format in-quarto, 16 feuilles, avec pour but essentiel d'introduire l'information en classe. Le *Journal du professeur* offre aussi aux enseignants d'autres outils, tels que : bibliographies, résumés de théories pédagogiques, techniques d'apprentissage, interviews, etc.

Nous pouvons ainsi avoir une idée de ce qui constitue le Centre éducatif du *Jornal do Brasil*, soit : l'information (matière première), le *Jornal Mural do Brasil* (il introduit l'information dans la classe), la réflexion (provoquée par les données nouvelles), le *Journal du professeur* (qui approfondit ces données). Ainsi, lorsque le professeur prend connaissance de l'information, le cycle se complète. Le « feed-back » garantit la continuité du processus. Nous disposons aussi d'un secteur de recherches, qui assure l'accès permanent à l'information à partir d'articles découpés, catalogués par sujets. Ce sont là des éléments qui aident les professeurs et les élèves à préparer leurs travaux.

A la suite de plusieurs essais nous sommes arrivés à dégager le profil du *Jornal Mural do Brasil* : une page double, sans plis, où nous disposons de deux sections distinctes : la section pédagogique, qui présente un sujet tiré du programme scolaire, et la section journalistique qui essaie de déceler les aspects pédagogiques contenus dans l'information.

Voici un exemple de cette sorte de travail. En 1970, le Brésil allait disputer la Coupe du monde au Mexique. Le football faisait en ce temps l'objet d'un culte passionné chez nous. D'autant qu'une des idoles du football brésilien de l'époque, Tostao, avait peu de chances d'être intégré à notre équipe à cause d'un accident à l'un de ses yeux : un décollement de la rétine. Ce sujet fut abordé dans le *Jornal Mural do Brasil* — section journalistique — pour introduire des notions essentielles sur l'œil. L'affaire Tostao a rendu particulièrement motivantes des leçons d'anatomie et de physiologie.

La typographie du *Jornal Mural do Brasil* a été aussi l'objet d'un souci particulier : l'information est passée en gros caractères, en gardant un bon espace entre les lignes, de façon à permettre la lecture aisée à une distance moyenne de 3 mètres. Les photos et les illustrations sont en grand format afin d'attirer l'attention du lecteur. Nous avons l'ambition que notre journal mural ait l'impact d'un « poster » et l'attrait d'une première page de journal.

JOSEPH DYMAS.

INFORMATIONS « SERVICES »

RÉTROMANIE

Vingt mille lieux sous l'Emer

La parution tous les deux ans du guide Emer, qui recense systématiquement les antiquaires, brocanteurs et galeries d'art de toute l'Europe, permet de brosser un large panorama de l'ensemble des professions du marché de l'art. Inventaire d'autant plus intéressant que les statistiques de vente révèlent les tendances établies sur la base des points des commerces d'art et d'antiquités d'après leur apparition ou leur disparition, ce qui reflète du même coup l'évolution des goûts.

Avec treize mille adresses répertoriées en province et trois mille à Paris, la France des antiquaires se porte bien. Autres adresses utiles aux chineurs, celles de quinze cents experts, douze cents restaurateurs, trois cent quatre-vingts commissaires-priseurs, auxquelles s'ajoute une liste de trois cent soixante foires et salons par localités, avec les dates précises de la plupart de ces manifestations. Ces vingt mille lieux répertoriés font de ce guide unique en son genre le vade-mecum des chineurs organisés.

De nombreuses boutiques sont rayées du plan de Paris, mais cette perte est plus que compensée par l'ouverture de magasins dans certaines concentrations commerciales comme le Louvre des antiquaires, le Bon Marché, la Cour aux antiquaires, le Marché Saint-Paul. Les galeries d'art, en régression dans l'édition précédente (— 23 %).

Importante innovation, qui oriente le Bottin de l'antiquité vers une certaine sélection, les enquêteurs ont éliminé sans pitié les vendeurs de meubles de style qui exercent leur coupable activité en se faisant passer pour antiquaires. Pour la France, trois cent seize victimes du comité de al Hache sont radiés des colonnes du guide Emer. D'autres sont gratifiés, avec leur accord, du signe R, indiquant qu'ils vendent *aussi* des reproductions.

En province, avec mille adresses supplémentaires, les commerces d'antiquités progressent de 16 %. L'augmentation des frais généraux fait sans doute émigrer les professionnels vers les campagnes, les lieux de vacances et de villégiature.

Au total, sur trente-huit mille communes de France, trois mille quatre cent quatorze abritent un commerce d'antiquités ou une galerie d'art, en augmentation globale d'environ 7,5 %, ce qui reflète, malgré une conjoncture économique défavorable, la vitalité de ces professions qui s'efforcent de répondre au désir d'acquisitions d'une clientèle toujours plus nombreuse.

Il faut saluer d'un grand coup de chapeau cette première tentative d'assainissement de la profession. Hélas ! les meubles de style habilement patinés, les copies camouflées, les meubles rustiques remontés avec des éléments anciens et grelés de vrais ou faux trous de vers, continuent à pulluler chez d'innombrables marchands difficiles à repérer, qui osent pratiquer un métier équivoque sous l'enseigne « Antiquités », de préférence en lettres gothiques.

Plus gros et plus lourd qu'une brique, le guide Emer se divise, heureusement pour les promeneurs, en quatre volumes détachables, les deux plus volumineux étant réservés, l'un à l'Europe des antiquités et galeries d'art, pays par pays, l'autre au classement systématique par spécialités. C'est précisément cette dernière rubrique qui nous renseigne sur l'évolution des goûts. Les antiquaires-décorateurs semblent une espèce lentement en voie de disparition. Les « antiquaires », au sens où il le fallait entendre au siècle dernier, c'est-à-dire les spécialistes de l'archéologie de la préhistoire, et surtout des antiquités méditerranéennes, se font plus nombreux, de même que les tenants des arts primitifs et des arts populaires.

Les spécialistes de la Haute-Epoque (du Moyen Age à la Renaissance et même, abusivement, jusqu'à Louis XIV) consolident leurs positions.

Les antiquaires classiques du dix-huitième siècle, les vedettes du métier, restent les plus nombreux, mais ils ont tendance à substituer aux marqueteries, les meubles en bois naturel de plus en plus demandés.

Les hausses confirmées des meubles du dix-neuvième siècle font progresser les vendeurs de bois clairs Charles X et des interprétations Napoléon III, souvent d'excellente fabrication, des grandes œuvres d'ébénisterie des siècles précédents.

Les spécialistes dans le vent de l'art nouveau et de l'art déco se multiplient en exploitant le filon mis à jour depuis quelques années, et qui tient bon... mais pour combien de temps ?

Parmi les curiosités en vogue, on notera les affiches et cartes postales, les jeux, jouets, poupées, les bijoux et l'argenterie voient leur nombre augmenter à nouveau (+ 13 %).

Le millésime 1981-1982 s'annonce comme un bon cru pour ce guide monumental. Les chineurs apprécieront.

GERSAINT.

★ *Le Guide Emer*, « guide européen de l'amateur d'art de l'antiquaire et du bibliophile », est vendu en librairie ou envoi sous boîtes cartonnées — port compris — chez l'éditeur, 50, rue Quai-de-l'Hôtel-de-Ville, 75004 Paris. Tél. : 277-83-44.

LOTO

TIRAGE N° 25
DU 24 JUIN 1981

2 — 3 — 22 — 35 — 38 — 49

NUMERO COMPLEMENTAIRE 44

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	2	5 433 108,10 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	25	217 324,30 F
5 BONS NUMEROS	955	17 067,30 F
4 BONS NUMEROS	77 508	210,20 F
3 BONS NUMEROS	1 798 899	13,00 F

PROCHAIN TIRAGE LE 1er JUILLET 1981

VALIDATION JUSQU'AU 30 JUIN 1981 APRES-MIDI

SOCIÉTÉ DE LA LOTERIE NATIONALE ET DU LOTO NATIONAL

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel *du 26 juin 1981.*

UN ARRETE

● Relatif à la liste des spécialités pharmaceutiques agréées à l'usage des collectivités et divers services publics.

UNE CIRCULAIRE

● Relative aux conséquences sur l'état civil de nouveaux textes régissant le divorce et la séparation de corps sur demande conjointe.

DES LISTES

● D'admissibilité au concours unique d'admission dans les écoles de formation des officiers des corps techniques et administratifs des armées ouvert aux candidats titulaires du diplôme de fin du premier cycle de l'enseignement supérieur en 1981 ;

● D'aptitude aux fonctions de maître de conférences agrégé des universités, médecin, chirurgien, spécialiste ou biologiste des hôpitaux, établie au titre de l'année 1981.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 28 JUIN

« Banque de France », 10 h. 30, angle rue Radziwill et des Petits-Champs, Mme Saint-Girons.

« Château de Maisons-Laffitte », 14 h. 30 et 15 h. 45, entrée du château, Mme Huiot.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Guillier.

« Modigliani », 11, avenue du Président-Wilson (Approche de l'art).

« Saint-Denis », 15 h., devant le portail (Arcus).

« L'île Saint-Louis », 15 h. 15, 4, quai des Célestins (Mme Barbier).

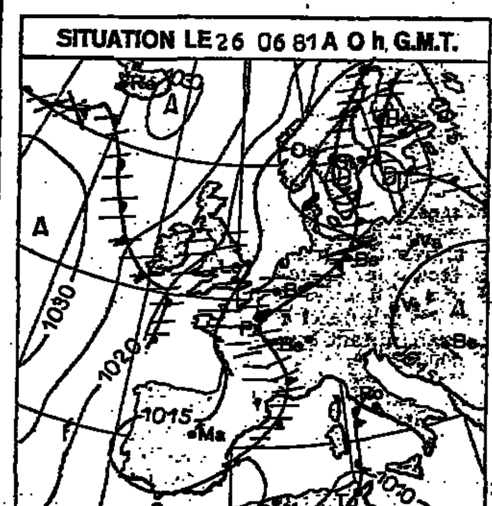
« Le Marais », 15 h. 30, métro Pont-Marie (Mme Camus).

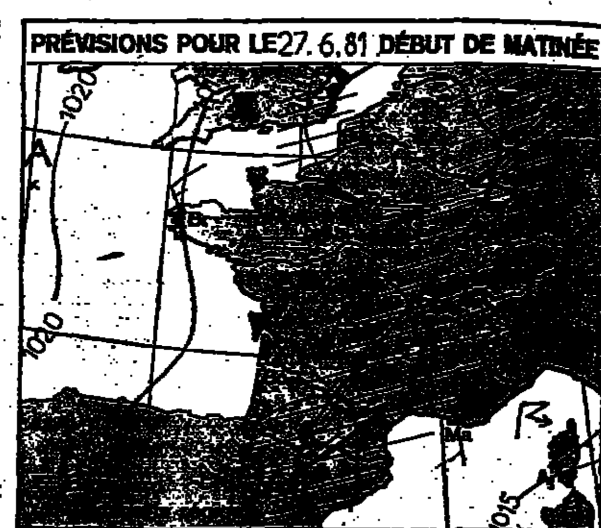
« Les chevaux de Saint-Marc », 11 h., Grand Palais (Visages de Paris).

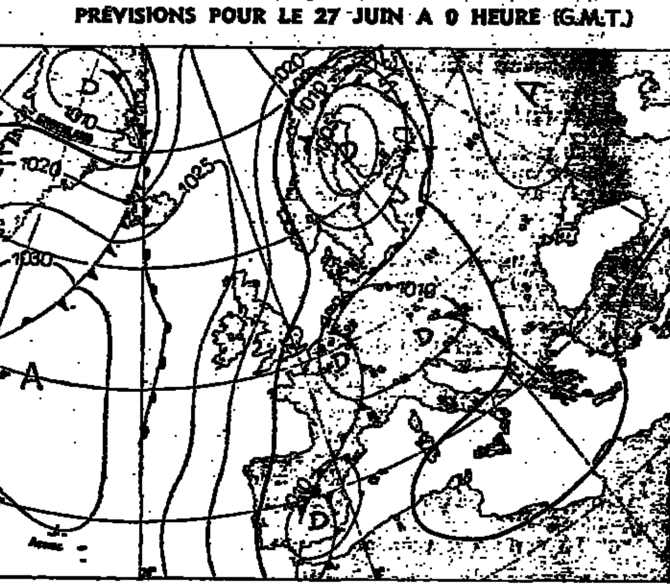
CONFÉRENCES

15 h., Pagode du bois de Vincennes : « Initiation à Manjusri, principe de l'intelligence discriminatrice. »

MÉTÉOROLOGIE


SITUATION LE 26 06 81 A 0 h G.M.T.


PRÉVISIONS POUR LE 27. 6. 81 DÉBUT DE MATINÉE


PRÉVISIONS POUR LE 27 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 26 juin à 0 heure et le samedi 27 juin à 24 heures :

La France restera à la limite de deux alimentations assez différentes : l'une d'air froid, de la mer de Norvège à la péninsule Ibérique ; l'autre en air humide et instable, de la Méditerranée occidentale à l'Europe centrale. Cette situation évoluera peu et le temps restera médiocre en de nombreuses régions.

Samedi, les nuages resteront abondants sur la plupart de nos régions avec souvent un aspect brumeux. On notera des pluies intermittentes, qui seront parfois accompagnées d'orages. Ces précipitations seront plus nombreuses du pourtour méditerranéen au Nord-Est et pourront être localement abondantes sur les versants montagneux exposés au sud. Par contre, des éclaircies seront observées par moments de la Bretagne au Bordelais. Les vents seront orientés au secteur nord de la Manche aux Pyrénées occidentales ; ailleurs, ils seront plus variables, mais de fortes rafales se produiront sous les orages. Les températures maximales varieront peu, mais seront souvent inférieures aux normales pour la saison.

Le vendredi 26 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 009,1 millibars, soit 756,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre cours de la journée du 25 juin ; le cours de la nuit du 25 juin ; le second, le minimum de la nuit du 25 au 26) : Ajaccio, 23 et 17 degrés ; Biarritz, 18 et 14 ; Bordeaux, 21 et 13 ; Bourges, 16 et 13 ; Brest, 15 et 10 ; Caen, 13 et 10 ; Cherbourg, 14 et 10 ; Clermont-Ferrand, 15 et 13 ; Dijon, 21 et 13 ; Grenoble, 21 et 13 ; Lille, 17 et 11 ; Lyon, 21 et 13 ; Marseille, 23 et 17 ; Nancy, 22 et 13 ; Nantes, 19 et 11 ; Nice, 22 et 16 ; Paris-Le Bourget, 17 et 12 ; Pau, 18 et 11 ; Perpignan, 23 et 15 ; Rennes, 16 et 11 ; Strasbourg, 25 et 14 ; Tours, 18 et 12 ; Toulouse, 21 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 12 degrés ; Amsterdam, 17 et 12 ; Athènes, 30 et 22 ; Berlin, 16 et 12 ; Bonn, 24 et 12 ; Bruxelles, 19 et 12 ; Le Caire, 36 et 22 ; îles Canaries, 27 et 21 ; Copenhague, 18 et 11 ; Genève, 21 et 12 ; Jérusalem, 29 et 16 ; Lisbonne, 26 et 15 ; Londres, 16 et 10 ; Madrid, 28 et 14 ; Moscou, 30 et 19 ; Nairobi, 24 et 11 ; New-York, 30 et 10 ; Palma-de-Majorque, 29 et 13 ; Rome, 25 et 17 ; Stockholm, 16 et 12.

PROBABILITES POUR LE DIMANCHE 28 JUIN

Le temps ne s'améliorera que très lentement. Les nuages seront partout abondants et les brumes fréquentes. Les précipitations parfois orageuses devraient se limiter dans la journée à l'extrême est du pays, notamment aux massifs des Alpes et du Jura. Quelques éclaircies pourront se développer près de l'Atlantique et sur le bassin Aquitain. Les températures maximales resteront inférieures aux moyennes saisonnières.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

THÉATRE EN AVEYRON. — La municipalité et l'Animation artistique et culturelle du Bourg-de-Séverac organisent des stages de théâtre, à Séverac-le-Château (Aveyron), avec Paul Bisciglia. Différentes dates sont proposées : du 24 au 31 juillet, du 1er au 8 août, du 10 au 16 août et du 17 au 24 août.

★ Contacter Iva Gaio, présidente de S.O.S. Bourzhols, mairie, 12150 Séverac-le-Château, tél. à Paris : 337-89-64 ou 737-80-63.

Les mots croisés se trouvent en p. 24.

Le Monde

régions

Ile-de-France

En finir avec les Halles

M. Jacques Chirac, maire de Paris, a présenté à la presse, jeudi 25 juin, la maquette du jardin des Halles et des bâtiments adjacents, qui sera exposée à l'Hôtel de Ville d'ici une semaine. La commission des sites de Paris avait approuvé, la veille, le projet par 11 voix contre 2, celles des représentants des associations. Est-ce le commencement de la fin ?

« Il peut y avoir quelques changements de détail, mais dans l'ensemble, cette affaire est terminée », a déclaré le maire de Paris en présentant la maquette, un peu plus détaillée que celle qui avait été exposée l'an dernier en mars 1980. *« L'église Saint-Eustache reste le point fort de cet ensemble. »* On a tenu compte de certaines observations : les dénivellations ont été gommées à la pointe Saint-Eustache ; les contours de la place dallée ont été aplanis.

Le ministre de la culture, M. Jack Lang, a fait savoir qu'il « évoquerait » ce dossier, comme l'y autorise la législation sur les monuments historiques : comme conseiller de Paris, M. Lang s'était largement exprimé à propos du projet des Halles, et il n'est pas surprenant qu'il souhaite exercer le droit de regard que lui reconnaît la loi aux abords des monuments historiques.

Depuis qu'en août 1978 l'Etat (pour ne pas dire l'Elysée) s'était consacré à l'aménagement des terrains de la Villette, laissant les mains libres au maire de Paris aux Halles, la commission des abords n'a plus été consultée pour les projets de bâtiments qui bordent le forum commercial et qui ont tous reçu un permis de construire : logements H.L.M. de Michel Ducharme, rue Rambuteau ; équipements sociaux et culturels sous les « parasols » de Jean Willerval, rue Pierre-Lescot; hôtel et logements de luxe de Michel Marot, rue Berger et place des Innocents.

L'avis de M. Lang

L'intention de M. Lang de donner son avis en connaissance de cause remet en question ce *modus vivendi* politique. Elle ne devrait toutefois pas entraîner de remise en cause générale (les principes socialistes sur la responsabilité des collectivités locales ne le permettraient pas), mais seulement des remarques ponctuelles. M. Chirac n'en doute pas, qui a déclaré jeudi : *« J'exclus une volonté politique de retarder le projet avec les conséquences que cela aurait pour les habitants du quartier, mais il est naturel, et personne ne lui en conteste le droit, que le ministre de la culture donne son avis. J'espère qu'il le fera vite. »*

La partie orientale du jardin (et notamment le jardin des enfants, enclos de 3 000 mètres carrés, imaginé par Mme Claude Lalanne) doit en effet être terminée avant 1983. Le reste, au pied de la Bourse du commerce, est maintenant complètement dessiné, et devrait être aménagé vers 1985 ou 1986, mais dépend largement de l'utilisation qui sera faite du sous-sol : la piscine olympique, les équipements sportifs, et le tracé des rues souterraines (dus à Paul Chemetov) sont décidés.

L'aquarium est en discussion : tenant compte d'une contestation, qu'il juge manifestement ridicule, à propos de la présence de dauphins, M. Chirac a indiqué qu'un nouveau projet, sans dauphins et financé par un groupe japonais, était à l'étude.

Il y a encore les 17 000 mètres carrés, sur quatre niveaux, réservés autrefois par le ministère des télécommunications et dont il n'a plus vraiment l'usage : le ministre de la culture pourrait exercer son imagination sur leur utilisation par l'Etat pour un équipement d'intérêt général.

Reste le jardin. La commission des sites, qui avait refusé, en janvier dernier, de se prononcer sur un projet partiel, a donné son accord. Les représentants des associations ont voté contre cet aménagement, qu'ils considèrent comme un *« artistique camouflage »*. Les concepteurs eux-mêmes, qui travaillent sur le sujet depuis si longtemps, admettent aujourd'hui que les contraintes du sous-sol n'ont pas été étudiées assez tôt et assez étroitement avec les ingénieurs.

« Si l'on voulait un espace libre en surface, il fallait occuper le sous-sol, ou bien être très riche », dit M. Louis Arretche, architecte-conseil de l'Atelier parisien d'urbanisme, qui a repris le dossier depuis 1978. *« Mais on aurait dû y travailler plus tôt. »*

Aujourd'hui, les cheminées sont habillées de treillages, les prises d'air camouflées. La grande place dallée au flanc de Saint-Eustache avoue sa vraie nature de toit d'une piscine, sur laquelle on ne pouvait évidemment pas planter d'arbres. Des arbres, il y en a, huit cents environ, des tilleuls pour la plupart, pour justifier l'étiquette de jardin. Il y en a même trop, selon certains architectes, qui voyaient cet espace au cœur de la ville plutôt en place à l'italienne, très minérale, et très simple.

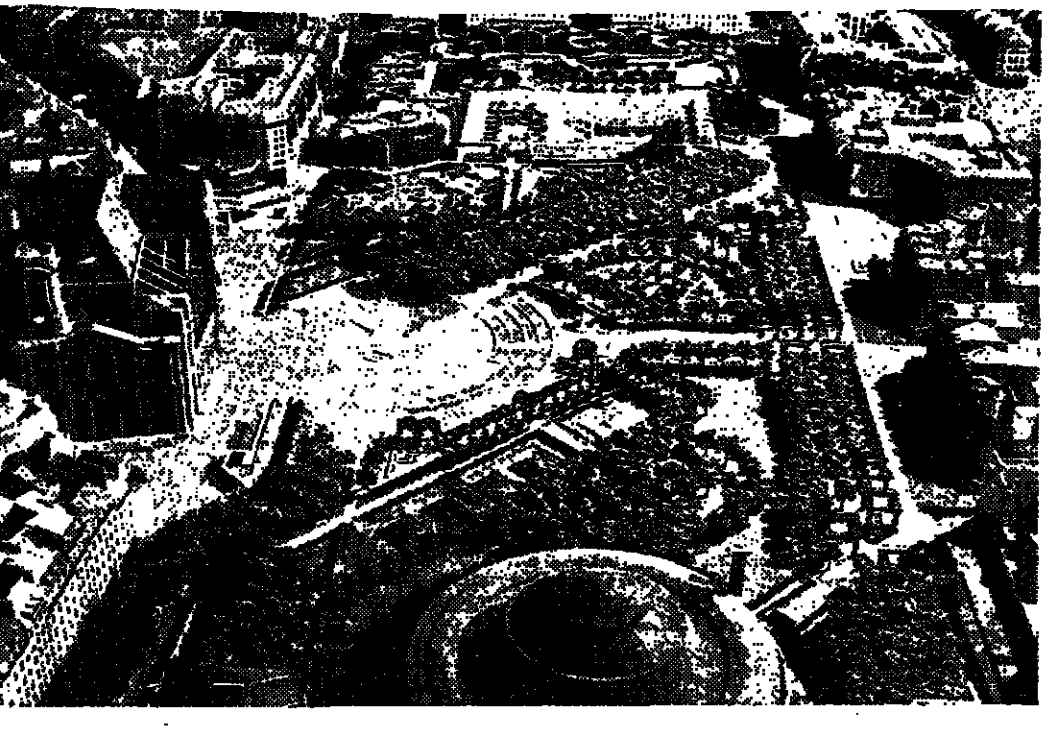
Tout cela manque de simplicité, tout est, comme l'écrivait André Fermigier, le 18 mars 1980, *« inconsistance maniérée »*.

C'est un projet historique, résultat de tant de compromis, de tant de batailles de tranchées, de tant d'entêtements masqués et de pudeurs tardives. L'hôtel, par exemple, offre au jardin des façades néo-parisiennes sans grande finesse, et l'architecte se défoule, en verre et en fer, gothique dirait-on, sur une ruelle discrète... qui débouche en balcon au-dessus de la sortie de l'autoroute souterraine.

D'autres constructions parisiennes, comme le Centre des congrès de la porte Maillot, ont marqué leur époque par une très prétentieuse indigence. Les Halles resteront le signe visible des hésitations et de la confusion qui s'est emparée, dans les années 70, des responsables, confrontés à la grogne publique, et ne sachant comment y répondre.

Il faut, sans doute, finir les Halles, en finir avec les Halles, et les livrer telles quelles aux thèses futures sur l'histoire de l'urbanisme parisien.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

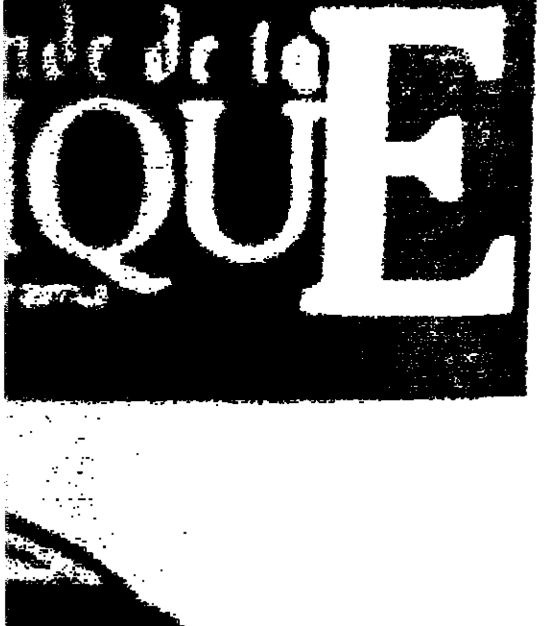


UN FACTEUR AVENUE DE SÉGUR

Depuis le début de la semaine, un nouveau chargé de mission s'est installé au ministère des P.T.T., avenue de Ségur à Paris. Il s'agit d'un « préposé à l'acheminement », autrement dit d'un facteur qui travaillera désormais à côté du conseiller technique chargé de suivre les affaires sociales du ministère.

La quarantaine, père de trois enfants, M. Guy Berny est vraiment un homme de terrain. Il travaillait jusqu'à ce jour à Villeréal, une petite commune du Lot-et-Garonne, dont il était le maire, comme il était aussi conseiller général du département.

Socialiste convaincu, il a eu l'occasion de bien connaître le président de la République notamment à l'occasion du jumelage de sa commune avec celle de Château-Chinon, dans la Nièvre, dont M. François Mitterrand fut le maire.





Centre

La rentrée du comité économique et social à Orléans

Changement d'atmosphère

De notre correspondant

Orléans. — Les représentants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. sont entrés la tête haute dans la salle des séances, à l'ouverture de la session du comité économique de la région Centre à Orléans le 25 juin. Sur les porte-documents de la délégation de la C.F.D.T., on remarquait de gros autocollants rouges avec un mot, *« heu - reux »*.

Arrivées sur la pointe des pieds en 1977 dans l'assemblée, la C.G.T. et la C.F.D.T. ne se sont jamais senties à l'aise dans l'institution régionale, les interventions syndicales ne recueillant bien souvent qu'une attention à peine polie des représentants du patronat, majoritaires dans l'assemblée. *« Nous n'avions pas vraiment droit de cité »*, explique un membre de la C.F.D.T.

Aujourd'hui, changement de décor. Sur les bancs du patronat, on écoute avec attention le représentant de la C.F.D.T. demander que les choix budgétaires du VIII° Plan soient réexaminés en fonction du plan intérimaire proposé par le nouveau gouvernement, et le représentant de la C.G.T. faire des propositions constructives pour la défense de l'emploi dans la région, où près de soixante mille chômeurs sont recensés. Le préfet, M. Jean Rochet, habitué des passes d'armes avec la C.G.T., est souriant et détendu. M. Pierre Trousset, président de la chambre de commerce du Loir-et-Cher, qui préside le comité, multiplie les assauts de courtoisie et affirme ne pas cacher *« sa grande satisfaction »*, et même *« son enthousiasme »* devant la réforme régionale dont les grandes lignes commencent à apparaître dans les déclarations gouvernementales.

M. Trousset estime que le rôle des futurs comités économiques et sociaux reste encore *« imprécis »* et qu'à côté du conseil régional délibérant doit subsister une assemblée socio-économique dotée d' *« un réel pouvoir consultatif »* et dont la composition devra être revue. Il conclut : *« Une nouvelle ère s'ouvre pour les régions. Je m'en réjouis profondément. Nous devons apprécier la volonté du gouvernement d'aller dans le sens d'un renforcement du pouvoir économique des régions et d'une meilleure répartition des tâches entre l'Etat et les collectivités locales. »*

Coïncidence : les membres du comité économique et social ont étrenné de nouvelles installations, un bâtiment princier édifié au pied de la cathédrale d'Orléans. Le « palais régional », comme on le nomme à Orléans, a coûté près de 50 millions de francs. Son coût, son utilité même avaient été contestés par bon nombre d'Orléanais. A présent, avec la réforme régionale en vue, fait remarquer un membre du comité, *« espérons que les sommes dépensées seront justifiées »*.

RÉGIS GUYOTAT.

FAITS ET PROJETS

« TANIO » : LE POMPAGE REPREND.

Les opérations de pompage des 5 000 tonnes de pétrole encore contenues dans la partie avant de l'épave du *Tanio*, le pétrolier qui s'était coupé en deux le 7 mars 1980 au large de l'île de Batz (Finistère), ont repris le 22 juin, après avoir été interrompues depuis le 13 mai.

M. Louis Le Pensec, ministre de la mer, a indiqué que le pompage serait terminé avant le milieu de l'été. Les responsables de la marine nationale et de la Comex, la société marseillaise chargée des travaux de pompage, estiment qu'ils peuvent *« tenir ce pari »*.

Depuis septembre dernier, 2 000 tonnes seulement ont pu être extraites des cuves de l'épave, en raison de mauvaises conditions météorologiques et de plusieurs incidents techniques. Les responsables du pompage estiment que trois semaines de beau temps ininterrompu permettraient d'en terminer avec ces opérations.

MUTUALITÉ ET DÉCENTRALISATION.

Invité du Cercle alsacien et Mosellan de Paris (1), M. Théo Braun, président du Conseil de surveillance de la Banque fédérative du Crédit mutuel », après avoir rappelé l'ancienneté, l'originalité et l'importance du mouvement mutualiste (le Crédit mutuel, c'est mille cent caisses réparties dans dix départements, deux millions de comptes, huit cent mille sociétaires et, par exemple, 38 % de l'épargne alsacienne), insisté sur l'apport que celui-ci peut apporter au mouvement de participation et de décentralisation auquel aspirent les Français.

Une des raisons du succès de la formule du Crédit mutuel ne réside-t-il pas, d'ailleurs, dans le fait qu'il est très profondément enraciné dans la vie locale ? Sur mille cent présidents de ses caisses locales, sept cent cinquante sont des maires qui peuvent donc traduire très concrètement les besoins de leur collectivité, s'engager sur leur satisfaction.

« Je suis un décentralisateur absolu, un régionaliste convaincu », déclare M. Braun qui ajoute cette nuance d'importance : *« Mais tout grand mouvement de décentralisation ou de régionalisation suppose un Etat fort. Il n'y a pas de fédération réussie sans un fédérateur puissant. »*

M. Braun donne aussi cette information : M. François Mitterrand qui l'a reçu le 23 juin lui a donné l'assurance que le secteur mutualiste ne sera pas nationalisé.

(1) 3, terrasse Le-Notre, avenue de la Liberté, 94 220 Charenton.

TRANSPORTS SCOLAIRES PLUS CHERS.

Un arrêté publié au *Journal officiel* du 25 juin autorise une majoration de 12 % au maximum des tarifs et prix applicables aux usagers scolaires des services routiers de voyageurs pour l'année 1981-1982. Cette majoration pourra intervenir au plus tôt le 1er septembre 1981.

Un tiers des 2 millions d'enfants transportés pendant l'année scolaire ont recours aux services réguliers, les autres empruntant des circuits spéciaux. Ces derniers verront leurs tarifs — qui ont déjà fait l'objet d'un rattrapage de 6,5 % au 1er juin — augmenter à nouveau de 9,5 % en moyenne à la prochaine rentrée.

LES DÉFENSEURS DE LA GARE DE QUIMPERLÉ CONDAMNÉS.

Quatre des sept personnes condamnées le 13 octobre dernier par le tribunal correctionnel de Quimper, dans le Finistère, à 2 500 francs d'amende chacune, et solidairement à 1 340 francs de dommages-intérêts envers la S.N.C.F., pour entrave à la circulation d'un train, ont vu leur peine confirmée en appel par la cour de Rennes, mercredi 24 juin. Les trois autres ont été relaxées. La cour n'a pas retenu, dans ses conclusions, l'état de nécessité qu'évoquaient les inculpés.

Le 27 avril 1980, à l'appel du Comité de défense de la desserte ferroviaire de Quimperlé, des manifestants avaient pénétré dans la gare, malgré la fermeture des accès, et déployé sur la voie une banderole protestant contre la menace de fermeture de la station. Ils avaient provoqué l'arrêt, pendant quatre minutes, de l'express Quimper-Toulouse (*le Monde* du 7 octobre 1980).

A TOULOUSE POUR LES MOTARDS.

La place du Capitole, les allées Franklin - Roosevelt, étaient les lieux de rencontre privilégiés des motards toulousains. La mairie de Toulouse, les polices nationale et urbaine, la Prévention routière, ont décidé de déménager le « circuit », gênant pour les voisins.

A Candie, sur 10 hectares situés entre l'aérodrome militaire de Francazal et la zone industrielle de Thibaud, un nouveau circuit a été créé. La piste routière, longue de 1 500 mètres, encercle les pistes de cross et de trial, conçues selon les normes internationales en vigueur. Un responsable technique a été nommé et le circuit est ouvert jour et nuit. Tout est fait pour que les motards viennent y pratiquer leur sport favori dans les meilleures conditions et sans le moindre frais : le carburant, l'assurance, l'accès au complexe et les vingt-cinq motos mises à la disposition des jeunes gens qui n'en possèdent pas, sont gratuits.

La municipalité a financé le quart de l'opération, soit 1 800 000 francs. La Prévention routière et de nombreux sponsors ont apporté la somme complémentaire. Pour que la réussite soit complète, il s'agit maintenant de convaincre les motards de venir s'entraîner sur des pistes contrôlées et animées par les membres de la police urbaine. — *(Corresp.)*

● PRECISION. — Après le compte rendu de son dernier ouvrage *les Pays contre l'Etat, luttes occitanes* (*le Monde* du 17 juin), M. Alain Touraine nous demande de préciser que *« ce livre a deux auteurs principaux : François Dubet et Alain Touraine et deux collaborateurs : Zsuzsa Hegedus et Michel Wieviorka »*.

Le Monde

économie

AFFAIRES

LA CRISE DE BOUSSAC-SAINT-FRÈRES

Une bataille juridique s'engage pour que soit pris en compte l'ensemble des activités d'Agache-Willot

Le tribunal de commerce de Lille a finalement étendu, dans l'après-midi du 25 juin, la procédure de règlement judiciaire à l'ensemble des établissements Boussac-Saint-Frères, y compris ceux situés en dehors du ressort du tribunal. Quatre-vingts entreprises et vingt mille personnes sont ainsi intéressées. Dans un communiqué, l'hôtel Matignon a rappelé que « cette décision est d'ordre purement juridique et n'entrave pas le fonctionnement des établissements concernés ». Les services du premier ministre précisaient que les premiers contacts avaient été pris avec les organisations syndicales et les syndics.

Ces derniers, Mes Darrousez et François, ont, dans un communiqué, indiqué que le juge commissaire avait autorisé « la poursuite provisoire d'exploitation pour une première période d'un mois, ce qui permettra notamment de nouer les contacts nécessaires avec tous les partenaires concernés ». « La paie du personnel, ajoutent les syndics, sera assurée, dans les tout prochains jours, grâce à des avances de fonds de l'A.G.S. » (Association pour la garantie des salaires). Ils précisent, enfin, que la réunion du comité central d'entreprise aura lieu, comme prévu, le 2 juillet.

Alors que l'on apprenait que des mesures de chômage technique conjoncturel, touchant plus de deux mille salariés du groupe, allaient intervenir dans les Vosges, les syndicats ont réagi à la décision du tribunal de Lille. L'union régionale C.F.D.T. du Nord estime que « l'affaire a été précipitée par les frères Willot, qui craignent un contrôle des experts du comité d'entreprise et des pouvoirs publics ». La C.G.T. dénonce « le chantage à l'emploi pour obtenir de nouveaux cadeaux financiers », et F.O. demande que « les investigations portent sur l'ensemble des affaires Willot, et pas seulement sur Boussac-Saint-Frères ».

C'est ce à quoi s'efforcent les pouvoirs publics, qui aimeraient que soit nommé un administrateur judiciaire au niveau de la société holding du groupe Agache-Willot. Telle a été la requête du parquet devant le tribunal de commerce de Lille dans une procédure inusitée (la possibilité donnée au parquet de requérir devant la juridiction consulaire, autorisée depuis la loi du 20 juillet 1970, n'a été utilisée qu'à de rares occasions, notamment dans l'affaire des pétroliers de Marseille). Mais tout dépend, en fait, du tribunal de commerce ! Dans la rude bataille juridique qui s'engage, le fonctionnement même de cette juridiction pourrait être mis en cause. « Ce n'est pas pour rien, disent aujourd'hui les pouvoirs publics, si les Willot avaient regroupé leurs activités à Lille. »

Le tribunal de Lille étend la procédure de règlement judiciaire à l'ensemble des établissements secondaires

De notre correspondant

Lille. — Le tribunal de commerce de Lille a complété le jeudi 25 juin son jugement rendu la veille qui mettait en règlement judiciaire une partie de la société Boussac - Saint - Frères, soit une dizaine d'établissements (trois mille salariés dans le Nord) sur un ensemble de quatre-vingts (vingt mille salariés à travers toute la France). Cette décision a justifié une requête de M. Antoine Willot, P.-D.G de la société, mais aussi des deux syndics désignés, MM Pierre Darrousez et Michel François. C'est ainsi que, siégeant en chambre de conseil, le tribunal de commerce de Lille, sous la présidence de M. Henri Descamps (en l'absence du président titulaire, M. Dufour), a repris le dossier dans la matinée. Au début de l'après-midi, en présence du substitut M. Lemaire, représentant le parquet, qui suit cette affaire très attentivement, M. Descamps a rendu le deuxième jugement qui stipule : *« Tous les effets du jugement rendu le 24 juin à l'encontre de la société Boussac-Saint-Frères s'appliquent à l'ensemble des établissements secondaires sans restriction ni réserve. »*

Le président a surtout fait une longue énumération (sept pages) des établissements concernés, tous partie intégrante de la société Boussac - Saint-Frères. On y trouve des usines et des marques connues, comme les Tissus Boussac, les velours Cosserat, les Tissages Agache, Ted Lapidus et aussi la Belle Jardinière... Cela représentant vingt mille emplois sur les trente-cinq mille du groupe Agache-Willot.

Ce jugement en deux temps du tribunal de commerce de Lille a été diversement commenté. A-t-on été débordé par l'ampleur d'une telle affaire ? Pouvait-on vraiment ignorer l'importance de Boussac-Saint-Frères au point d'en oublier une grande partie ? N'a-t-on pas finalement voulu temporiser ? Et certains posent la question de savoir s'il est normal qu'au sein des tribunaux de commerce les industriels soient amenés à juger leurs pairs. Quoi qu'il en soit, ce jugement rectifié a au moins l'avantage de sauvegarder tous les droits des travailleurs en cas de licenciement économique et aussi de protéger les créanciers, ainsi que le souligne un communiqué assez anodin publié dans la soirée de jeudi à Matignon. Il est vrai que cette décision purement juridique n'entrave pas le fonctionnement des établissements. Mais on voit mal comment ceux-ci pourront sortir d'une telle impasse.

On ne voit pas non plus comment un plan industriel soutenu par le gouvernement pourrait intervenir tant le déficit est important. On a parlé d'un trou de 1 milliard de francs dans la trésorerie lors de la première audience du tribunal de commerce de Lille. Mais, selon certaines sources bien informées, le déficit serait plus proche de 2 milliards de francs ! Si l'on excepte la sidérurgie, jamais l'Etat n'est intervenu sur une si grande échelle, que ce soit par exemple pour Manufrance à Saint-Etienne ou pour la Franco-Belge dans le Nord.

A trop bon compte

Les syndicats ont mené leur action pour que la lumière soit faite sur l'ensemble du groupe. Pour beaucoup et pas seulement les syndicats, il n'est pas possible que l'Etat puisse apporter une aide massive au sauvetage de Boussac-Saint-Frères, alors que le groupe Agache-Willot réalise des bénéfices substantiels dans certaines affaires (Dior, Conforama, Bon - Marché, etc.), bénéfices absorbés par la société financière. Finalement il s'agit, et les services du premier ministre travaillent dans ce sens, d'amener le groupe à participer au renflouement d'une société dont il voudrait sans doute se débarrasser à trop bon compte.

Mais comment obtenir la participation du groupe ? Sur le plan juridique, toutes les précautions ont été prises : *« On a dressé autour de Boussac-Saint-Frères un véritable rempart juridique »*, affirme un haut fonctionnaire. C'est vrai. Les avocats du groupe ont utilisé toutes les possibilités que leur offre la législation pour isoler chaque société : *« On trouvera difficilement trace des affaires Agache-Willot dans Boussac - Saint - Frères »*, dit-on encore. C'est donc en même temps qu'un drame social une bataille juridique très serrée qui va s'engager.

D'un côté le temps presse : de l'autre il faut sans doute gagner du temps. C'est pourquoi certains, ainsi que des syndicats comme la C.G.T., réclament la nationalisation du groupe Agache-Willot ou tout au moins la création d'une commission d'enquête qui puisse faire toute la lumière sur les agissements depuis plus de dix ans d'un groupe aussi puissant.

GEORGES SUEUR.

Comment éviter la nationalisation des pertes et la privatisation des profits

Gel des activités, comité *ad hoc*, commission d'enquête parlementaire, mise sous tutelle : les syndicats ouvriers ne manquent pas d'idées pour tempérer et recoudre l'accroc fait dans le drap de l'état de grâce par le dépôt de bilan puis la mise en règlement judiciaire de Boussac-Saint-Frères. Seule la C.F.D.T. réagit classiquement : *« Vous avez dit règlement judiciaire. Nous disons grève générale. »* La réaction est classique. Est-elle cette fois appropriée ?

M. Mauroy chef du gouvernement aimerait encore que M. Mauroy président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais intervienne. Ainsi, la crise déclenchée dans le groupe Willot servirait-elle d'exemple à la volonté exprimée par le pouvoir de régionaliser l'économie. Une commission spéciale composée d'élus et d'experts s'emploierait à résoudre l'équation emplois-restructuration. Le conseil régional financerait les travaux d'expertise.

Certes, mais comment parvenir à exercer un contrôle réel sur la gestion du groupe et non pas seulement de la filiale Boussac-Saint-Frères ? M. Delors a rappelé, jeudi 25 juin, que le socialisme ce n'était pas la socialisation des pertes et la privatisation des bénéfices. Posant ainsi clairement le problème de l'affaire Willot, il a reconnu qu'en l'état actuel la législation sur les groupes et le dispositif en matière de prévention des difficultés des entreprises étaient déficients.

Revenant sur ses scrupules juridiques de la veille, le tribunal de commerce de Lille a précisé, jeudi dans l'après-midi, que la mise en liquidation judiciaire de la S.A. Boussac - Saint-Frères s'appliquait bien à l'ensemble des établissements du groupe, *« sans réserves ni restriction »*. Plus question donc d'apprécier au coup par coup le degré de dépendance juridique de telle ou telle filiale vis-à-vis du groupe B.S.F.

Ainsi l'hypothèque d'une mise à l'écart du règlement judiciaire d'une partie des établissements de B.S.F. pour cause de bons résultats est-elle levée. Il reste à faire le principal : la lumière sur le holding.

Si l'objectif du gouvernement — voir clair dans les comptes, élaborer un plan de redressement social, industriel et financier — se définit aisément, les moyens d'y parvenir sont plus flous. La procédure entamée par les Willot, relayée par la décision du tribunal de commerce de Lille, constitue à cet effet un point de passage obligé en forme d'écran, qui ne permet pas de déboucher sur la solution politique de la crise.

Le gouvernement recherche donc, et aurait dit-on trouvé, le moyen juridique pour faire nommer un administrateur judiciaire au niveau de la société holding, la Société foncière et financière Agache-Willot, sans que cette procédure entraîne un dépôt de bilan.

JACQUES GRALL.

PAS DE COTATION A LA BOURSE DE LILLE

La mise en règlement judiciaire de Boussac Saint-Frères n'a pas eu d'effet sur le titre de la société qui est inscrit au marché hors-cote de la Bourse de Lille. Celui-ci n'a pu être coté en effet depuis le 26 mai et il était « offert » depuis cette date à 22,10 F, en raison d'une forte pression à la vente, pour se retrouver dernièrement « offert » encore plus bas, à 19 F.

Sur la Bourse de Paris, le titre de la Société foncière et financière Agache-Willot, inscrit au marché au comptant, n'a pu être coté jeudi 25 mai en raison, là aussi, d'une abondance d'ordres de vente, son cours précédent étant de 342 F. Une concertation se déroule entre la Commission des opérations de Bourse (COB) et la chambre syndicale des agents de change, cette dernière étant seule habilitée à décider une éventuelle suspension de cotation du titre.

DANS L'EST : les syndicats sont déterminés à sauvegarder l'emploi.

(De notre correspondant.)

Epinal. — Passé l'instant de stupeur né à l'annonce du dépôt de bilan de Boussac-Saint-Frères, place est faite chez les trois mille quatre cents salariés vosgiens du groupe à la détermination pour sauver l'outil de travail et l'emploi.

Unanimes, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., les seuls représentés dans les usines du département, ont décidé de s'opposer à tout démantèlement de B.S.F. ; ils réclament en outre la création d'une commission d'enquête. De son côté, M. Christian Walter, directeur des usines vosgiennes, a annoncé le 25 juin la mise au chômage de deux mille cent dix-huit salariés du département « tissu », à compter du 29 juin, pour une durée indéterminée. Toutefois, le travail pourrait reprendre à la fin de la semaine prochaine, dès réception des approvisionnements en matières premières.

Enfin, une nouvelle qui a mis du baume au cœur des ouvriers de la vallée du Rabodeau, berceau de l'empire Boussac : le ministre de l'économie et des finances vient d'attribuer une prime de développement régional d'un montant de 28 millions de francs à la société Ouatose. Cette aide doit faciliter la conversion d'activité de l'unité de blanchiment précédemment exploitée par la société B.S.F. à Moyenmoutier, et prévoit le maintien de trois cent quarante-six emplois dans l'usine qui fabriquera désormais des couches à jeter pour bébés. Ouatose fait partie du groupe Agache-Willot.

Y. C.

Député R.P.R. des Vosges

M. SEGUIN DEMANDE LA SUSPENSION DES IMPORTATIONS DE PRODUITS TEXTILES SENSIBLES

M. Seguin, député R.P.R. des Vosges, rapporteur de la commission d'enquête de l'ancienne Assemblée sur l'industrie textile, a commenté, jeudi 25 juin, le dépôt de bilan du groupe Boussac-Saint-Frères, déclarant, notamment : *« Depuis quelques semaines, la hausse des taux d'intérêt, conjuguée aux retards apportés à la mise en œuvre des recommandations de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale a contribué à l'accélération du processus dont les effets se font sentir sur le terrain dans des termes dramatiques. »*

Le député des Vosges a estimé que le gouvernement devrait prendre deux décisions à cet égard : 1) Le recours immédiat à l'article 19 du GATT, en vue de suspendre toutes les importations de produits sensibles de textiles et de confection (la liste de ces derniers serait à établir en concertation avec les organisations professionnelles et syndicales) : il convient d'observer, à ce sujet, qu'en mars M. Barre en avait publiquement admis le principe ; 2) La réunion, dans les tout prochains jours, d'un comité interministériel ayant pour objectif la discussion du plan d'urgence basé sur les 94 recommandations de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale et sur les observations du Sénat.

● *Nouveaux prêts de l'OPEP.* — Le fonds pour le développement international de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a approuvé des prêts d'un montant de 185 millions de dollars à trente-trois pays du tiers-monde. Ces prêts sont, en général, sans intérêts : 114,4 millions de dollars sont consacrés à des projets de développement (Bénin, Kenya, Laos, Mali, Népal, Paraguay, notamment), et 71 millions de dollars sont destinés à soutenir les balances des paiements de quatorze pays.

● ERRATUM. — Une erreur de transmission a déformé un passage de l'article sur les échanges algéro-français publié dans nos éditions du 24 juin. Les réserves en devises de l'Algérie se montent à 3,4 milliards de D.T.S. (droits de tirage spéciaux), et non pas 4,3.

B.S.N.-Gervais-Danone rachète le plus gros producteur américain de yaourts

Le groupe français B.S.N.-Gervais-Danone vient, par le truchement de sa filiale belge Mecaniver, de racheter au géant américain Beatrice Food sa division Dannon pour le prix de 84,25 millions de dollars (près de 480 millions de francs). Avec un chiffre d'affaires annuel approchant 130 millions de dollars (730 millions de F environ) Dannon est le plus important producteur de yaourts aux Etats-Unis.

Pour B.S.N. - Gervais - Danone, premier groupe français de l'industrie alimentaire, cette implantation aux Etats-Unis est très importante. L'acquisition de Dannon va lui permettre de participer activement au développement rapide du marché américain et canadien de produits frais (yaourts, fromages et desserts), dans une spécialité qu'il connaît bien, et avec des possibilités d'expansion notables : outre-Atlantique, la consommation de yaourts par tête d'habitant est cinq fois moins importante qu'en France.

Le plus piquant est qu'en rachetant Danone le groupe français opère, de l'autre côté de l'océan, un véritable « retour » aux sources. Après avoir lancé, en 1929, les yaourts Danone, M. Daniel Carasso avait émigré aux Etats-Unis en 1940 et y avait fabriqué également des yaourts en américanisant le sigle français. Puis, au lendemain de la guerre, revenant en France, il avait revendu à Beatrice Food, grand spécialiste américain des produits laitiers avec Borden. Depuis, Beatrice Food, s'éloignant de ses origines, est devenu un énorme conglomérat de deux cent quarante-cinq sociétés, avec un chiffre d'affaires de 9 milliards de dollars (51 milliards de francs), qui, ces dernières années, par exemple, a racheté aussi bien les jus de fruits Tropicana, de Floride, que les valises Samsonite. Dans cette optique, le développement de la production du yaourt aux Etats-Unis ne lui paraissait pas essentiel, ce qui permet au groupe B.S.N.-Gervais-Danone de récupérer, sur le continent américain, une marque qu'il exploite dans le monde entier, et, depuis peu, au Japon, en association avec Ajinomoto.

Ajoutons que cette implantation à l'étranger, et aux Etats-Unis de préférence, était très attendue depuis que le groupe français avait cédé ses intérêts verriers hors de France, d'abord à l'Anglais Pilkington, en septembre 1979, au prix de 1 100 millions de francs, puis au Japonais Asahi Glass, en avril 1981, pour 290 millions de francs. Le réemploi de ce « magot » de près de 1,5 milliard de francs, devrait, selon le P.-D.G., M. Antoine Riboud, s'effectuer dans l'industrie alimentaire, avec la perspective de faire de B.S.N.-Gervais Danone, le « Coca-Cola » français.

En cherchant à s'implanter aux Etats-Unis

Les Ciments Lafarge veulent devenir le premier producteur du continent nord-américain

La filiale canadienne des Ciments Lafarge, Canada Cements Lafarge Ltd a autorisé sa propre filiale américaine, Citadel Cement Corporation, à faire une offre de fusion à la société américaine, General Portland Inc. (*le Monde* du 26 juin). Le conseil d'administration de cette société doit, le 30 juin, donner sa réponse à cette proposition. Si la fusion était acceptée, elle entraînerait un investissement de 315 millions de dollars, équivalent au capital actuel de la General Portland Inc, et les actionnaires se verraient offrir 45 dollars pour des actions dont le cours moyen ne dépasse guère 25 dollars.

La filiale américaine du groupe français, Citadel Cement Corporation, n'a qu'une capacité de production 700 000 tonnes de ciment par an, ce qui correspond à peine à 1 % du marché. Avec General Portland Inc., dont les 10 cimenteries assurent 7 % de la production américaine, le groupe deviendrait le premier producteur du pays, comme il l'est déjà au Canada ; un seul concurrent de taille comparable est présent, Lone Stars Industries, sur un marché où n'existent que des sociétés aux capacités de productions limitées.

Le groupe français accentue donc une politique d'expansion internationale, déjà ancienne, qui l'a fait devenir le troisième cimentier mondial. Plus de la moitié des 27 000 personnes qu'il emploie le sont dans des filiales à l'étranger, dont la plus importante, la filiale canadienne, assure à elle seule 30 % des résultats financiers de l'ensemble. C'est cette politique d'implantation qui lui a permis d'échapper aux limites étroites du marché français, en crise depuis 1974, avec une baisse de la consommation d'environ 15 %.

ÉTRANGER

LES BANQUES CRÉANCIÈRES DE LA POLOGNE POSENT DE NOUVELLES CONDITIONS A VARSOVIE

Le comité de banquiers (dix-neuf banques) constitué pour représenter les quelque quatre cent soixante banques occidentales créancières de la Pologne a achevé sa réunion jeudi 25 juin, à Paris, par la publication d'un communiqué qui fait état d'un *« accord à l'unanimité sur l'approche à adopter »* pour le rééchelonnement des dettes privées polonaises venant à échéance cette année (entre 2,4 et 3,1 milliards de dollars, selon des estimations qui diffèrent). Une nouvelle réunion aura lieu le 24 juillet à Zurich. On y mettra au point un projet de mémorandum. Ce document, qui sera soumis aux différents groupes nationaux de banques, constitue, dit encore le communiqué, un *« progrès important »*.

Les banquiers américains s'étaient opposés à un premier protocole d'accord qui aurait accordé tout de suite à la Pologne un délai de sept ans et demi pour rembourser le principal de la dette échue en 1981. Ils subordonnaient leur accord à la présentation par la Pologne d'un certain nombre d'informations portant notamment sur les mesures de redressement qu'elle compte prendre et aussi sur les conditions de remboursement qu'elle pourra obtenir de la part de l'U.R.S.S et des autres pays du Comecon qui lui ont consenti des prêts. Le contenu du communiqué atteste que le point de vue américain a été assez largement adopté. Les Polonais devront continuer à payer les intérêts échus, mais, en attendant la signature d'un accord définitif, un report de six mois leur est de toute façon accordé pour le remboursement du principal.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	5,7275	5,7325	— 25	— 10	+ 25	+ 75	— 150	— 250
$ can.	4,7750	4,7800	— 75	— 30	— 40	— 30	— 100	— 50
Yen (100)	2,5410	2,5450	+ 215	+ 250	+ 475	+ 525	+1200	+1300
DM	2,3925	2,3975	+ 140	+ 160	+ 255	+ 290	+ 640	+ 740
Florin	2,1510	2,1540	+ 135	+ 155	+ 235	+ 270	+ 645	+ 725
F.B. (100)	14,6000	14,6200	+ 550	+ 750	+ 725	+1000	+1400	+2100
F.S.	2,8075	2,8125	+ 215	+ 245	+ 405	+ 455	+1025	+1150
L (1 000)	4,8375	4,8450	— 400	— 290	— 675	— 525	—1800	—1500
£	11,1300	11,1500	+ 725	+ 825	+1300	+1450	+ 450	+ 550

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	11 3/4	12 1/4	12 1/4	12 5/8	12 3/8	12 3/4	12 3/8	12 3/4
$ E.-U.	18 3/4	19 1/8	19 3/4	20 1/8	18 7/8	19 1/4	17 11/16	18 1/16
Florin	11 1/2	12 1/4	11 1/2	12 1/4	11 1/2	12 1/4	11 1/2	12 1/4
F.B. (100)	10 1/2	12 1/4	14 1/4	15 3/4	15	16 1/2	15 1/4	16 3/4
F.S.	1 1/8	1 7/8	10	10 1/2	10	10 1/2	10 1/8	10 5/8
L (1 000)	20	25	25 1/4	27 3/4	25 1/4	27 3/4	25 1/4	27 3/4
£	10 3/4	11 1/4	11 9/16	12 3/16	12	12 3/4	12 11/16	13 5/16
F français	23	25	24	25	23	24	21	22

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الاصل

AFFAIRES

LES BANQUES POPULAIRES ANNONCENT DES MESURES DE SOUTIEN EN FAVEUR DES P.M.E.

Le groupe des Banques populaires, qui « *entend marquer de manière particulière sa solidarité à l'égard des P.M.E., qui constituent leur clientèle professionnelle de vocation* », a annoncé, par la voix de son président, M. Henri Barre, des mesures de soutien supplémentaires, en sus de celles qui ont été prises par les établissements adhérant à l'Association française des banques (A.F.B.).

L'allégement de 3 % sur le taux d'escompte des effets commerciaux, consenti par les membres de l'A.F.B. aux entreprises réalisant moins de 50 millions de chiffre d'affaires dans la seule industrie, sera étendu par les Banques populaires aux entreprises de tous les secteurs professionnels qui constituent leur clientèle, y compris l'artisanat, les commerces et les services. Les traites à l'escompte bénéficieraient de la réduction de taux de 3 % au-delà de l'échéance du 31 août si elles sont remises avant cette date, et ceci dans la limite de deux mois.

Enfin, des avances exceptionnelles de trésorerie pourraient être consenties, cas par cas, par les Banques populaires, aux entreprises qui éprouveraient des difficultés temporaires, dans la limite de un demi-mois de chiffre d'affaires et 250 000 francs, au taux de 15,50 %, amortissables sur une durée de neuf mois, dont trois mois de franchise de remboursement du capital.

Ces facilités ne seront toutefois pas cumulables avec les opérations liées à l'intervention du CODEFI (Comité départemental pour le financement) sur lesquelles des précisions ont été données : seules pourraient en bénéficier les entreprises industrielles en bonne santé employant moins de cent personnes, le plafond d'avance ne pouvant dépasser 500 000 francs sur une durée maximale de dix-huit mois, à un taux égal à celui du taux de base des banques 17 %). Le dossier sera élaboré avec la banque de l'entreprise, qui le transmettra au CODEFI, présidé par le trésorier payeur général du département, le versement des sommes nécessaires étant effectué par le Crédit d'équipement aux P.M.E.

Alors que des négociations continuent avec Olivetti

L'intersyndicale de Logabax présente un plan de redressement de l'entreprise

L'intersyndicale C.G.T., C.F.D.T., C.G.C. et les membres du comité central d'entreprise de LogAbax — société de mini-informatique mise en règlement judiciaire le 27 mai — ont présenté à la presse le jeudi 25 juin à Arcueil (Val-de-Marne) un plan de redressement adopté la veille par les représentants du personnel, à l'unanimité, sauf une abstention, celle de F.O.

En présence de deux cadres importants — MM. Népomiatschy, directeur général adjoint, et Jayles, directeur de la recherche et du développement, — le secrétaire du comité central d'entreprise a expliqué que, de l'avis d'une majorité du personnel de LogAbax, en France, cette société a « *un rôle significatif à jouer dans la perspective d'un regroupement de la mini-informatique française* ». Il est donc essentiel de maintenir l'activité de LogAbax durant la période nécessaire à la mise en route d'un plan national de la mini-informatique, pour l'instant inexistant.

Selon l'intersyndicale, la réussite de ce plan est fonction de trois facteurs : l'assurance clairement énoncée par les pouvoirs publics de la pérennité de LogAbax et de sa future place dans la mini-informatique ; la modification des structures existantes pour l'amélioration de la productivité ; la mise en place d'une équipe dirigeante « *cohérente, volontaire et totalement solidaire sur les objectifs de ce plan* », lequel, souligne l'intersyndicale, permet de « *conserver la totalité des emplois et d'éviter les conflits sociaux, les licenciements et le chômage* ».

Si aucune issue n'était trouvée, l'arrêt d'activité et le licenciement du personnel devaient être en principe annoncés avant le 30 juin. Des négociations difficiles sont en cours au CIASI (Comité interministériel d'aménagement des structures industrielles) autour d'un projet présenté par la firme italienne Olivetti et Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, projet qui sauvegarderait 1 000 emplois sur les 2 000 en cause. La fédération des métaux C.G.T. a protesté contre ces négociations, « *dont sont écartés les salariés* », et a réaffirmé sa préférence pour une « *prise de participation conséquente* » de la C.I.I. Honeywell Bull — groupe nationalisable — au côté de l'IDI (Institut de développement industriel) et d'un pool bancaire.

L'intersyndicale a été reçue jeudi après-midi au ministère des finances.

● PRECISION. — Les moteurs (entre 80 000 et 100 000) que la société des Cycles Peugeot fournira à Honda (*le Monde* du 25 juin) pour équiper les cyclomoteurs fabriqués par la firme nippone dans son usine belge d'Alost (Flandre orientale), et que l'entreprise française fera monter par sa filiale, la Société mécanique du Haut-Rhin, seront de conception entièrement japonaise.

MONNAIES

HAUSSE DU DOLLAR A 5,74 FRANCS

Le dollar s'est inscrit en vive hausse sur tous les marchés des changes à la veille du week-end, passant, à Francfort, de 2,3750 DM à 2,40 DM, et, à Paris, de 5,6775 à 5,74 F environ, au voisinage de son plus haut niveau historique atteint le 5 juin à 5,75 F. Cette hausse est en relation avec une nouvelle tension des taux aux Etats-Unis, où les autorités monétaires continuent à exercer une action restrictive.

Le franc français, après une nette amélioration jeudi 25 juin, s'est légèrement affaibli au sein du système monétaire européen : le cours du mark, à Paris, qui, au début de la semaine, s'était élevé à 2,4050 F, non loin de son cours plafond de 2,4093 F, pour revenir jeudi à 2,3830 F, s'établissait à 2,3950 F à la veille du week-end.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once a nettement fléchi en raison de la fermeté du dollar et de la tension persistante des taux d'intérêt. A Londres, il est tombé de 454,50 dollars à 443,75 dollars, au plus bas depuis décembre 1979.

SOCIAL

La hausse des honoraires médicaux

Un accord global est conclu entre les syndicats de praticiens et les caisses d'assurance-maladie

Comme prévu lors de la rencontre du 16 juin (le Monde du 18 juin) entre les parties signataires de la convention 1980 régissant les rapports médecins-Sécurité sociale, les représentants des trois caisses nationales d'assurance-maladie, ceux de la Confédération de syndicats médicaux français (C.S.M.F.) et ceux de la Fédération des médecins de France (F.M.F.) se sont à nouveau réunis le 25 juin pour discuter des hausses tarifaires de la profession. Un accord est intervenu sur une hausse des consultations au 15 juillet et, pour la plupart des autres actes, au 15 octobre. Les instances syndicales et le gouvernement doivent encore, cependant, donner leur approbation.

Ainsi, après une longue négociation, la hausse des tarifs médicaux accordée devrait-elle satisfaire partiellement les praticiens. Elle se fera en deux étapes, le 15 juillet et le 15 octobre. Dans l'accord, certains actes ont été privilégiés : la consultation devrait passer dès le 15 juillet pour le généraliste de 50 à 55 F, pour le spécialiste de 70 à 75 F et pour le neuropsychiatre de 102 à 125 F.

Au 15 octobre, la plupart des lettres du tarif seront augmentées, à l'exception, il est vrai, des indemnités diverses pour déplacement ou autres. La consultation des spécialistes devrait passer à 80 F. La visite (« V ») pour le généraliste passerait de 66 à 71 F, celle du spécialiste de 81 à 86 F et celle du neuropsychiatre de 113 à 137 F. Pour les stomatologues, la lettre passerait de 9,80 à 10,45 F. Pour la chirurgie, le « K » monterait de 9,60 à 10,25 F. Quant à la lettre « Z » du tarif en gastrologie-radiologie, elle serait non plus de 7,50 F, mais de 8,10 F, en pneumologie de 7,50 F au lieu de 6,90 F, et pour les autres (dont les généralistes) de 6,50 F au lieu de 5,90 F. L'accouchement simple passerait de 750 à 780 F, le « gémellaire » de 850 à 900 F. La majoration de nuit devrait passer de 90 à 120 F, celle du dimanche de 70 à 90 F.

Pour les caisses, cela fait une revalorisation globale des dépenses se situant en moyenne à 2,86 % pour le second semestre 1981. Il faut en effet, pour évaluer l'évolution en masse de ces dépenses, tenir compte non seulement de la valeur nominale de de la majoration de l'acte, mais aussi du volume prévu de ces actes, et enfin, du fait que l'augmentation accordée ne concerne, pour 1981, que le second semestre — le premier étant écoulé.

Si l'on retient, en outre, que le volume des actes depuis le début de l'année a crû plus fortement que prévu, la majoration des dépenses d'assurance-maladie devrait être encore plus élevée.

Rappelons enfin que diverses hausses, en 1981, avaient déjà été accordées (au total une majoration de 5,02 % au titre de 1981, plus 4,84 % en report pour 1980).

Ces décisions devraient satisfaire partiellement les organisations professionnelles. Certes, la C.S.M.F. avait demandé une augmentation nominale de l'acte de l'ordre de 10 %, la F.M.F. s'étant montrée, selon son président, le docteur Pierre Belot, « *plus gourmande* » sur certaines lettres du tarif. Mais l'accord est bienvenu. C'est en effet jusqu'au 9 juillet que les praticiens ont à choisir à nouveau — et pour un an, — comme le prévoit la convention 1980, s'ils appliqueront les honoraires fixes (secteur 1 de la convention) ou les honoraires de leur gré (secteur 2). Au regard d'une revalorisation tarifaire jugée insuffisante pour leur permettre de faire face à l'alourdissement des charges et aux investissements nécessaires (1), un certain nombre d'entre eux pourraient être tentés de s'« *évader* » vers le secteur des honoraires libres.

Tel n'est pas le désir des pouvoirs publics, M. Mitterrand, avant son élection, et divers ministres depuis le 10 mai, ont réaffirmé leur opposition au double secteur instauré par la convention 80. Celle-ci devrait être re-négociée à partir de l'automne. Le 22 juin, à l'issue d'une rencontre avec la C.S.M.F. demandée par cette dernière, F.O. a rallié le camp des critiques : elle s'est déclarée prête à « *étudier l'adaptation de certaines clauses de la convention en attendant sa renégociation* », comme le souhaitait justement la C.S.M.F. (2). Quitte à, selon certaines rumeurs, convaincre M. Maurice Derlin, président de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés et secrétaire confédéral de F.O., jusqu'alors opposé à cette re-négociation.

Encore fallait-il, en attendant, parer au plus pressé, en donnant satisfaction aux praticiens. A l'issue de la réunion du 25 juin, le docteur Monier, président de la C.S.M.F., majoritaire dans le corps médical, a estimé que la discussion s'était déroulée « *dans un climat satisfaisant* ». Mais « *les résultats ne sont pas encore ce que nous souhaitons* », a-t-il ajouté. M. Jean Marchand, vice-président de la F.M.F., juge « *les revalorisations dans l'ensemble positives* ».

DANIELLE ROUARD.

(1) Selon une étude du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie, le pouvoir d'achat des médecins, de 1975 à 1978, a baissé de 2,04 % par an (*le Monde* du 16 janvier 1981).

(2) La C.S.M.F., en attendant la renégociation de la convention, a demandé une suspension immédiate et « conservatoire » de certaines clauses des textes « 80 » et, pour ce faire, a rencontré récemment la plupart des centrales syndicales représentatives.

LA RETRAITE A 60 ANS : projet de loi à l'automne

C'est à la session d'automne que l'Assemblée nationale doit être saisie d'un projet de loi relatif à l'abaissement de l'âge de la retraite à soixante ans, pour les salariés qui le veulent.

A cette date, les travaux engagés par le gouvernement, les partenaires sociaux et les gestionnaires des caisses de retraite devraient être, en effet, terminés : ils ont commencé, jeudi 25 juin, dans « *un climat très détendu et très chaleureux* », a souligné Mme Nicole Questiaux, ministre de la solidarité nationale.

Il s'agit de mettre au point une formule qui permette à la fois d'harmoniser les différents régimes afin de gommer les inégalités existantes (principale préoccupation de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la C.F.T.C.), de maintenir les avantages acquis comme la garantie de ressources (premier souci de F.O.), c'est-à-dire la possibilité, pour certaines catégories de salariés, de prendre une « préretraite », à partir de soixante ans, avec 70 % du salaire brut, et enfin de ne pas déséquilibrer le budget des caisses, vœu majeur du C.N.P.F., qui refuse tout alourdissement des charges sociales des entreprises. Une formule qui, on le voit, ne sera pas aisée à établir.

Pour trouver « *une réponse à l'usure au travail, et, notamment, à la situation d'une génération qui a connu de longues durées de carrière et des conditions de travail difficiles* », pour aussi définir cette « *forme de solution à certains aspects actuels du chômage* », selon les termes du communiqué de Mme Questiaux, un calendrier de travail a été établi : au cours du mois de juillet, des réunions bilatérales auront lieu entre chacune des organisations concernées et l'ensemble des ministères intéressés. Parallèlement, se poursuivront les études des groupes de travail interministériels qui ont été formés. Une nouvelle réunion rassemblant les organisations syndicales sera ensuite organisée. Un premier dossier a été remis à chaque partenaire.

« *Age, taux, durée d'assurance : aucun de ces trois éléments ne peut être dissocié* », indique le ministre de la solidarité nationale, qui précise que deux « *problèmes nouveaux* » sont venus s'ajouter : la retraite progressive, qui répond à des aspirations individuelles, et la question du cumul d'emplois, qui, en raison du chômage, « *est posée avec beaucoup plus de force qu'autrefois* ».

● *M. Gabriel Ventejol* a été élu président du conseil d'administration du Bureau international du travail, le 25 juin. M. Ventejol, soixante-deux ans, est président du Conseil économique et social français depuis 1974, et représente son pays au conseil d'administration du BIT depuis mars 1976. De 1950 à 1974, M. Ventejol a été membre du bureau de Force ouvrière. Son nouveau mandat est d'une année.

● *Six cents procédures de licenciement chez Japy-Marne.* — Une procédure de licenciement vient d'être engagée à Saint-Dizier (Haute-Marne) et à Fesches-le-Châtel (Doubs) concernant six cents salariés des usines Japy-Marne (ustensiles de cuisine). L'avenir de l'usine du Doubs reste incertain. Un espoir subsiste, à Saint-Dizier, d'une reprise par la Gemeca, une société financière parisienne, mais le plan de cette dernière comporte de toute façon des licenciements. D'autre part, la C.G.T s'oppose à la cession exclusive de la marque Japy-Email à la Gemeca.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

POLIET

Allocution de M. Jean-Pierre FONTAINE, président-directeur général, à l'assemblée ordinaire du 24 juin 1981

En 1979, notre bénéfice net consolidé — hors plus-value — avait beaucoup augmenté puisqu'il était passé de 33 millions de francs à 108 millions de francs. Les raisons de cette forte progression vous avaient été expliquées et je concluais mon allocution à l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 1980 en indiquant que c'était à partir du niveau obtenu en 1979 que notre bénéfice devrait continuer à progresser.

Il en a bien été ainsi en 1980 puisque notre bénéfice progresse cette année de 23 % pour atteindre 138 millions de francs. Ces résultats ont été obtenus dans une année qui a connu une activité très soutenue au premier semestre et une activité ralentie au second semestre.

L'année 1981 a commencé comme avait fini l'année 1980. Nous ne pensons pas qu'elle puisse finir comme avait commencé l'année 1980. 1981 sera donc, sur le plan de l'activité, une année où nous ne retrouverons pas un taux de progression du chiffre d'affaires du même ordre de grandeur que ceux des deux dernières années.

A fin mai, notre chiffre d'affaires est en augmentation d'environ 8 % par rapport à celui des cinq premiers mois de l'année dernière. Le pourcentage d'augmentation de l'ensemble de l'année devrait être supérieur car l'activité du début de 1981 se compare à un premier semestre 1980 peu touché par les intempéries et particulièrement actif : le deuxième semestre 1981 se comparera au contraire à un deuxième semestre 1980 assez médiocre.

Nos craintes concernant le proche avenir proviennent de l'attentisme de certains de nos clients qui hésitent, dans les circonstances actuelles, à engager des programmes d'investissements. Ils sont souvent freinés par la hausse des taux d'intérêt, qui atteignent des niveaux jamais connus jusqu'à présent. Nous redoutons, en outre, si ces taux devaient se maintenir, que certains de nos clients éprouvent de sérieuses difficultés. Les prévisions pour les prochains mois sont donc incertaines.

Au cours des cinq premiers mois, plusieurs de nos activités ont dégagé des résultats en progression, notamment la menuiserie industrielle, le ciment, le plâtre, les matériels de travaux publics. Ces résultats, notre solide structure financière, nos fortes positions commerciales, les facultés d'adaptation de notre organisation décentralisée nous autorisent à penser que, malgré les incertitudes de la conjoncture actuelle, Poliet continuera à mériter la confiance que ses actionnaires lui accordent.

CARNAUD S.A.

L'assemblée générale ordinaire de Carnaud S.A., réunie le 23 juin 1981 sous la présidence de M. Jean Droulers, président du conseil de surveillance, a approuvé les comptes de l'exercice 1980.

Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 4 463 millions de francs contre 3 937 millions de francs en 1979, en augmentation de 13 %.

La marge brute d'autofinancement passe de 185,9 millions de francs en 1979 à 200,4 millions de francs en 1980 et le résultat net consolidé, intérêts des tiers exclus, ressort à 52,5 millions de francs contre 55,6 millions de francs en 1979. A structure comparable une légère amélioration aurait été constatée : en effet, la prise de participation de 20 % du groupe Metal Box dans Carthaud Emballage a affecté sans contrepartie la part du groupe dans le bénéfice net consolidé.

Le bénéfice d'exploitation a atteint 54,4 millions de francs contre 38,1 millions de francs en 1979.

Le bénéfice net de Carnaud S.A. s'établit à 17,65 millions de francs. Il ne peut être comparé à celui du précédent exercice qui avait bénéficié très exceptionnellement d'une réintégration de provision sur hausse de prix à la suite des apports effectués à Carnaud Emballage au moment de la création de cette filiale.

L'assemblée a approuvé la distribution d'un dividende net de 8 francs par action, assorti d'un avoir fiscal de 4 francs, soit un revenu global de 12 francs contre 10,50 francs au titre de l'exercice précédent, en augmentation de 14 %.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 1er juillet 1981.

L'assemblée générale extraordinaire, convoquée à l'issue de l'assemblée générale ordinaire pour se prononcer sur la distribution d'actions aux salariés, en application de la loi du 24 octobre 1980, n'a pu délibérer faute de quorum.

Le conseil de surveillance s'est réuni, le 23 juin 1981, après l'assemblée générale. M. Jean Droulers, donnant suite à une intention antérieurement exprimée, a remis son mandat de président à la disposition du conseil de surveillance. Ce dernier, après avoir remercié M. Droulers pour les services rendus à la société, a nommé à l'unanimité, pour lui succéder au poste de président du conseil de surveillance, M. Ernest-Antoine Seillière, administrateur directeur général adjoint de la Compagnie générale d'industrie et de participations. M. Jean Droulers reste membre du conseil de surveillance de Carnaud S.A.

legrand

Distribution globale : + 29 %

L'assemblée générale ordinaire tenue à Limoges le 22 juin 1981 a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1980.

Dans son allocution, le président Jean Verspieren a notamment déclaré que le groupe avait connu, en 1980, une croissance soutenue :

- Le chiffre d'affaire consolidé, 2,053 milliards, a augmenté de 38 %, soit près de 20 % à structure comparable ;
- La marge brute d'autofinancement, 268 millions, a progressé de 30 % ; elle représente 13 % du chiffre d'affaires et 42 % des fonds propres ;
- Le bénéfice après impôt, 140 millions, représente 6,8 % du chiffre d'affaires et 23 % des fonds propres, malgré la déconsolidation de la participation iranienne ; la part du groupe, 137 millions, est en augmentation de 23 %.

Ces bons résultats, qui avaient conduit le conseil à mettre en paiement un acompte sur dividende de 16 F le 10 mars 1981, lui ont permis de proposer à l'assemblée de porter le dividende unitaire, hors avoir fiscal, à 34 F — contre 32 F précédemment — s'appliquant à un capital augmenté de plus de 20 %, suite, notamment, à l'attribution d'une action gratuite pour cinq en 1980. La distribution totale au titre de 1980 progresse donc de 29,1 %.

Le solde du dividende, soit 18 F par action, sera mis en paiement dès le 1er juillet 1981, contre remise du coupon n° 18.

Les investissements totaux du groupe, 234 millions, soit 11 % du chiffre d'affaires consolidé, ont été entièrement autofinancés, comme en 1979. Les investissements industriels se sont élevés à 187 millions.

Les prises de participation à l'étranger ont porté sur Otesa au Mexique, Contour en Grande-Bretagne, Krupka en Autriche, sociétés toutes trois spécialisées dans l'appareillage électrique d'installations, et, en Grèce, sur Hellinikí Legrand pour lui permettre de compléter sa gamme avec des appareils fabriqués sur place.

En France, la prise de participation dans S.R.T.E. permet d'accéder au marché des installations téléphoniques, en développement rapide.

Les premières mesures de redressement de la filiale Arnould-F.A.E., contrôlée depuis janvier 1980, et une demande favorable, ont permis d'équilibrer les comptes dès sa première année d'entrée dans le groupe. 1981 a connu un démarrage plus lent, accentué par un conflit social qui a perturbé pendant quelque temps les expéditions. En dépit du rattrapage intervenu au deuxième trimestre, la première moitié de l'exercice sera caractérisée par un palier de la croissance en volume. Bien que, dans le contexte actuel, tout pronostic soit difficile, le deuxième semestre pourrait accentuer l'amélioration de tendance actuellement constatée.

Pour le moyen terme, l'avenir de l'électricité basse tension reste prometteur, et le développement du groupe devrait continuer à être supérieur à celui du P.N.B. français.

L'assemblée générale extraordinaire qui a suivi a :

- d'une part, décidé de surseoir au vote de la résolution relative à la distribution gratuite d'actions aux salariés dans le cadre de la loi du 24 octobre 1980 ;
- d'autre part, renouvelé l'autorisation donnée au conseil d'émettre des obligations convertibles, en francs ou en toutes devises, dans la limite de 250 millions.

PAPETERIES DE GASCOGNE

L'Assemblée générale ordinaire des PAPETERIES DE GASCOGNE s'est tenue à MIMIZAN le 22 juin 1981.

Le président, Philippe BLANC, a indiqué que l'année 1980 avait été marquée, sur les marchés d'emballage souple, par une forte activité au cours du premier semestre qui s'est ensuite progressivement dégradée. Les baisses d'enregistrement des commandes devenant comparables, au cours des mois de novembre et décembre, à celles de la crise de 1975.

Les PAPETERIES DE GASCOGNE ont obtenu un résultat d'exploitation semblable à celui de 1979. Il en a été de même pour les filiales dont les secteurs et les marchés étaient déjà stabilisés.

Par contre, le ralentissement des ventes au cours du deuxième semestre a aggravé la situation financière des Sociétés d'emballages flexibles et plastiques, qui étaient alors en complète réorganisation. Les résultats de ces entreprises ont été déficitaires.

Principaux chiffres de l'exercice :

● Chiffres d'affaires hors taxes	542.077.320 F
● M.B.A.	+ 48.613.577 F (+ 4,33 % par rapport à 1979)
● Bénéfice net	3.673.194 F
● Chiffre d'affaires hors taxes consolidé du Groupe	1.352.822.000 F
● Bénéfice net consolidé	6.915.000 F

L'Assemblée a approuvé les propositions du Conseil, concernant la répartition des résultats. Le dividende, égal à celui de l'année précédente, s'élève à 4 F par action auquel s'ajoute l'avoir fiscal de 2 F.

L'Assemblée générale ordinaire a renouvelé les mandats d'administrateur de Messieurs Jean BEDAT, Alexis FAILLIOT et Pierre SARGOS.

Elle a désigné en qualité d'administrateur M. Vincent DARET, cadre de la Société, proposé par l'Association des Salariés Actionnaires des PAPETERIES DE GASCOGNE.

L'Assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire a décidé de ne pas procéder à la distribution d'actions gratuites prévue par la Loi 80-834 du 24 octobre 1980 en faveur des salariés.

LAFARGE COPPEE - CANADA CEMENT LAFARGE

Canada Cement Lafarge Ltd a annoncé que son conseil d'administration, réuni le 23 juin 1981, a autorisé qu'une offre soit faite de fusionner une filiale aux Etats-Unis avec General Portland Inc.

Chaque actionnaire de General Portland Inc. se verra offrir 45 U.S. $ par action ordinaire de cette société.

Si cette fusion venait à se réaliser, elle entraînerait un investissement d'environ 380 millions de can. $ (315 millions de U.S. $).

John Redfern, président de C.C.L. Ltd, a confirmé qu'une offre avait été adressée à General Portland Inc. ce même jour.

Il a déclaré : « Notre offre porte sur une fusion (« cash merger ») avec une société dont nous pensons qu'elle est compatible avec les buts que nous poursuivons sur le continent nord-américain. Nous pensons que le prix de 45 dollars est juste et généreux et inclut une prime substantielle sur les cours récents et historiques du titre. Nous croyons qu'il sera considéré comme suffisamment attractif par les actionnaires de General Portland Inc. Nous espérons que le conseil d'administration de General Portland Inc. prendra en considération notre offre. »

COMPAGNIE OPTORG

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 24 juin, a approuvé les comptes de l'exercice 1980, qui se solde par un bénéfice net de 20 606 351.

Elle a décidé la distribution d'un dividende global de 18,75 F représenté par un dividende net distribué de 12,50 F auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 6,25 F. Ce dividende sera mis en paiement le 15 juillet 1981 contre remise du coupon n° 28.

L'assemblée générale extraordinaire qui s'est réunie à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, a décidé — en raison de la structure plurinationale de la compagnie — de ne pas procéder à la distribution gratuite d'actions aux salariés, prévue facultativement par la loi du 24-10-1980. Au demeurant, il est rappelé que les salariés de la société mère bénéficient actuellement de la possibilité — avec la participation financière de la compagnie — d'acquérir en Bourse des actions de celle-ci.

SOCANTAR

L'assemblée générale de SOCANTAR, qui s'est tenue le 24 juin 1981, a approuvé toutes les résolutions qui lui étaient proposées.

Le bénéfice de l'exercice a été arrêté à 1 286 809,61 F. L'assemblée a décidé de l'affecter intégralement à des postes de réserves.

SILIC

L'assemblée générale réunie le 24 juin sous la présidence de M. Jean Lorenceau a approuvé les comptes de l'exercice 1980, qui se soldent, après dotation de 13 559 000 francs aux amortissements et provisions, par un bénéfice de 23 553 000 francs sur lequel 21 732 000 francs ont été affectés à la distribution d'un dividende de 18 francs par action. A cette occasion, le président a notamment déclaré :

« Le 1er juillet prochain, les loyers émis depuis le 1er janvier 1981 totaliseront 56 millions de francs, soit 13,3 % de plus que l'an dernier à pareille époque. Les recettes locatives de 1981 devraient être de l'ordre de 75 millions de francs, soit 8 millions de francs de plus qu'en 1980 et 15 millions de francs de plus qu'en 1979.

Dans sa spécialité, la location immobilière aux entreprises industrielles et commerciales, SILIC, se place ainsi au premier rang.

Le taux d'occupation des immeubles avoisine 100 %.

Les vacances qui viennent à se produire sont facilement et rapidement comblées : plusieurs importants contrats signés ces derniers jours montrent que, même à travers les hésitations dues à la conjoncture récente, les locaux que propose SILIC sont toujours très prisés par des sociétés dynamiques, tant françaises qu'étrangères, dont les affaires se développent.

Les résultats attendus pour 1981 devraient connaître une progression du même ordre qu'en 1980 et, par conséquent, augmenter un peu plus vite que les recettes.

En effet, le remboursement des annuités d'emprunt à long terme et à taux fixe se poursuit régulièrement, diminuant, dans la mesure où il est couvert par l'autofinancement qui résulte notamment des amortissements, la charge des intérêts au débit du compte d'exploitation, actuellement presque égale au dividende.

Le patrimoine de la société, systématiquement et régulièrement entretenu, modernisé chaque fois que l'occasion s'en présente et excellement situé, se valorise d'année en année. Il suffit, pour s'en rendre compte, de rapprocher du montant des loyers attendus en 1981, 75 millions de francs, la valeur nette comptable des immeubles en exploitation le 31 décembre dernier, soit 454 millions de francs, or la société dispose encore à Rungis de 7 ha de terrains qui n'ont pas été construits jusqu'ici ; elle étudie les moyens de les mettre en exploitation sans qu'aucune décision ait encore été prise à ce sujet, puisque ce n'est qu'en fonction de la conjoncture générale, tant sur le plan immobilier que sur le plan financier, que le conseil pourra se prononcer le moment venu.

Depuis l'origine, la SILIC pratique exclusivement la location simple et conserve donc indéfiniment la propriété de ses immeubles. Son statut de SICOMI l'exonère de l'impôt sur les sociétés — c'est la raison pour laquelle son dividende n'est pas assorti d'un avoir fiscal — et l'oblige à distribuer 85 % au moins de ses résultats ; cependant, à la différence de la plupart des autres SICOMI, elle ne pratique pas le crédit bail et n'a pas le statut de banque. C'est à tort qu'un article récent, consacré au système bancaire, dans un grand quotidien, faisait figurer la SILIC parmi les principales sociétés de crédit bail immobilier.

SILIC était jusqu'ici inscrite au compartiment des sociétés foncières et immobilières classiques, ce qui paraissait plus rationnel sur le plan économique que le nouveau classement qui la rapproche des autres SICOMI qui ont presque toutes le statut de banque, et dont l'activité s'exerce dans des conditions juridiques et financières fondamentalement différentes de celles de la SILIC.

Je ne doute pas que la capacité de la SILIC d'apporter à ses actionnaires une grande sécurité et une bonne défense contre l'inflation avec, en outre des résultats en progression régulière, ne soit de plus en plus appréciée par le public, de même que les entreprises apprécient de plus en plus les services que leur rend, à un moindre coût, la location industrielle et commerciale qui répond avec succès aux besoins des entreprises les plus dynamiques. »

A un actionnaire qui demande quelle est la politique de distribution de la société, M. le président rappelle que la société est tenue de distribuer 85 % de ses résultats, et qu'elle ne peut donc mettre en réserve que 15 % au maximum.

Il y a deux ans, la réserve légale a été complétée jusqu'à son maximum par prélèvement sur le report à nouveau grâce à la politique prudente de distribution suivie antérieurement, et la société a repris une politique de distribution régulièrement croissante qui absorbait 95 % environ des résultats ; ce taux a été légèrement diminué cette année en vue de conforter les réserves de la société.

Comme on peut attendre, sauf imprévu évidemment, une augmentation progressive mais forte des résultats au cours des années qui viennent en raison notamment de l'amortissement de la dette à long terme, qui sera éteinte en 1990, et comme la distribution doit être au moins égale à 85 % des résultats, le dividende devra augmenter de la même manière.

A un autre actionnaire qui l'interroge sur la tenue et la valeur réelle du titre, M. le président répond que les fluctuations du titre ont été faibles depuis la dernière assemblée générale jusqu'à la fin mai où, comme les autres valeurs mobilières, l'action SILIC a connu un décrochement, du reste limité, de l'ordre de 10 %.

Quant au cours du titre, sa décote, 200 francs par action environ par rapport à la valeur réelle, laisse penser que les plus-values importantes que recèle le patrimoine de SILIC tant à Paris qu'à Rungis, et à un moindre degré à Evry, de même que la position commerciale de la société, sont encore mal appréciés par la Bourse. Il en résulte un rendement de l'ordre de 7 % qui, comparé à celui des autres foncières et immobilières classiques, paraît relativement élevé.

Le conseil d'administration qui a suivi a réélu M. Lorenceau à sa présidence et fixé au 31 juillet la date de paiement du dividende.

BONGRAIN SA

L'assemblée générale réunie sous la présidence de M. Jean-Noël Bongrain, président-directeur général, a approuvé les comptes de l'exercice 1980.

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes s'est élevé à 2 675 millions de francs contre 2 298 millions de francs en 1979, en progression de 16,3 %. Exprimé en volume, le développement global de l'activité s'est établi à 7,2 %.

Les ventes sur le marché français ont représenté 56 %, en augmentation de 12,3 % en volume et de 23,4 % en valeur.

Les ventes sur les marchés étrangers ont représenté 44 %, en augmentation de 2,9 % en volume et de 8,5 % en valeur.

L'exercice a été marqué, en France, par la prise de contrôle des établissements Tessier au 1er juillet 1980, par la création de deux produits nouveaux, le Saint-Moret et le Crémeux, et par l'extension de la gamme Tartare.

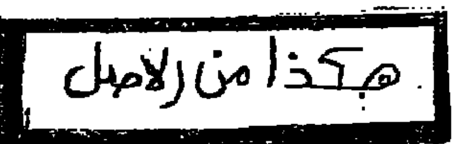
A l'étranger, de nouvelles productions ont été développées avec succès par les filiales espagnole, brésilienne et américaine et le groupe a pu préparer l'acquisition de Lactos Proprietary Limited situé en Australie.

Le bénéfice net consolidé part du groupe ressort à 105,2 millions de francs contre 76 millions de francs en 1979. Le dividende net a été fixé à 20 F par action, soit, avec l'avoir fiscal, un revenu global de 30 F contre 26,25 F l'an dernier.

Se prononçant sur la proposition du conseil d'administration, l'assemblée a donné son accord sur l'attribution d'actions de Bongrain S.A. au personnel de la société.

LES MARC[illegible]

BOURSE DE PARIS



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

26 JUIN

Nouveau repli des actions françaises

Après sa chute sensible de la veille, la Bourse accuse un nouveau repli, dans une moindre proportion, cependant.

Ainsi, l'indicateur instantané a regressé de 0,8 % environ après une baisse initiale de 0,5 %, alors qu'il avait dû concéder 2,7 % la veille, après les critiques exprimées par les États-Unis à l'entrée de ministres communistes dans le nouveau gouvernement.

Un certain nombre de titres doivent à nouveau s'incliner, tels Manurhin, Cetelem, Métallurgique Normandie et Poclain, dont la cotation a dû initialement être différée en raison de l'abondance des offres.

Ces quatre titres perdent ultérieurement 7 % à 10 %, entraînant dans leur sillage Saupiquet (– 9,6 %), Moulinex (– 6,6 %), Saulnes (– 5,6 %).

Si l'on excepte S.N.V.B. (+ 20 %), les gains sont plus réduits en termes d'écart, témoin ceux de U.I.S. (+ 6,5 %) et Imétal (+ 5,5 %), tandis qu'aux étrangères les mines d'or fléchissent à l'instar du cours du métal fin qui abandonne près de dix points à Londres, à 443,75 dollars l'once ce matin au « fixing ». De son côté, la « devise-titre » remonte à son niveau de mercredi, 6,10/6,12 F, alors qu'elle se négociait à moins de 6 F, toujours de gré à gré, le jeudi 25 juin.

Sur le marché de l'or, enfin, le lingot perd 1 500 F, à 91 000 F, tandis que le napoléon reste stationnaire, à 880 F.

Nette remontée du dollar, à 5,73 F, sur le marché des changes, le taux de l'argent au jour le jour se cantonnant à 20 % depuis de nombreuses séances.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

D.M.C. — L'activité du groupe textile Dollfus-Mieg & Cie a été médiocre durant les cinq premiers mois, de l'aveu même de son président, M. Gérard Thiriez. En effet, le chiffre d'affaires réalisé pendant cette période (2,1 milliards de francs) est à peine supérieur à celui de la période correspondante de 1980 et le groupe va être conduit à remener à 100 millions de francs ses investissements, cette année, contre 171 millions de francs pour le précédent exercice, compte tenu d'un endettement qui atteint 574 millions de francs.

La firme a déposé une demande d'aide au CODIS et *« j'espère qu'il sera examiné rapidement et avec bienveillance »*, a indiqué le président. D.M.C. va poursuivre sa politique visant à se dégager des secteurs non rentables, tel l'habillement, tout en accentuant son effort sur les activités liées aux loisirs et à l'équipement de la maison.

CONOCO. — Au moment où on apprenait la rupture des négociations entre CONOCO et Cities Service, neuvième et vingtième compagnie pétrolière américaine, en vue d'une éventuelle fusion le groupe canadien Seagram annonçait le montant de son offre portant sur le rachat d'un tiers du capital de CONOCO. Cette offre, confirmée par la filiale new-yorkaise de Seagram, vise 35 millions d'actions CONOCO au prix de 73 dollars par action et représente un montant global de 2,55 milliards de dollars. CONOCO a déjà repoussé une offre de Seagram.

THOMSON-BRANDT. — M. Jean-Pierre Bouyssonie, vice-président de la firme, accède à la présidence, en remplacement de M. Michel Walhain, qui ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat. M. Bouyssonie conserve ses fonctions de vice-président de Thomson-C.S.F.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	24 juin	25 juin
Valeurs françaises	77,7	75,8
Valeurs étrangères	131,5	131,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	82,6	81

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 26 juin .... 20 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25/6	26/6
1 dollar (en yens)	224,40	225,80

NEW-YORK

Nouvelle baisse

Au dire des boursiers, Wall Street reste à l'affût d'une reprise technique, mais le marché attend avant tout une ébauche d'action positive à l'égard des taux d'intérêt, et il faut bien reconnaître que les opérateurs ont bien du mal à s'y retrouver en ce moment sur ce chapitre. Les moindres déclarations sont disséquées par les analystes, qui surveillent attentivement les mouvements en dents de scie qui continuent à agiter les taux, notamment sur les fonds fédéraux depuis quelques séances.

A ce sujet, les derniers propos d'un des principaux responsables de Salomon Brothers, M. Kaufman, n'ont guère de chances de fixer les esprits des boursiers. Faisant état d'une certaine « volatilité », cet économiste réputé se borne à prévoir une courte période de baisse des taux d'intérêt, accompagnée d'une diminution de 1 point des taux des fonds fédéraux, tandis que le taux de base bancaire américain *(prime rate)* devrait régresser à 17 % ou 18 %, contre un niveau de 20 % actuellement.

Dans ce contexte, la cote a opté pour le repli d'entrée de jeu, et l'indice Dow Jones des industrielles a terminé la séance à 996,77, en baisse de 2,56 points sur la veille, après que l'on eut dénombré 766 baisses, contre 709 hausses et 422 titres inchangés.

Le volume des échanges est resté peu étoffé, à 43,92 (46,65) millions d'actions.

VALEURS	Cours 24 juin	Cours 25 juin
Alcoa	30 3/4	30 3/8
A.T.T.	57 1/4	56 7/8
Boeing	31 1/4	31 3/8
Chase Manhattan Bank	53 7/8	56
Du Pont de Nemours	53 1/2	52 3/4
Eastman Kodak	77 1/2	76 7/8
Exxon	34 3/4	35
Ford	24 5/8	23 7/8
General Electric	84 1/2	64 1/4
General Foods	32 1/2	31 3/4
General Motors	54 7/8	54
Goodyear	19 5/8	19 5/8
I.B.M.	59 3/8	58 7/8
I.T.T.	31 5/8	31 1/2
Mobil Oil	59 1/4	59 7/8
Pfizer	49	48 7/8
Schlumberger	92 1/2	94 1/8
Texaco	34 5/8	35 1/2
U.A.L. Inc.	26 5/8	26 1/2
Union Carbide	60 1/8	59 7/8
U.S. Steel	30 1/8	30
Westinghouse	31 1/8	31 3/4
Xerox Corp.	54 7/8	54 1/2

BOURSE DE PARIS 26 JUIN COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	26 10	2 211
5 %	44	2
3 % amort. 45-54	71	2 712
4 1/4 % 1963	94	3 501
Emp. N. Eq. 6 % 66	115	4 422
Emp. N. Eq. 6 % 67	99 50	0 427
Emp. 7 % 1973	6175	..
Emp. 8,80 % 77	99 80	0 844
Emp. 9,80 % 78	76 30	9 397
E.D.F. 7,8 % 61	115 30	3 270
E.D.F. 14,5 % 80-82	89	1 037
Ch. France 3 %	202	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	155	155 30
Aciers Peugeot	76 80	77
Actibail	114	116 50
Agence Havas	485	485
A.G.F. (St Cent.)	718	716
A.G.P. Vie	2015	2020

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agr. Inc. Madag.	29 30	....	Bongrain S.A.	750	750	C.G.V.	120 10	120
Air-Industrie	14 60	16 10 d	Bon-Marché	110	....	Chambon (M.)	190	202 d
Alfred Herlicq	50	....	Borie	443	....	Chambourcy (M.)	473 80	480 d
Allobroge	300	300	Bras. Glac. Int.	471	....	Champex (Ny)	101	....
Alsacienne Banque	276	275	Bretagne (Fin.)	74	74 50	Chim. Gde Paroisse	91	90
Amrep	605	580	B. Scalb. Dup.	100	101	C.I. Maritime	220	211 10
André Roudière	170	141 50 o	B.S.L.	100	100	Ciments Vicat	213 50	213
Applic. Hydraul.	185	177 80	Cambodge	175	175	CIPEL	121	....
Arbel	132	130	C.A.M.E.	84 50	84	Citram (B)	140	....
A. Thiery-Sigrand	40	40	Campenon Bern.	209	201	Clause	384	389
Artois	281	280	Caout. Padang	380	....	Cl. MA (Fr.-Bail)	300	300
At. Ch. Loire	32 40	30 10	Carbone-Lorraine	49	51	CMM-Mar Madag.	39 50	39
Aussedat-Rey	23	22	Carnaud S.A.	80	80	Cochery	62	61
Bain C. Monaco	80	79	Caves Roquefort	590	580	Cofradel (Ly)	450	426 80
Banania	296	....	Cedis	765	766	Cogifi	168	170
Banque Hervet	161 50	161	C.E.G.Frig.	135	141	Comindus	365 50	365 50
Banque Hypoth. Eur.	234	227	Centen. Blanzy	350	326 o	Comiphos	123	123
Banque Nat. Paris	273	272	Centrest (Ny)	101	101	Comp. Lyon-Alem.	157 50	155
B.O.I.C.	16	....	Cerabati	169 50	162 70 o	Concorde (La)	255	258
Banque Worms	165	165	C.F.F. Ferrailles	152	156 10	C.M.P.	29 80	20 80 o
Bénédictine	837	870	C.F.S.	455	450	Conte S.A. (Li)	41 80	35
Bernard-Moteurs	50 50	50 50	C.G.I.B.	23	14 50 o	Crédit (C.F.B.)	109	109
Biscuit (Génér.)	437	422	C.G.Maritime	14 85	14 85	Créd. Gén. Ind.	197	196 90

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.K.F. Aktiebolag	136	....
Sperry Rand	302	293 50
Steel Cy of Can.	171 50	....
Stilfontein	98 50	95
Sud. Allumettes	137 20	130
Tenneco	240 10	245
Thorn EMI	40 50	....
Thyssen c. 1 000	180	....
Val Reefs	361 50	346
Vieille Montagne	160 50	160
Wagons-Lits	141 50	137
West Rand	14 30	13 10

HORS-COTE

Compartiment spécial

Entrepose	149 80	149
Sicomer	132	129 50
Sofibus	220	....
Rodamco	288	293

Autres valeurs hors cote

Alser	120	....
Cellulose du Pin	28 50	28 70
Coparex	460	460
Iena Industries	....	....
La Mure	70	....
Metallurgique Minière	148	....
Océanic	26 60	11 80 o
Petrofigaz	421	....
Promptia	235	236
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	85	86
Ufiner	203	....
Voyer S.A.	2 75	....
Rorento NV	313	315

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2350	4,5 % 1973	2354	2305	2301	2305
2800	C.N.E. 3 %	2888	2830	2790	2800
410	Air Liquide	410	410	410	402 10
310	Als. Superm.	313	318	318	318
82	A.L.S.P.I.	82	84 90	85	83 20
96	Alsthom-Atl.	96 80	98	97 80	98
124	Applic. gaz	124 50	120	126	117 60
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
215	Eurafrance	216	216	213	211 70
660	Europe n° 1	663	662	665	650
410	Facom	443	427	428	417
115	Finextel	117	115 10	115 10	112 80
105	Fives-Lille	108 50	107	107	107
86	Fonderie (Gén.)	92	89 30	89 30	87 70
65	Fraissinet	65	65	65	65
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
285	Penhoet	282	276	276	272
255	Pernod-Ricard	258	258	257 50	255
119	Pétroles (Fse)	122 80	123 80	123 80	123 80
149	— (obl.)	149	149 60	149 80	149
32	— (certific.)	32 50	32 10	32 10	31 60
62	Pétroles B.P.	62 20	60 50	60 50	58 35
130	Peugeot S.A.	128	122 50	128	122
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
83	U.F.B.	95	95	95	95
270	U.I.S.	276	284	290	288 20
102	U.C.B.	103 50	99 40	98	97 40
7	Usinor	6 80	6 75	6 75	6 70
88	— (obl.)	89	88 60	88 60	87 60
125	U.T.A.	125	125	125 80	125
220	Valéo	202	197	197	200
350	— (obl. conv.)	361 80	351	351	350 10
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
340	Gen. Motors	333	336	336	335
55	Goldfields	51 50	50	50 50	49 50
80	Harmony	78 10	75	76	75
18	Hitachi	18 35	18 85	18 90	18 65
320	Hoechst Akt.	321	320	325	320 10
36	Imp. Chemical	35 50	34 50	34 50	34 50
128	Inco. Limited	125 70	126 10	125	124 10
355	IBM	363	371 50	370	365 10
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
107	Gencor	106 50	104 50	104 50	102 50
405	Gén. Electr.	397	407	407	400
345	Xerox Corp.	340	341	343	341
2 70	Zambia Corp.	2 80	2 77	2 78	2 77

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 677	5 748	5 560	5 820
Allemagne (100 DM)	238 850	239 420	235	247
Belgique (100 F)	14 600	14 812	13 850	14 550
Pays-Bas (100 fl.)	214 900	215 520	210	221
Danemark (100 krd)	76 120	76 180	73	78
Norvège (100 k)	95 480	95 600	95	100
Grande-Bretagne (£ 1)	11 157	11 135	11 100	11 700
Grèce (100 drachmes)	9 785	9 805	....	....
Italie (1 000 lires)	4 792	4 799	0 470	5 100
Suisse (100 fr.)	279 750	281 750	276	289
Suède (100 krs)	112 580	112 970	109 500	115
Autriche (100 sch)	33 820	33 880	33 300	34 900
Espagne (100 pes.)	5 989	6 020	6	6 400
Portugal (100 esc.)	9 005	9 050	89	9 800
Canada ($ can 1)	4 723	4 790	4 680	4 910
Japon (100 yens)	2 527	2 554	2 380	2 480

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/6
Or fin (kilo en barre)	92000	90200
Or fin (en lingot)	92500	91000
Pièce française (20 fr)	880	880
Pièce française (10 fr)	482	485
Pièce suisse (20 fr)	801	780
Pièce latine (20 fr)	773 80	772
Souverain	860 10	875
Pièce de 20 dollars	4288	4250
Pièce de 10 dollars	2170	2000
Pièce de 5 dollars	945	.....
Pièce de 50 pesos	4265	4100
Pièce de 10 florins	729 90	670

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Hanoï est « toujours prêt » à normaliser ses relations avec Washington

déclare le ministre des affaires étrangères

M. Nguyen Co Thach, ministre vietnamien des affaires étrangères, dans une interview accordée mercredi 24 juin à l'A.F.P. à Hanoï, s'est félicité de l'état des relations entre la France et son pays et a exprimé le souhait que, « *avec la nouvelle administration, elles se développent dans tous les domaines, notamment économique, culturel et technique* ». Insistant sur « *la bonne volonté qui règne de part et d'autre* », il a ajouté qu'il y avait « *une grande communauté de vues* » entre Paris et Hanoï sur le maintien de la paix en Asie du Sud-Est.

M. Thach a d'autre part affirmé que le Vietnam était « *toujours prêt* » à normaliser ses relations avec les Etats-Unis et qu'il avait conseillé à ces derniers de considérer « *le bon exemple que constituent les très bonnes relations entre la France et le Vietnam* ». Cette normalisation « *est dans l'intérêt de nos deux pays* », a-t-il dit.

Le ministre a aussi qualifié de « *violentes* » les déclarations faites la semaine dernière à Manille par le secrétaire d'Etat américain. M. Haig avait dit que « *les Etats-Unis ne normaliseront pas leurs relations avec le Vietnam tant qu'il occupera le Cambodge et tant qu'il restera une source d'ennuis pour toute la région* ». Quelques jours plus tôt, à Pékin, son adjoint, M. Holdridge, avait évoqué des « *pressions politiques, économiques et, si nécessaire, militaires* », contre le Vietnam.

Mercredi également, le *Nhan Dan*, organe du P.C.V., a qualifié M. Haig de « *baderne qui se révèle de façon cynique* », et ses déclarations d'« *anachroniques, stupides* ». Il faut toutefois noter l'extrême modération des propos de M. Thach en réponse à ceux des Américains, qui avaient été particulièrement fermes, et l'appel à la négociation qu'ils impliquent. Les déclarations de M. Thach sont d'autant plus intéressantes qu'elles interviennent à un moment où les positions se durcissent entre régimes communistes indochinois et pays asiatiques pro-occidentaux, soutenus par Washington, Pékin et Tokyo, à la veille de la conférence internationale sur le Cambodge, qui doit s'ouvrir le 13 juillet à New-York.

ISRAËL ET L'EGYPTE S'ENTENDENT SUR LE FINANCEMENT DE LA FORCE DE MAINTIEN DE LA PAIX AU SINAÏ

De notre correspondant

Le Caire. — Israël et l'Egypte négociant sous l'égide américaine sont parvenus jeudi 25 juin, au Caire, à s'entendre sur le financement de la force multinationale pour le maintien de la paix au Sinaï. Cette force coûtera l'équivalent d'un milliard de francs par an, à charge pour Washington de fournir la moitié de cette somme, le reste étant payé par Le Caire et Jérusalem à parts égales.

Les autres questions concernant cette force ayant été réglées au cours de négociations précédentes, notamment le nombre d'hommes devant la composer, l'accord global pourra être signé dès que les parties se seront entendues sur un nouveau lieu de rencontre. Les Egyptiens refusent pour leur part d'aller à Jérusalem pour cette signature (*le Monde* du 30 mai).

La force multinationale, qui sera basée à Rafah et Charm-el-Cheikh, devra être en place en mars prochain, un mois avant l'évacuation par l'armée israélienne du dernier tiers de la péninsule. Elle comprendra environ deux mille cinq cents hommes, en majorité des militaires venus des Etats-Unis, d'Australie et peut-être aussi de Nouvelle-Zélande et de pays latino-américains ou africains. Elle sera commandée par un civil américain — portant le titre de directeur général — et par un militaire d'une autre nationalité, tous deux étant choisis avec l'accord des trois signataires du traité de paix. — J.-P. P.-H.

En R.F.A.

ROLLEI DÉPOSE SON BILAN

L'entreprise ouest-allemande Rollei, spécialisée dans la fabrication de matériel photographique, a déposé son bilan, jeudi 25 juin, à Brunswick.

Rollei, qui employait cinq mille sept cents personnes dans ses usines de Brunswick et de Singapour, avait dû faire face à d'énormes difficultés en 1980, avec un passif qui atteignait à l'époque 25 millions de deutschemarks (plus de 55 millions de francs français).

Plusieurs hommes d'affaires avaient alors tenté de relancer l'entreprise en rachetant 99,7 % de son capital, détenu par la banque Norddeutsche Landesbank. Malgré une aide de cette dernière, les nouveaux propriétaires n'ont pu assainir la firme qui a finalement fait faillite.

[Le cas de Rollei est exemplaire. Avec l'aide massive des banquiers allemands (notamment de la Norddeutsche Landesbank) et l'appui des pouvoirs publics, Rollei avait misé sur des investissements importants à Singapour pour répondre à la concurrence japonaise. Main-d'œuvre bon marché, avantages fiscaux : Rollei prévoyait six mille emplois à Singapour et espérait que la productivité de ses usines inciterait de nombreuses autres marques à faire appel à ses services en sous-traitance.

C'était au début de 1973. Dès la fin 1974, Rollei devait réduire ses ambitions et ses effectifs. Depuis, et malgré la qualité certaine du matériel fabriqué, la grande société allemande n'a pu redresser la barre. La récession mondiale qui, depuis des années, frappe durement tout ce secteur des loisirs (photographie, cinéma...) a certainement compromis une expérience conçue avant le premier « choc pétrolier » et qui aura finalement péché par excès d'optimisme.]

A l'Élysée

UN CONSEIL RESTREINT A PRÉPARÉ LE SOMMET EUROPÉEN DE LUXEMBOURG

Un conseil restreint consacré à la préparation du conseil européen de Luxembourg les 29 et 30 juin s'est réuni, jeudi 25 juin dans l'après-midi, sous la présidence de M. Mitterrand, avec la participation de MM. Mauroy, premier ministre, Cheysson, ministre des relations extérieures, Chandernagor, ministre chargé des affaires européennes, Delors, ministre de l'économie et des finances, et de Mme Edith Cresson, ministre de l'agriculture.

Dans la matinée, M. Mitterrand avait reçu M. Gaston Thorn, président de la Commission européenne, pour un entretien qui avait porté, selon ce dernier, sur l'« ordre du jour du conseil de Luxembourg » et sur « les progrès qui peuvent être réalisés sur tous les dossiers ». Interrogé sur la participation de ministres communistes au gouvernement, M. Thorn avait répondu : « *Je ne veux pas m'immiscer dans la création d'un gouvernement. Chaque pays se dote du gouvernement qu'il souhaite.* »

LE « DAUPHINÉ LIBÉRÉ » SE RETIRE PROGRESSIVEMENT DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Le processus de désengagement du *Dauphiné libéré* dans sa zone minoritaire de la Loire est entamé (*le Monde* du 2 juin) : plusieurs journalistes détachés, certains embauchés il y a un an et demi comme stagiaires, ont déjà reçu leur lettre de mutation, qui pour le centre d'impression de Veurey (Isère), qui pour des postes dans des départements de la région Rhône-Alpes où le journal grenoblois est mieux implanté.

Depuis près d'un mois, *Loire-Matin*, diffusé dans la Loire, et son titre associé, *la Dépêche*, vendue également en Haute-Loire, ont réduit certaines de leurs éditions, notamment celle du Roannais qui, en tant que telle, a pratiquement disparu et celle des arrondissements du Puy et d'Yssingeaux qui a été rognée au détriment surtout du bassin vellave, à deux, voire une page, contre cinq ou six naguère.

Depuis mardi 23 juin, *Loire-Matin* et *la Dépêche* paraissent avec chacun accolé au sien le titre de l'autre en caractères réduits, ce qui laisse à penser qu'à la rentrée, sinon au cours de l'été même, l'un ou l'autre devrait disparaître. Enfin rien ne garantit que le titre « rescapé » continuera d'être tiré longtemps encore à Saint-Etienne.

● *La société des rédacteurs du « Figaro »*, convoquée jeudi 25 juin en assemblée générale extraordinaire, a approuvé l'action entreprise depuis le 21 mars par son conseil d'administration pour faire respecter strictement les statuts de la société de gestion du journal (*le Monde* du 25 juin).

Le texte de la motion indique que la société des rédacteurs souhaite ainsi « *que cette action soit conduite à son terme afin de redonner au* Figaro *l'autorité morale découlant de son indépendance* ». Deux cent soixante-dix-neuf actions étaient représentées sur 386, c'est-à-dire 124 actionnaires sur 192. Sur 279 suffrages exprimés, on dénombrait 236 votes pour la motion et 43 contre.

NOUVELLES BRÈVES

● *Les auteurs du meurtre de M. Ange Etienne* dont le corps a été retrouvé le mercredi 24 juin en forêt de Chantilly (Oise) (*le Monde* du 26 juin) ont été écroués, le jeudi 25 juin, à Pontoise, sous l'inculpation d'assassinat et de complicité d'assassinat. Les trois hommes, Lucien Dupé, vingt-six ans, son frère Jacques, vingt-deux ans, tous deux chauffeurs livreurs domiciliés à Garges-lès-Gonnesse (Val-d'Oise), ainsi que leur beau-frère José Alepse, vingt-sept ans, sans profession, s'étaient présentés d'eux-mêmes au commissariat de Gonesse. Ils accusaient leur victime d'être l'auteur d'un viol sur la personne de l'amie de Lucien Dupé, âgée de vingt-sept ans. La jeune femme, qui faisait partie de l'expédition dans la forêt de Chantilly, a été également écrouée.

● *Excès d'aflatoxine.* — La coopérative agricole de la Mayenne a été condamnée par le tribunal d'instance de Laval à trois mille deux cent vingt et une amendes de 40 francs chacune pour excès d'aflatoxine B. 1 dans autant de sacs d'aliments pour animaux prêts à la vente, soit une pénalité de 128 840 francs. Les prélèvements d'échantillons effectués par le service de la répression des fraudes remontent à un an. — (*Corresp.*)

● *Grève au service réservations d'Air France.* — Une grève a été déclenchée ce 26 juin pour 24 heures, au service des réservations d'Air France par les syndicats F.O., C.G.T. et C.F.D.T.. Elle était suivie, en fin de matinée, par 20 à 30 % du personnel selon la direction ; par 80 à 85 % selon les syndicats. Les quelque trois cent cinquante personnes travaillant au service des réservations, boulevard Blanqui à Paris, protestent contre leurs conditions de travail ; demandent, notamment, une réduction de la durée hebdomadaire du travail et un accroissement des effectifs.

● *Les anciens responsables de la Maison des jeunes et de la culture de Boulogne* (Hauts-de-Seine) organisent, le samedi 28 juin, à 20 h. 30, un concert de rock, pour le soutien de leur action en faveur de la création d'une nouvelle structure d'accueil pour ces jeunes. Le concert a lieu au *Voltigeur*, 11, rue de Clamart à Boulogne (métro Marcel-Sembat).

● *Baisse des prix du pétrole norvégien.* — La compagnie pétrolière norvégienne Statoil a décidé de réduire le prix de son brut de 10 %, a annoncé, le 24 juin, le porte-parole de la société d'Etat. Le prix du pétrole norvégien extrait de la mer du Nord va ainsi être fixé à 36 dollars par baril en moyenne. Les compagnies privées (notamment Phillips Petroleum) devraient décider, elles aussi, de baisses de prix dans les prochains jours.

● *En République Sud-Africaine,* la police a arrêté une dizaine d'étudiants de l'université anglophone du Witwatersrand au cours de la nuit de jeudi 25 à vendredi 26 juin. Parmi les personnes arrêtées figurent notamment MM. Ghalib Cachalia, président en exercice de la Société des étudiants noirs (B.S.S.), Saad Cachalia (son frère), Cecil Ngwane, Mbuleco Ncetezo, S. S. Mokoena, Jacob Maroga, Cassim Hansa, Thembinkosi Wokashe, Michael Sarjoo et Mlle Eunice Ballim. — (*A.F.P.*)

● *Limogeage massif dans la milice.* — Trois cent soixante-deux fonctionnaires de la milice (dont soixante-huit à Varsovie) ont été limogés pour avoir tenté de mettre sur pied un syndicat indépendant des agents de police, a rapporté, jeudi, la section Solidarité de la capitale dans son bulletin d'informations. — (*A.F.P.*)

Le numéro du « Monde » daté 26 juin 1981 a été tiré à 613 833 exemplaires.

A B C D E F G

